# JEAN CHRYSOSTOME

ET

# L'IMPÉRATRICE EUDOXIE

---

La chute d'Eutrope, cet eunuque tyran de l'empereur et de l'empire, ne rendit ni l'empereur à la possession de lui-même, ni l'empire à la liberté (1). Peu soucieux du bien, comme on le sait, Eutrope n'avait guère fait au temps de sa toute-puissance que deux bonnes actions, et ces bonnes actions le perdirent. D'abord il était allé chercher dans sa modeste retraite, pour en faire une impératrice d'Orient, la fille orpheline du général frank Bauto, ancien officier des armées romaines sous Gratien et Théodose; puis, par un de ces procédés violens qui lui plaisaient, il avait enlevé de force à l'église d'Antioche un simple prêtre, l'éloquent et austère Jean Chrysostome, pour en faire un métropolitain de Constantinople; mais l'évêque et l'impératrice s'étaient bientôt ligués pour le détruire, celle-ci par jalousie de domination sur son mari et sur l'état, celui-là par ressentiment pour un privilége ecclésiastique violé. Quand le ministre d'Arcadius eut succombé sous cette double attaque et que les vainqueurs se trouvèrent en présence, également avides de pouvoir et séparés d'ailleurs par une inimitié instinctive, la lutte s'ouvrit entre eux, lutte formidable, la plus terrible peut-être qui ait jamais agité un état et une église. Elle entraîna dans sa sphère

(1) La première partie de la vie de saint Jean Chrysostome et la chute d'Eutrope ont été racontées ici même par M. Amédée Thierry, *Revue des Deux Mondes* du 1er avril 1866, et M. Amédée Thierry a reproduit son travail dans un volume intitulé *Nouveaux récits de l'Histoire romaine au cinquième siècle*.

d'action le prince et le peuple, la cour et la ville, les classes pauvres en révolte contre les classes riches; elle divisa l'épiscopat, faillit armer les deux moitiés du monde romain l'une contre l'autre et menaça la chrétienté d'un long schisme. J'ai choisi cette lutte comme sujet d'une étude des mœurs chrétiennes en Orient au IVe siècle. Dans une autre étude, j'ai essayé de peindre la société chrétienne d'Occident autour de saint Jérôme, moine, théologien, écrivain polémiste; je ferai voir, en la personne de saint Jean Chrysostome, l'évêque politique, et autour de lui les partis religieux, les mœurs, les passions de la société orientale.

## I.

Au moment où commencent nos récits, c'est-à-dire à la fin de l'année 399, Eudoxie, impératrice depuis quatre ans, était encore dans toute la fleur de la jeunesse. Elle n'avait rien perdu de cette éclatante beauté qui surprit le cœur d'Arcadius le jour où le jeune empereur aperçut son portrait peint sur une tablette de cire que l'eunuque avait glissée à dessein dans la chambre impériale, mais beaucoup de changemens indépendans de la beauté s'étaient accomplis en elle. La fille du frank Bauto n'était plus cette orpheline modeste et retenue qu'Eutrope était allé déterrer dans un coin obscur de Constantinople comme un trésor caché à tous les regards, et qu'il avait fallu arracher aux graves leçons du philosophe Pansophius, son précepteur, pour la faire monter sur un trône. L'orpheline ignorante du monde était devenue fière, hardie, insatiable de plaisirs et de faste; la jeune fille pauvre était devenue avide d'argent. L'habitude de la domination dans une cour d'eunuques et de flatteurs avait même développé chez cette descendante des Franks je ne sais quoi d'âpre et de cruel, et, pour me servir du mot d'un contemporain, quelque chose de la « férocité barbare » qui coulait dans ses veines avec son sang. L'ennui de son mariage ou plutôt de son mari avait du reste marché de pair dans son âme avec les infatuations de la grandeur.

Des deux fils de Théodose, ces indignes enfans d'un grand prince, Arcadius, l'aîné, était le plus honnête et le moins intelligent. Exempt des vices et du caractère violent de son frère Honorius, il n'avait pas non plus son énergie; sa vie s'écoulait dans une somnolence maladive qui répondait à l'hébétement de son esprit, étranger à toute occupation sérieuse et façonné à l'obéissance sous ses chambellans d'abord, puis sous ses ministres et sa femme, qui pensaient et voulaient pour lui. A moins de trente ans, Arcadius donnait des signes d'une décrépitude précoce; on eût dit qu'il avait

franchi la virilité pour passer sans transition d'une enfance à l'autre. Deux choses le tiraient pourtant de son hébétement ou de ses innocentes occupations de calligraphie, dans lesquelles il excellait, c'était une atteinte portée à l'honneur de l'impératrice ou la crainte de se brouiller avec l'église. Il entrait alors dans des emportemens furieux comme le jour où il avait voulu tuer son précepteur pour l'avoir puni. Sauf ces soubresauts, il vivait dans une tranquille absorption en lui-même, insoucieux et ignorant de ce qui se faisait dans sa maison comme dans son empire, crédule d'ailleurs et dissimulé, en tout point un digne élève des eunuques.

Avec un tel mari, au milieu d'une cour corrompue, Eudoxie, sans guide, sans expérience, avait bientôt cédé au goût des plaisirs, tout nouveaux pour elle, ou plutôt elle s'y était précipitée avec ces instincts impétueux que les contemporains qualifiaient de férocité barbare. Sa réputation en souffrit grandement, et la mort d'Eutrope arrêta peut-être à temps des révélations qui l'eussent perdue près de son époux. Le favori en titre était alors un certain comte Jean, intime confident d'Arcadius dans l'administration des affaires publiques et probablement le ministre secret par les mains duquel l'impératrice tenait les rênes du prince et de l'empire. Leur liaison dura plusieurs années, et avec si peu de retenue que, lorsqu'en 401 Eudoxie mit au monde un quatrième enfant, qui fut Théodose II, la malignité publique salua le jeune prince du titre de « fils du comte Jean, » et l'écho de ces bruits scandaleux a été recueilli par l'histoire.

Sans s'intéresser plus que de raison à l'empereur Arcadius, le peuple s'était ému de ce déshonneur infligé à la maison de Théodose, et plusieurs fois, dans les émeutes qui agitèrent Constantinople à cette époque, on demanda la tête du comte Jean. Une des exigences du Goth Gaïnas, lors de sa fameuse révolte de l'année 399 qui mit la ville impériale à deux doigts de sa ruine, fut l'extradition de trois officiers du palais au nombre desquels était le favori, que l'empereur livra d'ailleurs sans grand scrupule. On ne doutait point que ce ne fût le livrer à la mort; mais Gaïnas se contenta vis à vis de son prisonnier d'une de ces terribles plaisanteries que se permettaient parfois vis-à-vis des Romains les généraux barbares en gaîté. Ayant fait comparaître le comte Jean dans sa tente, où se trouvait en guise de bourreau un soldat armé du glaive et à quelques pas de là un billot, il lui ordonna d'une voix menaçante de se préparer à la mort. Celui-ci s'agenouilla sans mot dire, posa sa tête sur le billot, et Gaïnas donna le signal de frapper. Le soldat, qui avait reçu sa consigne, baissa le bras avec effort, comme pour trancher la tête d'un seul coup; mais, arrivé tout près de

la gorge du patient, il ne lui fit qu'une légère entaille avec le fil de l'épée, après quoi le comte Jean, plus mort que vif, fut jeté à la porte et conduit en exil au fond de la Thrace. Gaïnas étant mort, le favori reprit sa place au palais, abusa de l'aveuglement d'Arcadius, excita de nouveau la colère du peuple, et dans une émeute d'habitans et de soldats on força sa maison pour le tuer. Averti à temps, il s'évada, courut se cacher dans une maison étrangère, et on prétendit que l'archevêque Jean Chrysostome, qui avait eu connaissance de sa retraite, en indiqua le lieu aux soldats. Ce bruit était, selon toute apparence, calomnieux, car le comte Jean sut échapper encore une fois. Fondé ou non, il arriva aux oreilles de l'impératrice, et, comme on le pense bien, il lui laissa dans le cœur un ressentiment inextinguible.

Rien n'égalait l'aveuglement d'Arcadius, sinon l'ambition effrénée de sa compagne. Non contente d'exercer en fait un pouvoir absolu sur les affaires de l'état, Eudoxie voulut l'exercer en droit. Le 9 janvier de l'année 400, elle se fit décerner le titre d'Augusta, tandis que jusqu'alors elle n'avait porté que celui de nobilissime. Ce n'était pas assez, elle voulut que sa statue fût exposée dans tout l'Orient, à l'instar de celles des empereurs, aux adorations des peuples, et elle la fit promener de province en province dans l'appareil et avec les insignes de la souveraineté. Il existait dans le monde romain des préjugés enracinés contre le gouvernement des femmes, dont on adoptait l'influence et les honneurs comme émanant du césar ou de l'auguste proclamé et reconnu dans les formes légales, mais non comme leur appartenant en propre. Augusta, épouse ou mère d'empereur, n'était qu'un reflet de l'empereur lui-même, et ne pouvait rien revendiquer personnellement dans les pouvoirs ou les honneurs qui lui étaient décernés. L'innovation introduite par Eudoxie émut tout ce qui portait le nom de Romain. On y crut voir la prétention de régner à la manière des reines barbares de l'Orient, Nitocris ou Sémiramis, et de violentes protestations s'élevèrent de tous côtés. Il en vint surtout du domaine d'Occident, où les mœurs repoussaient plus énergiquement qu'en Orient la domination des femmes, et Honorius crut devoir faire connaître à son frère son mécontentement, ainsi que la plainte unanime du sénat de Rome et de l'Italie. Eudoxie persista, et Arcadius brava tout pour elle.

Si absolu que fût devenu depuis la mort d'Eutrope l'empire d'Eudoxie sur l'esprit de son mari, il y laissait encore place pour un autre sentiment, la peur de l'archevêque. Ainsi que je l'ai dit tout à l'heure, Arcadius, sincèrement religieux, craignait par-dessus tout de se brouiller avec l'église, puis le caractère de Chrysostome

lui imposait. Il ne l'avait jamais vu arriver vers lui que dans des circonstances graves et souvent violentes, armé des censures ecclésiastiques, des menaces et presque de l'anathème, réclamant tantôt pour l'église, tantôt pour le peuple, tantôt contre les corruptions et les injustices de la cour, et chaque fois Arcadius avait cédé. On savait en outre que, si Chrysostome était le patron des classes populaires dans les agitations de la ville, il en était aussi l'idole. Avec moins d'emportement dans le caractère et moins de désir de montrer sa force, cet homme eût été le maître de l'empereur, ou du moins il eût balancé près de lui le crédit de l'impératrice. Celle-ci le comprit de bonne heure, et, avec l'instinct féminin de la domination, de bonne heure aussi elle chercha le moyen de ruiner l'homme pour mieux combattre le prêtre. Profitant de l'absence de Chrysostome, qu'on ne voyait jamais à la cour et qui d'ailleurs ne prêtait que trop le flanc à la critique par l'âpreté de son humeur et par des manières ou des habitudes de vivre assez étranges, elle l'attaquait journellement près de l'empereur, employant à tour de rôle le ridicule, la diffamation, la calomnie, et ces odieuses manœuvres n'étaient pas sans effet sur un esprit débile, dont toute l'indépendance consistait à changer de joug. L'exemple de la souveraine devint la loi des courtisans. Quiconque voulut plaire, entrer dans l'intimité d'Eudoxie, obtenir par elle justice ou faveur, dut se faire l'écho des haines et des railleries contre Chrysostome. En un mot, une ligue se forma au palais impérial contre l'archevêque, et l'impératrice en fut le centre.

Au-dessous de l'impératrice, le premier rang dans cette ligue diabolique appartint à trois femmes, ses intimes amies, qui durent à leurs méfaits le triste honneur d'occuper une place dans l'histoire. Elles se nommaient Marsa, Castricia et Eugraphia, et outre leur perversité commune elles se rapprochaient par plus d'un trait de ressemblance. Toutes trois étaient veuves; toutes trois, après s'être montrées fort galantes dans leur jeunesse, s'obstinaient à l'être toujours; toutes trois enfin possédaient un immense patrimoine, qu'elles accroissaient incessamment par des rapines sous le patronage de leur maîtresse. Leurs noms seuls jetaient l'épouvante dans les familles. Eudoxie en effet cumulait, comme je l'ai dit, la soif de l'or avec celle du plaisir. Les historiens nous la montrent insatiable dans sa passion d'amasser, dépouillant les faibles, forçant la main aux officiers du fisc pour avoir une part dans les confiscations et provoquant elle-même des procès criminels pour grossir son lot. Une maison, une terre lui plaisaient-elles, on les voyait passer bientôt dans ses mains, tant ses agens avaient d'habileté et de scélératesse. A ce sujet, l'on parla beaucoup d'une vigne dont

elle avait spolié une pauvre veuve parce qu'elle en avait trouvé les raisins bons. Ainsi s'était transformée la fille du Frank Bauto dans cette cour sans mœurs et sans justice; mais l'histoire ne fut pas seule à la punir : Eudoxie rencontra en face d'elle dans ses déprédations éhontées Jean Chrysostome, comme elle l'avait rencontré dans le scandale de ses amours, et la vigne de la veuve devint aussi célèbre à Constantinople que le champ de Naboth dans Israël. On comprendra ce que l'impunité, due à de pareilles exemples, produisait de malheurs et de ruines sur tous les points de l'empire.

L'âme de ce trio malfaisant était Marsa, à qui son rang social et ses alliances donnaient un grand poids en tout ce qui regardait les choses du monde. Quelque parenté éloignée la rattachait à l'impératrice, probablement par la mère d'Eudoxie. Marsa avait fait dans sa jeunesse un mariage illustre en épousant Promotus, général important des armées de Théodose, que le préfet du prétoire, Rufin, pour se venger d'une insulte, avait livré aux barbares dans un service commandé. Toujours faible vis-à-vis de Rufin, Théodose pleura son général sans punir son préfet; mais, comme dédommagement à sa famille, il adopta en quelque sorte les fils orphelins de Promotus, qui reçurent au palais impérial la même éducation que les jeunes césars. Un si grand honneur exalta l'orgueil de la mère, et lorsqu'un mariage inattendu eut amené sa parente au rang suprême, elle devint à la cour un personnage considérable. Marsa, du reste, menait joyeusement son veuvage entre la galanterie et le rôle d'une impératrice en sous-ordre, faisant montre de son crédit, protégeant les uns, persécutant les autres, vendant les places à beaux deniers comptans et remplaçant le plaisir par l'intrigue quand le plaisir l'abandonna. Irrité par le scandale de ses déportemens, Chrysostome ne lui avait ménagé ni les réprimandes directes ni les censures allusives, et Marsa lui en gardait rancune; aussi travaillait-elle assidûment à le perdre.

Castricia la seconde était une copie de Marsa sans rien de particulier, du moins les historiens ne nous en parlent que comme d'une très grande dame, très avide d'argent, très intrigante, très perverse; elle avait eu pour mari le consul Saturninus, mort depuis peu d'années

La troisième a des traits plus marqués dans l'histoire, et son nom est plus étroitement lié aux persécutions de Chrysostome. On ne sait quel avait été son mari; mais elle était veuve, ainsi que je l'ai dit, très répandue dans le monde, puissante en intrigue, et prodigieusement riche d'une fortune mal acquise qu'elle employait à mal faire. Eugraphie avait contre l'archevêque un de ces griefs que les femmes ne pardonnent guère. Plus que sur le retour et obligée de

rappeler par les ruses de la toilette des agrémens qui l'avaient fuie et un troupeau d'adorateurs bien éclairci, elle scandalisait la société chrétienne par l'étalage de sa jeunesse empruntée. On ne la voyait en public et même à l'église qu'enduite de céruse ou de minium et les yeux peints d'antimoine, comme une idole d'Égypte. Ces coquettes surannées étaient pour l'archevêque un vrai sujet d'aversion. Il les poursuivait à l'église, où il les menaçait de les excommunier et de leur fermer les portes du lieu saint, si elles ne donnaient aux pauvres tout l'argent qu'elles dépensaient à s'enlaidir. « Je vous en avertis, leur disait-il dans un de ses sermons, et je le fais non plus en manière de simple exhortation, mais comme un commandement que je vous adresse; je vous avertis que si vous ne vous amendez pas, je vous chasserai d'ici; puis si l'on vient me dire que, retranchées de mon église, vous vous réfugierez chez les hérétiques, je ne m'en mettrai point en peine, et ceux qui me blâmeraient, je les dispense de me défendre au tribunal de Dieu, lorsque j'y serai jugé. »

Il les poursuivait jusque dans leurs maisons. « Suivant le précepte de saint Paul, nous dit le plus curieux de ses biographes, Palladius, évêque d'Hellénopolis, son confident, son ami et son compagnon de persécution, Chrysostome allait dans les maisons particulières donner des enseignemens d'honnêteté aux femmes qui en avaient besoin, à celles-là surtout qui, étant vieilles, faisaient tout pour paraître jeunes. » La mode était alors parmi les dames de Constantinople de ramener sur le devant de la tête leurs cheveux frisés en boucles, de manière à en recouvrir le front d'une tempe à l'autre. Des plus bas étages de la société, car c'était la coiffure ordinaire des courtisanes, cette mode avait gagné les plus élevés : de jeunes matrones l'avaient prise, et Eugraphie une des premières, comme protestation de sa perpétuelle jeunesse. Or cette coiffure, qui laissait les cheveux à découvert, blessait les idées chrétiennes de décence en Orient, surtout quand elle s'appliquait aux veuves et aux femmes âgées, à qui l'usage prescrivait de porter des bandeaux ou des voiles. La vue d'Eugraphie dans cette toilette juvénile mit Chrysostome hors des gonds. « Pourquoi, lui dit-il, voulez-vous contraindre votre corps à rajeunir quand il ne le peut pas? Vous rabattez vos boucles de cheveux sur votre front à la manière des prostituées pour tromper ceux qui vous voient; mais, croyez-le bien, vous ne faites que leur déclarer vos rides. » Chaque fois qu'il la rencontrait ainsi parée, il lui tenait les mêmes discours. Ces admonestations, on en conviendra, devaient plaire médiocrement à des coquettes du genre d'Eugraphie.

Une circonstance particulière donnait aux paroles de Chrysostome

un caractère tout à fait personnel quand il prêchait dans les églises de Constantinople contre le faste et le déréglement des dames de la cour. Dans les basiliques d'Orient, les sexes étaient séparés; les hommes occupaient le plain-pied des nefs, la place des femmes était dans de hautes galeries qui dominaient à droite et à gauche les arcades des nefs; c'est là qu'elles assistaient au saint sacrifice, ainsi qu'à la lecture des Écritures et aux collectes qui suivaient la messe. A l'extrémité de la nef, sur les marches du chœur, en avant des portes d'or et des voiles qui fermaient le sanctuaire, s'élevait une tribune construite d'ordinaire en marbres précieux et décorée de sculptures et de pierreries, dans laquelle on montait du chœur par deux escaliers attenant à ses deux faces latérales. Cette tribune se nommait l'ambon et se transforma au moyen âge en une galerie transversale servant de clôture au chœur, et qu'on appela le jubé. C'est là que se faisait par l'office des lecteurs et des diacres la communication au peuple de l'épître, de l'Évangile et des leçons; c'est là aussi que montait le prêtre officiant quand il avait quelques prières particulières à réciter aux fidèles ou quelque recommandation familière à leur adresser. L'évêque prêchait habituellement de l'abside ou des portes du sanctuaire. Chrysostome, qui avait la voix faible et que la foule assiégeait pour l'entendre, à tel point qu'il y avait péril d'être étouffé autour de lui, fit transporter sa chaire épiscopale sur l'ambon, d'où sa voix parvenait plus aisément dans toutes les parties de la basilique. De là son regard planait sur les galeries des femmes, et, lorsque la prédication s'adressait aux toilettes indécentes, il avait précisément en face de lui celles qui les portaient. Eugraphie et les amies d'Augusta occupant dans ces galeries une place d'honneur, on comprend que le moindre regard, le moindre geste de l'orateur pouvaient donner à ses observations morales une application directe que l'auditoire saisissait malignement. Le reproche d'allusions provocantes est en effet un de ceux que les contemporains firent à Chrysostome, et que l'histoire a répétés; peut-être tenait-il en partie à la disposition des lieux où il prêchait, et cette explication m'était nécessaire pour l'intelligence complète des faits qui vont suivre.

Un furieux désir de vengeance s'était donc emparé d'Eugraphie, et comme elle était puissante dans la ville par ses immenses richesses, comme elle se servait de l'impératrice tout en la servant, elle monta une ligue terrible contre l'archevêque. Sa maison devint le rendez-vous de tous les ennemis de Chrysostome ou de quiconque pouvait leur fournir une arme pour le frapper : elle y attira des laïques et des prêtres, des officiers du palais, des courtisans et jusqu'à des moines. Tout clerc mécontent (il y en avait beaucoup

de ce nombre, car, ainsi qu'on le verra bientôt, la sévérité de l'archevêque n'était guère du goût de son clergé), tout prêtre interdit, tout diacre cassé pour ses méfaits, toute diaconesse licenciée pour ses galanteries ou sa mondanité, accouraient aussitôt chez Eugraphie y grossir par leurs propos le noyau des calomnies et des haines. Deux diacres s'y firent remarquer entre tous par l'impudence de leurs attaques, l'un, adultère convaincu, avait été expulsé à ce titre, et l'autre renvoyé pour homicide : il avait battu un enfant qui lui servait de domestique jusqu'à le laisser mort sur la place. C'est dans leurs conciliabules que se fabriquaient les machinations dirigées contre l'archevêque, là que s'essayaient à son sujet les facéties cruelles, les mensonges, les perfidies : rien ne trouvait grâce devant ce tribunal ennemi, ni le costume de Chrysostome, ni sa maigreur et sa petite taille, ni ses mœurs. On l'accusait de dépouiller l'église à son profit, de rester seul à seul avec des femmes en écartant les témoins et de faire durant la nuit des orgies de cyclope, d'avoir commis des actes de violence, des sacriléges, etc. Nous parlerons plus tard de ces impostures odieuses, qui, habilement propagées, devinrent autant de sujets d'incrimination devant un concile. Pour le moment, je me bornerai à dire ce que c'étaient que ces repas nocturnes qu'on qualifiait si grotesquement d'orgies de cyclope, et qui firent tant de bruit lors de son procès.

Le jeune Chrysostome, au sortir des bancs de l'école, s'était vu saisi d'une indomptable passion pour la vie du désert. Réfugié dans une grotte du mont Casius, à peu de distance d'Antioche, il y avait mené l'existence la plus isolée et la plus sauvage, passant les nuits debout pour dompter le sommeil et jeûnant jusqu'à l'anéantissement complet de ses forces. Ces folles austérités dans une caverne humide avaient détruit sa santé; il y avait gagné une sorte de paralysie des parties inférieures du corps et l'impossibilité de digérer. Son estomac délabré ne souffrait plus que certaines espèces de viandes en minime quantité, et rentré dans les villes il avait dû renoncer à la vie commune ainsi qu'aux habitudes du monde. Si l'on joint à cette infirmité son humeur chagrine qui lui faisait aimer la solitude, on comprendra comment à son arrivée dans Constantinople il fut un sujet d'étonnement pour un clergé mondain et pour une société débauchée qui passait une partie de la journée à table, et où le bon ton voulait qu'on se montrât ivre dès le matin. Le prédécesseur de Jean d'Antioche, Nectaire, ancien préfet de la ville, avait vécu en homme du monde, sans cesser d'être pour cela un bon évêque et un prêtre respectable; mais le goût et la santé de Chrysostome ne lui permettaient pas d'en faire autant. Il déclara donc dès son début qu'il ne mangerait chez personne et n'in-

viterait personne chez lui; il s'abstint même d'accepter les invitations de l'empereur. Les uns virent dans cette sobriété monacale une critique indirecte de leurs pratiques, et le clergé surtout s'en formalisa; les autres au contraire (qui l'eût pensé?) y virent un signe d'intempérance. On prétendit qu'il s'enfermait le soir pour se livrer à des repas somptueux et sans fin, à des orgies de cyclope, comme disaient agréablement ses ennemis. Et pourtant qui eût pu forcer les abords de sa retraite l'aurait souvent trouvé à jeun à des heures avancées de la nuit, goûtant à peine un peu de légumes et de viandes qu'Olympias, sa diaconesse préférée, lui faisait préparer presque malgré lui. La calomnie n'en marchait pas moins son train, et ses amis eurent beaucoup de peine à le justifier de cette séquestration volontaire, qui eût été blâmable assurément dans un évêque, si des causes autres que son humeur misanthropique ne la lui avaient pas imposée.

Sitôt qu'un conte bien absurde, une méchanceté bien noire, avaient été apportés chez Eugraphie ou recueillis par elle au dehors, elle courait en divertir l'impératrice, et Arcadius sortait quelques instans de son hébétement pour rire ou s'irriter aux dépens du prêtre qui l'effrayait. Ces mensonges étaient également colportés dans la ville, où les ennemis de Chrysostome avaient sous la main une milice toujours prête : c'était un troupeau de moines mendians qui parcouraient Constantinople dans tous ses recoins, vêtus de costumes grotesques et coiffés de longues crinières pendantes à la manière des philosophes cyniques, auxquels ils ressemblaient beaucoup plus qu'à des cénobites chrétiens. Chrysostome, qui avait le respect et l'admiration de la vie monastique, et qui cherchait à la pratiquer encore dans son palais archiépiscopal, la voulait austère, laborieuse, et il détestait ces bateleurs qui, pour quelques oboles, amusaient la populace des carrefours en mêlant aux prières de l'église d'indignes bouffonneries. Il avait voulu supprimer dans sa ville métropolitaine ces couvens de moines errans, ou les obliger à la vie sédentaire et au travail des mains; mais ils échappaient aux sévices de l'évêque, et l'abus continuait malgré ses efforts. Aussi ne le ménageaient-ils pas dans leurs facéties. Un de leurs supérieurs, nommé Isaac, s'était rendu redoutable aux évêques précédens par les satires dont il les poursuivait devant la populace. Il se fit une gloire cruelle de déchirer celui-ci, et, passant de l'ignoble scène des rues sur un plus grand théâtre, il se porta son accusateur implacable devant les conciles.

Tel était le camp où se tramait la déposition de Chrysostome, sa mort peut-être, et qui étendait ses intelligences dans la haute société de Constantinople et dans le clergé sous le patronage de

l'impératrice. Nous suivrons dans le monde riche et élégant les ramifications de ce parti : l'armée de l'archevêque était ailleurs.

## II.

Chrysostome avait alors cinquante-trois ans, et il achevait à peine la troisième année de son épiscopat au moment où s'ouvrent nos récits. Monté sur le premier siége de la chrétienté orientale par la volonté de l'empereur et de son ministre, malgré l'opposition du clergé de la ville et les cabales d'évêques considérables des provinces, il avait eu de rudes débuts, et malheureusement rien en lui n'était fait pour les adoucir. Dire pour expliquer la vie épiscopale d'un tel homme, si courte et si remplie d'angoisses, que le monde persécute les saints et que Dieu le permet afin d'éprouver ses fidèles, c'est ne rien dire absolument, ou c'est entrer dans des considérations mystiques que l'histoire ne nie ni n'affirme parce qu'elles sont en dehors d'elle, et encore faudrait-il expliquer dans ce système comment les fidèles travaillent eux-mêmes à s'attirer les épreuves que leur inflige le monde. Chrysostome vaut bien qu'on l'étudie un peu plus sérieusement, sans que ses souffrances fassent oublier ses fautes, ou que sa sainteté et sa gloire voilent autour de lui la vérité. Que l'église le compte parmi ses saints martyrs, elle en a le droit, car il fut iniquement persécuté; que la gloire le place au rang de ses plus illustres enfans, ce n'est que justice, car il fut un orateur admirable; mais l'histoire va chercher l'homme à travers toutes les auréoles. J'essaierai de le faire ici avec tout le respect que méritent de grandes infortunes et une grande mémoire.

Le jour où l'eunuque Eutrope, dans la plus louable des intentions, arracha l'éloquent prêtre d'Antioche à sa vie d'étude et de gloire modeste, pour en faire l'évêque de la seconde Rome, il commit une faute qu'il reconnut bientôt à ses dépens. En face d'une cour frivole et galante qui s'occupait du gouvernement de l'église au milieu des plaisirs, il plaçait le plus intraitable des moines; en face d'un clergé tout mondain, un anachorète qui n'estimait que le désert; en face d'une société fière de sa richesse et de son luxe, un homme qui avait la richesse en effroi et poussait à l'extrême l'ostentation de la simplicité. Aussi à peine le nouvel élu était-il installé sur son siége, que la guerre commençait entre lui et ceux qu'il venait gouverner. Sans doute Chrysostome trouvait dans son troupeau bien des plaies saignantes à guérir, mais il ressemblait trop à ces opérateurs hardis qui aiment l'art pour l'art, et abusent du fer et du feu pour extirper un mal sans s'inquiéter beaucoup du

malade. La solitude d'où il sortait ne l'avait guère habitué au ménagement des hommes, et toute concession en face du bien absolu lui paraissait un manquement au devoir et presque un crime. Fidèle à l'idéal de sainteté qu'il s'était imposé à lui-même, il l'exigeait imprudemment des autres, et portant dans l'exercice d'une autorité presque incontrôlée le défaut habituel des solitaires jetés par les événemens dans le mouvement du monde, il était ombrageux, hautain, jaloux de son pouvoir, toujours prêt à l'accroître, impatient de toute opposition, et convaincu que les inimitiés qu'il soulevait s'adressaient non à lui, mais à Dieu même, qui lisait ses intentions dans le fond de son âme. Ses admirateurs étaient forcés de reconnaître qu'il était orgueilleux et opiniâtre, et pourtant ils le respectaient, tant il y avait de vertus sous cet orgueil : ils l'appelaient le saint, et ceci était vrai; ses ennemis l'appelaient l'irascible, le superbe, le violent, et ceci était vrai encore. Ce vent de fortune prodigieuse qui avait jeté un simple prêtre de province sur le siége métropolitain de tout l'Orient, à côté du trône des césars, lui semblait l'effet non d'un caprice ou d'une faveur des hommes, mais d'une volonté expresse de Dieu, qui le destinait à tout changer. Imbu des lectures de l'Ancien Testament, dont il s'était infusé pour ainsi dire l'esprit âpre et inflexible, il se donna vis-à-vis des puissans de son temps le rôle d'un Nathan devant David, d'un Élie devant Jézabel, d'un Isaïe devant les prêtres de Baal; mais les prêtres de Baal étaient nombreux, et ce furent eux qui commencèrent sa ruine. En lutte avec tout le monde à la fois, il ne réussit, chose triste à dire, que contre celui qui l'avait élevé.

La réforme de l'église de Constantinople n'était pas aisée d'ailleurs, et le contemporain que nous avons cité plus haut, Palladius d'Hellénopolis, qui nous a laissé sous forme de dialogue une vie de Jean Chrysostome écrite pour sa justification, nous initie au rude travail dont il fut près de lui le spectateur. Dans l'énumération des vices du clergé qu'il fallait avant tout prendre corps à corps sous peine de manquer au premier devoir de l'évêque, Palladius en signale trois qui à eux seuls eussent amené la ruine de cette église, savoir : la luxure, la gourmandise et l'avarice, « vraie métropole des maux, » ajoute-t-il, attendu qu'elle les engendre et les nourrit.

C'était surtout dans le coupable abus des sœurs agapètes ou femmes sous-introduites que consistait ce vice de luxure reproché par Palladius au clergé byzantin. Cet usage assez récent, si nous en croyons Chrysostome lui-même, avait si bien prospéré, s'était si bien répandu partout à la manière de l'ivraie, qu'il infectait maintenant la chrétienté entière en Occident comme en Orient, et menaçait de passer à l'état d'institution dans l'église. Les docteurs

avaient eu beau protester, les conciles lancer l'anathème, les lois civiles elles-mêmes sévir contre ce concubinage des clercs et cette prostitution des vierges, aussi mortels à la discipline que flétrissans pour la religion, l'abus résistait à tous les remèdes, et semblait multiplier ses racines sous les censures mêmes. Le corps des clercs infecté de ce vice formait une conjuration puissante devant laquelle plus d'un évêque et plus d'un docteur s'étaient brisés, témoin Jérôme exilé de Rome pour l'avoir combattu. Chrysostome n'était pas à son début dans cette lutte périlleuse. N'étant encore que diacre d'Antioche, il avait composé deux traités restés fameux, le premier à l'adresse des clercs, le second des vierges qui s'abandonnaient aux désordres de cette fraternité menteuse, et lorsque, devenu évêque, il retrouva dans l'église que Dieu lui confiait la même plaie plus profonde encore et plus envenimée, il saisit le rasoir, suivant une métaphore familière à son biographe et qui probablement venait de lui-même, et se mit à opérer sans pitié comme sans crainte.

Le dur médecin fit comparaître devant lui en particulier tous ceux qu'il savait vivre de la sorte, chassa les uns, réprimanda les autres avec menaces, puis renouvela en commun ses exhortations et ses censures. « Mal pour mal, leur disait-il, je préfère à des clercs tels que vous les entremetteurs de la débauche publique. Ces misérables sont éloignés des remèdes, ils les ignorent, et leur funeste métier les condamne au mal; mais vous, vous demeurez dans l'officine même de la santé, vous êtes les dispensateurs des remèdes de l'âme, et non-seulement vous vivez dans la corruption, mais vous la semez jusque chez les bons! » Il disait encore « que les courtisanes étaient moins criminelles à ses yeux que ces fausses sœurs qui se servaient du mot de virginité pour couvrir leurs débauches. » Tels étaient les énergiques discours par lesquels, suivant Palladius, il essayait de faire rougir son clergé pour le ramener à une vie honnête. Ses livres, et principalement les deux traités dont j'ai parlé, nous donnent une idée plus complète de ce que devaient être ces conférences si salutaires à la morale du temps et si curieuses pour l'histoire. Nous en extrairons quelques passages où Chrysostome met à nu les misères du prêtre et la dégradation de la femme sous les liens de cette sorte d'inceste qui portait sa peine avec lui. Par une audace que le but de ses tableaux absout et justifie, il introduit le lecteur dans le ménage même ou cohabitent un clerc et sa sœur agapète, et tour à tour il examine ces deux hypothèses si la femme associée est pauvre ou si elle est riche.

« Entrons, dit-il, dans le logis où ils vivent ensemble et supposons d'abord que la fille soit pauvre. Pauvre, la voilà obligée de travailler de ses mains. Le prêtre est là près d'elle, leur apparte-

ment est commun, leur chambre commune, leurs meubles sont les mêmes. Eh bien! dites-le-moi, quel spectacle vous présentera la demeure d'un homme voué par état à la contemplation solitaire? Des jupons de femme, des ceintures, des mitres accrochées aux murailles, dans la chambre une navette, des quenouilles, un fuseau, un métier à tisser, des corbeilles et dans tous les recoins des approvisionnemens de laine ou de lin, accompagnés de peignes et de cardes : voilà l'ornement, la décoration du domicile d'un prêtre! Les servantes ou les filles du voisinage y viennent travailler ou babiller avec la dame; les gros rires éclatent, le prêtre prend part à leur gaîté, à leurs propos, parle laine, fuseaux et chanvre, en un mot se fait femme pour vivre avec elles. Quelquefois les commères se querellent, le domestique manque de respect à la maîtresse, le prêtre accourt pour mettre le holà! Oh! comme cette vie s'accorde bien avec les affaires du salut!

« Supposons maintenant que la sœur spirituelle soit riche. Ce seront d'autres conditions pour le prêtre, un autre spectacle dans sa demeure, une autre misère dans sa vie. Cette fille étant riche, il faut que rien ne lui manque, car les matrones du monde élégant et délicat sont moins exigeantes en commodités que ces vierges-là, et c'est au prêtre d'y pourvoir. Aussi quel mouvement il se donne pour la contenter! Il court d'abord chez l'argentier savoir si la vaisselle est prête, si le miroir de la dame est en état, si l'on aura à temps opportun l'amphore au vin ou la fiole à l'huile. De l'argentier il passe chez le parfumeur, et en effet ce genre de vierges est passionné pour les onguens, il les lui faut variés et chers. Le prêtre explique au marchand quels sont ceux que préfère la dame. Après le parfumeur, c'est le marchand d'étoffes, le fabricant de toiles et de tapis. Le prêtre va, vient, marchande, débat les prix, emploie toutes les ruses de l'acheteur en face du vendeur. Même visite au cordonnier, la journée du prêtre se passe ainsi à circuler de boutique en boutique, l'âme du prêtre n'est plus à l'église, elle est à la foire!...

« Mais voici la basilique qui s'ouvre. Que de profanations, que de nouveaux scandales nous y attendent! Le prêtre se tient à la porte jusqu'à l'arrivée de la dame, et, quand elle paraît, il la précède comme son eunuque ou son huissier, lui fait faire place en bousculant la foule, et recueille le long du chemin les sourires du public. Il arrive que, loin d'en rougir comme il devrait, il en tire souvent vanité. Lorsque approche le redoutable moment des mystères, la dame y assiste, le prêtre tourne la tête vers elle, il semble la consulter du regard, et tout cela se passe en présence de Dieu et des fidèles. La manie de ces femmes est encore de se mêler de

tout, elles tranchent dans les questions de l'église, et sèment en tous lieux la discorde. Que de bonnes œuvres, que de saintes inspirations neutralisées à cause d'elles! Quelqu'un les a regardées de travers, aussitôt la colère plisse le front du prêtre, la rancune entre dans son cœur. Oh! je vous en prie, mes frères, je vous en supplie à genoux, réveillons-nous de cette honteuse ébriété, reprenons possession de nous-mêmes, prêtres que nous sommes! et reconnaissons l'honneur que Dieu nous a fait en nous créant ses ministres.

« Saint Paul disait : « Ne soyez pas esclaves des hommes, » moi je vous dirai : Cessons d'être esclaves de femmelettes qui nous entraînent avec elles à la perdition. Le Christ veut que sa milice se recrute de soldats vaillans, d'athelètes vigoureux que la lutte laisse debout, et il ne nous a pas munis des armes spirituelles pour que nous vivions serviteurs de filles misérables parmi les laines et les fuseaux. Non, notre mission est de combattre avec les pouvoirs du ciel les puissances invisibles qui nous assiégent, de repousser les phalanges de l'esprit de ténèbres. C'est pour cette guerre que Dieu a ceint nos poitrines de la cuirasse de la justice, nos reins de la ceinture de vérité, qu'il a mis sur nos têtes le heaume du salut, à nos pieds la sandale des apôtres et nous a dit : « Partez, allez enseigner les nations. »

« Entendez-vous là-bas la trompette qui retentit? L'ennemi donne l'assaut à notre ville, et le clairon appelle ses défenseurs sur la brèche. Tout le monde accourt, sauf un soldat armé qui se renferme dans sa maison et dépose son glaive à terre pour rester assis aux genoux d'une femme. Est-ce que vous le souffrirez? Est-ce que vous n'enfoncerez pas la porte pour le percer vous-mêmes de vos épées? Eh bien! voilà ce que j'essaie vis-à-vis de vous. Il faut vous hâter, car le contact des femmes effémine. Le lion le plus superbe et le plus farouche, quand on lui rase la crinière, quand on lui arrache les dents, quand on lui coupe les ongles, n'est plus qu'un objet honteux et ridicule, un enfant le mène, et il ne lui reste plus que d'inutiles rugissemens. Le prêtre, revêtu d'une force spirituelle, n'est plus qu'une femme quand il a vécu avec des femmes! »

Et que sera-ce si le prêtre s'est laissé prendre à l'amour de cette fille qu'il a jour et nuit devant les yeux, jour et nuit à ses côtés? s'il devient jaloux, s'il souffre d'une passion combattue par le devoir? Que sera-ce encore si le devoir cède à la passion, car l'auteur ne recule devant aucune des hypothèses qui se présentent dans son sujet? Suivant son expression, il déchire tous les voiles, il perce à jour toutes les cloisons : il va jusqu'à introduire même l'accoucheuse dans ce ménage d'un prêtre et d'une vierge.

Tel était généralement le caractère des enseignemens de Chrysostome; sa riche imagination savait donner la vie et l'action aux préceptes les plus austères, il traînait les vices au grand jour, sous une complète nudité pour les rendre hideux et ridicules.

La seconde des plaies qui infectaient le clergé constantinopolitain était la gourmandise, la sensualité de la table, la passion des festins, la *gueule* en un mot, comme la langue latine dit énergiquement. Prêtres et diacres menaient dans cette ville de luxe et de plaisirs la vie la plus molle et la plus somptueuse; ils ressemblaient pour la plupart à cet ecclésiastique romain dont parle saint Jérôme, qui, né de paysans et nourri dans son village de bouillie noire et de millet, avait acquis sous l'habit clérical le talent de deviner quelle était la race de tel loir, si tel faisan venait de Colchide ou de l'oasis d'Égypte, tel poisson de l'océan Britannique ou de la mer Caspienne. Ces besoins immodérés qu'entraîne la gourmandise donnaient naissance à un troisième fléau, l'avarice, dont nous allons parler amplement, car, s'il fallait beaucoup d'argent pour entretenir dans sa maison la table du prêtre et du diacre, au dehors ces habitudes sensuelles entraînaient les clercs à fréquenter les tables des grands. Chrysostome nous les peint circulant de maison en maison chez les riches pour quêter un repas et avilissant par de basses complaisances leur caractère sacré. Dans des accès de sainte colère, il les traitait de parasites et de sycophantes de théâtre, leur proposant pour exemple son austère sobriété. Il lui répondirent par la calomnie en inventant « ses orgies de cyclope. »

L'avarice était la troisième et la plus mortelle plaie de ce clergé dissolu. Quand les gains licites de l'église ne suffisaient pas aux besoins des clercs et de leur ménage spirituel, ce qui était un cas fort ordinaire, ils faisaient main basse sur son patrimoine, qu'on usurpait et pillait à qui mieux mieux. Les ecclésiastiques, les évêques eux-mêmes n'y mettaient pas grande façon, habitués qu'ils étaient à considérer les biens de l'église comme les leurs propres. L'histoire des conciles est remplie à ce sujet des accusations et des faits les plus graves. Après l'emploi frauduleux du domaine ecclésiastique venaient les captations, les donations surprises, les legs arrachés aux familles, enfin le détournement des deniers confiés aux prêtres pour les pauvres. Ce dernier crime surtout était irrémissible aux yeux de Chrysostome, il le regardait comme un sacrilége, un attentat contre Dieu, car voler les pauvres, disait-il, c'est voler Jésus-Christ. Jérôme, signalant le même vice dans le clergé romain, s'écriait avec une admirable éloquence : « Les lois des empereurs catholiques nous ont frappés d'incapacité à recevoir des donations et des legs. Les prêtres des idoles, les prostituées, les

cochers du cirque, peuvent en recevoir; nous, prêtres chrétiens, nous ne le pouvons pas. Je ne m'en plains point pour l'église, mais je rougis que nous l'ayons mérité. » Chrysostome alla plus loin : il conseilla aux riches charitables de distribuer eux-mêmes leurs aumônes sans les faire passer par les mains des clercs, et la riche diaconesse Olympias, « sa chère dame et vénérée fille, » éparpillant son immense fortune en prodigalités à des ecclésiastiques et à des évêques, il l'en réprimanda hautement. Cet acte courageux excita presque un soulèvement dans le corps sacerdotal, même parmi ses chefs, et comme c'était là la source de tout le mal, « la métropole des vices, » suivant le mot de Palladius, tous les abus se coalisèrent pour se venger. La vengeance fut aussi cruelle qu'inattendue, et qui le croirait? cet homme austère qui prêchait avec tant d'éloquence le désintéressement et la pauvreté, on l'accusa lui-même d'avarice et de rapine.

Succédant à des prélats magnifiques, à Nectaire par exemple, qui avait apporté sur la chaire épiscopale les habitudes et le luxe d'un préfet de la ville, Chrysostome avait mis son orgueil à retrancher tout ce faste dès son début. Plus d'étoffes de soie sur sa personne, plus de brocarts d'or et de pourpre dans son cortége, les étoffes les plus communes pour les siens, et pour lui quelque chose comme un habit de moine, voilà le coup de théâtre dont il surprit Constantinople. On ne manqua pas de crier à la rusticité, à l'avarice sordide, et l'on prétendit que, s'il supprimait à l'égard des autres les libéralités de sa chère diaconesse Olympias, c'était pour se les appliquer à lui seul. Il voulut mettre dans la décoration de ses églises la même simplicité théâtrale que sur sa personne et celle de ses suivans. Les ornemens de soie et d'or qui paraient à son arrivée les autels des basiliques, les tentures de pourpre, les riches habits sacerdotaux, il ordonna de les vendre. Des revêtemens de marbres magnifiques et des colonnes monolithes que Nectaire avait destinés à l'embellissement de l'église d'Anastasie et qui gisaient à terre attendant l'architecte furent aussi mis à l'encan. Il n'y eut pas jusqu'à des vases sacrés d'un prix énorme qu'il ne fît briser et vendre, ne voulant garder que les plus simples. Enfin un petit bien rural dont la conservation dans le patrimoine ecclésiastique lui paraissait difficile et coûteuse, il l'aliéna pareillement. La réforme du personnel dans le palais épiscopal marchait de pair avec celle du matériel dans l'église. Il avait supprimé l'économe, disant que ces gens-là ne savaient que voler, et que, lorsqu'ils étaient prêtres, ils employaient à faire des comptes de cuisine un temps qu'ils devaient aux œuvres de Dieu. J'ai parlé plus haut de la parcimonie de sa table, entretenue par Olympias, et de l'absence de toute réception

officielle à l'archevêché. On fit de tout cela autant de chefs d'accusation pour le convaincre de cupidité et de vol. Cet argent du patrimoine ecclésiastique, ce produit des vases sacrés, des étoffes, des tapis, des ornemens, des marbres, de tous les objets par lui détournés, qu'en avait-il fait? Lui qui affichait la pauvreté d'un anachorète, qui se faisait nourrir par les mains d'Olympias, qui avait retranché de sa maison épiscopale non-seulement l'appareil nécessaire à la vie décente d'un évêque, mais jusqu'à l'hospitalité, qui est pour lui un devoir rigoureux vis-à-vis de ses collègues et de ses ouailles, que faisait-il de ces économies? Il les enfouissait dans quelque coin de son évêché, où il entassait denier par denier des trésors immenses. — Je m'étends sur ces imputations parce qu'elles figurèrent en première ligne dans le procès que son clergé lui intenta devant deux conciles. Parties de ses prêtres même, elles arrivaient avec une apparence de vérité à la cour et dans les conciliabules de ses ennemis.

On avait su pourtant bientôt, et ceux-là surtout qui pouvaient observer l'archevêque de près, que personne au monde n'était plus désintéressé, et que, dans cette simplicité dont il faisait montre, on n'avait à lui reprocher que l'ostentation. Nul évêque à aucune époque ne fut plus charitable que Chrysostome. Sans doute il eut des travers, il eut même des vices qui firent son malheur, l'orgueil, le ressentiment, l'amour effréné de la domination; mais jamais rien de bas ne monta jusqu'à son cœur. Le produit de ces ventes qu'on lui imputait à crime, il l'employait non-seulement à des aumônes dont il se faisait lui-même le juge, mais à des fondations charitables au vu et su de la ville entière. Il établit à Constantinople de ses deniers épiscopaux un hôpital pour les malades et un autre pour les étrangers. Il incitait sans cesse par ses sermons, par ses exhortations privées, par ses exemples, les fidèles riches à construire des lieux d'assistance. Il eût voulu que la ville de Constantinople ne fût qu'un grand hospice, et que chacun eût dans sa maison une chambre réservée pour l'étranger en passage ou pour l'indigent. Nous avons encore un sermon où il adressait à son auditoire ces touchantes paroles : « Le Christ est à votre porte, ouvrez-lui, vous lui devez votre plus bel appartement, et il ne vous demande que le moindre coin. Placez-le où vous voudrez, dans vos arrière-chambres avec vos serviteurs, dans vos celliers, dans vos écuries, avec vos ânes et vos chevaux; mais logez-le! »

La réforme des clercs pour être complète devait s'étendre sur les diaconesses, qui faisaient partie du clergé : œuvre délicate, car ces femmes étaient une sorte de puissance dans l'église. Chrysostome accomplit ce devoir avec sa décision ordinaire, mais aussi avec la

rudesse qui gâtait parfois ses meilleures actions. La plupart des diaconesses vivaient très mondainement, accommodant autant qu'elles pouvaient Dieu et Baal; plusieurs même déshonoraient le sanctuaire par des galanteries scandaleuses. Après avoir recueilli des renseignemens particuliers sur chacune d'elles, le terrible juge les fit comparaître devant son tribunal pour entendre leur arrêt. Il licencia les plus compromises en leur disant : « Je vous rends votre liberté, remariez-vous, vous ferez bien ; » c'était le précepte de saint Paul qui disait aussi : « Mieux vaut se marier que brûler. » A celles pour lesquelles il y avait encore rémission, il imposa une pénitence sévère et des règles de discipline tout à fait monastiques; il ne parut pas que celles-ci lui fussent beaucoup plus reconnaissantes que les premières.

Telle était dès le début de son épiscopat la situation de Chrysostome en face de son église; elle ne fit que s'empirer quand les rancunes trouvèrent un point d'appui dans l'impératrice avec l'espoir d'un prochain affranchissement. Il nous reste à voir ce qu'elle était en face des populations et particulièrement du troupeau chrétien de la seconde Rome, qui, au rebours de la première, ne comptait guère de familles élevées qui ne fussent de la religion de l'empereur. Quant aux païens, ils observaient curieusement le spectacle de cette lutte commençante. Assez peu portés pour Eudoxie, mais plus malveillans encore pour l'archevêque, dont l'humeur acerbe et hautaine les blessait, ils étaient tout disposés à prendre parti contre lui dans des questions qui leur étaient d'ailleurs étrangères, et c'est ce qu'ils ont fait dans leurs histoires.

Chrysostome, et c'était le fond de son caractère, mêlait à un vif sentiment de charité évangélique des élans involontaires de révolte contre l'inégalité sociale. Il aimait le peuple d'un amour de prêtre, il l'aimait aussi d'un amour de tribun. Sans voir la richesse d'un mauvais œil, il ne la comprenait que comme un moyen que Dieu nous donne pour le remplacer dans la distribution des biens qui viennent de lui. Le riche insensible aux souffrances du pauvre lui semblait un impie, un sacrilége qui volait Dieu, et l'étalage des plaisirs, le faste insolent de celui qui a vis-à-vis de celui qui n'a pas, un manquement aux lois divines et humaines. Il mettait la vanité des richesses à côté de la dureté du cœur, et poursuivait l'une comme l'autre de ses paroles les plus amères. C'est ce que son biographe appelait « plonger l'acier dans le cœur des riches pour en extirper l'apostume de l'orgueil. » La formidable question du pauvre et du riche, du mauvais riche du moins, de celui qui ne jette pas à Lazare les miettes de sa table, revenait perpétuellement dans ses sermons. Non-seulement l'usure lui était odieuse, mais il lan-

çait l'anathème sur ces prodigalités inutiles qui dispersent dans les fêtes, dans les palais, sur les théâtres, ce que réclame la faim des pauvres. Depuis Sp. Cassius attaquant devant la plèbe de Rome les usures des patriciens, et depuis les Gracques prêchant la loi agraire, pareils accens n'avaient point frappé des oreilles humaines. Sans doute il était de l'essence du christianisme, religion des humbles et des petits, de protéger le pauvre et de recommander la charité aux puissans, et c'est une des gloires de l'église d'en avoir fait un lieu commun de ses prédications; mais celles de Jean Chrysostome avaient un caractère bien autrement incisif et marqué que les formules ordinaires de la charité évangélique. Ses contemporains en jugèrent ainsi, et encore aujourd'hui plusieurs de ses sermons nous étonnent par leur audace.

En même temps qu'il déployait contre les classes élevées de la société une sévérité parfois excessive, il dépassait peut-être la mesure dans l'expression de son affection pour les classes populaires. Il ne se contentait pas d'aimer le peuple, il l'admirait, il lui croyait des vertus, il lui supposait une sorte de puissance morale particulière. Un tremblement de terre ayant ébranlé Constantinople jusque dans ses fondemens, puis s'étant apaisé tout à coup, Chrysostome dit en chaire « que les vices des riches avaient amené ce péril en excitant la colère de Dieu, mais que les prières des pauvres l'avaient détourné. » — Un autre jour il disait : « Ce qui fait la gloire de ma ville, ce n'est pas d'avoir un sénat, des consuls et autres choses de cette sorte, c'est d'avoir un peuple fidèle. » — « Entrez dans l'église; vous y verrez notre vraie splendeur, les pauvres attentifs à la parole de Dieu, en sentinelle dans le lieu saint depuis le milieu de la nuit jusqu'au jour sans que le sommeil ou les nécessités de l'indigence puissent les en chasser. » Il ajoutait en désignant les riches : « Je voudrais bien savoir où sont maintenant ceux qui nous troublaient l'autre jour, car leur assistance en ce lieu était pour nous une sorte d'incommodité et de trouble. Je voudrais bien savoir ce qu'ils font, et quelle meilleure occupation ils peuvent avoir que de venir ici comme les autres; mais je sais bien qu'ils n'en ont aucune, et que leur absence n'est que l'effet de leur faste et de leur superbe. Pourtant, dites-moi, je vous prie, quel sujet vous avez de vous estimer si fort et de croire que vous nous obligez beaucoup lorsque vous venez écouter ici les vérités nécessaires à votre salut. Pourquoi donc étaler tant d'arrogance? Est-ce parce que vous êtes riches et vêtus de soie? Mais ne devriez-vous pas considérer que ces étoffes sont l'ouvrage des vers qui les ont filées et l'invention des barbares qui les ont tissées? Ne devriez-vous pas considérer que les courtisanes, les hommes infâmes voués

à toutes les abominations, des voleurs et jusqu'à des violateurs de tombeaux, ont tout aussi bien que vous des vêtemens de soie? Descendez donc des hauteurs fastueuses où vous fait monter l'enflure du cœur, et réfléchissez à votre bassesse, au néant de votre nature. Si fiers que vous soyez, vous n'êtes pourtant que des esclaves, les esclaves de vos vices. Vous ressemblez à quelqu'un qui serait battu tous les jours par ses valets dans sa maison, et se glorifierait, en marchant sur la place publique, d'avoir une foule d'hommes sous son obéissance et de commander à ses concitoyens. Je ne vous souhaite que de tenir de Dieu le droit de leur commander et même de vous attribuer raisonnablement quelque sorte d'égalité avec eux.»

Il suffit d'ouvrir les œuvres de Chrysostome pour voir avec quelle hardiesse de langage il attaquait parfois, à propos du mauvais riche, cette inégalité des conditions qui est le fondement de la société civile. On l'entendit un jour raconter en chaire l'anecdote suivante. «Le territoire de notre ville, disait-il, fut une fois frappé d'une grande sécheresse, les grains ensemencés ne pouvaient germer. Chacun suppliait Dieu de détourner le mal et de dissiper l'angoisse publique; mais le mal continuait, et, suivant l'antique prédiction de Moïse, un ciel d'airain restait suspendu, immobile sur nos têtes. La famine approchait, on la voyait, on l'attendait, et avec elle la plus cruelle des morts. Le Dieu miséricordieux eut pitié de la ville, tout à coup le ciel d'airain s'amollit, des nuages s'amoncelèrent, et, s'entr'ouvrant soudain, laissèrent tomber la pluie avec tant d'abondance, qu'à sa vue toutes les poitrines haletaient de joie. Ivres de bonheur, les habitans se mirent à courir les rues comme des échappés de la mort. C'était une fête générale, des transports d'allégresse inexprimables. Au milieu de toutes ces joies, un homme cheminait triste, abattu et comme exténué sous le poids de quelque grande douleur. C'était un riche, un des plus opulens de la cité, et quand on lui demanda pourquoi seul il était triste dans le délire commun, il ne put garder au fond de son âme le sujet de sa peine, et de même qu'une maladie intérieure déborde et éclate au dehors dans le paroxysme de sa violence, la maladie de cet homme éclata hideuse à tous les yeux. — « J'avais amassé, dit-il, dix mille mesures de blé, et je ne sais pas ce que j'en ferai à cette heure. » Voilà quel était le sujet de son angoisse. Dites-moi, je vous prie, le bonheur de ce riche consistait-il à pouvoir tenir de tels discours pour lesquels il méritait d'être lapidé comme plus inhumain que les bêtes féroces et comme un ennemi public? — Que fais-tu, misérable? tu t'affliges de ce que tout le monde n'est pas ruiné, de ce que tu as perdu l'occasion d'amasser l'or que tu rêvais! Ne sais-tu pas ce que Salomon a dit autrefois : « Celui qui fait renchérir le

blé est maudit du peuple? » — Tu cours les rues comme l'ennemi des biens de la terre, comme un impie en guerre avec la libéralité du Dieu de tous les hommes, comme un serviteur et un esclave de Mammon! Ne fallait-il pas arracher ta funeste langue? ne fallait-il pas étouffer ce cœur qui avait enfanté de si abominables pensées? Ah! vous le voyez, la richesse ne permet pas aux hommes de rester hommes; elle en fait des bêtes et des démons, car qu'y a-t-il de plus odieux qu'un homme riche qui demande à Dieu la famine pour augmenter son or? Cette passion de l'or produit un effet tout contraire à ses désirs. Au lieu de se réjouir de ce qu'il possède une abondance extraordinaire de blé, il tire de cette abondance même un sujet de douleur. C'est sa richesse qui fait son affliction.

« Si vous voyiez un chef de brigands battre les routes, dresser des embûches aux passans, ravir ce qu'il trouve dans les champs, enfouir l'or et l'argent dans des cavernes et dans des fosses, enlever les troupeaux, les esclaves, les meubles des maisons, le proclameriez-vous heureux à cause de ces richesses qu'il entasse, ou malheureux à cause du supplice qui l'attend? Eh bien! voilà le sort des riches et des avares. Ce sont des voleurs qui assiégent les routes, volent les passans, enferment dans leurs champs comme dans des cavernes et des fosses le bien des autres qu'ils ont accumulé. Le voleur peut éviter la peine en s'échappant des mains des hommes, le riche ne trompera pas celles de Dieu. Le riche sera plongé dans l'enfer; Lazare reposera dans le sein d'Abraham. La sainte Écriture nous l'enseigne : on ne vole pas seulement en enlevant le bien d'autrui, on vole en ne distribuant pas ce qu'on possède. »

Voici le portrait du mauvais riche. « Quoi de plus impudent, de plus éhonté, de plus comparable à la face d'un chien que la face de ce misérable? et encore un chien est-il plus capable de honte qu'un avare qui arrache le bien de tout le monde! Ces mains qui salissent tout, cette bouche qui ne se rassasie jamais, sont ce qu'on peut imaginer de plus impur. Le visage d'un mauvais riche, les yeux d'un mauvais riche, ne sont pas le visage et les yeux d'un homme. Cet être ne voit pas les hommes comme des hommes, le ciel comme un ciel, il n'élève pas son regard à Dieu comme au souverain seigneur de toutes choses; toutes choses pour lui ne sont que de l'or et de l'argent. Quand un regard d'homme tombe sur un pauvre dans l'affliction, le cœur se trouble, des larmes s'échappent des yeux, on sent en soi-même les misères qu'on aperçoit; mais quand ce riche regarde un pauvre, il n'en devient que plus cruel, et son inhumanité grandit. Un homme ne voit pas le bien des autres comme son propre bien, il voit son propre bien comme celui des

autres. Il se dépouille pour ceux qui ont besoin. Un riche n'a rien s'il n'a pas tout, car ce n'est point un homme, son visage même atteste la bestialité de sa nature; mais les bêtes sont moins impitoyables, leurs mains sont moins ravissantes, leurs ongles moins déchirans. Quand l'ours et le loup se sont rassasiés, ils cessent de courir à la proie; mais le riche ne se rassasie jamais. Dieu nous a donné des mains pour soutenir notre semblable qui tombe et non pour lui tendre des piéges et le faire choir. Si c'est là l'usage que nous en faisons, mieux vaudrait que nous n'en eussions point, ou qu'on nous les coupât par pitié. Vous êtes touché de compassion quand vous voyez une bête déchirer une brebis, et quand vous déchirez vous-même un de vos semblables, qui vous est uni par la nature, vous ne croyez rien faire d'indigne, et vous voulez encore passer pour un homme! C'est la miséricorde qui fait l'homme, c'est la cruauté qui fait la bête. L'homme soulage, la bête dévore, et encore la bouche de l'avare est plus cruelle que celle de la bête, car sa parole seule donne la mort! »

Le pauvre au contraire est aussi admirable, aussi magnanime, aussi généreux que le riche est lâche et cruel; il a la paix de l'âme et le regard de Dieu, le riche a déjà l'enfer sur la terre.

« Le pauvre, débarrassé des attaches qui font du riche un esclave plutôt qu'un maître, est un lion qui souffle le feu par les narines. Élevé au-dessus des choses du monde, il n'est rien qu'il n'entreprenne et n'exécute pour le service de l'église. Fallût-il s'exposer aux dernières nécessités et supporter la persécution pour le Christ, qui l'empêche de remplir son devoir de chrétien fidèle? Il a méprisé la vie. Que peut-il craindre qu'on lui enlève? Les richesses? Il n'a rien. Son pays? La terre entière est sa patrie. Ses cliens, son cortége, ses délices? Il ne connaît rien de tout cela. Sa société est avec le ciel, ses aspirations au bonheur dans une autre vie. Quand il faudra perdre cette existence périssable, quand il faudra verser son sang, que la persécution vienne! Il est prêt, et voilà ce qui le rend plus puissant que les peuples eux-mêmes et que tous les hommes réunis.

« Et, pour que vous sachiez que ce discours n'est point entaché de flatteries, je vais vous montrer comment le pauvre seul est libre. Remontez avec moi dans l'histoire. Voici l'exécrable tyran Hérode. Combien n'existait-il pas dans son temps d'hommes puissans et riches, et qui cependant osa lui faire tête? Qui se cuirassa de courage pour venir châtier par ses paroles ce contempteur des lois morales, ce violateur des lois de Dieu? — Un riche? — Oh! non, un pauvre, un indigent qui n'avait ni lit, ni table, ni toit pour l'abriter. Jean, l'illustre citoyen du désert, fut, je ne dis pas le premier,

mais le seul qui, abordant le tyran dans son palais, lui dit : « Tu vis en état d'inceste avec cette femme, et Dieu te condamne par ma voix. » Avant lui, le grand Élie, qui possédait pour tout bien une peau de mouton, fut le seul à reprendre Achab, ce roi impie et criminel. Et qui peut donc donner cette hardiesse dans les périls, cette sainte résolution qui rend l'homme invincible devant le mal, parce que, dédaigneux de la vie présente, il ne fait nul état de la mort? Un homme dans une disposition si généreuse, parce qu'il n'a rien et ne veut rien, peut rendre plus de services à l'église que les riches, les magistrats et les rois. Les riches et les rois ne sont rien que par leur puissance terrestre, et cette puissance est limitée. Un homme résolu qui brave la mort peut tout ce qu'il veut d'utile, d'extraordinaire, de grand, et comme le prix de l'or le cède à celui du sang, l'homme qui pense ainsi est incomparablement plus noble et plus grand que tous les riches ensemble. »

Personne ne se trompa sur la portée de ces paroles, dont l'allusion était claire. Jean admonestant Hérode, Élie condamnant les crimes d'Achab et les impiétés de Jézabel, c'était lui-même, et il avait ce courage parce qu'il était pauvre.

On peut se figurer l'effet de pareils discours descendant d'une bouche éloquente sur les masses populaires. Quand l'archevêque devait prêcher, principalement sur ces matières, les églises devenaient trop petites par le concours des auditeurs, et une telle presse se faisait autour de sa chaire épiscopale, qu'on y courait risque d'être étouffé. Cette raison l'engagea à la transporter, ainsi que je l'ai dit, des degrés de l'abside sur l'ambon, d'où la voix s'étendait partout des galeries à la nef. Plusieurs notaires ou tachigraphes recueillaient ses discours, que des applaudissemens enthousiastes interrompaient fréquemment, et s'il se plaignait de ces marques d'approbation mondaines qui changeaient la maison de Dieu en théâtre, les acclamations redoublaient au sein de ces foules immenses. Alors il se montrait ému malgré lui, et des larmes d'attendrissement humectaient ses yeux. Hors de l'église, la multitude lui faisait cortége, elle prenait en main sa sauvegarde, et plus d'une fois elle veilla aux portes de sa demeure quand elle crut sa vie menacée. Un jour qu'il avait reçu une de ces ovations populaires au retour d'un voyage dont nous parlerons plus tard, il disait au peuple dans un discours d'actions de grâces : « Je vous aime comme vous m'aimez. Que serais-je sans vous? Vous êtes mon père, vous êtes ma mère, mes frères, mes enfans, vous m'êtes tout au monde. Je n'ai joie ni douleur qui ne soient vôtres, et quand un de vous périt, je péris. » Ce peuple ardent, enivré de sa vue et frémissant sous sa parole, n'était pourtant pas seul à se presser pour l'enten-

dre. Il se mêlait à ses rangs des curieux, des espions, des ennemis qui couraient colporter les moindres allusions en les envenimant. La cour le traitait de factieux, et l'opinion se propageait dans le monde élégant de Constantinople que l'archevêque voulait la ruine des riches.

Ces scènes sont bien loin par le temps de celles de Saturninus et des Gracques, au fond ce sont les mêmes. La question du paupérisme agitera perpétuellement la société humaine jusqu'à ce qu'elle ait trouvé un remède que nul n'aperçoit. Le christianisme avait imaginé un palliatif par la charité; mais ce palliatif était un privilége des grandes âmes, et la société corrompue de Constantinople n'en comptait guère. De là cette puissance tribunitienne de Chrysostome, cet appel à Dieu dont il s'arma contre l'insensibilité et l'aveuglement des riches. Les temps changent; les siècles, par le renouvellement des doctrines, amènent des formules nouvelles, mais les besoins sociaux changent peu : les passions, les devoirs, les périls, restent les mêmes. Si la formule d'une meilleure répartition du bien-être matériel entre les diverses classes de la société n'était plus ce qu'elle avait été dans les luttes des patriciens et des plébéiens au temps de Sp. Cassius et des Gracques, ni les besoins, ni les passions n'étaient éteints. Seulement Sp. Cassius et les Gracques auraient eu peine à reconnaître ici ces masses qu'ils agitaient et dont ils avaient été les idoles. Une église était aujourd'hui le forum, une chaire la tribune aux harangues, un évêque le tribun, et le dévouement du peuple pour ce patron parlant au nom de la charité n'était pas moindre qu'il ne l'avait été jadis pour ceux qui lui parlaient au nom de l'égalité des droits dans la république. Toutefois ce dévouement ardent, absolu, ne servit pas plus au tribun chrétien qu'aux prédicateurs des lois agraires. Un des chefs d'accusation portés contre Chrysostome devant les conciles qui le condamnèrent fut de soulever le peuple, à quoi les rancunes de la cour ajoutèrent le crime de lèse-majesté.

## III.

Il ne faut pas prendre à la lettre ce mot d'un contemporain, que Chrysostome avait tout le clergé de Constantinople contre lui : il se trouva plus d'un juste dans Sodome; mais c'étaient pour la plupart des gens timides qu'effarouchaient les clameurs du monde et dont la persécution seule dévoila l'héroïque fidélité. Dans le nombre, l'histoire nous signale le diacre Héraclide, attaché à la personne de l'archevêque et dont nous aurons bientôt à parler; Proclus, introducteur aux audiences épiscopales; Philippe l'ascète, maître des

écoles, comme on disait, c'est-à-dire intendant des gymnases où s'élevaient les jeunes clercs; le saint prêtre Germain, son compagnon inséparable dans la mauvaise fortune comme dans la bonne; le très savant diacre et très obscur historien Philippe de Side et d'autres Orientaux encore. Il s'y joignait un Occidental, venu de la côte méditerranéenne des Gaules pour écouter Chrysostome, le servir et recevoir le diaconat de ses mains, Cassien, qui devait fonder à Marseille le célèbre monastère de Saint-Victor. C'étaient là de vrais amis, en communauté d'austérités et de doctrine avec l'archevêque, en communauté non moins étroite de sentimens, mais qui ne l'approuvaient pas constamment. Ils le blâmaient parfois avec sincérité, cherchant à calmer son humeur militante et à conjurer ses colères, sans grand succès néanmoins, car l'emportement du zèle était dans la nature de Chrysostome, qui se fût méprisé de ne point sacrifier toute considération de prudence à ce qu'il croyait le devoir. Ces sages conseillers n'avaient donc pas toujours son oreille. Ceux qu'il écoutait étaient les conseillers violens qui, affectant de se modeler sur lui, applaudissaient à ses actes les plus téméraires et caressaient ses défauts en les exagérant encore. L'histoire nous nomme deux de ces faux amis, les diacres Sérapion et Tigrius, auxquels elle attribue une large part dans les fautes et les malheurs de ce superbe et inflexible esprit.

Sérapion était un Égyptien en qui se résumaient les vices que l'histoire prête à sa nation, la vanité, l'irréflexion, l'arrogance. Violent lui-même jusqu'à l'excès, il entretenait Chrysostome dans la pensée que c'est par la violence qu'il faut imposer le bien à des natures rétives, et cette flatterie réussissait toujours. Chrysostome du moins était mû dans ses actions par un sentiment respectable et sincère : Sérapion savait mêler l'intérêt personnel et l'intrigue aux démonstrations d'un faux zèle, car on le vit s'élever tout à coup et presque sans transition du diaconat à la prêtrise, puis à l'épiscopat. Grâce à cette communauté de défauts qui lui livrait l'archevêque, il parvint à le maîtriser totalement, écartant de lui par des ombrages les bons serviteurs et les gens sensés, et se portant pour son seul confident et son guide dans les circonstances délicates, sauf à gâter par les insolences du valet les affaires déjà compromises du maître. Nous le retrouverons avec ce caractère et cette fatale influence sur la scène de nos récits. Pour le moment nous citerons un fait antérieur au temps où ils commencent, mais qui donne une idée du mal que les témérités de cet homme durent causer aux affaires de l'église. Chrysostome présidait un jour dans la basilique une assemblée de son clergé, où se discutait je ne sais quelle question irritante de réforme. La voix du prélat avait été ac-

cueillie par des murmures, et la colère lui montait au visage, quand Sérapion, se levant de sa place, s'approcha de lui et lui dit d'un ton à être entendu de ceux qui l'entouraient : « Que tardes-tu, évêque? prends ton bâton spirituel et brise-moi tous ces gens-là du même coup. » Tel était le conseiller le plus écouté de Chrysostome et souvent son porte-parole soit près de ses clercs, soit près des évêques ses collègues. Le diacre Tigrius ne valait pas mieux. Un concile le dénonça comme un des mauvais génies qui troublèrent l'église d'Orient en poussant l'archevêque à des résolutions excessives.

A ce tableau un peu triste de l'entourage de Chrysostome nous en opposerons un plus consolant, celui de ses amies, grandes dames et diaconesses pour la plupart, qui furent pour lui non-seulement des conseillères de paix, mais des appuis inébranlables dans la persécution et des compagnes de martyre. Quatre surtout se distinguèrent entre toutes par l'éminence de leur mérite et la solidité de leur dévouement; c'était Salvina, Empructa, Pentadia et Olympias, noms vénérés par l'église et enregistrés avec respect par l'histoire. Résumer ici ce qu'on sait d'elles, ce sera élucider peut-être un point historique curieux, celui qui concerne le corps des diaconesses, si puissant aux IV^e^ et V^e^ siècles de notre ère. On y verra dans quelle classe de la société elles se recrutaient souvent, quelles circonstances pouvaient déterminer leur vocation, et comment il se faisait qu'à Constantinople et à Rome elles acquéraient parfois l'importance de personnages politiques.

Salvina, Maure de naissance et descendante des anciens rois de Numidie, était fille de cet affreux tyran Gildon, qui, après avoir rempli de rapines et de sang l'Afrique romaine, dont Théodose l'avait fait gouverneur, finit par rompre ses liens de sujétion et se séparer de l'empire. Par une précaution dont Rome usait parfois envers ses officiers barbares devenus suspects, Théodose s'était fait livrer Salvina encore adolescente, pour la garder comme otage à sa cour, l'élever à la romaine et lui procurer un mariage patricien qui garantît la fidélité de son père. Théodose en effet ayant de grandes guerres à soutenir en Occident, la conservation de l'Africaine était du plus haut intérêt pour sa cause, car l'Afrique, on le sait, était le grenier de l'Italie. Salvina reçut donc à la cour d'Orient l'éducation d'une grande dame romaine, et quand elle fut en âge de se marier, l'empereur lui donna un époux de sa famille, le propre neveu de l'impératrice sa femme, Nébridius. Il croyait avoir assez fait pour s'attacher le barbare dont il redoutait l'inconstance; mais cette alliance avec la maison qui gouvernait le monde ne rendit Gildon ni plus civilisé ni plus fidèle. Le grand empereur avait à

peine fermé les yeux que Gildon levait le masque, et sous le faux prétexte de faire passer l'Afrique du domaine occidental au domaine oriental, suivant le désir d'Arcadius, il fit égorger les colons romains et se déclara ennemi de l'empire. En même temps qu'il secouait les nœuds de la romanité, comme on disait alors, il brisait aussi ceux de l'église, devenait persécuteur et païen, et s'abandonnait à tout ce qu'il y avait de dépravation et de cruauté dans les instincts sauvages de sa race. Par un contraste curieux, la douce fille de ce païen devenait à la cour des princes d'Orient une chrétienne fervente et une chaste épouse, et lorsque arriva la mort de Nébridius, qui vécut peu, l'héritière des Massinissa et des Jugurtha ne rêva pas de plus grand honneur que d'être diaconesse à Constantinople en faisant vœu de viduité perpétuelle. Ni Chrysostome ni Jérôme ne furent étrangers au succès de cette vocation, sur laquelle la chrétienté fixait tout entière les yeux. Jérôme lui envoya de sa grotte de Bethléem une éloquente exhortation, et Chrysostome composa pour elle un traité intitulé : *A une jeune veuve*, dans lequel il exalte à la fois la gloire de son alliance avec les maîtres de l'univers et l'avantage d'être appelée à un tranquille bonheur que ses augustes parens ne connaissaient guère. Salvina, diaconesse sans cesser d'être une très grande dame, devint la protectrice des églises orientales à la cour d'Arcadius. On s'adressait à elle de tous les coins de l'empire comme à une personne très puissante près de l'empereur et de l'impératrice : son attachement à Chrysostome changea tout cela.

Empructa et Pentadia occupaient, dans un rang inférieur à celui de Salvina, une place honorée parmi les matrones. La vie de Pentadia avait été pleine d'agitations et d'angoisses. Femme du consul Timasius, une des plus nobles victimes de l'eunuque Eutrope, qui le fit reléguer dans l'oasis d'Égypte sous une fausse accusation de lèse-majesté, elle avait été englobée dans le désastre de son mari, condamnée elle-même à la relégation, et obligée de se cacher pour échapper au plus affreux sort. Cette prison de l'oasis d'Égypte avait pour murs et pour garde une zone de sables brûlans infranchissable. L'exilé essaya pourtant de la franchir avec l'aide d'une caravane de marchands arabes, et, soit qu'il fût tombé dans une embûche dressée par l'eunuque, soit qu'il restât englouti sous cette mer aérienne que les vents du désert soulèvent sur leur passage, il disparut sans qu'on pût jamais retrouver sa trace. Sa femme, que traquaient les espions d'Eutrope, après avoir fui de retraite en retraite, se voyant sur le point d'être découverte, se réfugia dans une des églises de Constantinople sous la protection du droit d'asile dont la loi avait doté les lieux de réunions chrétiennes; mais l'eunuque fit forcer

pour la prendre les clôtures de la basilique et violer l'immunité du sanctuaire. Ce fut le début de la terrible tragédie dont la mort du ministre fut le dénoûment. L'archevêque défendit le privilége de son église; il prit fait et cause pour Pentadia, la réclama au nom de l'hospitalité de Dieu même, et finit par sauver sa tête. Pentadia reconnaissante vint se vouer à l'église qui avait été son refuge et à l'évêque qui avait été son sauveur. La fortune changeant, la protégée put devenir protectrice. Chrysostome lui écrivait au jour de ses propres adversités : « Tu as su réunir sur ton front toutes les couronnes, tu es un réconfort pour tes concitoyens dans la peine, un port de refuge au malheureux contre les flots de la persécution. » Nous ne connaissons Empructa que de nom; mais l'affection que semble lui porter Chrysostome nous montre assez qu'elle était une digne compagne de Pentadia.

La gloire du corps des diaconesses n'appartenait point néanmoins à ces pieuses et courageuses femmes : de l'aveu de tout le monde elle était le lot d'Olympias, qui égalait Pentadia par le dévouement, Salvina par le rang dans le monde et l'illustration des alliances. Elle descendait par sa mère du célèbre Ablavius, préfet du prétoire sous Constantin. Après avoir été fiancée dans son enfance au nobilissime Constant, troisième fils de cet empereur, la fille d'Ablavius était montée sur le trône d'Arménie en épousant le roi Arsace, puis elle s'était unie en secondes noces à un noble romain, qui fut le père d'Olympias : telle était la parenté de la future diaconesse. La mort lui ayant enlevé coup sur coup tous ses proches, elle se trouva subitement orpheline et maîtresse d'une immense fortune, lorsqu'elle était à peine adolescente. Une beauté merveilleuse, un caractère affable et doux, un esprit élevé, enthousiaste des grandes choses, firent bientôt de cette jeune fille le parti le plus recherché de Constantinople. L'histoire nous entretient longuement de ses perfections. « Olympias, nous dit l'évêque Palladius, qui vécut dans son intimité, Olympias possèdait un cœur vraiment magnanime, et quand on la connaissait, quand on voyait uni à tant de beauté et de grâce ce mâle et ferme courage qui bravait les petitesses du monde, les craintes et les périls, on hésitait à l'appeler une femme. » A l'âge de prendre un époux, elle jeta son choix sur un jeune homme d'un grand mérite, comte du domaine privé à la cour de Théodose; mais ce mariage ne dura que deux ans, et à la mort de son mari Olympias résolut de rester veuve.

Les empereurs romains, à cette époque surtout, s'arrogeaient une espèce de droit sur la destinée des filles ou veuves nobles et riches dont la fortune provenait ou de la faveur du prince ou des fonctions publiques que leurs pères ou leurs maris avaient exercées. Théodose

donc, voyant Olympias veuve à la fleur de l'âge, résolut de la remarier à un de ses parens, originaire d'Espagne comme lui et nommé Elpidius. Olympias refusa. Elpidius n'en continua pas moins sa poursuite, soit qu'il fût réellement épris de la jeune femme, soit qu'il ne convoitât que sa fortune. Blessé de ce refus, Théodose voulut commander, mais sans succès encore. « Si Dieu m'avait destinée à vivre dans le mariage, lui écrivit Olympias, il ne m'aurait pas ôté celui que j'aimais. En nous dégageant l'un et l'autre du joug que nous nous étions donné volontairement et des devoirs que la vie conjugale entraîne, Dieu m'a montré ma véritable vocation, qui est de le servir dans le veuvage. » L'empereur crut voir dans ce parti étrange, à l'âge d'Olympias et dans sa condition, un effet des suggestions des prêtres, désireux d'accaparer ses biens : il fit mettre son patrimoine sous le séquestre, le plaçant sous la garde du préfet de Constantinople jusqu'à ce que la jeune veuve eût atteint sa trentième année.

C'était un de ces actes de despotisme que se permettait parfois le grand Théodose, sauf à s'en repentir après. Olympias fut cruellement offensée, non-seulement de la mainmise décrétée sur ses possessions, mais des procédés brutaux avec lesquels le préfet de la ville jugeait à propos de l'exercer, s'imaginant par là servir la cause d'Elpidius. Elle se révolta contre une pareille tyrannie, et, appelant à son aide la dignité de son caractère et de son rang, elle écrivit à l'empereur la lettre suivante, qui nous est restée.

« Je te rends grâce, prince auguste, de ce que, avec la sagesse et la bienveillance, non pas seulement d'un souverain, mais d'un évêque, tu daignes te charger de l'administration de ma fortune et m'alléger par là le fardeau des soins terrestres. Veuille couronner ton œuvre en distribuant ces mêmes biens aux pauvres et aux églises, comme j'avais l'intention de le faire. Tes agens s'y connaîtront mieux que moi, puis tu m'épargneras les aiguillons de vanité coupable qui accompagnent trop souvent la charité. »

Cette lettre où sous un calme si élevé se cachait la plus sanglante ironie fit rougir l'empereur. Il révoqua la mesure, rendit à Olympias l'administration de son patrimoine et la laissa libre de suivre sa vocation comme elle voudrait : elle se consacra tout entière alors aux travaux de la viduité chrétienne. Nectaire, qui occupait en ce moment le siége épiscopal de Constantinople l'accepta pour diaconesse et en fit même sa conseillère dans toutes les affaires de son église. « Rien ne se décidait sans elle, » nous dit le contemporain que nous avons déjà cité. Chrysostome, après Nectaire, lui montra une confiance égale avec une affection plus grande encore, car il put mettre à l'épreuve chez cette noble femme des facultés de dévouement

dont Nectaire n'avait pas eu besoin. Olympias en retour voyait en lui plus qu'un père et presque un dieu.

Elle apporta de douces consolations à cet homme austère et chagrin dans les difficultés d'une vie qu'il gâtait trop souvent par les exagérations de son caractère. Adoucir ces fatales aspérités fut son travail de chaque jour. Elle veillait aussi sur les besoins de sa vie matérielle et se chargea de le nourrir, car, ainsi que je l'ai dit, Chrysostome, peu capable de ce vulgaire souci pour lui-même et poussant l'isolement jusqu'à la manie, eût ruiné à plaisir une constitution déjà bien délabrée. La persécution de ce grand et malheureux homme ouvrit pour Olympias l'ère d'épreuves où son âme se déploya tout entière : il nous suffit de dire ici que sa fidélité à cette cause qu'elle regardait comme sainte ne faiblit ni devant la prison, ni devant l'exil, ni devant les chevalets du martyre.

Telle était à la fin de l'année 400, et un peu plus d'un an après la chute d'Eutrope, la composition des deux camps et les prodromes de la guerre, quand une absence de l'archevêque, appelé en Asie par les désordres de l'église d'Éphèse, permit à ses ennemis de tirer leurs armes et de commencer le combat.

## IV.

L'église d'Éphèse, cette fille bien-aimée de l'apôtre Jean, n'était plus celle de qui il disait dans son *Apocalypse :* « Écris à l'ange de cette église, je connais tes œuvres, ton travail, ta patience. Je sais que tu ne supportes point les méchans, et que, souffrant pour mon nom, tu n'as point défailli. » La communauté chrétienne d'Éphèse au v^e^ siècle était loin de mériter cet éloge. Son ange s'était voilé la face, et les enseignemens de Simon le magicien y remplaçaient les leçons de Jésus-Christ. La simonie y régnait en souveraine. Tout s'y vendait, tout s'y achetait : l'épiscopat, le sacerdoce, le diaconat; et les dons du Saint-Esprit y étaient tarifés suivant qu'ils rapportaient. Une corruption égale régnait dans le troupeau et dans le pasteur. La nécessité pour le candidat électif au trône épiscopal d'acheter les suffrages des électeurs créait pour l'évêque élu cette autre nécessité de vendre les ordinations sous peine d'être ruiné, lui, sa femme et ses enfans : c'était un marché convenu, accepté de tout compétiteur. Cependant on tâchait d'envelopper de secret ces ténébreuses opérations, tant il s'y trouvait de gens compromis. Or il arriva que dans le cours de l'année 400 un synode de vingt-neuf évêques appartenant presque tous aux diocèses d'Asie se réunit à Constantinople pour des affaires que nous ne connaissons pas. La session touchait à sa fin vers le mois de septembre, lors-

qu'un samedi matin, au moment où les évêques allaient passer dans la basilique, l'archevêque devant célébrer le saint sacrifice, un évêque étranger au synode, Eusébius de Valentinopolis, ville des montagnes de Cilbia, entra brusquement dans l'assemblée, tenant une requête à la main. « Il venait, disait-il, dénoncer les crimes commis en Asie par des évêques et demander au concile justice et repression; » puis au milieu de l'étonnement général il déduisit les faits de sa requête.

Il accusait un évêque d'Asie :

1° D'avoir acheté à beaux deniers comptans son siége épiscopal et de vendre à son tour l'ordination aux évêques qu'il consacrait, afin de rentrer dans ses fonds. Son tarif était réglé d'après le revenu des évêchés dont il ordonnait les titulaires, et ceux-ci à leur tour se récuperaient en vendant le sacerdoce et les sacremens;

2° D'avoir fait fondre des vases sacrés pour en donner l'argent à son fils, d'avoir ensuite enlevé de l'entrée du baptistère des marbres dont il avait paré son bain, puis d'avoir transporté dans son triclinium ou salle à manger des colonnes appartenant à l'église, et qui gisaient à terre depuis nombre d'années;

3° Un autre fait de vol plus grave et plus impudent, c'était d'avoir aliéné à son profit des fermes léguées à l'église par Basilina, mère de l'empereur Julien;

4° De garder près de lui comme son serviteur, sans l'avoir condamné au moins à la pénitence, un enfant coupable d'homicide;

5° D'avoir repris sa femme, dont il s'était séparé au moment de son ordination et selon des engagemens solennels, de l'avoir rappelée près de lui, d'avoir cohabité avec elle et d'en avoir eu plusieurs enfans depuis son épiscopat.

« L'évêque dont je parle est ici, ajouta Eusébius d'une voix forte, le voici : c'est Antonin d'Éphèse; ceux qui ont acheté de lui leur ordination sont également ici, et il nomma six autres évêques. Acheteurs et vendeurs du Saint-Esprit siégent côte à côte dans cette assemblée. » En prononçant ces paroles, il tendit à Chrysostome, qui présidait, la requête dans laquelle les faits étaient détaillés, la mise en accusation formulée; mais celui-ci refusa de la recevoir. « Si tu as quelque raison d'inimitié contre Antonin et les autres que tu accuses, n'agis point dans la colère, lui dit-il, et n'attire point de scandale sur l'église. » Puis il chargea Paul d'Héraclée, qui semblait favorable à Antonin, de travailler à leur réconciliation. Levant alors la séance, Chrysostome passa dans la basilique, suivi des autres évêques du synode, donna la paix au peuple selon l'usage et s'assit dans l'abside entouré de ses collégues en attendant le moment du sacrifice.

Le peuple cependant se condensait sous les voûtes du temple et l'office allait commencer, quand on vit paraître de nouveau Eusébius, qui, tenant sa requête à la main, adjura Chrysostome devant l'assemblée d'examiner les faits relatifs à l'évêque d'Éphèse, et de ne point commettre un déni de justice dans une affaire qui intéressait le bien de la religion. Il parlait avec une telle animation, son adjuration était mêlée de sermens si terribles faits sur la tête même de l'empereur, que le public le prit de loin pour un condamné à mort qui suppliait l'archevêque d'intercéder près du prince afin de lui sauver la vie. Cette scène causa dans la basilique un tumulte inexprimable. Pour y mettre fin, l'archevêque s'empara de la requête, et, se sentant d'ailleurs trop ému pour célébrer dignement le sacrifice, il pria Pansophius de Pisidie de le remplacer à l'autel; puis il fit signe aux évêques du synode de le suivre au baptistère, où Eusébius les accompagna. Là Chrysostome lui reprocha dans les termes les plus vifs l'indiscrétion et la violence de sa conduite, et comme Antonin et les évêques accusés niaient obstinément les faits articulés contre eux : « Tu dois avoir des témoins, dit l'archevêque à Eusébius, car on n'accuse pas ses frères de pareils crimes sans avoir des preuves en main. » — Eusébius répondit que sans doute il produirait des témoins quand il le faudrait, « mais ils sont en Asie, ajouta-t-il. — Va donc les chercher, repartit l'archevêque, et je réunirai un concile pour décider à ton retour entre Antonin et toi. » Eusébius partit, mais ne reparut plus; ses témoins restèrent aussi invisibles que lui : Antonin, rentré dans ses foyers, avait acheté son silence très chèrement sans doute; ainsi se passaient les choses dans cette malheureuse église d'Éphèse.

Cependant l'odieux corrupteur mourut laissant les affaires ecclésiastiques de son diocèse dans un entier désarroi. D'autre part, la ville s'occupant de remplacer l'évêque défunt, on vit se produire des compétitions plus éhontées les unes que les autres. L'argent était semé à pleines mains parmi la populace, des partis ardens se formaient, prêts à combattre, et on pouvait craindre une guerre civile. Les magistrats perdaient la tête; le clergé se demandait quel nouvel Antonin, sorti de ce chaos, achèverait de dévorer le patrimoine ecclésiastique. Au milieu de l'angoisse universelle, le clergé d'Éphèse et quelques évêques voisins tournèrent les yeux vers Chrysostome comme vers un sauveur, et l'archevêque de Constantinople reçut une lettre ainsi conçue :

« Depuis nombre d'années, père vénéré, nous sommes gouvernés contre toute règle et tout droit; nous te prions donc de vouloir bien te rendre ici, afin que l'église des Éphésiens retrouve par tes soins une forme moins indigne de Dieu. Notre malheur est

sans égal. D'un côté les ariens, de l'autre l'avidité et l'ambition des faux catholiques nous déchirent à l'envi. Au moment où nous t'écrivons, l'argent circule à profusion, et une troupe de loups enragés se jette sur notre siége épiscopal comme sur une proie. »

Chrysostome alors était malade, et le froid de l'hiver aggravait encore l'infirmité qui l'affligeait; mais, le péril de la foi l'appelant, il n'hésita pas à partir. Son embarquement fut fixé au 9 janvier de l'année 401. Avant son départ, il remit la direction de sa métropole et la charge de le remplacer dans la prédication à Sévérianus ou Sévérien, évêque de Gabales, en Cœlé-Syrie, qui était son compatriote et qu'il croyait son ami. Ce Sévérien s'était fait une sorte de réputation dans la ville par des discours où il cherchait à singer l'archevêque, mais qu'il assaisonnait un peu trop de son rude accent syrien. Nous ferons bientôt plus ample connaissance avec ce personnage, qui nous offrira un des types les plus complets de l'évêque de cour dans la capitale de l'Orient.

Chrysostome avait envoyé en avant pour l'attendre dans le port d'Apamée, où il se proposait de débarquer, Cyrinus de Chalcédoine et Paul d'Héraclée, qui devinrent plus tard ses ennemis, ainsi que Palladius d'Hellénopolis, qui du moins lui resta fidèle, et dont les précieuses confidences nous servent de guide dans ces récits. Au moment où l'archevêque quitta le port de Constantinople, la mer était calme, et le navire cingla d'abord sans encombre du Bosphore dans la Propontide; mais là un vent du nord violent s'élevant tout à coup le poussa avec une telle impétuosité vers la côte d'Asie, que le pilote craignit d'être jeté sur les écueils de Proconèse; il tourna l'île, fit plier les voiles, et, se garant derrière le mont Triton, il jeta l'ancre et attendit un vent plus favorable. Ce vent, qui était celui du sud-ouest, soufflant au bout de trois jours, lui permit d'aborder au port d'Apamée. Durant cette relâche forcée, Chrysostome, ses diacres et ses serviteurs passèrent deux jours sans manger, le patron de la barque, qui comptait sur une courte traversée, ne s'étant muni de vivres que pour un jour.

Entré enfin dans Apamée, demi-mort de faim et de fatigue, il y fut reçu par les trois évêques qui l'attendaient, et quand ses forces furent un peu revenues, il prit avec ses compagnons la route de terre pour gagner Éphèse. Leur premier soin à leur arrivée dans cette ville fut de convoquer les évêques de Lydie, d'Asie, de Carie. Ils se trouvèrent en tout soixante-dix; mais déjà beaucoup d'entre eux, avertis par le bruit public, étaient en chemin pour se rendre au synode; d'autres y arrivaient aussi de districts plus éloignés et même des villes de la Phrygie, attirés par la curiosité ou par le désir d'admirer de près le grand orateur.

L'affaire instante d'Éphèse était l'élection qui se préparait pour

le remplacement d'Antonin; or on avait pu espérer que la présence d'un synode et surtout l'autorité de l'archevêque de Constantinople imposeraient aux mauvaises passions de la populace et aux brigues corruptrices des candidats. Il n'en fut pas ainsi. L'impudence des compétiteurs, l'acharnement des partis, l'agitation de la multitude, persistèrent comme auparavant. Les places, les rues, les maisons, l'église, retentissaient de diffamations que les concurrens se jetaient mutuellement à la face, se traitant d'impies, de voleurs, de sacriléges, et déshonorant d'avance en leurs personnes la dignité à laquelle ils osaient aspirer. Ce spectacle révolta le rigide Chrysostome; effrayé d'une élection faite sous de tels auspices, il s'entendit avec une portion du clergé et des évêques pour prévenir le triomphe de ces misérables, et de concert une sorte de coup de théâtre fut préparé. Après un discours dans lequel, déplorant la division des esprits, il représenta avec une éloquence entraînante le déshonneur et l'affliction qui en rejailliraient sur l'église, l'archevêque proposa comme moyen de pacification le choix du diacre Héraclide, qui l'accompagnait; il y eut d'abord grand étonnement, puis, les gens de bien se mettant de la partie, la proposition rallia peu à peu beaucoup de voix : bref, Héraclide fut élu. C'était un ancien moine de Sceté, assez renommé pour son savoir dans les lettres profanes et plus encore dans l'exégèse des saintes Écritures. L'archevêque, sans perdre un moment, procéda à son ordination avec le concours des soixante-dix membres du concile, tout ébahis d'un si brusque revirement des choses. Produit d'une surprise électorale, surprise honnête et heureuse pourtant, l'ancien diacre de Chrysostome ne jouit pas longtemps des honneurs qu'il devait à son éloquence. Nous le verrons bientôt chassé, déposé par un autre concile, rétabli, emprisonné, martyr enfin, suivant la fortune de son protecteur, car ces petites républiques ecclésiastiques rappelaient par leur turbulence et leur mobilité les révolutions des anciens gouvernemens démocratiques de l'Asie.

L'affaire de l'élection terminée, on passa à l'apurement des comptes de l'église d'Éphèse et aux évêques accusés de trafic simoniaque. Le lâche Eusébius, qui avait vendu son silence à Antonin, reparut devant le synode, sollicitant son pardon, et s'offrant à produire contre les six évêques dénoncés les témoins qu'il avait jadis promis. Le scandale était trop grand pour que le synode n'eût pas à cœur d'y mettre fin. Les six évêques étaient présens, on autorisa la comparution d'Eusébius, on fit lire les actes de ce qui s'était passé l'année précédente à Constantinople, et l'assemblée, se formant en cour de justice sous la présidence de Chrysostome, procéda sans retard à l'audition des témoins.

Dans le nombre se trouvaient des prêtres et des laïques, des hommes et des femmes. Les six évêques spécialement chargés par leurs dépositions nièrent d'abord avec audace; mais les témoins soutinrent fermement leurs dires, circonstancièrent toutes choses, indiquant la nature des présens faits à Antonin, leur valeur, le temps, le lieu où ces présens avaient été remis par chacun des accusés. Il ressortait de ces témoignages une telle évidence que ceux-ci commencèrent à balbutier et à se couper dans leurs réponses. Quelques prêtres qu'ils avaient appelés comme témoins à décharge se récusèrent alors, retenus par la honte de leur rôle ou par le cri de leur conscience. Les accusés avouèrent enfin. « Il est vrai, dirent-ils, que nous avons donné cet argent, mais nous nous croyions autorisés par la coutume, et notre seule prétention, en briguant l'épiscopat, était de nous faire exempter des fonctions de la curie et des charges que les magistratures imposent.— Maintenant, ajoutaient-ils, deux partis sont à prendre à notre égard : ou nous laisser sur nos siéges épiscopaux, si la chose est possible et honnête, ou nous faire rendre l'argent que nous avons dépensé pour les acquérir. Plusieurs d'entre nous non-seulement sont ruinés, mais ils ont livré jusqu'aux bijoux de leurs femmes et jusqu'aux meubles de leurs maisons : il est juste que tout cela leur rentre. » La question était ainsi posée avec netteté. Évidemment le synode ne pouvait pas annuler le jugement qu'il était venu rendre en légitimant les conséquences de la simonie dans la personne des accusés eux-mêmes. Il déposa donc sans hésitation les six évêques et subrogea à leur place six hommes que leur caractère de probité et de désintéressement semblait désigner dans la circonstance présente. Chrysostome, qui fit rendre les décrets de déposition et de subrogation, approuva d'ailleurs la demande des évêques déposés d'être réintégrés dans les dépenses qu'ils avaient faites. « Cela est juste, leur dit-il, mais cela ne nous regarde pas; c'est à vous de poursuivre les héritiers d'Antonin en restitution, conformément au décret du synode. Poursuivez ces héritiers d'un évêque simoniaque, ce sera pour tout le monde une leçon salutaire; autrement, si cette coutume s'invétérait, nous serions réduits à l'état des patriarches juifs et égyptiens, qui vendent et achètent tous les ans le sacerdoce, et nous aurions mérité cette malédiction du prophète Michée : « ses prêtres répondaient avec des présens, et ses prophètes annonçaient l'avenir pour de l'argent. » En manière de consolation, Chrysostome leur promit de solliciter pour eux de l'empereur une exemption des charges de la curie. Il fit décréter aussi par le synode que, bien que déposés, ils pourraient communier à l'intérieur du sanctuaire, comme ayant été revêtus de la dignité épiscopale.

Une fois en train de réformer et de sévir, le terrible justicier ne s'arrêta pas en si beau chemin, et ce fut son tort. De la province d'Asie, son ardente inquisition se porta sur les provinces voisines, la Lycie, la Carie, la Pamphylie, la Phrygie, le Pont; ce fut une enquête sur les évêques d'une moitié de l'empire d'Orient, faite de concert avec cette cour synodale qu'il présidait, enquête trop rapide malheureusement, car il accusait, jugeait, déposait, remplaçait, sur la seule renommée publique dans la plupart des cas. Or il faisait tout cela en dehors de sa juridiction, et sans y être appelé par les villes et les églises. En moins de trois mois, treize évêques, quelques-uns disent quinze et même seize, furent jugés, cassés, remplacés par des successeurs qu'on leur envoyait tout ordonnés. La terreur régnait dans les diocèses d'Asie. En quittant la province proconsulaire d'Éphèse, Chrysostome voulut passer par la Bithynie, où il avait un acte de justice exemplaire à exercer, et s'étant arrêté à Nicomédie, capitale de la province, il cita devant lui le métropolitain, nommé Gérontius. L'histoire de ce personnage est curieuse, et donne une étrange idée des mœurs ecclésiastiques de cette époque.

Gérontius était un Occidental, médecin de profession, et qui avait exercé son art dans la ville de Milan en y joignant un peu de magie, au moins de cette magie chrétienne qui consistait à communiquer avec le diable et les génies infernaux, à les évoquer, à les dompter par des exorcismes, à les reconnaître enfin sous les diverses formes que l'esprit de malice sait prendre pour se glisser parmi les hommes. Ce charlatan mystique s'était acquis par ces manœuvres une sorte de réputation de sainteté. Ambroise lui-même, le grand archevêque, s'y était laissé prendre et avait admis Gérontius comme diacre dans son église. Revêtu d'un caractère sacré et des pouvoirs qui l'accompagnaient, l'ancien médecin se livra sans mesure à des opérations théurgiques dont il était peut-être la première dupe. Sa réputation grandit doublement près des ignorans et près des esprits exaltés, mais il se perdit lui-même par un conte absurde. Il prétendit avoir rencontré une nuit un de ces esprits infernaux qu'on appelait *lamies*, l'avoir reconnu malgré l'obscurité, sous la figure d'un âne, et que, ce démon cherchant à lui échapper, il se l'était soumis, l'avait muselé, conduit dans un moulin et forcé de tourner la meule.

Parvenues jusqu'aux oreilles d'Ambroise, ces sornettes impies l'indignèrent; il interdit Gérontius et le chassa de son église. Le diacre expulsé reprit son état de médecin, alla demeurer à Constantinople, et grâce à son habileté dans son art, grâce surtout à son savoir-faire, il devint une sorte de personnage, prit pied à la cour de l'empereur, qui était alors Théodose, gagna la protection

de quelques grands, et put être protecteur à son tour. Dans cette situation il rendit un service signalé au fils d'Helladius, évêque de Césarée en Cappadoce et exarque de tout le diocèse du Pont. Celui-ci, qui savait son histoire, le fit rentrer dans l'église, l'ordonna prêtre, puis évêque de Nicomédie, le tout par reconnaissance. Gérontius, élevé si haut, ne négligea rien pour se faire aimer de son clergé et de sa ville. Il y réussit; mais sa scandaleuse nomination souleva la conscience des Occidentaux. Nectaire régissait alors l'église de Constantinople. Averti par Ambroise, il crut de son devoir de déposer un pareil évêque, et il le somma d'abdiquer de son plein gré pour éviter le jugement canonique. Gérontius s'y refusa impudemment, brava toutes les menaces et continua de porter le bâton épiscopal à Nicomédie, n'épargnant d'ailleurs ni ruse, ni argent, ni même l'assistance de son art comme médecin pour s'enraciner dans l'affection des Nicomédiens.

C'est à un tel homme que Chrysostome vint s'attaquer à son tour. Vainement Gérontius voulut prendre vis-à-vis de lui l'attitude qui avait fait reculer Nectaire. Chrysostome, aussi décidé que son prédécesseur avait été méticuleux et hésitant, déposa le métropolitain de Nicomédie et le remplaça sur-le-champ par le philosophe Pansophius, ancien précepteur de l'impératrice, devenu depuis lors prêtre, puis évêque de Pisidie. Toutefois cette exécution ne fut pas du goût des Nicomédiens; leur évêque leur convenait, ils crièrent à la tyrannie. On les vit même faire des processions en chantant des litanies, comme dans les temps de peste, de famine, de sécheresse, en un mot de grande calamité publique, pour demander à Dieu le retour de Gérontius. L'opposition alla si loin que ceux d'entre les Nicomédiens qui habitaient Constantinople firent les mêmes démonstrations dans la ville impériale et presque sous les murs du palais d'Arcadius : c'était une protestation solennelle contre l'ingérence de Chrysostome dans les diocèses étrangers.

Tout cela avait passé comme une tempête qui ébranlait jusqu'aux églises que son souffle n'avait point touchées. Une longue agitation suivit cette expédition, courageuse sans doute et inspirée par un zèle dévorant du bien, mais trop précipitée pour produire des fruits durables, et d'ailleurs, il faut bien le dire, faite en dehors des règles consacrées. L'évêque de Rome, dont les empiétemens sur les juridictions particulières des églises indignaient si fort les Orientaux, n'avait jamais rien exécuté de pareil à cette campagne de Chrysostome. On put se demander si, devant l'évêque de la nouvelle Rome comme en face de celui de l'ancienne, il y aurait encore un peu de sauvegarde pour les autres, de liberté pour les clergés, de droit d'élection pour les villes, dès que les décrets canoniques concernant les dépositions et les ordinations épiscopales pouvaient

être ainsi mis sous les pieds au gré d'un homme, dès que la discipline des églises n'appartenait plus aux clergés et aux synodes provinciaux; l'empereur enfin put se demander si le droit du souverain dans la convocation des conciles et l'approbation des évêques était aboli. Il n'y avait pas eu d'autre souverain, d'autre juge disciplinaire, d'autre électeur pour un tiers des églises orientales que Chrysostome assisté de cette cour synodale composée par lui-même. De pareils procédés avaient déjà été employés par lui vis-à-vis des églises de Thrace. C'était l'omnipotence ecclésiastique dans l'empire. Quelque louables que soient les intentions d'un homme, quelle que soit la bonté des mesures qu'il prend sur lui d'exécuter, on ne fait jamais le bien tout seul, et pour qu'il soit accepté et fécond, il faut que tout le monde approuve les formes suivant lesquelles il s'accomplit. C'est ce qu'on ne tarda pas à reconnaître dans la circonstance présente :

L'année n'était pas encore écoulée que le justicier se voyait jugé à son tour et condamné par un concile.

1° Pour être sorti de sa juridiction, avoir envahi des églises étrangères et y avoir ordonné des évêques;

2° Pour avoir déposé des ecclésiastiques sans les entendre;

3° Pour avoir, sans l'assistance du synode local et sans consulter le clergé des églises, fait des ordinations désapprouvées par lui;

4° Pour avoir (à son insu sans doute et par trop de précipitation) ordonné évêques des esclaves d'autrui, non encore affranchis et de plus entachés de crimes;

5° Pour avoir été tout à la fois accusateur, témoin et juge dans le procès de plusieurs ecclésiastiques, entre autres dans celui de de Proérèse, évêque de Lycie;

6° Pour avoir ordonné, en violation des canons, plusieurs évêques en masse et quatre d'une seule fois.

Ces faits se reliaient en majeure partie aux affaires de l'Asie; les évêques déposés, Gérontius en tête, se portaient ses accusateurs, tandis que les nouveaux nommés, chassés par les clergés locaux et les villes, étaient déposés à leur tour comme usurpateurs des siéges d'autrui.

## V.

Ce voyage ne fut pas moins funeste à Chrysostome dans l'intérieur de sa propre église. En vain Sérapion lui écrivait-il lettre sur lettre, l'avertissant que Sévérien le trahissait et que sa présence devenait de jour en jour plus nécessaire pour sauver lui-même et son troupeau. Entraîné par le travail de réforme qu'il avait à cœur

d'achever, il venait de passer trois mois et demi hors de Constantinople quand il atteignit le Bosphore à Chalcédoine.

Voici ce qui était arrivé dans l'intervalle et ce qui excitait à juste titre l'appréhension de ses amis.

J'ai dit plus haut comment, sur son départ, l'archevêque avait confié le soin de son église à son compatriote Sévérien, évêque de Gabales. Assez renommé sur les bords de l'Oronte pour sa facilité de parole, quoi qu'il eût d'une façon très marquée, en prononçant le grec, l'âpre et dur accent de son pays, ce prélat syrien était venu se faire juger dans la ville impériale, curieux d'en rapporter la double moisson d'argent et de gloire qui était le but de ces prédicateurs ambulans. Depuis que la fortune extraordinaire de Jean d'Antioche avait mis la Syrie à la mode, cette vaniteuse province ne contenait plus ses prétentions; elle tenait à montrer au reste de l'Orient que Chrysostome n'était pas le seul homme dont elle pût se vanter, et qu'à son défaut l'école de Libanius saurait encore donner à la ville de Constantin des orateurs et des évêques. Une rivalité jalouse s'était donc mise parmi les Syriens, qui se piquaient d'éloquence chrétienne. Ils n'arrivaient pas à Constantinople sans une arrière-pensée d'éclipser l'archevêque. Quelque temps avan l'époque dont nous nous occupons, un certain Antiochus y avait fait applaudir sa belle prestance, sa voix harmonieuse et sonore, une abondance de périodes fleuries dans lesquelles il ne fallait pas trop chercher le fond, mais qui était encore de l'éloquence pour des oreilles habituées au cliquetis de mots des rhéteurs. Aussi Antiochus était-il retourné en Syrie chargé de richesses, et le peuple, dans son enthousiasme, l'avait-il gratifié du même titre que Jean d'Antioche lui-même, celui de Chrysostome ou bouche d'or. Son exemple piqua d'honneur l'évêque de Gabales, qui voulut à son tour débuter dans la grande métropole de l'Orient, et le fit sous le patronage de l'archevêque. C'était un homme plus sérieux que l'autre, plus savant dans les Écritures, plus logique et merveilleusement fait pour l'exégèse, quoiqu'il n'eût pas l'abondance oratoire d'Antiochus, et que le dur accent guttural dont j'ai parlé gâtât parfois les meilleures choses dans sa bouche. En retour du service qu'il recevait de l'archevêque, il affectait pour lui une admiration et un dévouement sans mesure. En réalité pourtant Sévérien n'était qu'un ambitieux corruptible et un rival jaloux.

Il ne fut pas difficile aux adversaires de Chrysostome de circonvenir un tel homme. Le mot d'ordre partit de la cour. On alla l'entendre, on l'applaudit, on le proclama supérieur à l'archevêque, et les courtisans admirèrent sans doute jusqu'aux grâces de sa prononciation syrienne, dont ils eussent fait autrement un objet de ri-

sée. Le but était de l'opposer à son ami, dont on lui fit entrevoir la déposition et la succession prochaines, s'il travaillait à le renverser. L'impératrice voulut le connaître, l'empereur le reçut fréquemment à sa table, Eugraphie surtout l'accapara et fit de lui la cheville ouvrière de ses intrigues. Il lui advint même à cette époque un honneur insigne qui semblait le prédestiner à la haute fortune qu'il rêvait. Augusta étant accouchée au mois de février 401 de son quatrième enfant, qui fut Théodose II, au lieu d'attendre pour lui faire administrer le baptême le retour de l'archevêque (pareil retard n'ayant rien que de très ordinaire dans la primitive église), elle précipita au contraire la cérémonie afin que le nouveau-né reçût l'eau sainte des mains de Sévérien. Or on sait que l'accomplissement de cet acte sacramentel conférait au prêtre sur le néophyte initié par lui à la foi un droit de paternité spirituelle et un lien religieux qui durait toute la vie. Sévérien ne fut plus dès lors simplement un évêque étranger en passage à Constantinople, ce fut un prélat attaché à la cour et un successeur désigné à l'évêché de la métropole impériale.

Un hasard fâcheux ayant amené sur ces entrefaites Antiochus à Constantinople, Sévérien le conduisit près d'Eugraphie, qui l'enrôla dans sa faction, puis les deux évêques en recrutèrent un troisième, porteur d'un nom connu et respecté dans la chrétienté orientale. Il se nommait Acacius et occupait le siége épiscopal de Bérée. Les dernières années de sa longue vie (il avait alors plus de quatre-vingts ans) avaient été employées à aimer et à glorifier Chrysostome : c'est même lui qu'on avait délégué à Rome comme un ami sûr et déclaré du nouvel élu pour remettre au pape Siricius le décret de sa nomination et négocier entre l'Occident et l'Orient la communion des deux églises et des deux évêques. Attiré depuis lors à Constantinople par on ne sait quelle affaire, Acacius se piqua d'un procédé fort innocent de l'archevêque son ami. Celui-ci voulut l'avoir à demeure dans son palais épiscopal et l'y logea de la même façon qu'il se logeait lui-même, c'est-à-dire dans un appartement fort simple et fort rustiquement meublé. Le vieil évêque, qui s'attendait à tout autre chose chez le premier prélat du monde oriental, s'imagina qu'on le traitait ainsi par mépris, ou plutôt la malveillance le lui insinua, et comme l'âge avait grandement affaibli son esprit, il s'irrita outre mesure contre son hôte. « S'il me dédaigne, osa-t-il dire, je le lui rendrai bien, et je lui assaisonne un bouillon qu'il ne boira pas volontiers. » Il s'affilia au conciliabule d'Eugraphie.

Tels étaient les graves événemens qui précédèrent le retour de Chrysostome. En abordant au port de Constantinople, l'archevêque fut reçu par un peuple immense qui encombrait le quai et les rues

voisines, ébranlant l'air de ses cris de bienvenue. Il gagna l'évêché sous l'escorte de ces masses fidèles ou plutôt enlevé sur leurs bras. Arrivé à la porte de sa demeure, il les congédia, remettant au lendemain à cause de sa grande fatigue les remercîmens qu'il voulait leur adresser et il leur donna rendez-vous dans sa basilique. Le lendemain, comme on le pense bien, l'assistance se trouva au complet. Chrysostome parla, et nous avons encore son discours, discours plein d'ardeur et d'onction où respire la joie du prêtre qui revoit son église, qui remet le pied dans la patrie de son cœur, qui retrouve au retour son fidèle troupeau tel qu'il l'avait laissé au départ; mais il ne dissimule rien. Loin de jeter un voile sur ce qui s'est passé en son absence, sur les noires trahisons de gens qu'il ne nomme pas, il part de là pour remercier ce peuple qui s'est refusé à leurs provocations coupables. « Je vous rends grâce, dit-il à la foule qui se pressait sous sa chaire, je vous rends grâce de m'avoir montré, en dépit des tentations dont vous étiez assiégés, une fidélité à l'épreuve de tout. Vous avez été la chaste épouse qui ferme l'oreille aux propos adultères pendant l'éloignement de l'époux; vous avez été le chien vigilant qui garde le troupeau en l'absence du berger; vous avez été les nautoniers qui conduisent le vaisseau déserté par le pilote, les soldats qui, privés de général, ne laissent pas de remporter la victoire. »

C'est là le fond du discours, l'allusion y est palpitante; l'évêque offensé veut qu'on sache qu'il connaît et juge Sévérien, qu'il connaît aussi les menées de la cour, mais qu'aucune crainte ne trouble son âme vis-à-vis de son ingrat ami. Ses paroles, en le relevant de ses pouvoirs, furent marquées au coin d'une juste rigueur. Il lui reprocha sa vie mondaine, ses fréquentations au palais impérial et les festins après lesquels il semblait courir par opposition aux habitudes austères dont lui-même, Chrysostome, avait fait la règle de son évêché. « Antiochus et toi, lui dit-il, vous menez la vie de parasites et de flatteurs; vous êtes devenus la fable de la ville, et c'est vous que la comédie joue sur les théâtres. » Quelques jours après, choisissant pour texte de son sermon un verset du livre des *Rois*, il s'écriait du haut de la chaire : « Rassemblez autour de moi ces prêtres du déshonneur qui mangent à la table de Jézabel, afin que je leur dise, comme autrefois Élie : « Jusqu'à quand clocherez-vous des deux pieds? Si Baal est dieu, marchez derrière lui. Si la table de Jézabel est aussi un dieu, mangez-y, mangez-y jusqu'au vomissement. » Ces paroles causèrent une violente rumeur au palais.

Une aventure qui troubla Constantinople pendant quelques jours fournit matière à de nouvelles déclamations contre lui. Ceci regardait les ariens et leurs coreligionnaires et patrons les géné-

raux barbares, hauts fonctionnaires à la cour ou dans l'armée. On sait que Constantinople, sous le gouvernement de Valens, avait été livré à un arianisme exclusif et persécuteur. La réaction se fit sentir avec Théodose, et ce prince, aussi catholique que son prédécesseur avait été arien, en relevant le culte orthodoxe, relégua les églises dissidentes dans les faubourgs de la ville, en dehors des murs. Les ariens depuis lors n'avaient point cessé de protester contre une exclusion qui les blessait : Théodose s'était montré inflexible. Ils espérèrent avoir meilleur marché du faible et timide Arcadius, grâce à l'influence barbare prépondérante dans ses armées et à sa cour. Depuis qu'en l'année 376, l'empereur Valens avait forcé le peuple des Goths, dans la personne de son évêque, Ulphilas, à signer le formulaire d'Arius, sous peine de se voir fermer l'accès de l'empire et d'être exterminé par les Huns, ce peuple devenu hôte de Romains, avait pris son arianisme au sérieux, et le jour où l'empire d'Orient, retournant au drapeau de ses pères, embrassa de nouveau la foi catholique, les Goths refusérent de le suivre dans son évolution. Ils restèrent ariens, ariens fanatiques, en relation fraternelle avec leurs coreligionnaires romains, et l'arianisme commença dès lors à devenir sous leurs auspices le christianisme des barbares, par opposition au catholicisme, christianisme légal des Romains.

La question, comme on voit, était délicate, et plus d'une fois Arcadius fut sur le point de céder. Tout récemment le terrible Gaïnas, qui tenait sous sa main l'empereur et l'empire, avait obtenu du fils de Théodose la concession d'une église urbaine : « car, disait-il, il ne convenait pas à la dignité d'un général romain tel que lui d'aller chercher son Dieu hors des murs. » Il fallut que Chrysostome intervînt, et par la vigueur de son courage se rendît maître à la fois de Gaïnas et de l'empereur; la concession fut retirée. Les ariens ne se tinrent pas pour battus, et en effet, malgré la disparition de Gaïnas, ils comptaient encore de solides appuis au palais. A défaut donc d'église intérieure, ils imaginèrent de s'assembler par groupes sous les nombreux portiques des places et des rues, le samedi soir et le dimanche au lever du soleil, pour se rendre de là processionnellement à leurs églises des faubourgs. Pendant la route, ils faisaient retentir les quartiers de la ville qu'ils traversaient de chants alternatifs des psaumes dans lesquels ils intercalaient des hymnes appropriés à leur croyance. C'est ce qu'on appelait leurs *litanies*. Les choses restèrent assez calmes jusqu'au départ de Chrysostome pour l'Asie; mais durant son absence Sévérien, flatteur et complaisant des grands, se relâcha des rigueurs de la règle. Les processions se multiplièrent, les litanies se remplirent de pro-

vocations aux catholiques, et d'outrages à leur foi : « Où sont, chantaient les ariens, ceux qui croient que trois ne font qu'un? »

A son retour, Chrysostome, indigné, réclama des magistrats la répression de ces insultes, et comme le préfet de la ville ne prenait aucune mesure efficace, il organisa lui-même une contre-litanie, où des processions catholiques se mirent aussi à parcourir les rues et les places le samedi et le dimanche, opposant les hymnes aux hymnes et la profession de foi orthodoxe aux blasphèmes de l'hérésie. Ces processions ayant lieu le soir et se prolongeant fort tard, les catholiques portaient pour s'éclairer de grandes croix d'argent garnies de cierges qui faisaient, disent les contemporains, comme un second jour dans la nuit. Eudoxie, restée bonne catholique malgré les tendances ariennes de la cour, avait voulu faire les frais de ce luminaire et envoyait ses serviteurs figurer à la contre-litanie. Ce qu'il était aisé de prévoir arriva, les processions se rencontrant, se battirent : pierres et bâtons firent leur jeu et plusieurs morts ou blessés restèrent sur la place, entre autres Brison, le principal eunuque de l'impératrice, qui reçut une pierre à la tête. Arcadius finit par où il aurait dû commencer : un décret impérial que nous lisons au code Théodosien interdit ces réunions, menaçant le préfet de la ville d'une amende de cent livres d'or, si les litanies venaient à se renouveler. Toutefois beaucoup de gens récriminèrent afin de jeter la responsabilité des désordres sur Chrysostome, qui toujours, disait-on, qu'il fît le bien ou le mal, traînait la guerre après lui.

Cependant les rapports s'envenimaient chaque jour entre Chrysostome et son ancien subrogé, devenu son rival. Gonflé d'espérances et de prétentions, celui-ci affectait dans une église où il était étranger l'attitude d'un archevêque légitime qui attend de moment en moment la déposition de l'intrus. Une crise était imminente. Elle arriva par l'inconvenance d'un de ces dangereux amis que Jean Chrysostome avait à ses côtés et qui semblaient d'accord avec ses ennemis pour l'environner d'orages. Un jour que Sévérien traversait la tête haute, dans son faste et son arrogance habituels, la basilique ou l'un des lieux y attenans, Sérapion, qui était assis sur son passage ne se leva point, comme devait le faire un diacre par honneur pour un évêque, mais resta sur son siége, le regardant d'un air dédaigneux. Sévérien en fut offensé, et, s'approchant du diacre, il lui dit de manière à être entendu d'une partie des gens qui se trouvaient là : « Si Sérapion meurt chrétien, le Christ ne s'est pas fait homme, » et il continua son chemin.

Sérapion sans désemparer fit appel à quelques-uns des témoins de la scène, lesquels, selon toute apparence, appartenaient à l'église,

et se rendit avec eux chez l'archevêque, où il accusa Sévérien d'avoir blasphémé en disant « que le Christ ne s'était pas fait homme. » Les témoins qu'il amenait confirmèrent sa déposition, soit qu'ils supprimassent à dessein le commencement de la phrase qui en déterminait le sens, soit qu'ils n'eussent entendu que la fin. Quel que fût le sens des mots adressés par l'évêque de Gabales à Sérapion, Chrysostome les trouva également coupables. S'il n'avait pas voulu proférer l'impiété dont on l'accusait et affirmer tout simplement que l'incarnation du fils de Dieu était un mensonge, au moins avait-il pris le nom du Sauveur en vain, et profané par un emploi frivole la redoutable formule de nos mystères. De la part d'un prêtre, ce second crime égalait presque le premier, au jugement de Chrysostome. Faisant donc venir Sévérien, il le retrancha de sa communion, lui interdit l'entrée de toutes ses églises, et, au dire des historiens, le condamna à sortir de Constantinople. Cependant le bruit de ce débat ayant transpiré au dehors, des hommes du peuple employés aux affaires de la basilique, principalement les *decani* ou dizainiers, chargés de l'enterrement des pauvres, répandirent dans le quartier la nouvelle que Sévérien insultait l'archevêque. Il n'en fallut pas davantage pour qu'en quelques minutes une foule ameutée n'accourût vers l'archevêché, comme si les jours de Chrysostome eussent été menacés. En de telles circonstances, Sévérien crut qu'il n'avait rien de mieux à faire que de quitter la ville : gagnant le port précipitamment, il prit une barque et passa à Chalcédoine.

Le temps avait manqué au fugitif pour aviser la cour de son aventure et se placer sous la sauvegarde d'Eudoxie; mais, informée de tout par ses partisans, l'impératrice adressa de vives plaintes à l'archevêque, ordonnant de plus que Sévérien rentrât sous le plus bref délai à Constantinople. Celui-ci ne se le fit pas dire deux fois et repassa triomphalement le Bosphore. Ce n'était pourtant là qu'une réparation incomplète, car l'interdit ecclésiastiqu subsistait et ne pouvait être levé que par l'archevêque lui-même. Eudoxie l'en sollicita ardemment à plusieurs reprises; l'empereur lui-même le demanda, mais sans succès : Chrysostome refusa non-seulement de recevoir le faux ami, l'impie, dans sa communion, mais de lui parler et de le voir. Humiliée de la résistance de ce prêtre, et non moins opiniâtre que lui, l'impératrice prit une de ces résolutions violentes en rapport avec l'impétuosité de son caractère, et elle saisit l'occasion d'une grande fête à l'église des Apôtres pour amener entre elle et son adversaire une scène publique et décisive. Entrée subitement dans la basilique avant le commencement du sacrifice, sans autre suite que le jeune Théodose, porté à bras derrière elle, elle traversa la nef à grands pas, pénétra dans le chœur, et, arrivée en face de l'archevêque assis sur son trône au fond de l'abside, elle déposa

l'enfant sur ses genoux; puis elle le conjura sur la tête de ce fils, rejeton du grand Théodose, de pardonner à Sévérien. Plusieurs fois elle répéta son adjuration à haute voix et la main étendue sur son enfant. Chrysostome étonné balançait; la vue de cet enfant déjà *auguste* et qui aurait un jour besoin de pardonner le toucha sans doute, il pardonna.

Ce n'était pas tout du pardon de Chrysostome, il fallait encore celui du peuple, attaché à la cause de son évêque plus vivement que lui-même peut-être. En effet depuis le retour de Sévérien, il ne se passait pas de jour que des rixes parfois sanglantes ne montrassent la ferme volonté du peuple de faire respecter, vis-à-vis d'un traître et d'un usurpateur, l'honneur et le droit de son chef spirituel. Une de ces rixes avait même dégénéré en sédition, et Sévérien n'eût pas osé, sans péril pour sa vie, forcer l'entrée des églises qui lui étaient interdites et dont le peuple s'était constitué le gardien.

Ce dévouement absolu et presque fanatique créait pour Chrysostome une situation délicate. Il comprenait qu'il ne pouvait trahir des sentimens qui faisaient son orgueil et sa sécurité, et, tout en pardonnant, sur les instances du prince et d'Augusta, il avait dû songer à sa propre justification devant ses défenseurs et ses amis. Les hommes rudes et passionnés qui s'étaient compromis pour sa cause avaient besoin de savoir pourquoi il faisait la paix, et dans une affaire devenue commune entre eux, ils conservaient un droit d'approbation ou de blâme sur sa conduite; ils pouvaient la condamner ou l'absoudre, Chrysostome le jugeait ainsi. Il voulut donc obtenir du peuple une réconciliation publique, à ses yeux du moins inséparable de la sienne. Alors eut lieu dans sa basilique épiscopale une de ces grandes scènes du forum chrétien qui jettent tant d'animation et d'éclat sur l'histoire ecclésiastique des premiers siècles. Du haut de sa chaire, il se présenta à l'auditoire pressé à ses côtés comme un ambassadeur qui propose la paix et veut qu'elle soit ratifiée. Par une faveur inappréciable du hasard, son discours, non compris dans le recueil de ses œuvres tel que nous l'avons aujourd'hui, a été retrouvé dans une ancienne traduction latine, ainsi que celui par lequel Sévérien vint à son tour devant le même auditoire demander merci. On verra par les ménagemens de langage et les timidités dont les paroles de Chrysostome sont empreintes à quel point ce peuple inflammable était ménagé par les chefs même de son choix, et combien dans cette sorte de démocratie religieuse fondée par Chrysostome à Constantinople le tribun avait à compter avec son forum.

« De même que le corps adhère à la tête, dit-il au début de son allocution, l'église adhère au prêtre et le peuple au prince. Comme aussi l'arbuste ne saurait se séparer de sa racine et le fleuve de

ses sources, ainsi les fils sont inséparables du père, et les disciples du maître. Ce que je vous dis là n'est pas un vain rappel à votre attachement pour ma personne, mais, comme j'ai à vous entretenir de choses graves, il faut que nul ici ne soit troublé ni ne trouble, et qu'aucune interruption ne s'élève pendant que je parle. L'obéissance des disciples pour le maître, l'affection des fils pour le père doivent apparaître en vous tout entières. — O mes fils, ornez-moi de vos vertus, placez sur mon front la couronne de votre obéissance, faites que tous me jugent heureux de posséder un tel troupeau, et glorifiez mon enseignement par votre soumission, selon le précepte de l'apôtre qui nous dit : « Soyez soumis à vos chefs, car ils veillent pour vous et rendront compte un jour de vos âmes. »

« Je vous devais cet avertissement de peur qu'aucun de vous ne se révoltât contre une réprimande que je veux vous adresser. Je suis père et dois conseil à mes enfans : ce devoir que la nature met au cœur du père naturel, la grâce de l'Esprit-Saint l'a mis au mien. Oh! oui je suis père, et père tellement tremblant pour ses fils, que je suis prêt à répandre ici-même mon sang pour vous; mais vous, n'en feriez-vous pas autant pour moi? Nos liens sont communs, nos devoirs les mêmes, et je pourrais écrire de vous ce que disait saint Paul de ses disciples chéris : « Saluez de ma part Priscilla et Aquila, mes compagnons et auxiliaires dans le Christ, eux qui ont offert pour moi tête pour tête. »

« Non, point de séparation entre les frères; c'est ainsi que la ville est forte et la citadelle inexpugnable. Le loup dévorant, le diable, n'attaque point des cœurs unis, et un rempart de charité vaut mieux pour notre défense qu'un rempart de diamant. Je mets en avant ces vérités comme une préface à mon discours, afin que vous ne soyez ni surpris ni troublés de ce que je vais vous dire, et je vous parlerai en effet d'une chose digne d'être exposée dans une église et digne d'y être écoutée : c'est de la paix que je vous parlerai. Rien ne convient mieux à un prêtre de Dieu que de parler de paix à son peuple, et plus le sujet de l'ambassade est saint, plus l'ambassadeur a besoin de se savoir écouté.

« La paix! c'est pour l'apporter aux hommes que le fils de Dieu est descendu en ce monde et a pacifié par son sang non-seulement les choses d'ici bas, mais celles d'en haut, afin qu'il n'y eût plus guerre désormais entre la terre et le ciel. C'est pour la paix que le fils de Dieu a souffért, qu'il a été crucifié et enseveli, et il nous l'a laissée en héritage comme un mur de défense à l'église, un bouclier contre l'enfer, un glaive contre les démons, un port tranquille pour les cœurs fidèles, une repropitiation de nos âmes vers Dieu et une absolution de nos fautes. Oui, c'est pour cette paix sainte, ce don sacré, que je suis envoyé vers vous en ambassade. Ne me rejetez

pas, je vous en supplie; ne faites pas que je sorte d'ici comme un ambassadeur chassé, le deuil au cœur, la rougeur au front.

« Oh! sans doute, je l'avoue devant Dieu, il s'est passé depuis longtemps dans cette église de tristes choses; mais ce n'est point une raison pour que j'applaudisse au désordre, pour que j'approuve vos séditions. Laissons plutôt tout cela de côté, oublions-le, et vous, cessez vos agitations, rentrez dans le calme, redevenez maîtres de vous-mêmes. Dieu le veut, et c'est aussi le désir de notre très pieux empereur. Il faut en effet obéir aux princes, surtout quand ceux-ci obéissent aux lois de l'église. L'apôtre disait : « Soyez soumis aux princes et aux puissances. » Combien plus encore faut-il l'être quand le prince protége la religion et soutient l'église! Si donc par ce préambule j'ai préparé vos esprits à écouter favorablement l'ambassade que je vous apporte,.. recevez notre frère Sévérien. »

Cet habile et touchant discours, ce nom de Sévérien suspendu jusqu'à la fin comme un mot que l'orateur craint de prononcer et qui doit entraîner ou repousser l'auditoire, tout cela eut l'effet qu'en attendait Chrysostome. L'assemblée tout entière se leva, éclatant en applaudissemens, et ces applaudissemens répétés, universels, montrèrent au pacificateur que la paix était acceptée.

Quand le tumulte fut apaisé, il reprit :

« Je vous rends grâce à présent d'avoir si bien accueilli mes paroles. Vous m'avez donné les fruits de votre soumission, et j'ai le droit de me féliciter d'avoir semé le bon grain. Eh bien! donc ne perdons point de temps, rassemblons sans délai les gerbes de notre moisson, et que le Seigneur Dieu vous rende le prix de l'obéissance et de la bonté du cœur! Vous venez d'offrir au ciel la vraie victime de propitiation quand vous avez entendu ce nom sans vous troubler, et qu'à ma voix toutes les fumées de la colère se sont dissipées pour ne laisser voir en vous que la charité. Recevez-le donc les bras ouverts et le cœur calme, libres de tout ressouvenir amer. Aucun germe de dissension ne doit survivre lorsque la paix est conclue, afin qu'il y ait joie au ciel, joie sur la terre, liesse et exaltation spirituelle dans l'église de Dieu. »

Sévérien n'était pas là, sa présence eût tout fait échouer, puisque son nom même n'avait pu être prononcé qu'avec des précautions infinies; mais il fallait qu'il acceptât cette paix que lui accordait Chrysostome et qu'il vînt à son tour la proclamer devant le peuple. Ce fut le second acte de cette grande scène, et il eut lieu le lendemain dans la même église, devant un auditoire plus nombreux, plus animé, s'il était possible. Le discours de Chrysostome avait été un chef-d'œuvre d'adresse et de persuasion; celui de Sévérien n'est qu'une amplification de rhéteur, et nous donne l'idée de ce qu'était cette éloquence syrienne, si fleurie, si recherchée, si con-

tournée, quand le génie ne venait pas la vivifier. Au milieu de lieux communs très délayés sur les avantages de la concorde, il explique les dissentimens survenus dans l'église de Constantinople par l'intervention de Satan, et il avait bien raison! Satan s'était glissé là, dans la communion du protecteur et du protégé, du chef et du subordonné, comme autrefois entre le Christ et Judas au banquet du Sauveur.

« La paix, dit-il, c'est le nom même du Christ, car l'apôtre nous dit : « Le Christ est notre paix, » c'est elle qui de deux choses ne fait qu'une, tandis que par la jalousie du démon deux cœurs communs dans la foi se divisent et se combattent. Mais, comme à l'arrivée d'un roi, les rues et les carrefours se décorent avec magnificence, comme la ville entière se tapisse de soie et se couronne de fleurs afin que rien n'apparaisse qui ne soit digne de l'aspect royal, ainsi en ce moment où vient au milieu de nous le Christ, roi de la paix, écartons tout souvenir triste. Que le mensonge fuie devant la vérité, la guerre devant l'union des âmes. De même aussi que, dans les tableaux de nos villes où sont représentées les images des augustes frères qui nous gouvernent, l'artiste place derrière eux la Concorde en habit de femme qui les enceint de ses bras maternels, indiquant par là que, s'ils sont séparés de corps, ils ne le sont ni de sentiment, ni de volonté : ainsi maintenant la paix du Seigneur, assise au milieu de nous et nous étreignant contre son sein palpitant, force nos deux âmes à n'en faire qu'une seule en des corps séparés. Hier notre père commun, dans un discours où respire l'Évangile, nous offrait les préliminaires de la paix; c'est la paix elle-même, c'est le traité que j'apporte aujourd'hui. Hier les mains levées vers le ciel, il nous recevait au nom de la paix, et c'est avec ses divins présens que nous allons au-devant du Seigneur, les bras ouverts et la poitrine dilatée : la guerre est détruite, c'est la paix qui règne. »

La paix était donc jurée au pied des autels entre les mains du peuple de Constantinople, juge et ratificateur : l'histoire témoigne que ce ne fut pas Chrysostome qui la rompit.

Ainsi se dissipa ce premier orage, orage d'avertissement et de menace pour l'archevêque, pour l'église, pour l'état. Au même moment, il s'en formait un second aux extrémités de l'empire d'Orient, non loin de la vallée du Nil, et un souffle ennemi de Chrysostome le poussait d'Alexandrie vers Constantinople. Celui-là portait dans ses flancs la ruine et la mort.

Amédée Thierry.

# PROSPER RANDOCE

SECONDE PARTIE (1).

## IX.

La première chose que fit Didier fut de se procurer un exemplaire des *Incendies de l'âme*. Avant de s'embarquer pour cette contrée lointaine qui s'appelait Prosper Randoce, il était bien aise d'examiner un peu la carte du pays. Dès qu'il eut reçu le précieux volume, il se mit à l'étudier en conscience. C'était une macédoine, un salmigondis de morceaux fort disparates. Il y avait d'abord quelques pièces d'un romantisme échevelé, bariolées d'images, chamarrées d'hyperboles, très empâtées de couleurs. On y reconnaissait sans peine l'imitation maladroite d'un très grand poète qui n'a fait cadeau de son génie à personne. Comme leur maître, les courtisans d'Alexandre penchaient la tête à gauche; mais Alexandre avait préalablement gagné la bataille d'Arbèles. Dans l'un de ces morceaux lyriques, l'auteur se peignait lui-même comme un homme *au cœur fauve, au poil farouche*. Somme toute, ce lyrisme était froid, grave défaut pour un incendie. Cependant il se rencontrait çà et là quelques heureux jets, quelques tirades d'une assez belle venue, des vers bien frappés, des images vives, saisissantes; il semblait que l'émotion allait venir, on attendait quelque chose; par malheur l'auteur se mettait aussitôt à gouailler. Il se hâtait de persifler sa passion, de plaisanter son attendrissement; il tournait brusque-

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet.

ment au turlupin, et tout finissait par une cabriole. En un mot, il se faisait le pompier de son incendie.

D'autres pièces du recueil étaient des essais dans le genre de l'orfévrerie et de la bijouterie poétiques, de petits riens dont l'auteur cherchait à faire quelque chose, de la verroterie montée en similor. Ce genre convenait peu à la nature de son talent; la pureté exquise de la forme y est de rigueur, et le style de Prosper Randoce était plein de bavochures; il n'était pas né pour travailler au ciselet. Il était un peu plus chez lui dans la poésie physiologique, dont son volume offrait quelques échantillons. Un fragment intitulé *Anatomies* semblait avoir été écrit avec un bistouri; il s'en exhalait une douce odeur d'amphithéâtre. Didier, il n'est pas besoin de le dire, goûtait peu les carabinades poétiques; il estimait que la physiologie est une science fort utile, mais qu'il n'en faut pas faire une muse; il n'admettait pas qu'on analysât le cœur humain comme on vide un abcès, la manche retroussée jusqu'au coude. On ne dispute pas des goûts; en fait d'héroïnes, il préférait une Iris en l'air à une chienne en chaleur. Boileau disait : *Ce ne sont que festons, ce ne sont qu'astragales.* Aujourd'hui on pourrait dire quelquefois : Ce ne sont que viscères.

Il n'y avait pas à s'y tromper : les *Incendies* n'étaient ni un chef-d'œuvre ni une œuvre de génie. La vraie poésie est celle qui nous fait entendre la respiration d'une âme; en lisant Prosper Randoce, on n'entendait que le trémoussement d'un cerveau qui s'évertue. Rien d'original sans sincérité; ce qui est sincère est toujours neuf; quiconque exprime ce qu'il a senti met sur le papier sa vie, qui n'est qu'à lui. Pour ne pas perdre toute espérance, Didier se disait que ce volume de vers était le coup d'essai d'un débutant encore incertain de sa vocation et qui s'éprouvait dans tous les genres pour découvrir à quoi il était bon. Avait-il fini par le savoir? Cela n'était pas certain; on ne se reconnaît que dans ce qu'on aime; peut-être n'aimait-il rien. Il est des esprits qui battent l'estrade sans pouvoir se fixer nulle part, s'attachant aisément, se détachant de même, pareils à ces chiens vagabonds qui changent de maître chaque matin. L'idée que tu aimes, voilà ta vraie patrie! Ces esprits errans sont les heimathloses de la pensée.

Et cependant l'auteur des *Incendies* n'était pas un homme nul; ses défauts n'étaient pas chétifs, il avait les qualités physiques du talent, cette constitution robuste, cette vigueur de complexion qui n'est pas le génie, mais dont le génie ne peut se passer. Un Delacroix et un bon peintre d'enseignes ont cela de commun qu'ils sont l'un et l'autre des hommes de peine durs à la fatigue, ayant le goût un peu brutal de se colleter avec les difficultés. Évidemment

Prosper Randoce aimait cette escrime; il avait de l'ardeur, du tempérament. « A force de se tromper, se disait Didier, peut-être a-t-il fini par trouver sa voie, par rompre avec le pastiche. Il avait vingt-trois ans quand il publia ses *Incendies*. Sans doute il a fait mieux depuis. Ses deux comédies, il est vrai, ont été sifflées; le public est souvent injuste. En tout cas, publier un volume de vers lorsqu'on n'a pas encore de nom est l'indice d'un cœur bien né. Il est dans ce monde des spéculations plus lucratives. »

Tout en méditant *les Incendies*, Didier se préparait à partir. On peut croire qu'il lui en coûtait. Qu'allait-il faire à Paris? Une enquête, une information. Il entendait mal ce métier. Un juge d'instruction doit être curieux, Didier était le plus incurieux des hommes; il doit être indiscret, Didier était l'homme le moins questionneur du monde. Et quant à jouer le rôle d'un mentor, ne se faisant point d'illusion, il se refusait tout net les qualités de l'emploi. Pour prendre de l'ascendant sur les autres, il faut commencer par croire en soi, par avoir la religion de sa propre importance; or Didier doutait de tout, mais surtout de lui-même. Bref, il n'avait, pour le soutenir dans l'exécution d'une entreprise qui lui semblait héroïque, que le sentiment du devoir, et ce sentiment tout nu et réduit à lui-même abat plus qu'il ne soutient. On ne fait rien de bon dans ce monde sans une joie secrète d'être et d'agir. Didier se disait que tous les hommes qui ont accompli de grands sacrifices savaient d'avance qu'ils y trouveraient le bonheur; ils suivaient un penchant de leur nature, ils exerçaient un talent. On lui demandait de s'intéresser, de se dévouer à un frère qu'il ne connaissait pas; c'était lui demander d'être vertueux, et le talent de la vertu lui manquait. Il n'avait pas de goût pour ce bel instrument; bien malgré lui, il était obligé d'en jouer, il s'en tirerait comme il pourrait, mais il ne répondait de rien et maudissait l'indiscret raffineur qui avait fait faire dans le temps à son père le voyage de Bordeaux et la connaissance de Justine. — Il faut pourtant bien que chacun vive! aurait pu objecter Prosper Randoce; à quoi Didier eût répondu tout couramment : Je n'en vois pas la nécessité... Pendant qu'il s'occupait à serrer ses papiers, à régler quelques affaires urgentes, il sentait par momens les jambes lui manquer, mais il regardait le portrait de son père et disait : Il le faut!

Il avait décidé de ne pas se mettre en route sans avoir revu sa cousine. Une après-midi, prenant son courage à deux mains, il se rendit aux Trois-Platanes. Il se trouva fort heureusement que M$^{me}$ d'Azado venait de sortir, ce fut M$^{me}$ Bréhanne qui le reçut. Quand il lui annonça son prochain départ : — Ah! mon beau neveu, s'écria-t-elle en reculant d'un pas, j'admire comme vous

cachez votre jeu. A vous entendre, Nyons était un Eldorado, et la route d'Orange la huitième merveille du monde. J'ai toujours soupçonné que vous vous moquiez de nous.

— Dieu m'en garde! lui répondit-il. Je suis toujours de bonne foi; mais j'ai l'humeur changeante. Je me suis réveillé l'autre matin avec l'ardent désir de respirer l'air des boulevards. J'ai soif de fêtes, de spectacles, de plaisirs. Ma sagesse s'en est allée à vau-l'eau. J'ai fait mes malles, et je pars.

A ces mots de fêtes, de plaisirs, les yeux de M^me^ Bréhanne pétillèrent. On eût dit un cheval de trompette qui respire l'odeur de la poudre. — Fourrez-moi donc dans une de vos malles, reprit-elle. Je ne vous gênerais pas, je tiens si peu de place. Je serai bien sage, je vous assure, bien discrète.

— Je vous enlèverais de grand cœur, madame, lui dit-il, si je ne craignais de me faire de mauvaises affaires avec ma cousine.

— Hélas! s'écria-t-elle, vous me rappelez que je suis en tutelle.

Et là-dessus elle se plaignit amèrement du révoltant égoïsme de sa fille, qui la condamnait à vivre en recluse, qui lui imposait sans scrupule le sacrifice de tous ses penchans, de tous ses goûts. — Plaignez-moi, disait-elle, je suis la plus malheureuse des femmes. Ma fille est riche, je ne le suis pas; elle abuse de l'avantage que lui donne sa fortune; elle tient les cordons de la bourse et m'oblige à passer par toutes ses volontés... M. Bréhanne a été d'une dureté sans exemple avec moi, il ne m'a rien laissé; c'était mal récompenser vingt années de la plus constante fidélité. A sa mort, je me suis trouvée réduite à ma dot. Trois mille francs de rente, ce n'est pas la liberté pour une femme. Notez que M. Bréhanne avait aliéné l'un de mes immeubles sans en faire le remploi. Il avait abusé de l'inexpérience d'une pauvre femme qui n'entend rien aux affaires. J'aurais pu plaider; j'ai reculé devant un éclat qui n'épouvantait point Lucile. Elle a le génie d'un procureur, elle se connaît à la chicane, elle possède sur le bout du doigt la procédure civile. Je n'étais pas de force à lutter; ma pauvre petite cervelle se fût brisée en morceaux contre cette forte tête. Pour m'amadouer, elle m'offrit de me loger chez elle, de se charger de mon entretien. Je cédai, je suis bonne jusqu'à en être bête; ayez des sentimens de délicatesse, vous serez toujours dupe... Ma fille n'est pas difficile en fait de bonheur : bricoler, tracasser dans sa maison, aller et venir, donner des ordres, faire de la tapisserie, tailler ses rosiers, arroser ses plates-bandes, s'assurer qu'une petite fleur bleue s'ouvrira demain et une petite fleur jaune après demain, — en voilà bien assez pour remplir sa vie... Ah! j'oubliais ses armoires. Une armoire à ranger,

c'est sa marotte. Toute petite, elle avait déjà la manie des armoires. Ajoutez qu'elle possède le *Manuel de la vie pratique*... Mon Dieu! elle a pris le bon parti; je voudrais lui ressembler. Que sert d'avoir de l'âme, de l'imagination, de la poésie, quand on est condamné à finir ses jours aux Trois-Platanes? J'ai toujours eu des aspirations; c'est mon tourment.

Et Mme Bréhanne parla encore des étoiles, de l'azur du ciel, des mystères de l'âme, ce qui ne l'empêcha pas de revenir sur cet immeuble que M. Bréhanne avait aliéné sans en fournir le remploi. Les étoiles, le remploi, s'entremêlaient agréablement dans son discours. Didier n'était pas homme à la croire sur parole; il savait ce qui en était des vingt années de constante fidélité; il estimait que M. Bréhanne avait eu de bonnes raisons de garder rancune aux aspirations de sa femme, et que Lucile n'avait pas tout à fait tort de tenir la bride haute à sa prisonnière. Néanmoins, si injustes qu'elles fussent, les doléances de Mme Bréhanne achevaient de le prévenir contre sa cousine; elle en recevait des éclaboussures. Après avoir été la garde-malade d'un vieux mari à la tête fêlée, se constituer la geôlière d'une mère coquette! C'en est trop, se disait Didier. Il y avait dans une telle existence une épaisseur de réalité qui l'offusquait. Piétiner dans la vie, passe encore; mais en avoir jusqu'aux genoux! Le moyen de se tirer avec grâce d'une situation si contrainte? Ce n'était pas la faute de Mme d'Azado, mais c'était son malheur. A quoi lui servaient ses yeux, ses cheveux? Sa beauté et sa vie étaient en désaccord, et Didier pensait à ces ouvrages illustrés dans lesquels un méchant texte est encadré d'élégantes et exquises vignettes. Tout en écoutant les jérémiades de Mme Bréhanne, il regardait d'un œil confus le berceau de buis où il avait cru s'agenouiller devant une vision. Les visions ne possèdent pas le *Manuel de la vie pratique*.

Quand il prit congé de Mme Bréhanne, elle lui souhaita tous les plaisirs et tous les boulevards du monde, mais elle lui recommanda de ne pas se laisser étourdir par le tourbillon, de penser quelquefois à la pauvre recluse et de revenir au plus tôt la consoler. Il lui promit tout ce qu'elle voulut; il avait hâte de s'en aller. Quoiqu'il n'eût pas dit trois mots, il était essoufflé comme s'il avait fait longue traite. L'essoufflement se gagne quelquefois par les oreilles.

Le lendemain matin, il fit part de son projet à Marion et lui donna l'ordre de préparer ses malles. La brave femme pensa tomber à la renverse. — Doux Jésus! fit-elle. Que se passe-t-il donc? Quelle mouche te pique, monsieur? Passer l'hiver à Paris! Je te croyais assis; te voilà debout. Aurais-tu retrouvé par hasard au fond d'un tiroir les grandes bottes de ton pauvre père?

— Je ne sais, lui repartit Didier; mais mes jambes se rouillent, j'éprouve le besoin de les déraidir un peu.

— Et ta cousine? dit-elle.

— Eh bien! quoi, ma cousine? Penses-tu qu'elle ne puisse vivre sans moi?

— J'avais fait un beau rêve, reprit-elle; mais ici-bas les choses vont de travers comme un chien qui va à vêpres. Adieu le tambourin! Allez-vous-en, gens de la noce. Et pourtant il me semble...

Un regard de Didier la fit rentrer dans le silence. Elle n'en pensa pas moins. Elle ne pouvait prendre son parti de l'ajournement indéfini des trois poupons; elle les avait si bien vus dans son brouillard!... En allant et venant des malles à la crédence au linge, elle étudiait furtivement le visage de monsieur. Il y avait du mystère dans ses yeux, il y avait de l'ombre sur son front; mais elle ne pouvait pas deviner que c'était l'ombre portée de Prosper Randoce.

M. Patru vint déjeuner avec Didier. En sortant de table, il avisa sur un guéridon *les Incendies de l'âme*. Il feuilleta le volume, haussa les épaules, poussa des hélas et des holà! — Grand Dieu! s'écria-t-il, que devient la poésie? Muse du galimatias,

. . . . . Tes nourrissons avides
Tarissent à l'envi tes mamelles arides.

En voilà un qui a le cœur fauve et le poil farouche! Passe encore si c'était son poil qui fût fauve.

Didier prit la défense des *Incendies*. — Je ne veux pas médire de vos alexandrins, dit-il au notaire; mais vous êtes un classique à perruque. Vous tenez qu'il y a vingt-sept règles à observer dans l'épopée, pas une de plus, pas une de moins. Sans contredit les *Jardins* de Delille sont une merveille; mais on ne peut pas les refaire. Souffrez que nos nouveaux poètes défrichent des terres nouvelles, ou nous mourrons d'ennui.

— Heureux Prosper Randoce! s'écria M. Patru. A juste titre on te nomme Prosper, puisque le poisson commence à mordre à ton hameçon.

Puis il questionna Didier sur son plan de campagne et lui donna quelques conseils. Il n'avait pas de peine à entrer dans sa situation; lui-même, il avait eu un frère très besoigneux, très quémandeur, vrai panier percé, mangeant son blé en herbe et ne faisant œuvre de ses dix doigts, au demeurant le meilleur fils du monde. Pour subvenir aux nécessités de ce bon garçon, M. Patru avait plus d'une fois saigné sa bourse. — Après tout, dit-il à Didier, votre aventure n'est pas si tragique qu'il vous semble. Eh! bon Dieu, qui n'a un frère?... Seulement permettez-moi de vous faire une dernière re-

commandation. Rappelez-vous que votre père entendait moins payer sa dette en argent qu'en affection, en bons conseils. Si généreux qu'il fût, il avait un certain respect pour ses écus. Il ne blâmerait pas les libéralités que vous faites dans ce pays, parce qu'elles sont en général bien placées; mais il serait désolé de voir son argent s'engouffrer dans les mains crochues d'un dissipateur. Vous n'êtes que son mandataire; entrez dans ses intentions et gardez-vous d'outre-passer ses ordres.

Didier reconduisit M. Patru jusqu'à l'extrémité du plateau. Après l'avoir quitté, il s'assit, les pieds ballans, sur une plate-forme rocheuse en surplomb, d'où le regard commande la ville et ses trois quartiers qui figurent un tricorne de gendarme. Il observa quelque temps des hirondelles qui s'attroupaient au-dessus du clocher de Sainte-Marie et tour à tour se posaient en file sur les balustres ou décrivaient de grands cercles autour des pignons. Ces émigrantes se préparaient au départ. Il eût volontiers troqué son voyage contre le leur.

Tournant la tête, il jeta un regard d'adieu aux Trois-Platanes : — La mère est par trop extravagante, se dit-il; mais la fille est trop raisonnable. Il y a d'un côté trop d'aspirations, de l'autre trop d'armoires. J'ai du moins cette satisfaction que je puis partir sans regrets et sans remords.

## X.

Didier tenait à se loger dans le voisinage de la rue de Tournon. Il se mit en quête d'appartemens meublés et s'accommoda du premier venu, rue Bonaparte, près de la place Saint-Sulpice. Il y fut vite installé et s'y trouva bien, quoique Baptiste, son valet de chambre, à qui Marion avait recommandé d'avoir grand soin de monsieur, déclarât que le mobilier, un peu fripé, n'était pas tout à fait digne de la majesté de son maître. Il flâna pendant une semaine, arpentant dans tous les sens le quartier latin, où il avait vécu jadis et qu'il regrettait de trouver changé; il avait laissé dans certaines rues, maintenant détruites, de vieilles mélancolies et de longs soliloques qu'il eût été bien aise d'y rencontrer. En revenant de ses courses, il prenait toujours par la rue de Tournon et s'arrêtait quelques instans en face d'une maison où il n'était jamais entré, et qui cependant avait l'air de le connaître, de le guetter, de l'attendre. Les toiles d'araignée pressentent les mouches.

Le huitième jour, il franchissait le pas, frappait à la porte de la loge, et demandait M. Prosper Randoce? Le concierge, qui dormait dans un fauteuil, s'éveilla en sursaut : — Quatrième étage, la

porte à droite, répondit-il d'un ton bourru. Didier avait déjà traversé la cour; le concierge le rappela et lui cria : — Ne savez-vous donc pas que cet homme-là n'est chez lui que le matin?

Didier revint le lendemain matin. Bien que d'ordinaire il se mît avec goût, il portait ce jour-là, non sans dessein, un paletot un peu fripé et une cravate négligemment nouée, dont la fraîcheur laissait à désirer. Il monta l'escalier, qui avait bonne tournure, sonna. Une voix lointaine cria : Entrez. Il entra, franchit un vestibule, poussa une seconde porte, et se trouva dans une grande chambre, moitié salon, moitié cabinet de travail, qui prenait jour sur la rue par deux fenêtres cintrées. Près de la fenêtre de droite, il y avait une longue table à écrire, et devant cette table un homme assis, le cou nu, la chevelure en désordre assez pareille à une crinière de lion, vêtu d'une sorte de cagoule en laine blanche. Cet homme retourna la tête, et Didier ne put réprimer un tressaillement : à vingt-six ans, son père devait avoir ce visage.

— C'est à M. Prosper Randoce que j'ai l'honneur de parler? dit-il d'une voix qui n'avait pas tout à fait son timbre ordinaire.

— Asseyez-vous, répondit l'autre d'un ton brusque, sur quoi, lui tournant le dos, il se remit à écrire.

Didier s'assit; il profita du délai de grâce qui lui était accordé, pour souffler et se reconnaître. Il promena ses yeux autour de lui. Le cabinet de travail de Prosper ne ressemblait nullement à un paysage de Bohême. Une propreté exquise, un mobilier bien tenu, de l'acajou, du palissandre, des chaises en canne à dossier doré, deux fauteuils capitonnés, un bahut sculpté; devant la table à écrire une grande peau d'ours, sur la cheminée une pendule de marbre à figures, et dans la cheminée un bon feu qui flambait. Ce qui attira surtout l'attention de Didier, ce fut une grande table surchargée de bric-à-brac, de vieux cuivres, de statuettes, de bronzes dont quelques-uns étaient de prix. Pour la première fois de sa vie, il fit un inventaire : il calcula dans sa tête ce que pouvait valoir cette table et ce qu'il y avait dessus; puis il estima tant bien que mal le prix des six chaises, des deux fauteuils, du bahut, de la pendule. Quand il eut fait son compte, il reporta ses yeux sur Prosper, qui lui tournait toujours le dos et semblait absorbé dans son travail. En face de la table à écrire, il y avait une glace, et dans cette glace Didier pouvait apercevoir la figure de Prosper. Il s'assura de nouveau que son demi-frère ressemblait beaucoup à leur père : c'étaient les mêmes cheveux crépus, le même front étroit, mais élevé, le même nez aquilin, le même menton un peu pointu. Seulement Prosper était plus beau, l'ensemble de ses traits plus régulier.

Prosper continuait d'écrire. Didier perdit patience. Il se leva. — Je vois, monsieur, dit-il, que j'arrive dans un mauvais moment...

Prosper eut l'air ou se donna l'air de se réveiller; il secoua sa tête et ses cheveux ébouriffés comme pour chasser le démon poétique qui le possédait, il repoussa du talon le tabouret sur lequel reposaient ses pieds et qui était apparemment le trépied de Delphes, posa sa plume avec un geste solennel, toisa Didier. — Qu'y a-t-il pour votre service? demanda-t-il sèchement.

— Je ne sais, monsieur, comment vous expliquer... Ma démarche va vous paraître étrange. Je suis un provincial qui se pique de littérature. J'aime de passion les beaux vers, et je gémis de la disette de talens où nous sommes. Un heureux hasard a fait tomber sous mes yeux *les Incendies de l'âme*. Il m'a paru que ce livre nous promettait un poète. La curiosité m'a pris de connaître l'auteur. J'ai forcé votre porte, je suis venu vous demander la permission de vous voir. Veuillez prendre en bonne part mon indiscrétion.

Prosper Randoce éprouvait une émotion qui tenait de l'attendrissement; il n'était pas blasé sur le succès, l'aventure lui parut fabuleuse. Un quidam qui avait lu *les Incendies*, qui admirait *les Incendies*, qui avait peut-être fait le voyage de Paris tout exprès pour voir l'auteur des *Incendies!*... Comme il avait la vue un peu basse, il avança la tête pour contempler de plus près cet animal rare et peut-être utile. Il le regarda un instant dans les yeux, puis l'invraisemblance de sa bonne fortune l'inquiéta; il craignit de donner dans un panneau, que le quidam ne fût un mauvais plaisant; à tout hasard, il se tira d'affaire par une cabriole. Se soulevant à moitié sur sa chaise : — Comment voulez-vous me voir? demanda-t-il; de face, de profil, en trois quarts, assis, debout, dans une ombre pleine de mystère, illuminé *à giorno?*... Choisissez la pose, l'attitude; je ne vous refuserai rien.

— Avant de faire mon choix, répliqua Didier en souriant, je voudrais connaître votre tarif.

— Tiens, pensa Prosper, ce n'est pas une bête! Il prit aussitôt son parti, avança un fauteuil; mais il lui restait quelque inquiétude. — Homme étonnant, dit-il, noble ami des muses, asseyez-vous là, dans le plus mollet de mes fauteuils. Que pourrais-je bien imaginer pour vous être agréable? Je m'en vais placer un coussin derrière votre tête, un carreau sous vos pieds... Mettez-vous à l'aise et laissez-moi vous contempler. Vous êtes l'homme miraculeux que j'attendais depuis quatre ans; je vous ai vu en rêve. Apparition divine!... Dieu juste! il est donc vrai que mon pauvre *rossignol* a trouvé au fond des bois un lecteur, et, qui mieux est, un admira-

teur! Franchement, je ne suis pas de votre force. Je crois bien avoir lu *les Incendies*; quant à les admirer... Entre nous soit dit, ils ne valent pas le diable.

— Vous m'affligez, monsieur; mais peut-être avez-vous raison. Mes amis me plaisantent sur mon goût pour la poésie; ils prétendent que je ne m'y connais pas.

Prosper se mordit la lèvre. — Cet animal, pensa-t-il, est par trop complaisant. Qui diantre! lui demandait d'être de mon avis?

— Quand je vous dis, reprit-il d'un ton aigre-doux, qu'ils ne valent pas le diable... entendons-nous, que diable! entendons-nous. *Les Incendies* sont un péché de jeunesse; mais il y a péchés et péchés...

— Oh! nous nous entendons, interrompit Didier. Quand vous comparez votre péché à ceux des autres, il vous semble véniel. Nous sommes bien près de nous accorder. Dieu me garde de prétendre que *les Incendies* soient un des chefs-d'œuvre de l'esprit humain! Il m'a paru seulement, comme je vous le disais tout à l'heure, qu'ils nous promettaient un poète. Je pensais en les lisant: l'auteur a quelque chose à dire, un jour il le dira... Un homme qui a quelque chose à dire est à mes yeux un homme à part. J'ai voulu m'assurer que je ne m'étais pas trompé. Je suis un huissier qui vient rappeler à votre talent que le jour de l'échéance est proche, qu'on vous attend, qu'on veut être payé. J'ai la conviction que vous êtes solvable.

Prosper prit confiance. Il se gourma, se carra, se gonfla, passa solennellement sa main dans sa vaste chevelure. Il éprouvait le besoin de se donner un peu d'exercice, il jugea que l'occasion était bonne pour piaffer un peu, pour « déployer son tonnerre. » Se drapant dans sa cagoule, les yeux au plafond, il arpenta la chambre à grands pas.

— Huissier de mon cœur, dit-il, vous avez raison. Oui, il y a quelque chose ici (et il étreignait ses deux tempes des cinq doigts de sa main gauche). Oui, il y a quelque chose là (et il se frappait la poitrine à tour de bras en secouant la tête comme un cheval qui hoche avec la bride). Vous avez confiance en moi. C'est bien. Un jour vous direz avec une juste fierté : J'avais deviné ce Prosper Randoce... Ce jour-là, tous les incrédules se vanteront d'avoir cru; mais votre gloire ne vous sera point ôtée. Ayant eu part au danger, vous aurez part à l'honneur... Eh bien! oui, mon cher, la tête que voici est une cuve, et dans cette cuve il y a quelque chose qui fermente, qui travaille, qui bout. Gare à l'explosion! Heureusement les douves sont en vieux chêne et cerclées de fer... Que j'aie quelque chose à dire, oh! cela n'est pas douteux. Laissez-moi le temps

d'emboucher mon grand porte-voix. Je vous jure par ma première pipe que ma voix portera loin, qu'elle sera entendue de l'univers et d'autres lieux connus... Vraiment cela me fait plaisir que vous ayez foi en moi. C'est de bon exemple; tous mes anciens amis me croient un homme fini. Messieurs, voici un honnête garçon qui est arrivé de la province tout courant pour m'annoncer qu'il ne tient qu'à Prosper Randoce d'être un grand homme... Et pourquoi pas? Je suis un drôle bien découplé; j'ai la taille réglementaire et une volonté d'enragé. Regardez mes coudes, mes genoux, voilà des articulations qui sont encore toutes neuves; cela ne sent pas le cambouis... Il y a, voyez-vous, mon cher, une belle place à prendre. Tout ce qui se fait aujourd'hui ne vaut pas qu'on le ramasse, c'est de la camelote. Les plus habiles ont de la patte; voilà tout. Grand Dieu! qu'est devenu le grand art, la grande poésie, le grand style? (Il prononçait le mot grand à pleine bouche comme un chauvin d'autrefois parlant de la *grrrande* nation.) Le dieu du jour, c'est le truc. Aimez-vous la ficelle, on en a mis partout. Je ne vois au théâtre que des escamoteurs qui filent la carte. Et le public imbécile bat des mains, il trépigne, il brait, il se pâme. Notez qu'il n'est plus besoin de le tromper; il aime à voir clair dans les tours qu'on lui joue; il a vu partir la muscade, il sait où elle est et n'en brait que plus fort... J'aurais pu faire comme les autres. Oh! que nenni! Je veux entrer dans le succès par la voie royale, par la grande porte de la gloire, à grandes guides, sur un char triomphal attelé de quatre chevaux blancs. Je méprise cordialement le public. Le mépris est ma muse. Caligula, je vous assure, était un homme d'esprit, il est certain que si d'un bon coup d'espadon... Non, point de concessions. Ah! public imbécile, public idiot, tu veux des tours de gibecière! Tiens, voilà de l'art, voilà de la poésie, voilà du style, voilà des vers comme on n'en fait qu'à Jersey. Tu regimberas d'abord, tu secoueras tes longues oreilles; mais, je te connais, tu finiras par braire. Un homme qui se tient debout finit toujours par avoir raison. On se dit : C'est un phénomène. Ma foi! réussisse qui voudra par les courbettes; moi, je prétends réussir par l'insolence. Je suis en fonds, j'en ai à revendre...

Tandis que Prosper Randoce discourait de la sorte en gesticulant et cheminant à grands pas, Didier, immobile dans son fauteuil, ne soufflant mot, observait son demi-frère avec une extrême attention. — Il a le tour de visage de mon père, pensait-il; mais, si frappante qu'elle soit, la ressemblance n'est pas parfaite. Ce n'est pas de lui qu'il a hérité ses yeux. — C'étaient des yeux étranges que ceux de Prosper, grands, bien fendus, couleur d'acier, beaux si l'on veut, mais d'une beauté inquiétante, ardens et qui cepen-

dant faisaient froid; on y sentait du dessous, et le regard, perçant malgré la myopie, était sans flamme; ce regard disait très nettement : Je n'aime que moi. Les yeux à part, Prosper était bien le portrait de M. de Peyrols, mais avec un peu moins de noblesse et beaucoup plus de finesse; c'étaient les mêmes traits, mais amincis, affinés, élimés. Paris est une grande meule qui aiguise et qui use; les couteaux de chasse s'y affilent comme des canifs; on en voit qui n'ont plus que le dos et qui ne laissent pas de couper comme des rasoirs.

De son côté, Prosper jetait par instans un rapide coup d'œil à Didier. Il se disait, non sans quelque satisfaction : Comme il m'écoute! Depuis longtemps il n'avait eu à sa disposition une paire d'oreilles si dévotement recueillies. Ignorant le vrai motif d'une attention si bénévole et si soutenue, il l'attribuait à cette curiosité provinciale qui veut tout savoir pour le plaisir de savoir, dont la candeur happe les mots au vol, dont les patiences sont infinies, — genre de curiosité qui est inconnu à Paris, parce qu'à Paris on n'a pas le temps, parce qu'à Paris les heures sont des minutes, parce qu'à Paris on donne au prochain le court moment qu'on attrape entre deux accès de fièvre, parce qu'à Paris on distingue les hommes en animaux nuisibles et en animaux utiles et que les inoffensifs n'existent pas, parce qu'à Paris on ne tient à savoir le fond de rien, attendu qu'on sait d'avance le fond de tout.

Après une courte pause, Prosper se remit à caracoler. — J'ai mal débuté, mon cher, reprit-il. La contagion m'avait gagné. Moi aussi j'ai sacrifié aux idoles. J'ai gâché dans le temps deux méchans vaudevilles qui, après tout, en valaient bien d'autres; mais j'ai joué de malheur. Le premier est tombé à plat; une chute silencieuse, une glissade dans la neige; le second fut sifflé. Vous ne sauriez croire combien ce bruit est désagréable. Le pauvre diable d'auteur a beau se dire que la cabale n'en veut qu'à sa pièce, la joue lui cuit, il sent bien qu'il s'y est passé quelque chose... J'étais moulu, à demi mort. Par charité, un honnête critique saupoudra mes blessures d'une poignée de sel, ce n'était pas du sel attique. Ma foi! la douleur me réveilla, je criai comme un aveugle. Il m'en coûta cher; je fus étrillé, écorché vif... La critique, mon cher, est une caverne. Le grand prophète Daniel descendit dans la fosse aux lions; moi j'ai visité la caverne aux crabes. J'ai vu de près ces horribles bêtes, elles m'ont caressé de leurs pinces; j'en porte encore les marques... J'eus une colère rouge, et je m'écriai : Et moi aussi je suis de la paroisse! Et moi aussi, je serai crabe! A ces mots, le miracle s'opéra; les deux doigts que voici se changèrent en une paire de pinces qui serraient comme des tenailles. Je fis de la cri-

tique, des nouvelles à la main; j'avais été mangé, je mangeai... Je me trompe, mon cher, je n'étais pas un crabe, mais un loup bien endenté, à la maigre échine, à l'œil sanglant. Chaque matin, je sortais de mon repaire, cherchant quelque succès à dévorer, quelque talent à étriper et, s'il se pouvait, un grand homme à fouiller et à vider... J'avais cependant mes jours de clémence. Quand il me tombait sous la main quelque sot livre dont le sot auteur était une nullité avérée, dûment constatée, munie de papiers en règle, j'entonnais un hosanna; j'affectais d'avoir découvert la pie au nid, je portais le pied-plat sur le pavois. Vous ne sauriez croire quelle tendresse ont les méchans critiques pour les méchans écrivains; ils s'en servent comme de casse-tête pour assommer le talent, sans compter que de tout temps les boiteux portèrent dans leur cœur les paralytiques... Et puis voilà qu'un beau jour je me lassai du métier. Battant, battu, bâtonnant, bâtonné, je sentis le besoin de vivre en paix. Je rentrai mes griffes, je jetai aux orties ma batte d'arlequin, j'enfilai la venelle, disparus et fis le mort. On ne sut ce que j'étais devenu. Cherchez, messieurs, plus de Scapin!... Je m'étais retiré, mon cher, au sommet de ma grande tour; perché sur mon esplanade, je causais avec les astres, je fraternisais avec les nuages, je tutoyais le soleil, ou, penchant la tête, je voyais à mes pieds les humains gros comme des cirons, trottant menu comme des fourmis... C'est ainsi que j'ai connu, comme dit le grand Bossuet, les extrémités des choses humaines. Hier dans le ruisseau, aujourd'hui dans les nues!... En d'autres termes, abjurant Satan et ses trucs, j'ai revêtu la robe de lin des lévites, je me suis fait l'Éliacin du grand art, je lui ai donné mon cœur, et j'espère bien qu'il me donnera autre chose en retour... Je fais du style, et du plus grand. Voyez-vous ce portefeuille en maroquin rouge? Il contient la moitié d'un drame, — œuvre gigantesque, colossale, — toute la synthèse du siècle!... Patience, vous m'en donnerez des nouvelles. Un jour Éliacin sera roi, et les pontifes de Baal plieront le genou devant lui.

L'entreprise sans doute est grande et périlleuse...
Mais ma force est au Dieu dont l'intérêt me guide...
Il faut finir des Juifs le honteux esclavage
Et faire aux deux tribus reconnaître leur roi.

Ainsi parlant, il présentait à Didier le portefeuille rouge. — Pesez-moi ça, lui dit-il. Deux kilos de grand style. Qu'en pensera l'univers?... — Mais en ce moment une réflexion lui vint, il appliqua son lorgnon devant son œil droit, contempla Didier, qui soupesait le portefeuille, s'avisa que son paletot était fripé : C'est quelque pauvre diable, pensa-t-il. Il n'est pas venu ici pour rien. Je gage

que le traître s'apprête à tirer de ses larges poches un volumineux manuscrit. C'est un éléphant en quête d'un cornac.

Il fit une pirouette, reprit le portefeuille, et le mettant sous son bras : — Mon cher, s'écria-t-il, vous vouliez voir, vous avez vu. A cette heure vous savez ce que c'est qu'un grand homme. Arrêtons les frais; assez de flic-flac; le rideau tombe, la représentation est finie, éteignons les quinquets. Dieu vous ait en sa sainte garde!

Didier se leva, présenta sa carte à Prosper. — Voici mon adresse, lui dit-il. J'ai vu le grand homme, j'en suis émerveillé. Si vous aviez autre chose à me montrer, je serais enchanté de vous recevoir chez moi.

Cela dit, il s'inclina et sortit.

— Peut-être ai-je été un peu leste, se dit Prosper. Ce grand dadais fait de l'ironie. Il faut que ses moyens le lui permettent.

Ayant examiné la carte avec soin, il la serra au fond d'un tiroir.

## XI.

Didier rentra chez lui peu satisfait de sa première entrevue avec son frère. Prosper ne lui revenait pas; de tous les Randoce que lui avait montrés son imagination, c'était le plus déplaisant. Son langage, ses manières, son portefeuille, ses deux kilos de grand style, — il ne lui faisait grâce sur rien. Plus que tout le reste, sa ressemblance avec leur père l'attristait; désormais il y avait preuve acquise. Quand la vérité déplaît, on ne l'accepte que sous bénéfice d'inventaire; on se réserve de s'enquérir, on ne se rendra qu'après avoir touché au doigt et à l'œil. Didier avait vu, il avait touché; plus de doute possible.

Mécontent de son frère, il n'était qu'à moitié content de lui-même. L'expédient que lui avait conseillé M. Patru lui avait mal réussi, il avait entamé la campagne par une fausse manœuvre. — Joli début, pensait-il, et qui promet! Je n'ai aucun prétexte plausible pour retourner chez Prosper. Me rendra-t-il ma visite? Il doit avoir une médiocre envie de me revoir. J'ai joué le rôle d'un niais, et mon paletot n'annonçait pas un Mécène. A-t-il seulement pris la peine de regarder ma carte, de noter mon adresse? Attendons, il sera toujours temps d'aviser.

Pour occuper son loisir, il se procura quelques ouvrages de haut calcul et se remit aux mathématiques, qu'il avait délaissées depuis longtemps. De tous les genres d'études, c'est le plus absorbant, le plus abstrait, celui qui fait le mieux oublier le monde réel. Didier se plongea dans ses intégrales, si bien qu'il passait des matinées entières sans se souvenir qu'il avait un frère, lequel se nommait

Randoce et faisait des gargouillades et du style. L'après-midi il se promenait sur les boulevards; le soir il allait aux Français. Le lever du rideau lui causait toujours une émotion pleine de charme; il croyait voir se lever devant lui la grande toile peinte de la vie. Allait-il enfin savoir ce qu'il y a derrière?

Il fut plus de trois semaines sans avoir de nouvelles de Prosper. Il eut quelque velléité de repartir pour Nyons. — Après tout, se disait-il, je suis venu pour voir mon frère, je l'ai vu, et je ne sais trop quel service je pourrais lui rendre. Il a un air de santé, il n'est point dans la misère; son mobilier est assez cossu, et les jolis bronzes qui garnissent sa table ronde ont dû coûter gros. La chronique veut qu'il ait dissipé son patrimoine; il lui en est sûrement resté quelques bribes dont il a su tirer parti; il faut croire que dans le temps qu'il était crabe il a mis quelque chose de côté. Avec cela je ne vois pas qu'il ait besoin de mes conseils; il est fort content de lui, peu disposé à me consulter sur rien. Les sorcières lui ont dit : Tu seras roi. Il s'apprête à ceindre le bandeau royal. Laissons-le monter sur son trône; si le pied lui glisse, nous verrons à le consoler.

A quelques jours de là, en entrant dans un café du boulevard, Didier entendit prononcer le nom de son frère. Il ouvrit l'oreille et saisit le dialogue suivant :

— A propos, j'ai rencontré Randoce. Il y a des siècles que je ne l'avais vu.

— Personne ne le voit. A-t-il toujours son air de pigeon plumé?

— Point du tout. Je ne sais à quel râtelier il mange; mais le gaillard s'est refait.

— Et il refait les autres. Je n'ai jamais pu souffrir ce garçon. Boutonné jusqu'au menton, cousu de mystère de la tête aux pieds, insolent en diable, c'est le roi des poseurs. On assure qu'il posait déjà devant sa nourrice; le petit gueux se drapait dans ses lisières... Ah çà! que fait-il? Est-il en train d'abattre une machine?

— Monsieur fait du style. Il n'a rien que deux ou trois chefs-d'œuvre sur le métier; il a découvert la poésie de l'avenir; il est en passe de devenir un homme immense.

— Parbleu! Il est convenu que, lorsqu'on n'a pas de talent, on fait du style et l'on pose pour l'immensité... Et de quoi vit ce géant? Il me doit deux pièces de cent sous.

— Il ne m'a pas dit son secret. On prétend qu'il joue; d'autres assurent qu'il a hérité. A moins qu'une femme au cœur immense... L'abîme appelle l'abîme. Je me suis laissé conter...

En ce moment, un ami de ces messieurs vint s'asseoir à leur ta-

ble et se mit à leur conter je ne sais quelle anecdote de coulisses. Il ne fut plus question de Randoce. Didier sortit, résolu à passer un mois encore à Paris.

Le surlendemain, comme il ne pensait à rien moins, Baptiste lui annonça la visite de M. Prosper Randoce. Didier prit le temps de faire un peu de toilette, soigna son nœud de cravate et parut d'un air d'Apollon devant Prosper, qui l'attendait en fredonnant une romance. Les deux frères se regardèrent avec étonnement; ils avaient peine à se reconnaître. — « Mon provincial a la tournure d'un gentilhomme, » se disait Prosper, qui avait appliqué son lorgnon sur son œil. — « Mon demi-frère a presque l'air d'un galant homme, » pensait Didier.

Ils s'assirent au coin du feu et entrèrent en propos. Prosper avait laissé chez lui, avec sa robe de moine, ses hâbleries et ses façons cavalières. Il avait bon ton, parlait assez posément de toutes choses, avec une certaine modestie de lui-même. Il était ce jour-là dans une veine de mélancolie douce qui intéressa Didier. Il se plaignit des difficultés de la vie et de l'art. Jadis, disait-il, tout lui semblait aisé; mais depuis qu'il avait renoncé aux vanités de la petite littérature, depuis qu'il avait eu, comme saint Paul, son chemin de Damas et que les splendeurs sacrées de l'idéal lui étaient apparues, il était devenu sévère pour lui-même; il lui venait des doutes sur sa vocation, sur son talent, il avait des phases d'incertitude, de découragement et de dégoût. Dur labeur que celui de l'artiste! Comme Jacob, il doit lutter avec Dieu. Pour éprouver la patience de ses serviteurs, ce Dieu redoutable se dérobe à leurs étreintes, frappe de mort leurs cœurs et leurs bras, les plonge dans l'engourdissement du désespoir et de l'impuissance... Prosper fit un tableau vraiment pathétique des angoisses de l'artiste aux prises avec son sujet, tourmenté du démon, s'épuisant en efforts pour incorporer son rêve dans son œuvre. Didier lui passa, en considération de ses bons sentimens, quelques phrases ampoulées, quelques mots de six pieds, quelques hyperboles par trop huppées. Il profita des bonnes dispositions où il le voyait pour hasarder quelques conseils, qui furent reçus avec déférence; puis on causa de Shakspeare, et Prosper fit paraître un enthousiasme dont son frère fut édifié; bref ils se séparèrent assez bons amis.

Ils se revirent quelques jours plus tard. Prosper fit à Didier les honneurs de son portefeuille rouge, et lui donna lecture de plusieurs fragmens de son drame, qui furent écoutés avec plaisir. A vrai dire, il n'y avait que des moitiés de scènes dans ce portefeuille qui renfermait la moitié d'un chef-d'œuvre, *disjecti membra poetæ*. A son talent de poésie, Prosper joignait un talent de

lecture encore plus remarquable; personne n'était plus expert que lui dans l'art de faire ronfler le vers et d'escamoter les chevilles. Le lendemain, les deux frères confirmèrent leur bonne entente dans une promenade qu'ils firent à Neuilly, et la semaine suivante, revenant du bois, ils dînèrent ensemble au Café anglais. Ce fut Prosper qui composa la carte, ce fut Didier qui la paya. Dans cette occurrence, le pontife du grand art déploya une étonnante vigueur d'estomac et de profondes connaissances de gourmet. C'était un de ses adages que la fourchette est la première des armes savantes.

Je peux assurer que dans ces diverses rencontres sa compagnie ne fut pas toujours également agréable à Didier. Durant des heures entières, il était simple, aimable, bon garçon, presque modeste; puis tout à coup survenaient de brusques remontées de vanité littéraire. — Sauve qui peut! disait tout bas Didier, — et il secouait ses oreilles. Il en était venu à reconnaître qu'il y avait dans son frère deux hommes : il appelait l'un Randoce, l'autre Prosper, et il préférait infiniment Prosper à Randoce.

Vers la fin de décembre, il reçut une lettre de M. Patru et il y fit la réponse que voici :

« Vous voulez que je vous fasse son portrait. Il est de ma taille, plus chevelu que moi, le teint d'une pâleur mate, le corps vigoureux, la figure fine. Je n'aime pas ses yeux; ils ont un éclat dur. Quand ils s'adoucissent, son visage a du charme, et les femmes doivent le trouver séduisant.

« Du reste, votre siége est fait : vous n'aimez pas les gens de lettres, et vous avez décidé que *mon homme,* comme vous l'appelez, est un bohême, un viveur. Je ne suis pas si avancé que vous; je suspends mon jugement jusqu'à plus ample informé. Je procède lentement dans mon enquête; le métier de questionneur n'est pas mon fait; mais j'ai des yeux, et je m'en sers.

« J'ai suivi votre conseil : il ne sait pas que je suis son frère. A vrai dire, mon entrée fut gauche; Prosper me prit pour un niais. J'en ai appelé, et j'aime à croire qu'il a réformé sa sentence. Nous nous voyons souvent. Ne vous figurez pas qu'il vive dans un grenier, ni que son habit soit percé par le coude. Il habite un appartement de trois pièces bien meublé; sa garde-robe est bien montée. Quelles ressources possède-t-il? Je n'en sais trop rien. Pour le quart d'heure, il ne gagne pas un sou; il a renoncé au journalisme pour se vouer tout entier à un ouvrage de longue haleine qui doit régénérer la littérature et immortaliser son nom... Ma phrase est un peu longue, comme ses espérances... Il ne vit donc pas de son travail. Peut-être, après avoir dissipé une partie de son patrimoine,

a-t-il su se ranger à temps. Cependant je ne serais pas étonné qu'il jouât. Il a le pouls fébrile, le ton saccadé et l'humeur inégale d'un homme qui entretient des relations suivies avec le hasard. Il y a huit jours, ses pieds ne tenaient pas à la terre, il avait le geste d'un homme qui fait rafle, et en parlant il ouvrait la bouche toute grande comme pour avaler la mer et les poissons. Avant hier, à son air sombre, je crus deviner qu'il avait été décavé la veille dans un tripot. Peut-être me trompé-je; peut-être est-il sombre ou serein selon que la rime lui vend plus ou moins cher ses faveurs.

« Vous me demandez s'il a des principes. Quelle question, ô naïf notaire! Sommes-nous bien sûrs d'en avoir, vous et moi? Nous sommes d'honnêtes gens, parce que nous ne pouvons être autre chose; mais connaissez-vous de par le monde beaucoup de vertus raisonnées?... Franchement, mon homme n'est pas un saint. Preuve de cela, c'est qu'il aime à se vanter de toutes les vilenies qu'il n'a pas faites. L'autre jour, il me conta qu'il avait eu plus d'une fois l'occasion de se vendre, qu'on lui avait fait de superbes propositions et qu'il avait refusé les présens d'Artaxerce. Il m'assura aussi que, dans le temps où il écrivait de la critique de théâtre, il n'avait jamais fait *chanter* personne. Pour ne pas demeurer en reste, je lui contai de mon côté qu'un jour j'étais resté tout seul, pendant cinq minutes, dans la boutique d'un orfèvre, lequel était sorti pour chercher la monnaie de mon billet, et que je n'avais rien mis dans mes poches. Je le priai, si jamais il écrivait ma biographie, de ne pas oublier ce trait. Il me répondit que le cas était bien différent. Il avait raison; mais je ne pus m'empêcher de regretter qu'il eût tant réfléchi sur cette différence.

« Vous me demandez s'il a du talent; je suis tenté de le croire. Il m'a lu deux cents vers de sa façon où il y a du souffle, de la flamme, des images fortes et hardies. Je préfère ces vers-là, Dieu me le pardonne! à tous les *Jardins* du monde; mais je crains qu'il ne soit paresseux. Il n'est pas le maître de ses idées; elles sont ses maîtresses, qui le mènent où il leur plaît. Son portefeuille est plein de fragmens de scènes. Ces fragmens réunis formeront-ils jamais une œuvre? Voilà le *hic*. Le grand drame auquel il travaille ainsi par morceaux est intitulé *le Fils de Faust*, ce doit être *la synthèse du siècle*. Ces grands mots me font peur. En attendant, il est aussi fier de ce qu'il ne fait pas que de ce qu'il fait. En littérature comme en morale, il attache beaucoup de prix à ses mérites négatifs, et s'il se vante de n'avoir fait chanter personne, il se vante aussi de ce qu'il n'écrit plus dans les journaux, de ce qu'il ne fait ni chroniques, ni feuilletons, ni correspondances, ni nouvelles à la main, ni vaudevilles, ni comédies en prose, ni romans. Quand il me récite

cette litanie, je pense à ses deux vaudevilles sifflés et à la fable du renard. Moi non plus, je n'écrirai jamais de vaudevilles; mais vraiment il me semble que rien n'est plus facile.

« Comprenez-vous bien la situation? Mon homme a renoncé à la petite littérature pour se consacrer au grand art. Il fait fi de son talent; il a juré qu'il aurait du génie ou qu'il mourrait à la peine. A merveille. Je lui reproche seulement de parler du grand art en termes de métier. Il se pique de faire des vers qui aient du *chic*; il se pique aussi de faire du style. Ce mot ne me plaît pas; il me semble qu'on a du style et qu'on n'en fait pas. Ce qui est certain, c'est qu'il prend sa vocation au grand sérieux; il croit à son étoile; les dieux eux-mêmes lui ont annoncé qu'il avait mission pour régénérer le théâtre. *Le Fils de Faust* ne sera pas seulement un chef-d'œuvre, ce sera un événement. Aborde-t-il ce sujet, sa vaste crinière se hérisse, son œil lance la foudre, c'est Jupiter tonnant. Et ne croyez pas qu'il joue la comédie; il est tout le premier dupe de ses exagérations; ses hyperboles lui montent à la tête, il se grise de ses prosopopées. Les poètes peuvent être des gens très sincères dans leurs discours, dans leurs actions; mais il leur est difficile d'être vrais. Par nécessité de métier, ils se passionnent pour des fables, pour des êtres fictifs; ils mettent ce qu'ils ont de cœur au service de leur imagination. Quand leur cœur se trouve à sec, il est juste que leur imagination le rembourse de ses frais, et ils en arrivent à ne plus bien distinguer ce qu'ils sentent d'avec ce qu'ils inventent; sont-ils pris du cerveau, ils croient avoir un polype au cœur. Randoce est extrême en toutes choses; aucun mot ne lui semble trop fort pour exprimer ce qu'il croit sentir. Ses admirations sont des enthousiasmes, ses joies des délires, ses mélancolies des désespoirs, ses indignations des fureurs. De quoi qu'il s'agisse, il voit tout de suite le parti à tirer de la situation, les ressources qu'elle offre à l'éloquence; sa tête est pleine de personnages tragiques; sans qu'il s'en doute, ce sont eux qui parlent pour lui, qui brodent le canevas. Il y a des gens qui naissent avec des tréteaux aux pieds. La tirade est la seconde nature de Prosper Randoce.

« Ne médisons pas de la poésie, mon cher notaire. Si Prosper Randoce n'est pas un drôle, rendons-en grâce aux rimes riches du romantisme. Elles ont réparé, je crois, autant qu'il était en elles, le vice de sa première éducation. « Je ne suis pas la rose, dit le proverbe persan; mais j'ai passé près d'elle. » Prosper n'est pas un Pochon; seulement, élevé par ce juste, il a grandi à son ombre, sucé le lait de sa docte sagesse. Heureusement, parvenu à l'âge de raison, il a senti s'éveiller dans son cerveau le démon des vers; une

muse, une demi-muse s'est approchée de lui; pour purifier l'air infect et vicié qu'il respirait, elle a brûlé du romarin, de l'encens, un peu de laurier, puis elle a soufflé sur les taies qui couvraient ses yeux, et pour la première fois il a découvert dans le monde autre chose que les fanges de son ruisseau natal... Mon père avait coutume de dire qu'on ne doit jamais désespérer d'un sacripant qui a de l'imagination; on ne sait tout ce qui lui passe par l'esprit. Ayant le goût de rêver, il se peut qu'un beau jour il imagine de devenir un honnête homme... Je ne prétends pas, monsieur le notaire, que Randoce adore la vertu. À vous parler franc, sa moralité me semble douteuse. Il est ballotté, tiraillé entre des puissances contraires. Ses instincts luttent contre ses rêves, phalange contre phalange : d'une part tout ce qu'il a hérité de son père adoptif, certaine bassesse native, de fâcheux souvenirs, des calculs sordides, des appétits déréglés; d'autre part ses ambitions littéraires, des convoitises de gloire, le culte de la rime, de nobles fumées. Pochon tire d'un côté, la poésie de l'autre. Qui sera le vainqueur?.. Ce tiraillement perpétuel est un spectacle curieux, mais fatigant. Je crois voir un ballon auquel est attaché une nacelle qui a plus que sa charge. Le ballon veut monter; si on le laissait faire, il irait jusqu'aux étoiles, mais la nacelle résiste, le ramène en bas. Pour peu qu'il se dégonfle, patatras! tout tombera dans le ruisseau... Aider Randoce à gonfler son ballon, c'est le meilleur service qu'on puisse lui rendre. Et voilà pourquoi je ne souris point quand il m'annonce que *le Fils de Faust* sera un événement, ou qu'il se vante d'avoir refusé les trésors d'Artaxerce. Tout cela, c'est de l'hydrogène pour notre aérostat.

« Mon cher monsieur Patru, vous avez une idée fixe. Vous tremblez que mon homme ne me mette à contribution. Je lui ouvrirais de bien bon cœur et ma bourse et mon coffre-fort, si je le voyais dans le besoin; mais tranquillisez-vous. Il ne m'empruntera pas un sou. Il a rompu avec tous ses anciens amis : il tenait, disait-il, à faire peau neuve; mais quand on a le goût de la tirade, on ne se peut passer d'un confident. Sa bonne étoile lui a fait rencontrer dans la personne de votre serviteur un honnête, un naïf quidam, qui ne se mêle point d'écrire, auquel il peut confier sans inquiétude ses projets et ses espérances, et devant qui son génie fait la roue, exercice éminemment hygiénique. Notre liaison lui plaît; il en sent le prix. Je suis son écouteur d'office, il n'aurait garde de faire de moi son créancier, cela gâterait tout... »

En lisant cette lettre, M. Patru haussa plus d'une fois les épaules. Il répondit sur-le-champ : — « Exécutez religieusement les volontés de votre père. Si votre frère n'est pas dans la gêne, gardez-

vous de lui faire des offres de service, ce serait l'induire en tentation; c'est bien cela qui *gâterait tout*. Je suis un têtu, mon cher garçon. Permettez-moi de me défier. Aidez, si cela vous plaît, à gonfler le ballon, mais pendant l'opération ayez l'œil sur vos poches. »

## XII.

Le jour même où il reçut la réponse de M. Patru, Didier alla faire visite à son frère. J'ai dit que Prosper Randoce avait la vue courte. Les habiles gens savent se servir de ce qui leur manque.

Quand Didier entra, Prosper, qui était assis devant sa table à écrire, tourna rapidement les yeux vers lui, puis il leva les bras au ciel en poussant une exclamation douloureuse, après quoi il s'accouda, la tête basse et cachant son visage dans ses mains : — « Ah! monsieur Dubief! s'écria-t-il (c'était le nom d'un marchand d'objets d'art). Vous êtes un terrible homme. On ne traque pas ainsi les gens. Ma foi! j'en suis désolé, mais aujourd'hui vous n'aurez pas un sou de moi. Les eaux sont basses. La nuit dernière j'ai joué, et j'ai perdu. Faites ce qu'il vous plaira, remportez vos bronzes, mon bel ami, et la petite Vénus, et le petit christ d'ivoire. Vous m'arracherez le cœur. Que vous importe? Ces petites bêtises-là, voyez-vous, étaient ma consolation, ma joie, les délices de mes yeux et de mon âme. Je n'avais qu'à les regarder et mon cœur entrait en danse, mes idées prenaient des ailes, il leur poussait des rimes à la tête et aux pieds, comme en avril poussent les bourgeons au bout des branches... Désormais il n'y aura plus rien là, plus rien!... » Et il s'appliqua un grand coup de poing sur le front.

Il avait débité ce petit discours tout d'une haleine et avec une telle volubilité que Didier n'avait pu placer un mot. Celui-ci se fit enfin reconnaître, et Prosper joua la surprise avec un parfait naturel. — Eh quoi! c'est vous, mon cher! dit-il. Prenez-vous-en à mes yeux : ce n'est pas le premier tour qu'ils me jouent; mais aussi que ne parliez-vous? C'est votre paletot gris qui est cause de ma méprise. Cet enragé M. Dubief s'habille de gris comme vous. Franchement je n'avais pas la conscience tranquille à son endroit; une conscience troublée évoque des fantômes... — Et à ces mots éclatant de rire : — Allons, j'en serai quitte pour la peur. Remettons-nous, seigneur, d'une si chaude alarme. Asseyez-vous là et causons de quelque sujet plus récréatif.

Didier s'assit; on causa théâtre, mais la conversation languissait; Prosper semblait distrait. — Qu'avez-vous? lui dit son frère. Vous

êtes tout rêveur. Permettez-moi de vous faire une question. Combien devez-vous à M. Dubief?

— Ah çà! qu'est-ce qui vous prend? s'écria Prosper en se renversant dans son fauteuil. Laissez-moi donc tranquille avec ce diable d'homme. Je ne pense à lui que lorsque je le vois ou que je crois le voir.

— Répondez-moi, insista Didier. Combien lui devez-vous?

— Si vous y tenez... Eh! mon Dieu! une bagatelle, une misère,... quinze cents francs. Laissez-moi faire, demain soir je serai en veine :

J'ai dans le cœur, Hector, un bon pressentiment,
Et je dois, dès demain, gagner assurément.

— Si M. Dubief est pressant, repartit Didier en regardant Prosper avec attention, je connais un meilleur moyen de vous acquitter. Demandez-moi de vous avancer cette somme.

Les yeux de Randoce s'enflammèrent. Il eut soin de détourner la tête pour dérober son émotion à Didier. Puis faisant un bond : — Ah! pour cela, non! s'écria-t-il. Non, mille fois non. Je ne vous emprunterai jamais un liard, mon cher. Primo vous êtes quelque peu mon ami, et j'ai le culte de l'amitié. Les questions d'argent, voyez-vous, commencent toujours par être délicates et finissent quelquefois par être indélicates... D'ailleurs vous m'avez l'air d'un charmant garçon, d'une bonne pâte d'homme. Vous seriez le plus commode des créanciers. Avec vous je ne me gênerais pas; je m'acquitterais Dieu sait quand. Votre indulgence serait funeste à ma petite moralité, dont je prends le plus grand soin.

— Ah! par exemple, il ne tiendrait qu'à vous d'être exact, répliqua Didier. Si bon garçon que je sois, je ne m'y opposerais pas.

— Passe encore, poursuivit Prosper, passe encore si j'étais en peine de mon dîner de ce soir. Je ne me ferais pas conscience de recourir à vous;.. mais des bronzes! une Vénus! des amours! c'est du superflu. Tant pis pour moi si j'ai des caprices dispendieux. Faites monter ici l'un de ces bourgeois qui passent dans la rue, le premier venu, et demandez-lui si pour faire de beaux vers Prosper Randoce a besoin de posséder une table en acajou garnie de colifichets! — Maroufle, me dira-t-il, rends-toi justice et bénis la Providence si elle te donne des chemises et un grabat... Ce gros monsieur a pour principe que les greniers ont été inventés pour les poètes et les poètes pour les greniers. Peut-être même lui a-t-on conté que les rossignols chantent mieux quand on leur a crevé les yeux...

— Je ne suis pas assez bourgeois pour vous reprocher vos bronzes, interrompit Didier avec un peu d'impatience; mais je suis trop votre ami pour ne pas regretter que la vue d'un paletot gris vous cause de si vives émotions.

— Ne craignez pas pour moi les émotions. Qu'est-ce que le talent? Une fièvre qui raisonne. Les adoucissans ne lui valent rien. On ne se grise pas de bouillon, et sans une pointe d'ivresse adieu l'inspiration!... Autrefois, mon cher, j'avais à mes trousses toute une meute de créanciers. De tous ces croquans, il ne m'est resté que Dubief. Ne m'ôtez pas Dubief. Je suis un garçon très rangé. En fait de folies, je me suis réduit à la portion congrue. Tel que vous me voyez, je possède de petites rentes, oh! très petites par exemple, tout juste assez pour vivre, et (admirez ma sagesse!) c'est bien à cela que je les emploie. J'ai dressé mon budget ou plutôt mes deux budgets, l'ordinaire et l'extraordinaire, le budget des besoins et le budget des caprices... Et tenez, quand je vous disais tout à l'heure, croyant parler à Dubief, que mon escarcelle était vide, je mentais impudemment. Il y a dans ce tiroir un petit rouleau de napoléons qui doit me servir à payer mon terme le mois prochain. Je suis le modèle des locataires, toujours prêt à l'échéance. Vous voyez que je pourrais payer un à-compte à Dubief; mais la sévérité de mes principes ne me permet pas de prendre un centime sur mon budget ordinaire pour payer Dubief. Les viremens répugnent à ma conscience. Que diable! on a des principes ou on n'en a pas. Pour payer Dubief, — c'est un nom générique : mes Dubiefs sont mes caprices, — autrefois, pour payer mes caprices, je faisais de la copie pour un journal à deux sous. J'en pourrais faire encore, ma prose est cotée cher sur la place; mais que les principes sont gênans! J'ai juré de ne plus écrire une ligne de prose, et je tiendrai parole. Jouer est plus honnête... Ne faites pas la grimace; je vous parle d'un petit baccarat, tranquille, discret. Que voulez-vous? j'ai un bonheur insolent. J'ai perdu hier, je me rattraperai demain, et Dubief aura son à-compte.

C'est toujours là qu'il en revenait. Didier fit un effort, accoucha d'un sermon en trois points contre la fureur du jeu. Prosper l'écouta en silence; il s'était levé et se promenait à petits pas dans la chambre, rentrant sa tête dans ses épaules, comme un homme qui reçoit une averse. Didier était, à vrai dire, un médiocre prédicateur; sceptique par tempérament, il estimait que toutes les vérités morales sont à demi fausses. Une telle disposition d'esprit est peu favorable à l'éloquence; les mais et les si sont un grand rémora pour un orateur. Il ne laissa pas de s'évertuer. — Faisons un traité, dit-il par manière de péroraison. Je vous avancerai les quinze

cents francs, vous paierez Dubief, et vous me promettrez de rester quinze jours sans toucher une carte. Il y a commencement à tout. Pendant ce temps, vous inventerez une autre façon de passer vos soirées...

— Et le diable n'y perdra rien, dit Prosper; mais si je ne joue plus, dites-moi, je vous prie, où je me procurerai de quoi vous rembourser.

— Je prendrai patience, j'attendrai jusqu'à la première représentation du *Fils de Faust;* mais je veux vous proposer autre chose. Vous avez beau dire, vous ne me persuaderez pas que les poursuites d'un créancier et les émotions d'une partie de baccarat aient jamais donné du génie à personne; je me défie de la fièvre et des fiévreux. Il faut se bien porter pour écrire des vers qui se portent bien; il y a de la joie dans tous les chefs-d'œuvre, la joie d'un esprit qui s'est affranchi de la vie et voit tout d'en haut. Si j'étais poète, je me ferais un devoir d'être heureux, et à cet effet je tâcherais d'avoir peu de besoins...

— Ta! ta! ta! interrompit Prosper. Je vous vois venir; nous reprenons tout doucement le chemin du grenier. Halte-là! Le grenier ne me plaît pas, et j'ai la sainte horreur des *balançoires*... Mais vous aviez, disiez-vous, une proposition à me faire.

— La voici : je possède en Dauphiné, près de Nyons, un assez joli castel. J'y retournerai avant peu. Si vous étiez sage, vous partiriez avec moi. Je vous offre un appartement commode, en bon air, en plein jour, autant de pièces qu'il vous plaira. Vous auriez sous la main des bois, des rochers, des solitudes. Silence parfait; nous tiendrions les fâcheux à distance. Pour quelque temps, vous oublieriez Dubief, tous les paletots gris, tous les tapis verts du monde, toutes les petites et grandes servitudes qui grèvent votre vie. Libre de tout tracas, tranquille comme un cerf au ressui, vous auriez le cœur à l'ouvrage et des facilités de composer et d'écrire dont vous seriez confondu. Tout coulerait comme de source, avec liberté, avec bonheur. Quelle fraîcheur de style! quelle vivacité de coloris! Je veux qu'avant six mois d'ici *le Fils de Faust* soit parachevé. Et je suspendrai à la porte de ma maison un écriteau portant : C'est ici que le grand homme écrivit son premier chef-d'œuvre.

Pendant ce discours, Randoce faisait une étrange grimace. — Ma parole! s'écria-t-il en s'inclinant jusqu'à terre, vous êtes prodigieux. Je vous proclame le premier homme du monde pour dire agréablement des choses lugubres;... mais c'est un enterrement de première classe que vous me proposez là! Serviteur à votre seigneurie! On ne respire qu'à Paris, on ne travaille qu'à Paris, et il y a plus d'esprit dans un méchant pavé de la rue Mouffetard que dans tous les rochers dauphinois dont vous me faites fête.

— Ma seigneurie n'est pas encore sur son départ. Promettez-moi de réfléchir à ma proposition. Vrai, vous auriez tort de la refuser.

— Soit! j'y réfléchirai. Je suis capable de tout pour obliger mes amis.

Didier se retira; une demi-heure après, Prosper avait en main quinze billets de cent francs que lui apporta Baptiste. Il les compta et recompta; il contemplait avec admiration cette petite liasse qui lui paraissait pleine de promesses. — Ah çà! se disait-il, c'est un homme unique que ce Peyrols, un homme des anciens jours, un vrai trésor. Ce qui m'arrive n'est pas de l'histoire, c'est de la légende. Voilà un garçon qui vit à Nyons et qui y lit des vers : premier miracle; il entend parler des *Incendies :* second miracle; il les achète et les admire : troisième miracle, plus fort que les deux autres ensemble. Il accourt bride abattue à Paris pour m'apprendre que je suis un grand homme, ce dont je me doutais; je le reçois comme un chien dans un jeu de quilles, il ne se rebute pas, il entreprend de m'apprivoiser, et au premier signe que je lui fais: Baptiste, allez porter quinze cents francs à mon ami le grand homme en lui demandant pardon de la liberté grande... Mais quel est donc ce secret? Apparemment cet aimable gentilhomme s'ennuyait à mourir dans sa gentilhommière; pour se dégourdir, faute de mieux, l'idée lui est venue de jouer le rôle de petit Mécène... A moins qu'il ne soit affilié à la société de Saint-Vincent-de-Paul... Cependant il n'a pas l'air dévot, et sa petite homélie, froide à la glace, était plus philosophique que chrétienne... Prosper, mon ami, gardons-nous d'approfondir ces mystères sacrés, insondables à notre faible intelligence. Ceci du moins est clair...

Et il contempla une fois encore les billets avant de les serrer dans son bureau. Il va sans dire qu'il se promettait de tenir son aventure secrète; la modestie de Didier ne courait aucun risque, Prosper n'était pas disposé à faire bruit de ses libéralités. Il aurait voulu rendre *le trésor* invisible pour tout autre que lui, le mettre sous clé. Il était de l'avis de La Rochefoucauld, qui a dit qu'un honnête homme est un trésor caché, et que celui qui l'a trouvé fait fort bien de ne pas s'en vanter.

Là-dessus, comme pour confirmer le mot de Didier que le bonheur féconde le talent, il se sentit pris d'une furie de travail, et après avoir passé deux ou trois fois la main sur son front ossianique il écrivit d'arrache-pied une tirade de soixante alexandrins, qu'à peine les eut-il achevés il déclama d'une voix tonnante. Il y en avait sur le nombre deux ou trois qu'un grand poète n'eût pas désavoués; le reste était un pâle et maladroit pastiche d'*Hernani*. Après s'être essayé dans le genre de la poésie réaliste, se dégoûtant de la physiologie, il en était revenu aux grands modèles ro-

mantiques. Son tort était de trop se ressouvenir en écrivant et de prendre pour des trouvailles de son génie toutes les bonnes aubaines de sa mémoire. Le *Vieillard stupide, il l'aime!* et le *Charlemagne, pardon!* étaient ses deux chevaux de bataille; il les fourrait partout, avec des dagues, des lances, des échelles de corde, des sons lointains de cor dans l'ombre, des casaques de soie, des chapeaux à plume et toute la défroque fripée du romantisme. Il est dangereux de faire redire à une petite trompette les éclatantes fanfares d'un clairon de haut bruit.

Quand il eut fini, il s'en alla dîner, voyant l'avenir en rose et chantonnant entre ses dents : — Didier, mon ami, si tu n'existais pas, il faudrait t'inventer!

De son côté, Didier faisait ses petites réflexions. Prosper l'avait-il pris, oui ou non, pour M. Dubief. Cet important problème lui tenait l'esprit en suspens; il ne savait comment s'y prendre pour éclaircir ses doutes. — Je suis tenté de croire, se disait-il, que Prosper est sincère et que Randoce est habile. Prosper part de la main, il n'est pas maître de son premier mouvement, il m'a confessé naïvement qu'il avait des goûts dispendieux et que le jeu fournit à sa dépense. Randoce l'a laissé dire; ce Randoce me connaît bien, il a deviné que la franchise a des séductions auxquelles je ne résiste pas. Reste à savoir si c'est Prosper ou Randoce qui est myope et lequel des deux a imaginé que mon paletot gris ressemble à celui de M. Dubief.

Didier n'était pas sans se faire quelques reproches; il sentait qu'il avait mal rempli ses fonctions de tuteur, faiblement prêché contre le jeu et mis trop d'empressement à offrir les quinze cents francs. Son laisser-aller, son extrême facilité d'humeur, risquaient, comme le lui écrivait M. Patru, d'induire son frère en tentation. Le lendemain, pour l'acquit de sa conscience, il résolut de se rendre chez M. Dubief, et, tout en marchandant quelque objet d'art, de s'informer si Prosper avait payé sa dette. M. Dubief était un homme à voir, et qui pouvait lui fournir d'utiles renseignemens sur son Télémaque. Il se mit en chemin; arrivé à la porte et comme il avait déjà la main sur le bouton, le cœur lui faillit. La petite enquête qu'il s'était proposé de faire répugnait à sa délicatesse; il tourna bride et s'en alla. Cependant il ne tarda pas à se reprocher sa lâcheté, il revint sur ses pas, et, sa résolution faiblissant de nouveau, il perdit une demi-heure à passer et repasser devant le magasin. Enfin, prenant son parti, il entra d'un air délibéré, sous le prétexte d'examiner un charmant groupe d'Andromède et de Persée qui était exposé à la vitrine. Pendant qu'il devisait avec M. Dubief, le nom de Randoce lui vint plus de dix fois au bout de la langue; impos-

sible de l'articuler, ses lèvres se raidissaient, et il se retira en emportant l'Andromède, dont il n'avait cure, et sans avoir hasardé une question. Pour se consoler, il se dit que souvent on atteint mieux le but par une générosité qui ne prévoit rien que par l'excès des petites précautions. Son frère serait sensible à la délicatesse de son procédé; en s'en remettant à sa parole, il le piquerait d'honneur; lui témoigner une entière confiance, c'était l'aider à gonfler son ballon. Que ne se dit-on pas pour se persuader qu'en suivant son humeur on agit par principes!

## XIII.

Un soir qu'il neigeait à gros flocons, Didier, renonçant à sortir, s'enveloppa dans sa robe de chambre, chaussa ses pantoufles, et s'établit au coin de son feu. Les pieds allongés sur les chenets, il ouvrit un volume de Shakspeare et relut *le Songe d'une nuit d'été*. Le touchant de sa baguette, Titania le transporta en un clin d'œil dans ce bois « où le thym exhale ses senteurs, où croissent les grandes primevères et les violettes au front penché. » Devant ses yeux voltigeait l'essaim des fées, les unes mouchetant de rubis la robe d'or des primevères, d'autres, les mains enlacées, dansant des rondes au bord d'une claire fontaine, d'autres encore enlevant ses ailes à la chauve-souris pour en vêtir les sylphes ou pourchassant le hibou criard qui, toute la nuit, insulte et gourmande les esprits de l'air. La tête pleine de rêves, les yeux pleins de visions, Didier avait perdu terre depuis longtemps, quand tout à coup, vers onze heures, un violent coup de sonnette ébranla la maison. L'instant d'après, la porte du salon s'ouvrit, et Prosper entra avec fracas, le chapeau sur la tête, au grand ébahissement de Baptiste, qui n'admettait pas qu'on se présentât si cavalièrement devant *monsieur*. Prosper avait le teint échauffé, l'œil allumé; on pouvait supposer, sans lui faire tort, qu'il avait fait à son dîner de copieuses libations. Il était enveloppé d'un grand manteau couleur de muraille qui lui descendait jusqu'aux talons, et dans l'ampleur duquel il cachait quelque chose. Ce quelque chose était sûrement une femme, car Didier voyait passer par-dessous le manteau, à côté des bottes de son frère, deux petites bottines de prunelle.

— Devinez ce que je tiens là! s'écria Prosper. Combien m'en donnez-vous?

Comme Didier ne sonnait mot : — Sotte question! poursuivit-il. Ce que je tiens là, je ne vous le donnerais ni pour or, ni pour argent, et quand vous m'offririez en échange vos sept châteaux de Bohême, pour rendre le troc égal vous me devriez du retour... At-

tention, le spectacle va commencer. Il vous est permis de voir, et même de toucher... Compagne de ma misère, consolatrice de mes douleurs, ange de ma vie, muse de mon génie, sortez de la nuit où se dérobe votre beauté.

A ces mots, le manteau s'entr'ouvrit et laissa paraître les deux yeux les plus émerillonnés que Didier eût jamais vus. — Elle s'appelle Carminette, poursuivit Prosper.

Et, prenant la jeune fille par les deux mains, il la fit pirouetter. — Eh bien! qu'en pensez-vous? Êtes-vous connaisseur? Que vous semble de ce minois chiffonné, de cette coiffure hurlupée? Peut-être préférez-vous la Vénus de Milo. La Grèce ne s'y connaissait pas. Vivent les nez retroussés!... Et vous, ma fille, soyez sage. Monsieur est mon ami et, qui plus est, gentilhomme. Ne cassez rien ici, observez-vous, châtiez votre langage, et quoi que nous disions, ne faites point de commentaires à la hussarde.

Puis, la conduisant devant Didier : — Regardez-la bien, tout à l'heure vous l'entendrez. Vous êtes né, mon cher, sous une heureuse constellation. Vous êtes le premier à qui je montre cette dixième muse. Je la tiens cachée à tous les yeux jusqu'à ce que l'heure ait sonné de la révéler au monde. La petite fille que voici est un prodige, une étoile en espérance; elle dépassera les plus fameux modèles; ce qu'on vante aujourd'hui pâlira devant sa gloire. Un jour tous les cafés-chantans se la disputeront à prix d'or. Elle a cent mille livres de rente dans le gosier. Vous en jugerez tout à l'heure...

Didier ne bougeait non plus qu'une souche. Carminette s'était inclinée vers lui et le tenait sous le feu de son regard. Ces yeux de chat sauvage, dont il sentait l'égratignure, lui causaient un singulier malaise. Il venait de se plonger dans toutes les féeries de Shakspeare; il avait dans la tête des Hélène, des Hermia, des Hippolyte, des Titania, toute une légion de fantômes aériens, tout ce qui voltige et bourdonne au fond des bois dans une nuit d'été. Et tout à coup il se trouvait en présence d'une méchante robe de soie reprisée, d'une petite fille qui n'était pas jeune, d'un gamin qui semblait être une femme, d'une femme qui était un à peu près de hussard, — fruit très vert et très mûr, commencement qui était une fin. Plus de page à tourner : le premier mot du livre était le dernier. Ni figure, ni beauté, ni grâce, et, chose étrange, les yeux ne pouvaient se détacher de cette laideron. C'était un charme ou plutôt un sortilége; elle attirait le regard comme l'aimant attire le fer. Ni sexe, ni âge; elle avait enjambé la vie d'un seul bond et se trouvait à l'autre bout avec des joues roses. Son sourire disait qu'elle n'avait plus rien à apprendre, et pourtant il y

avait de l'ingénuité dans son effronterie. Elle n'eût rien inventé par elle-même, mais elle avait eu d'habiles maîtres qui lui avaient seriné la vie; sa mémoire étant bonne, elle savait sa leçon sur le bout du doigt. Titania et Carminette! quel contraste!... La jeune fille devina tant bien que mal l'impression qu'elle produisait, et sourit.

— Mon bon, dit-elle à Prosper, il faut nous en aller. J'intimide monsieur.

— On a vu des héros, dit Prosper, qui se troublaient devant une bergère.

— Ah! permettez, repartit Didier en se faisant une contenance, je suis un provincial qui vois pour la première fois une étoile. Toutes les nouveautés m'étonnent; par bonheur mes étonnemens ne durent guère.

— Il a retrouvé sa voix, dit Carminette en essayant un pas de zéphire. Le voilà parti. Tout à l'heure nous aurons un discours... J'aimerais mieux un gloria.

Didier sonna Baptiste, lui commanda de préparer un punch, après quoi Prosper commença en termes pompeux la biographie de Carminette. Cette humble piqueuse de bottines avait été découverte par lui dans un bal public où elle tentait vainement fortune, la plupart des hommes étant trop sots pour soupçonner à la simple vue d'un diamant brut ce que sera le bijou monté. Lui, Prosper, de son œil d'aigle, avait deviné sur-le-champ Carminette et le miraculeux génie qui dormait dans cette tête inculte, comme le feu sommeille dans les veines du caillou. Sans lui, le monde eût à jamais été privé de cette étoile. Il l'avait mise dans ses meubles et s'était chargé de son éducation; il composait pour elle tout un répertoire de chansons qu'il lui apprenait à chanter et à mimer, lui enseignant en outre les quatre arts libéraux, c'est-à-dire à marcher, à danser, à se coiffer et à rire. Le noviciat de Carminette touchait à son terme; bientôt Prosper *lancerait* cette prodigieuse enfant, dont le talent éclaterait comme un coup de foudre sur Paris confondu. Elle était sa fille, son élève, sa découverte, son œuvre, son invention; il s'était imposé pour elle les plus lourds sacrifices; elle le paierait au centuple de toutes ses avances. Un immense avenir était promis à cet immense génie.

On a remarqué que tout écrivain a son mot favori, qui revient constamment sous sa plume. Dans telle page de Bossuet, on trouve jusqu'à sept fois le mot *grand*; *noble* était cher à Buffon. *Immense* était le mot de Prosper. En lui, hors de lui, il n'apercevait que des immensités.

Carminette l'écoutait en silence faire son éloge; on ne sait ce qu'elle en pensait. Seulement, lorsqu'il parla de ce qu'elle lui

coûtait, elle jeta un regard expressif sur sa robe fripée et marmotta sentencieusement entre ses dents : Qui veut se servir de la mule doit la ferrer, et là-dessus elle se mit à trotter dans la chambre, faisant claquer ses doigts comme des castagnettes, furetant partout, ouvrant tous les tiroirs, soumettant tout ce qu'ils renfermaient au triple examen de ses ongles, de ses yeux et de sa langue; puis, s'avisant qu'elle était décoiffée, elle se glissa dans le cabinet de toilette, dont elle sut trouver le chemin comme si elle avait connu tous les êtres de la maison. Elle y mit tout en désordre, cassa deux flacons, et reparut avec une coiffure savamment ébouriffée et très saugrenue comme son visage. Didier commençait à se familiariser avec elle. Carminette avait beau tourner autour de lui, l'égratigner de ses yeux, le mordre de son sourire, il ne sourcillait pas. Il était en chemin de découvrir que les étoiles sont moins compliquées qu'il ne semble.

Baptiste apporta le punch. Aussitôt que Carminette eut vidé son verre : — Ma chère enfant, lui dit Randoce, le moment est venu de donner à monsieur un échantillon de votre savoir-faire. Attention, ma fille! Faites honneur à votre maître. Beaucoup d'épices et servez chaud!

S'étant levée, le nez au vent, le poing sur la hanche, elle entonna une chanson intitulée *la Vache qui galope*, ramassis d'inepties dont les trois quarts furent perdus pour Didier. Son premier mouvement fut de se boucher les oreilles. Carminette avait une voix aigre, rauque, qui raclait le tympan, des notes de fausset qui le déchiraient; cette voix ne semblait pas humaine : on eût dit tantôt le gémissement d'une porte qui grince sur ses gonds, tantôt le piaulis d'une perruche et tous les cris divers d'un chasseur qui froue. Cependant à peine eut-elle entamé le second couplet que Didier fut pris d'une curiosité plus forte que sa répugnance; il y avait dans cette étrange musique endiablée une sorte de ragoût dont il sentait la pointe. Il se débattit quelque temps contre ce plaisir malsain, puis il y céda et devint tout yeux, tout oreilles. Où la *maestria* va-t-elle se nicher? Carminette avait de merveilleuses façon d'ouvrir la bouche, de la fermer, de lancer la note, de la retenir, de remuer sa tête, ses épaules, ses hanches; elle disait le mot et faisait deviner la chose, chacune de ses intonations était riche de sous-entendus; ses yeux et ses sourires semblaient jouer de la griffe et emportaient la pièce. Et que dire de ses gestes? Rien de plus admirable que la chiquenaude dont elle accompagnait le refrain de chaque couplet, chiquenaude capable de jeter en l'air la morale, tous les corps de l'état et tous les cultes reconnus. Cette chiquenaude était un chef-d'œuvre, une protestation sans réplique

contre l'ordre de choses établi; cela disait clairement : Il n'y a plus rien. Du reste Carminette savait ce qu'elle valait et se prenait au sérieux. Comme tous les grands artistes, elle aspirait à la perfection, elle poursuivait son idéal, qui était le sublime de la désinvolture.

En ce moment, elle était presque belle; c'était une muse de carrefour, une muse crottée et *hume-vent*, née d'un ruisseau à l'heure où une étoile s'y mirait, et qui ramassait les fanges de son Hippocrène natal pour les jeter à la face de l'univers. Hautaine, superbe, la narine frémissante, promenant autour d'elle ses yeux effrontés, elle exprimait par son chant, par ses regards, par son geste, une passion qui est, je crois, d'invention moderne, et qu'on pourrait appeler le mépris du mépris.

Elle avait cessé de chanter, que Didier l'écoutait encore. Revenant à lui, il secoua les oreilles, tambourina un instant sur la table; puis, se tournant vers son frère, il lui dit d'un ton sardonique : — Permettez-moi de vous féliciter, mon cher ami. Vous me voyez confondu de ce que je viens d'entendre. Vous savez tout concilier. M^lle^ Carminette est un ange, comme vous dites, et cet ange est par-dessus le marché une affaire d'or.

Mais Prosper n'était pas tout à fait content. A son avis, Carminette avait manqué certains traits, certains effets. Il la reprit de ses fautes avec une gravité doctorale, lui représenta que l'art a des délicatesses infinies où l'on n'atteint que par une longue et persévérante pratique; il lui fit redire un couplet dont elle ne faisait pas assez valoir les beautés. Tel Garcia donnant leçon à la Malibran, tel le Pérugin faisant crayonner dix fois au jeune Raphaël le doux profil d'une madone. La fameuse chiquenaude laissait aussi à désirer; ce n'était pas encore la chiquenaude idéale qu'avait rêvée Prosper. Il disait à Carminette : — Polissez-la sans cesse et la repolissez.

— Vous êtes par trop exigeant, interrompit Didier. Ne la grondez pas; elle travaille bravement à sa perfection. Si elle n'est pas encore accomplie de tout point, il ne s'en faut guère. Je bois à son immense avenir.

A ces mots, il offrit à Carminette un verre de punch, mais elle lui tourna le dos; elle commençait à s'apercevoir que son sourire était pétri de sournoiserie. Depuis qu'elle ne le gênait plus, il l'ennuyait. Elle fut se blottir dans un coin du canapé, et bientôt, allongeant ses jambes de sauterelle sur le damas, elle ne tarda pas à savourer les douceurs d'un angélique sommeil.

Pendant que l'étoile s'endormait, son cornac vidait verre sur verre. Didier espérait que ces fréquentes rasades le rendraient expansif, et qu'adroitement interrogé son demi-frère lui livrerait enfin tous les secrets de sa vie : il n'en fut rien. Plus Prosper bu-

vait, plus il semblait maître de lui-même. Il demeura perché sur les hautes cimes de la théorie et ne mit pas une fois pied à terre.

— Je suis bien aise de voir, lui disait Didier, que le grand art n'absorbe pas tous vos instans. Il vous laisse des loisirs pour composer des pièces... comment dirai-je?... d'un genre plus facile, plus familier. Vous menez tout de front, *le Fils de Faust* et les turlutaines.

— Je fais tout ce qui concerne mon état, répondit-il brusquement. Vous verrez beau jeu, si la corde ne rompt. N'est-ce pas Socrate qui disait qu'il ne faut rien mépriser? Le théâtre de la foire, le grand-opéra, la bohême, le parnasse, qu'importe? L'art est toujours l'art, et tous les quinquets se valent. Je mets du style dans mes turlutaines. Le style est tout. La petite en a, et je vous prie de croire que j'y ai pris peine. Foin des pédans! Tant vaut l'artiste, tant vaut le genre. Que Pierrot s'enfarine! s'il a du style, je le salue roi... Voltaire a dit un beau mot : donne à ton être tous les modes imaginables; — ce qui signifie : tâche d'avoir Carminette, tâche d'avoir des duchesses... De l'un à l'autre pôle étends tes bras immenses!... J'ai Carminette, j'attends encore les duchesses.

Il se leva, s'adossa contre la cheminée, passa sa main dans ses cheveux, et d'une voix sombre et fatidique : — Qu'est-ce qu'un poète? s'écria-t-il. Un homme complet.

— Tranchons le mot, un homme immense, interrompit Didier en souriant.

— J'ai dit un homme complet, reprit-il. L'homme qui a tout vu, tout compris, tout observé, tout ressenti, voilà le poète. Il a dix âmes, dix vies; Pipelet n'en a qu'une, et encore!... Il y a deux espèces d'hommes, ceux qui produisent et ceux qui jouissent; le poète seul est à la fois producteur et *jouisseur;* il produit parce qu'il jouit. Comme le chyle se transforme en sang, ses plaisirs se convertissent en images et en mélodies; il chante parce qu'il aime, il aime parce qu'il a besoin de chanter. Les rossignols en font autant. Permettez-lui d'être égoïste. Que Pipelet soit heureux, cela n'intéresse que Pipelet, il n'y en a que pour lui; mais quand le poète jouit, il met l'univers de part dans ses joies. Ses transports sont des félicités publiques... O profond mystère de l'inspiration! Le subtil arome d'une goutte de fin moka, le fumet d'une perdrix cuite à point, le parfum d'une rose ou d'une almée,... qu'est-ce que cela? dites-vous. Et moi je vous dis : cet arome, ce fumet, ce parfum, c'est de la poésie latente. L'idée est là, insaisissable, invisible; elle entre au cerveau du poète, elle en ressort avec des ailes, vêtue d'or, de pourpre, de lumière et d'une impérissable beauté. Voilà ce qu'on appelle un chef-d'œuvre... Donnez donc au

poète du moka, des almées et tous les biens de la terre à discrétion; vous en serez récompensé dans ce monde et dans l'autre... Il est des jours où je meurs d'envie de froisser entre mes doigts des colliers de perles, des aigrettes de rubis, des rivières de diamans. Ce frou-fou me ferait venir à l'esprit des idées que personne n'a eues, que personne n'aura jamais. D'autres fois je rêve d'une tonne d'or... Hélas! mon tonneau est vide, c'est celui de Diogène... Parole d'honneur! les hommes sont stupides. Otez à Pipelet ses écus et donnez-les au poète, après quoi vous expliquerez à Pipelet que vous l'expropriez pour cause d'utilité publique; vous lui devez, j'en conviens, cette explication. Moi, je voudrais que dans tous les pays civilisés on inscrivît chaque année au budget une somme de dix millions pour procurer des jouissances aux écrivains. Chacun se ferait servir à son goût. Distribués avec intelligence, ces dix millions feraient éclore des chefs-d'œuvre par centaines; un grand siècle s'ouvrirait pour la littérature... Mais quoi! nous nous croyons civilisés, et parmi tant de princes qui font profession de protéger les arts, en est-il un seul auquel la fantaisie soit venue de faire asseoir un poète sur son trône en lui disant : Mets-toi au large, mon garçon, et règne à ma place pendant six mois, à la seule condition que tu nous conteras exactement tout ce que tu auras vu de là-haut.

— Et si le poète prenait goût au trône et refusait d'en descendre? objecta Didier.

— Ce serait trop d'honneur pour le trône, reprit Prosper. Et s'échauffant en son harnais : — Race de bourgeois encroûtés, de tripoteurs de bourse, de moralistes de caserne, courtisans de la matière, contempteurs des choses de l'esprit, que vous importe que la société ait du génie sur la planche?... Il faut, morbleu! que cela change. Les temps sont mûrs; nous referons le monde. Dans la société nouvelle, le génie sera l'enfant gâté du législateur. Bien logé, bien nourri, il aura tout sous la main; pour fertiliser son cerveau, on le gorgera de plaisirs. Dès sa jeunesse, on l'environnera de belles choses, de beaux meubles, de belles étoffes, de beaux tableaux, de belles statues, de belles femmes... Des femmes surtout! Il nous en faut beaucoup, et la brune et la blonde, et des beautés malaises, et des beautés tongouses, des écureuses de vaisselle, des bayadères et des houris. Le poète qui aurait expérimenté toutes les variétés de l'amour serait plus grand que Shakspeare, plus grand qu'Homère. Quelle richesse de palette! quelle prodigieuse diversité de nuances! Il aurait tous les tons, tous les styles; les âpres et dévorans soleils de l'Afrique, les lunes mélancoliques du nord, l'infini des savanes, le silence des déserts, le mystère des

brouillards, il mettrait le monde entier dans son œuvre... Un sérail! il me faut un sérail. Cou d'albâtre, bouche de corail, étoile du matin, tourment de l'âme, accourez! Mon cœur est de taille à vous loger toutes; vous me donnerez le bonheur, je vous donnerai la gloire... Un sérail et des tonnes d'or! Il ne m'en faut pas davantage, et je compterai mes jours par des chefs-d'œuvre.

Ainsi parlait Randoce, d'une voix de stentor, l'œil étincelant de convoitise, les bras étendus et frémissans. Didier contemplait avec stupeur les mains crochues de son demi-frère, il lui semblait voir deux serres ardentes à la prise, ou, pour mieux dire, deux gouffres béans, prêts à engloutir sans rémission toutes les mines du Potose et tous les diamans du Brésil.

— Peut-être avez-vous raison, lui répondit-il froidement; mais à ce compte le plus grand des poètes serait le Grand-Turc. Vous alléguerez que c'est un sournois qui s'est donné le mot pour ne rien dire, et que si vous étiez à sa place... Qu'en sait-on? Voyez mon innocence : j'avais cru jusqu'aujourd'hui que c'est l'imagination qui fait le poète. Je ne veux pas qu'il pâtisse, la pauvreté diminue l'homme; mais qu'a-t-il besoin d'un trône et de posséder l'univers? Aspirant après ce qui lui manque, il aura de quoi rêver... Et tenez, ajouta-t-il en lui montrant du doigt Carminette endormie, à quoi tient-il, homme d'imagination, que cette charmante fille ne vous soit tout un sérail? Et qui vous empêche de voir en elle tour à tour, selon les besoins du moment, une piqueuse de bottines, une étoile, une duchesse, une beauté malaise, une almée, une bouche de corail et une tonne d'or?

Prosper fit un haussement d'épaules. Il s'approcha du canapé, et, se croisant les bras, regarda fixement Carminette; puis, l'ayant secouée, il la mit sur ses pieds, l'enveloppa dans son manteau et l'entraîna vers la porte. — Allons-nous-en, ma pauvre fille, lui dit-il; on se moque de nous. — Au moment de sortir, Carminette, qui avait repris ses sens, se retourna vivement vers Didier, et lui envoya à travers la chambre, en signe d'adieu, une chiquenaude qui cette fois ne laissait rien à désirer.

Didier arpenta longtemps le salon, les mains derrière le dos. Si Carminette lui avait dit en partant : Je reviendrai demain! — il l'eût prise volontiers au mot. — N'en aurai-je jamais fini avec mes curiosités? pensait-il; je sais ce qu'elles durent. Et par un caprice d'imagination il songea tout à coup à sa cousine, à ses cheveux d'or, à sa couronne de coquelicot, souvenir presque effacé de sa mémoire. Il eut honte des comparaisons involontaires qui se présentaient à son esprit; il en demanda pardon à Mme d'Azado. Pendant une heure, il ne fit qu'aller et venir, regardant tour à tour le sopha

où s'était couchée Carminette et la cheminée contre laquelle s'était adossé Prosper pour prononcer son discours du trône. — C'est singulier, se disait-il; mon frère et moi nous sommes bien différens l'un de l'autre, et pourtant nous nous ressemblons. Nous avons tous deux en horreur la vie bourgeoise; mais nous n'en sortons pas par la même porte.

Enfin il se mit au lit. Je ne sais si les fumées du punch travaillaient son cerveau; mais jusqu'au jour il vit passer dans ses rêves des Carminette et des beautés malaises. Il se réveilla tard; à peine eut-il recouvré ses esprits, il fit des réflexions fort différentes de celles de la veille. Ce qui l'y aida fut l'état de désordre dans lequel lui apparut son cabinet de toilette. L'étoile y avait laissé des traces par trop visibles de son court passage : dans un coin, une serviette bouchonnée et mise en tapon, des brosses gisant au milieu du parquet, une cuvette ébréchée, sur la toilette deux flacons brisés. Didier se reprocha sa tolérance et rentra de plain-pied dans son rôle de mentor. — Voilà donc la situation! se dit-il. Mon aimable frère entretient une *prodigieuse enfant* dont il se promet d'exploiter le talent. Dois-je contribuer pour cette entreprise commerciale? Où sont passés mes quinze cents francs? Hier, bien qu'il éludât mes questions, Randoce m'a découvert le fond de son âme et de ses yeux. Il a des convoitises infinies; la question de génie réservée, voilà ce que je découvre d'immense dans son affaire. Lui rendrais-je service en me faisant le caissier de ses appétits? C'est de conseils qu'il a besoin; je lui en donnerai pour l'acquit de ma conscience.

Il fut bien étonné quelques heures plus tard, quand Prosper se présenta devant lui d'un air posé, et, tirant de son portefeuille quinze billets de cent francs, lui dit : — Mon cher ami, je viens m'acquitter de ma dette. Elle me pesait. Vous connaissez mes petites idées sur l'amitié. Ne vous inquiétez de rien; Dubief est payé, voici sa quittance. Et cependant je vous ai tenu parole, je n'ai pas joué; une rentrée sur laquelle je ne comptais plus m'a remis à flot.

Émerveillé de cette aventure inattendue, Didier fit quelque difficulté d'accepter les billets; il dut céder, son frère insistant sur un ton qui ne souffrait pas de réplique. Alors il se leva, ouvrit le buffet où il avait serré l'*Andromède*, et offrit à Prosper cette charmante copie du groupe du Puget. — Vous me permettrez du moins, lui dit-il, de vous faire hommage de ce bibelot. Je l'ai acheté à votre intention; tout à l'heure Baptiste le portera chez vous.

Prosper ne fut pas trop surpris de trouver l'*Andromède* entre les mains de Didier. Ne voyant plus le groupe à la vitrine, il s'était renseigné auprès de Dubief. Le cadeau ne l'étonna pas davantage;

il sentait que l'*Andromède* devait lui revenir. Il avait, comme on sait, des principes, et tenait pour certain qu'il y a une Providence qui rémunère tôt ou tard la vertu. Seulement il faut attendre l'échéance, et le billet est souvent à long terme; on perd quelquefois patience. Mais si rien n'étonnait Randoce, il ne laissa pas d'être content; il connaissait de vieille date ce précieux morceau pour l'avoir marchandé plus d'une fois, et il en savait le prix. La satisfaction brillait dans ses regards; il parla du Puget et des arts plastiques en connaisseur, sans phrases, sans hyperboles, et tint son frère pendant une heure sous le charme de sa parole.

Quand il fut parti : — Ne nous pressons pas trop de le juger, pensa Didier. Il a peut-être de l'honneur. Nous en ferons quelque chose.

## XIV.

Carminette ne fut pas la seule connaissance que Prosper fit faire à Didier. Un jour il lui proposa de le présenter à une femme auteur dont il lui vanta l'esprit et le talent. — J'ai parlé de vous à M^me^ Lermine, lui dit-il. Elle désire vous voir; elle aime les originaux. Je vous crierais : En garde, chevalier! si elle ne frisait la cinquantaine. Cependant les restes sont beaux.

C'est à quarante-cinq ans sonnés que M^me^ Lermine, pour se consoler du déclin de sa beauté, avait fait paraître un recueil anonyme d'élégies, dont personne ne parla, hormis le seul Randoce, qui faisait alors de la critique et réservait son encens pour les médiocrités inoffensives. Il porta aux nues le volume azuré, proclama l'auteur un poète de génie contre lequel le grand journalisme ourdissait le noir complot du silence. On juge si M^me^ Lermine lui sut gré de son manifeste; elle lui témoigna dans les termes les plus pressans son désir de connaître « le seul homme qui l'eût comprise, » et de ce jour Prosper fut un habitué de la maison.

Didier crut devoir accepter la proposition de son frère; il était bien aise de passer en revue ses diverses relations. Un mercredi soir, il se laissa conduire par lui chez M^me^ Lermine, rue Joubert. Chemin faisant, Prosper lui expliqua que M. et M^me^ Lermine ne vivaient pas dans la meilleure intelligence; il n'y avait entre les deux époux ni convenance d'humeur, ni conformité d'idées. Contre l'ordinaire, c'était le mari qui allait à confesse, c'était la femme qui philosophait.

Fils d'un ancien préfet du midi qui s'était signalé sous la restauration par l'ardeur de son zèle et les allures un peu farouches de son orthodoxie, M. Lermine avait adopté toutes les opinions de

son père, en les dépouillant toutefois de leur âpreté. Le plus débonnaire des hommes, doué d'une imagination vive, mais courte, et d'une grande facilité de parlage, c'était un dévot à petites observances et à petites pratiques; on devinait en le voyant qu'il était né marguillier, qu'il obéissait à un ordre d'en haut en siégeant dans un conseil de fabrique et se prélassant au banc de l'œuvre. Aussi généreux que crédule, il avait été la proie de tous les souffleurs de sacristies, de tous les entrepreneurs d'œuvres pies, qui avaient pratiqué de larges saignées dans son coffre-fort; cependant ce n'étaient pas les inventions des autres seulement qui avaient compromis sa fortune, les siennes n'y avaient pas nui. Aide-toi, dit le proverbe, et le ciel t'aidera. M. Lermine s'était vaillamment aidé. Il ne manquait pas d'ambition et se piquait d'avoir des idées. Champion résolu de la bonne cause, mais n'ayant rien d'un soudard, il brûlait de s'illustrer dans une croisade pacifique contre l'esprit du siècle. Selon lui, c'était en s'emparant des imaginations que l'église pouvait se promettre de faire la conquête des consciences, elle devait s'occuper de ramener tous les arts dans son giron. Les yeux charmés ne tarderaient pas à lui livrer les cœurs; il suffisait de dix chefs-d'œuvre imprégnés du génie catholique pour que le monde redevînt chrétien. En conséquence il estimait que le premier devoir de tout bon catholique est de fabriquer des chefs-d'œuvre, et il ne voulut pas en abandonner sa part. On sait quels ravages peut exercer une idée fixe dans un cerveau étroit. M. Lermine se crut obligé de prêcher d'exemple, de payer de sa personne. Dans sa jeunesse, il avait manié quelque peu l'ébauchoir; il se persuada qu'il y avait en lui l'étoffe d'un grand sculpteur. Il se fit construire un somptueux atelier, qui fut bientôt rempli de ses maquettes; il prit à sa solde deux praticiens, un ornemaniste, se procura à grands frais les plus beaux marbres, et sonna le massacre. Toutes les carrières d'Italie en frémirent. Ce beau zèle et ces grandes dépenses n'étaient pas du goût de M^me^ Lermine. Les honnêtes femmes ont des exigences et quelquefois des aigreurs. Elle fit à M. Lermine des représentations qu'emporta le vent, reprocha au marguillier son éternel conseil de fabrique et la multitude de ses œuvres pies, au sculpteur ses grandes tueries de marbres, à tous les deux les ridicules qu'ils se donnaient. A son dépit se joignirent bientôt des inquiétudes; malgré les censures de sa femme, M. Lermine se contenait toujours moins dans ses dissipations. Elle s'aperçut que ses affaires se dérangeaient, qu'il en était aux expédiens. A quoi peut nous entraîner le zèle de la bonne cause! Exact jusqu'au scrupule, M. Lermine ne laissa pas de commettre une imprudence qui pouvait passer pour une indélicatesse. Il possédait en Normandie une terre sur laquelle M^me^ Ler-

mine avait une première hypothèque; dans un moment de besoin pressant, il fit couper ses bois à blanc estoc et aliéna les futaies qui étaient le plus clair de la sûreté de sa femme. Se voyant lésée dans son gage, Mme Lermine saisit de ses griefs la justice. Le tribunal prononça que les aliénations de M. Lermine mettaient en péril les reprises de sa femme et ordonna la séparation de biens. Cette sentence fut pour le pauvre homme un coup dont il ne se releva pas; de ce jour, il ne fut que la moitié de lui-même. Non-seulement il souffrait cruellement de ne pouvoir plus satisfaire ses goûts, qui s'étaient tournés en fureurs, ni servir les idées qui lui étaient chères; mais l'arrêt du tribunal l'avait comme anéanti. Il se sentait déchu de sa dignité, il n'existait plus que par la tolérance de sa femme, dont les rancunes triomphaient sans ménagement. « Il y a telle femme, a dit La Bruyère, qui enterre son mari au point qu'il n'en est fait dans le monde aucune mention. Vit-il encore? ne vit-il plus? On en doute. »

— Avant cette malheureuse séparation de biens, disait Prosper à Didier, M. Lermine tenait tête à sa femme. Entre eux, la partie était à peu près égale; chacun avait ses amis qu'il disposait en ligne de bataille. Lutte de principes, lutte d'influences! Il y avait dans leur salon ce qu'on appelait le coin du roi et le coin de la reine. Les deux camps se mesuraient du regard; une défection eût fait horreur, on eût passé par les armes le transfuge. Le roi et la reine comptaient et recomptaient leur troupeau; ils récompensaient les fidèles, travaillaient à faire des recrues. Hélas! c'est l'ordinaire que nos amis nous abandonnent avec la fortune. Dès qu'on le sut ruiné, *le bonhomme* (comme l'appellent les amis de sa femme) vit s'éclaircir les rangs de ses champions; le coin du roi n'est plus qu'une solitude.

A peine fut-il entré dans le salon de Mme Lermine, Didier put constater que son frère était bien en cour. Le coin de la reine lui témoignait une faveur marquée; on semblait croire à son génie, à son avenir; on lui faisait crédit. Prosper se sentait solvable; il remboursait en bons sur sa future renommée. Au demeurant, il était modeste dans ses discours, et ses manières étaient irréprochables. Mme Lermine fit accueil à Didier; elle ne lui plut qu'à demi. Elle avait encore quelque beauté, de la noblesse dans les manières, de l'agrément dans l'esprit; mais le rôle gâtait tout. Sa physionomie trahissait l'inquiétude d'un amour-propre toujours sur le qui-vive. Elle paraissait attendre beaucoup de Didier, et ses yeux semblaient quêter un compliment; il n'en fallait pas davantage pour le glacer; rien ne lui vint. Il aggrava ses torts par des distractions qu'elle ne lui pardonna pas. Il regardait avec curiosité un homme à la tête grisonnante, à l'œil morne, lequel allait et venait à pas comptés,

sur la pointe du pied, comme si de par la loi il lui était défendu de faire du bruit. On eût dit une ombre errant le long des bords du Styx. De temps en temps, il s'approchait d'un groupe, hasardait quelques questions, n'obtenait que des réponses courtes, sur quoi il s'en allait tenter fortune ailleurs, repoussé partout avec perte.

Sur le portrait que lui en avait fait Prosper, Didier reconnut M. Lermine. Touché de commisération, il alla droit à lui, entra en propos. M. Lermine le reçut avec cette défiance que donnent l'habitude de souffrir et la désertion des amis; son sourire doucement ironique semblait lui dire : « — Prenez garde! vous vous compromettez. Ne voyez-vous pas que je suis en quarantaine? » Didier tint bon; son exquise aménité et ses manières distinguées firent impression sur le bonhomme, qui finit par céder au charme. Enchanté d'avoir découvert quelqu'un qui paraissait le tenir encore pour quelque chose, il devint expansif, et, prenant Didier par le bras, il l'emmena dans un coin du salon où ils purent s'entretenir en liberté. Il se trouva que M. Lermine connaissait le Dauphiné et la Drôme; cette contrée lui était chère parce qu'il y avait recouvré la santé. La fontaine de Saint-May, située à quelques lieues de Nyons, et qui passait en vertu, selon lui, la fameuse source minérale de Condillac, lui avait sauvé la vie. En revenant d'une tournée dans les Alpes dauphinoises, il était arrivé à Saint-May languissant, ne digérant plus, incapable de continuer sa route. A peine avait-il goûté de l'eau miraculeuse, il avait senti ses forces se ranimer, son appétit se réveiller, et au bout de quatre semaines il avait rapporté à Paris son estomac de jeune homme. Sa santé se délabrant de nouveau (car il aimait à se persuader que c'était de l'estomac qu'il souffrait), il se proposait de retourner prochainement à Saint-May, et il fit promettre à Didier qu'il irait l'y voir, tant la liaison s'était promptement faite!

Pendant que son frère conversait avec le bonhomme, Prosper tenait pied à boule auprès d'une belle comtesse italienne aux noirs sourcils, dont il semblait fort occupé, et qui elle-même paraissait le regarder d'un œil assez doux.

Les deux frères sortirent ensemble. — Vous vous êtes comporté en preux chevalier, dit Prosper. Vous avez épousé la cause des lis et du malheur.

— J'ai fait un heureux; je ne regrette pas ma soirée.

— Et vous ne vous êtes pas soucié de plaire à M^me^ Lermine?

— Franchement elle ne me plaît guère.

— Elle est encore belle.

— On s'aperçoit qu'elle l'a été.

Cette réponse rendit Prosper taciturne. Pour renouer l'entretien : — Quelle est donc cette jeune femme avec qui vous causiez d'un air d'intimité? demanda Didier.

Prosper poussa un soupir. — Je ne sais de qui vous voulez parler, répondit-il d'un ton bref, et l'entretien en demeura là.

M. Lermine avait pris Didier en affection; il lui fit plusieurs visites, lui tâta le pouls, l'entreprit sur des questions de doctrine. Il ne voyait pas sans chagrin qu'un si charmant garçon donnât tête baissée dans les erreurs du siècle; mais la contrariété de leurs opinions n'altéra point les sentimens qu'il lui avait voués. Il préférait ce sceptique à tel suppôt de sacristie qui, le lendemain du jour où l'on avait appris sa déconfiture, lui avait adressé des saluts plus courts d'un demi-quart de cercle. De son côté, Didier estimait que tant vaut l'homme, tant vaut sa croyance, et M. Lermine lui paraissait un excellent homme, lequel payait bien cher une peccadille; pour avoir coupé ses bois à blanc estoc, on n'est pas un scélérat.

Dans la pensée de lui être agréable, il retourna plusieurs fois rue Joubert et affronta sans sourciller l'accueil glacial et les noirs sourires de M^me^ Lermine. Le premier mercredi du mois de mars, en entrant dans le salon vers onze heures, il ouvrit de grands yeux. Une révolution venait de s'accomplir; le coin du roi s'était reformé. Autour de M. Lermine se pressait un groupe d'officieux dont il était complimenté, fêté, caressé. Lui-même paraissait un autre homme; il avait rajeuni de dix ans, grandi d'une coudée; il portait la tête droite, répondait d'un air de supériorité aux déférences et aux empressemens dont il était l'objet. Le camp des amis de la reine était en désarroi; ils se consultaient du regard; on apercevait sur les visages de la curiosité, de l'hésitation, un certain flottement. M^me^ Lermine avait le teint fort échauffé, elle s'efforçait de faire bonne mine à mauvais jeu; mais on devinait aisément qu'elle n'était pas tranquille, elle avait la voix brève et agitait son éventail d'une main fiévreuse.

Aussitôt qu'il vit paraître Didier, M. Lermine fendit la presse et vint au-devant de lui, les bras ouverts; il affecta pendant toute la soirée de le distinguer de la manière la plus flatteuse. Didier ne savait que penser. Il regardait de temps en temps son frère, lequel avait l'air préoccupé, soucieux. Il le vit tourner à plusieurs reprises autour de cette belle Italienne, qui lui faisait d'ordinaire si bon visage; elle était distraite et paraissait à peine l'apercevoir.

Enfin, de guerre lasse, Prosper se dirigea vers la porte et fit un signe à son frère, qui le suivit. — Ah çà! que s'est-il passé? demanda celui-ci quand ils furent au bas de l'escalier.

— Apprenez, mon cher, lui répondit Randoce, que les destins sont changeans comme la lune, et que l'on a bien tort de ne plus croire aux cousins d'Amérique. M. Lermine en avait un, dévot de profession comme lui, lequel avait établi une maison de banque à

New-York. Il vient de mourir en léguant au bonhomme un superbe magot. Il y a discussion sur le chiffre. Cherchez premièrement le royaume de Dieu, et tout vous sera donné par-dessus... Les amis sont revenus, ajouta-t-il. Sonnez, piqueurs! La curée va commencer.

## XV.

Une semaine plus tard, Prosper entra chez son frère, un matin, pâle comme la mort, la figure renversée. Avait-il vu la foudre tomber à ses côtés? Il fut quelque temps sans mot dire, se promenant à grands pas dans la chambre et comme abîmé dans une rêverie douloureuse; puis il se jeta dans un fauteuil, où il demeura immobile, les bras collés à ses jambes, les yeux fixes. De grosses larmes roulaient lentement le long de ses joues. C'étaient de vraies larmes. Didier s'en assura. Il le pressa longtemps de questions sans pouvoir tirer de lui autre chose que des lambeaux de phrases incohérentes, débitées d'une voix convulsive et qui n'éclaircissaient rien: il était le plus malheureux des hommes; après avoir rêvé le bonheur et la gloire, il venait de se réveiller dans un abîme; après tout qu'était-ce que la vie? qu'était-ce que la mort? Charger un pistolet, bagatelle!

Didier s'alarma sérieusement de l'état dans lequel il le voyait; il lui prit les deux mains, le conjura de lui ouvrir son cœur. Prosper se décida enfin à parler, et voici à peu près ce qu'il raconta. Il avait fait la connaissance chez M[me] Lermine d'une jeune et jolie femme que la discrétion lui défendait de nommer : tout au plus insinua-t-il en termes couverts qu'elle avait des sourcils noirs bien fournis; mais Didier l'entendit à demi-mot. Cette femme à l'œil clairvoyant et bien ombragé avait deviné son génie, s'était intéressée à son avenir; bientôt elle ne lui avait plus rien laissé à désirer. Prosper confessait lui avoir les plus grandes obligations; elle l'avait tiré des griffes de ses créanciers et de Clichy; depuis lors, dans ses nécessités, il avait eu recours à elle plus d'une fois. Une année durant, ils avaient filé des jours d'or et de soie; mais la lassitude était venue. Qui s'était refroidi le premier? Il soupçonnait qu'elle cherchait depuis longtemps une occasion de rompre, quand elle avait eu vent de sa liaison avec Carminette... Explications orageuses, éclat terrible. Des paroles irréparables avaient été prononcées; elle lui avait reproché ses bienfaits dans les termes les plus outrageans; la rupture était définitive, et il demeurait avec l'insupportable honte d'être l'obligé et le débiteur d'une femme qu'il n'aimait plus et qui ne voulait plus de lui. Où trouver cinquante mille francs? C'était le montant de sa dette. Depuis trois nuits, il ne dormait plus; il se

sentait perdu d'honneur; il ne lui restait plus qu'à se brûler la cervelle.

Pendant que Prosper lui contait ses douleurs, Didier faisait à part lui la réflexion que se laisser entretenir par une femme et en entretenir une autre avec l'argent mignon de la première n'est pas un cas fort net, ni le plus fier rôle qui se puisse jouer sur la scène du monde; mais Didier connaissait trop la vie pour ne pas savoir qu'on a vu d'assez jolis garçons se tirer gaillardement de cette situation douteuse, et qu'après la rupture ils n'ont pas même pris la peine de laver leurs mains et de nettoyer leurs souvenirs. Il y a des consciences qui à chaque renouveau font maison neuve; ne leur parlez de rien, elles n'y étaient pas. Du moins Prosper avait des remords; c'était une bonne note en sa faveur. Didier le voyait si désespéré, et son chagrin paraissait si vrai, si sincère, qu'il n'eut pas le courage de lui rien reprocher; il se contenta de le regarder en silence; ce regard était éloquent. — Pourquoi ne me dites-vous pas tout franchement, lui demanda-t-il enfin, que vous êtes venu me prier de vous avancer cette somme? Ne vous brûlez pas la cervelle; vous aurez vos cinquante mille francs.

Les joues de Prosper se couvrirent d'une vive rougeur; ses lèvres tremblèrent. Il avait l'air d'un homme qui revient à la vie. — Je ne vous remercie pas, dit-il d'une voix sourde. A celui qui me tire d'un abîme je ne promets pas ma reconnaissance, mais je lui dis : Je vous appartiens; faites de moi ce qu'il vous plaira.

— Je ne vous en demande pas tant, reprit Didier. Je désire seulement qu'en fait de folies vous vous en teniez désormais à celles dont on ne rougit point. Mon amitié forme le vœu bien sincère qu'à l'avenir votre vie soit digne de votre talent.

— Vous ne pourriez rien me dire, répondit-il, que je ne me sois dit cent fois; mais ces cinquante mille francs, comment vous les rendrai-je ?

— Vous me les rembourserez, si possible, sur vos droits d'auteur.

— Merci! s'écria Prosper. Vous croyez en moi, vous croyez en mon avenir. Vous avez raison. Un jour vous serez fier d'avoir cru.

— Et d'avoir joint les œuvres à la foi, fit Didier en souriant.

Mais Prosper ne sourit pas; il se mit à lui démontrer avec une véhémente éloquence que *le Fils de Faust* irait aux nues, ferait recette, que le public était las de féeries, de machines, de trucs et de ficelles, et que dans l'état des choses un grand succès littéraire ne pouvait manquer d'être un succès d'argent. La gloire et l'or, l'or et la gloire, tout viendrait à la fois. — Mais j'ai autre chose à vous dire, ajouta-t-il. Vous m'avez proposé d'aller passer quelque temps chez vous pour y travailler. J'accepte, mon cher. Je veux

quitter pour un temps cet odieux Paris. Qui sait si quelque malheureux retour de passion... Peut-être ne suis-je pas si bien guéri que je le crois. Partons, mon cher ami, partons. Vous me logerez où vous voudrez; tout me sera bon, un grenier même; je mérite d'en tâter. Vous me mettrez, si cela vous convient, au pain sec. Je travaillerai comme un nègre, comme un forçat; je suerai sang et eau pour m'acquitter de ma dette, pour me libérer de cette servitude... Six mois de travail acharné, et *le Fils de Faust* fera sous vos auspices sa glorieuse entrée dans le monde!

Il disait tout cela du ton de la conviction; la vérité seule a cet accent; puis, s'emparant d'une feuille de papier, il y écrivit avec l'agilité d'une main qui avait de la pratique : — « Moi, Prosper Randoce, je reconnais avoir reçu de M. Didier de Peyrols la somme de cinquante mille francs, que je m'engage à lui rembourser au fur et à mesure sur mes droits d'auteur, à partir de la première représentation du *Fils de Faust.* »

— Oh! le bon billet qu'a La Châtre! pensa Didier en empochant le papier... Et Carminette! dit-il tout à coup.

Prosper baissa la tête, poussa un soupir pareil au rugissement d'un lion dans le désert. Il se leva, fit deux ou trois tours de chambre, se parlant à demi-voix et comme en proie au plus violent combat intérieur. S'arrêtant devant Didier :

— J'aurai la force de la quitter, lui dit-il. Dieu sait pourtant ce qu'il m'en coûte.

— Et ce qu'elle vous coûte, ajouta Didier.

— Mais ne me laissez pas le temps de me raviser, reprit-il. Quand partons-nous?

— Dans une semaine, si vous le voulez.

— Une semaine!... Donnez-moi seulement la journée de demain pour régler mes affaires. Après-demain, nous serons en route. Adieu, vous me sauvez la vie. Vous n'êtes pas pour moi un ami, vous êtes un frère.

A ce mot, Didier ne put réprimer un tressaillement : Ah! pensa-t-il, retranchez-en la moitié, s'il vous plaît. Le reste suffit à mon bonheur.

Il écrivit aussitôt à M. Patru : — « Grande victoire! mon cher notaire. A vrai dire, je viens d'apprendre des choses... mais à tout péché miséricorde. Sur mon invitation, mon demi-frère s'est décidé à quitter Paris, où il menait une vie médiocrement édifiante; après-demain au soir, nous partirons ensemble. Il vient s'enterrer au Guard pour y travailler d'arrache-pied pendant six mois. C'est toujours cela de gagné. Comme vous le voyez, je n'ai perdu ni mon temps ni mes peines. Veuillez donner l'ordre à Marion de préparer en hâte ce que mon père appelait l'appartement des étrangers,

c'est-à-dire le petit salon cramoisi du premier étage avec les deux pièces attenantes. C'est là que je logerai mon hôte. Faites transporter dans ce petit salon les potiches et les deux statuettes de bronze qui ornent la cheminée de mon cabinet de travail. Faites aussi enlever du grand salon le portrait de mon père. Ayez l'œil, je vous prie, à ce que tout soit en état pour notre arrivée. Dans trois jours, j'aurai le plaisir de vous embrasser et de vous présenter Randoce. Ce lion de Barbarie rugit, mais ne mord pas. »

Sa lettre écrite et cachetée, il la mit lui-même à la poste, après quoi il passa chez son banquier, et de là il fit un saut jusque chez M. Lermine, qui lui rappela sa promesse de l'aller voir à Saint-May. Ils prirent rendez-vous auprès de la fontaine; puis il revint toucher les cinquante mille francs, et les porta lui-même à son frère, qui lui sauta au cou et le tint longtemps serré contre son cœur dans un étroit embrassement.

Le lendemain, Didier reçut un billet par lequel Prosper le priait instamment de se trouver chez lui vers dix heures du soir, pour y souper avec Carminette. Il n'avait pu prendre encore sur lui d'annoncer à l'étoile son héroïque résolution. Il prévoyait une scène d'attendrissement, de larmes, de désespoir. Il désirait que Didier fût là pour le seconder et pour raffermir son courage, s'il venait à faiblir. En attendant, il partait pour Versailles, où il avait une vieille dette de jeu à régler avec un officier de ses amis. Il ne voulait rien laisser derrière lui, il était décidé à faire peau neuve.

A dix heures sonnantes, Didier entra chez son frère et se trouva face à face avec la seule Carminette. Elle était dans ses atours; sa coiffure hurluberlu était ornée de velours rouges qui animaient son teint. Jamais son étrange et piquante laideur n'avait été si bien assaisonnée, — laideur de haut goût à faire douter de la beauté. La table de trois couverts était servie; une terrine de perdreaux truffés s'étalait sur une nappe bien blanche; aux quatre coins, quatre bouteilles coiffées. Prosper s'était piqué de bien faire les choses pour ce souper d'adieu. Carminette était occupée à tirer des huîtres de leur cloyère et les ouvrait avec la dextérité d'une écaillère de la halle. On sonna; elle courut à la porte et revint, tenant un télégramme à la main. Didier ouvrit le pli : Prosper lui mandait qu'il n'avait encore pu s'aboucher avec son homme, qu'il se voyait obligé de passer la nuit à Versailles, qu'il serait de retour le lendemain de bonne heure. Carminette fit la moue, et avec un geste de dépit jeta la dépêche au feu; mais recouvrant aussitôt sa belle humeur :

— Ma foi! chevalier de la chiquenaude, dit-elle à Didier en jouant de la prunelle, j'espère que nous ne prendrons que le demi-deuil. Je suis d'avis que nous soupions sans ce vilain menteur, et que pour le punir nous fassions ce soir des folies.

Elle n'y semblait que trop disposée. Didier, assez contrarié, ne savait trop à quoi se résoudre. Moitié de gré, moitié de force, elle obtint qu'il se mît à table. Elle était si folâtre, qu'un excellent vin de Pomard y aidant, il finit par s'égayer. Tout en mangeant de grand appétit, elle lui faisait mille agaceries et des questions saugrenues auxquelles elle répondait pour lui. Elle devint sérieuse un moment pour dauber sur Prosper, le traitant de pédant et d'avare, se plaignant qu'il lui rendait la vie amère, la tenait de court, la claquemurait, lui laissait porter des robes fripées. Patience! elle n'attendait qu'une occasion pour le planter là. — Allons, se disait Didier, l'heure des adieux ne fera pas couler autant de larmes que je le craignais.

Le repas fini, elle jeta son bonnet par-dessus les moulins, se mit à fringuer et à pirouetter comme une folle, brouillant ensemble tous les airs de son répertoire, mimant toute sorte de rôles avec une étonnante vérité et s'interrompant pour sommer en vain Didier de venir danser un pas de deux avec elle; puis, s'étant élancée dans l'alcôve de Prosper, elle en rapporta sa mantille, et, s'encapuchonnant à l'espagnole, elle entonna un boléro de manière à prouver au juge le plus difficile que, lorsqu'elle le voulait, elle savait chanter et faisait des roulades comme un rossignol, après quoi elle se remit à tournoyer autour de Didier avec des yeux enflammés qui tiraient sur lui à brûle-pourpoint. Étant à bonne école, elle avait la cervelle farcie de vers. Elle s'écriait :

> Voilà donc ce mortel qui, bravant ma fureur,
> A mérité le nom de chevalier sans peur.

Didier sentait que sa tête n'était plus bien à lui. Les œillades de ce diablotin en jupons commençaient à lui échauffer le sang; il avait le souffle court et ne savait trop où il en était. Dans un moment où Carminette, le poing sur la hanche, le regardait dans le blanc des yeux, il détourna la tête, avisa l'enveloppe du télégramme, qui était restée sur la cheminée. Cette enveloppe le fit souvenir de Prosper, de sa course un peu bizarre à Versailles, de son étrange dépêche, et tout à coup un trait de lumière traversa son esprit. Il demeura un instant rêveur, tira brusquement de sa poche une poignée de pièces d'or qu'il posa sur la table, se leva, s'approcha de la bibliothèque, en parcourut du regard les rayons, jeta son dévolu sur un volume, — c'étaient *les Ruines* de Volney, — et, s'étant rassis, il dit à Carminette :

— Assez de gambades, ma chère enfant. Votre chevalier est un peu las. Faites-moi, je vous prie, un bout de lecture. Voici un livre qui ne peut manquer de vous intéresser.

Carminette ouvrit de grands yeux; éclatant de rire, elle s'em-

para du volume, le jeta en l'air, le reçut sur le bout de son pied et le renvoya au fond de l'alcôve, dont la porte était restée entr'ouverte. Didier compta les pièces d'or; il y en avait quatorze, il en fit une petite pile.

— Si Carminette veut être sage, dit-il, et me faire la lecture, voici de belles dragées qui ont le secret de défriper les robes.

Carminette devint sérieuse. Elle croisa ses bras sur sa poitrine, se mit à aller et venir dans la chambre, et chaque fois qu'elle passait devant Didier, elle lui jetait un regard froid et méprisant. Elle était outrée, les mains lui démangeaient, elle eût de grand cœur souffleté ce bel indifférent; mais elle regardait aussi les dragées et croyait entendre le frou-frou d'une robe de soie. Après de longues hésitations, elle prit son parti, rentra dans l'alcôve, ramassa le volume, et, s'étant assise dans un fauteuil de manière à tourner le dos à son impassible chevalier, elle commença de lire d'une voix sourde et en blaisant. Accoudé sur la table, Didier l'écoutait avec recueillement, grave comme un grand d'Espagne.

Minuit venait de sonner, quand soudain la porte s'ouvrit avec fracas. Enveloppé de son grand manteau, Prosper apparut sur le seuil, de l'air d'un sbire qui opère une descente dans une maison suspecte. Carminette en était à cette phrase : « Les palais des rois sont devenus le repaire des bêtes fauves; les troupeaux parquent au seuil des temples, et les reptiles immondes habitent les sanctuaires des dieux. Ah! comment s'est éclipsée tant de gloire? » Prosper examina Carminette, puis Didier, et son air farouche fit place à une expression de profond étonnement; il se dirigea vers la porte de l'alcôve, y jeta un rapide coup d'œil, puis s'approcha de la jeune fille, lui prit le livre des mains, en regarda le titre et partit d'un éclat de rire. Alors il s'avança vers son frère; mais celui-ci, d'un regard, l'arrêta en chemin, et lui dit d'un ton de froide ironie :

— Vraiment Carminette a d'heureuses dispositions pour la lecture. Cette incomparable fille a bien des cordes à son arc; mais vous êtes un habile homme, et je vois que dans l'occasion vous savez utiliser tous ses genres de mérite.

Et cela dit, il se leva et sortit sans que Prosper prononçât un mot ou fît un mouvement pour le retenir.

Cette nuit, Didier ne se coucha pas. Jusqu'au jour, il se promena en long et en large dans sa chambre; il était consterné, navré, et se demandait avec amertume s'il était donc bien vrai que son demi-frère fût un drôle. Pour la première fois de sa vie, il sentit le rouge de la colère lui monter au front. Quand il se fut un peu calmé, il tint conseil avec lui-même. Après avoir longtemps délibéré, il se dit que le mieux qu'il pût faire était d'attendre, que selon toute

apparence Prosper ne tarderait pas à se présenter devant lui pour essayer de se justifier ou du moins de pallier ses torts, qu'il fallait le voir venir, que, suivant l'attitude et le langage du coupable, il prendrait une résolution dans le moment. Il en fut pour ses frais d'attente. Vers le milieu de la matinée, Baptiste lui remit un billet ainsi concu :

« Mon cher ami, je ne puis partir avec vous. Ne me jugez pas trop sévèrement; il ne tient qu'à vous de vous représenter ce que peut la passion sur un cœur qui n'est pas de bronze. On se croit fort, il suffit d'un sourire et d'une larme pour abattre le plus fier courage. J'aurais dû ne pas revoir cette étonnante fille; je sens que je ne puis vivre sans elle. Je lui dois mes plus beaux vers, qui ne sont pas ceux que j'ai faits pour elle. Expliquez-moi cela : elle n'est pas pour moi la poésie, elle est le mépris de la prose et du convenu, et j'ai besoin de ce mépris pour vivre. Enfin je l'aime, je l'aime, et je ne puis partir. Aussi bien elle va faire ses débuts; puis-je l'abandonner dans un moment critique dont tout son avenir dépend? Il me tarde de m'acquitter envers vous; Carminette m'y aidera, et je n'attendrai pas l'échéance. Adieu, mon cher. Soyez indulgent. Vous êtes poète à votre manière, et les poètes comprennent tout; dites-vous bien que, quoi que je fasse, une moitié de moi-même juge l'autre. Pourquoi faut-il que nous soyons faits de pièces et de morceaux? Un jour peut-être je saurai vraiment qui je suis; dès que je me serai trouvé, je vous jure que je ne me lâcherai plus. »

Après avoir lu et relu cette lettre, Didier prit son chapeau et courut chez son frère. Il trouva porte close. Le concierge lui apprit que M. Randoce était parti à la pointe du jour pour la campagne, où il se proposait de passer quelques semaines. Didier rentra chez lui, donna l'ordre à Baptiste de faire ses malles et de régler ses comptes. A huit heures du soir, il montait en wagon, et prenait le chemin du midi, indigné d'avoir pour frère un homme sans honneur et peut-être un escroc, furieux d'avoir été dupe, maudissant son excessive facilité d'humeur qui, sa paresse aidant, lui avait fait négliger toutes les précautions, et, quand il avait le temps d'y penser, très navré d'avoir à rendre compte de sa déception au très narquois M. Patru. Croyez qu'il eût beaucoup donné pour apprendre à son arrivée que le digne homme était retenu dans son lit par une fièvre catarrhale.

VICTOR CHERBULIEZ.

*(La troisième partie au prochain n°.)*

# L'ISTHME DE SUEZ

ET

## LES TRAVAUX DU CANAL MARITIME

A peine la guerre de Crimée était-elle finie que l'attention de l'Europe fut de nouveau attirée du côté de l'Orient à la nouvelle d'une entreprise singulièrement hardie, mais d'un caractère tout pacifique cette fois. Un Français, un ami du vice-roi d'Égypte, avait obtenu de ce prince l'autorisation de percer à travers l'isthme de Suez un canal maritime destiné à ouvrir aux plus grands navires un passage de la Méditerranée à la Mer des Indes. L'exécution d'un pareil dessein, si elle était possible, devait bouleverser l'équilibre commercial du monde. Un silence dédaigneux accueille ordinairement les utopies; un bruit d'heureux présage s'éleva autour du berceau du canal de Suez. La presse européenne s'empara de cette question, la discuta avec feu, et pourtant, sans nier la grandeur de la conception, fut généralement frappée des obstacles qui semblaient devoir la faire avorter. Les journaux anglais surtout accumulèrent les objections les plus graves et les plus décourageantes; des ingénieurs éminens, par conviction ou par esprit de nationalité, émirent un avis conforme. A les entendre, ouvrir un immense chenal à travers 40 lieues de désert ne pouvait se faire qu'au prix de sacrifices hors de proportion avec le résultat de l'entreprise. L'égalité de niveau des deux mers était-elle absolument démontrée? et, si par hasard elles n'étaient pas de niveau, la réunion des deux nappes d'eau n'allait-elle pas attirer sur l'Égypte un affreux cataclysme? Nous n'insisterons pas sur les argumens très variés de cette polé-

mique, qui en Angleterre trahissait une certaine émotion patriotique d'autant plus vive que le projet ainsi attaqué avait été plus sérieusement conçu. Il nous suffira de rappeler que, trois ans après, une compagnie où figuraient des représentans de toutes les nations de l'Europe était constituée, et que déjà les premiers coups de pioche avaient été donnés dans le sable du désert.

Depuis lors, quoique entravée par de nombreux obstacles, quoique ébranlée momentanément par des crises dangereuses, l'entreprise n'a pas cessé de progresser. Il y a six ans, les études préliminaires et les travaux d'installation ont fait place enfin aux opérations de creusement du canal maritime, et aujourd'hui il n'est personne qui, ayant vu les choses de ses propres yeux, puisse mettre en doute le succès. Dans ces circonstances, un voyage à l'isthme de Suez présentait donc un grand intérêt. Heureux d'avoir pu visiter tout dernièrement les travaux du canal d'une extrémité à l'autre, nous allons essayer de recueillir nos récentes impressions.

## I.

La configuration du sol de la Basse-Égypte est bien connue. Le Nil, descendu des mystérieuses régions de l'Afrique équatoriale, arrive au Caire après un parcours de 1,000 lieues; là ses eaux, resserrées depuis longtemps entre les flancs d'une étroite vallée, s'épanouissent dans la plaine; le fleuve, subdivisé en plusieurs bras, délimite et fertilise la région qui a pris le nom de Delta du Nil, vaste triangle d'environ 60 lieues, dont le sommet est le Caire et la base le rivage de la Méditerranée. Alexandrie à l'ouest, Damiette à l'orient, marquent à peu près les extrémités de cette base. A l'est de cette dernière ville, la côte, en se dérobant vers le sud, forme, avant de rejoindre celle de Syrie, l'inflexion connue sous le nom de golfe de Péluse. Si maintenant, jetant les yeux sur une carte, l'on remonte des mers de l'Inde jusqu'au fond du golfe arabique, cette mer intérieure de 500 lieues de profondeur, l'on arrive à Suez, petite ville située sur le parallèle du Caire. Une ligne droite tracée vers le nord va rencontrer le fond du golfe de Péluse : c'est le parcours de cette ligne imaginaire de 34 lieues de long qui constitue l'isthme de Suez, la langue de terre qui relie les deux continens d'Afrique et d'Asie.

Les routes de la mer ont été de tout temps les plus favorables au développement du commerce et des relations entre les différens peuples. A l'époque où le coin du globe dont nous parlons était le centre de la civilisation, où l'Égypte devait à son heureuse position géographique d'entretenir de faciles relations avec l'extrême Orient et les nations méditerranéennes, ses anciens souverains avaient

songé aux immenses avantages que présenterait une voie maritime reliant le centre de leur pays avec les deux mers. Il n'est pas douteux aujourd'hui qu'un canal construit sous les Pharaons (1) n'ait fait communiquer indirectement la Méditerranée et la Mer-Rouge. Après plusieurs vicissitudes et de nombreux siècles d'existence, ce canal fut abandonné définitivement vers l'an 1380, après la conquête de l'Égypte par les califes abassides. Les Égyptiens n'avaient pas songé toutefois à se frayer une voie directe vers la mer en séparant les deux continens. Les conditions du problème n'étaient pas pour eux ce qu'elles sont aujourd'hui : comme nous venons de le dire, il leur suffisait d'ouvrir des routes navigables conduisant du fond de leurs provinces à la Mer-Rouge d'une part, à la Méditerranée de l'autre. En outre leurs plus grands navires, leurs flottes de guerre comme leurs flottes de commerce pouvaient remonter le Nil au moins à certaines époques de l'année. C'est ce fleuve que les Pharaons, les Ptolémées, firent communiquer avec la Mer-Rouge; le canal, partant d'une des branches du Nil au-dessous de la naissance du delta, traversa obliquement le désert pour aller rejoindre cette mer. On voit encore des traces de cet ouvrage au nord-ouest de Suez sur une vingtaine de kilomètres dans le désert, la profondeur de ce canal ne paraît pas avoir été supérieure à celle du Nil; mais les dimensions ne laissent pas que de frapper l'esprit comme tous les débris de l'antique civilisation de cette contrée. S'il faut même en croire les historiens de l'antiquité, de véritables écluses existèrent sur le parcours du canal, réglant et modérant ainsi les eaux du Nil, dont le canal était probablement rempli (2).

Le problème ne fut sérieusement repris que de nos jours; toutefois les conditions nouvelles de la navigation en modifiaient les données, et d'ailleurs un bien plus grand résultat était à atteindre. Il s'agissait désormais de frayer une route directe de l'Europe aux mers de l'Asie, entre deux mondes en relation constante l'un avec l'autre. Le Nil n'étant accessible qu'à de petits bâtimens, la pensée d'une communication à travers l'isthme par la ligne la plus courte était la première à laquelle on dut s'arrêter, d'autant mieux qu'indépendamment de son peu de largeur relative le terrain de l'isthme n'est coupé par aucune chaîne de montagnes, et sur la plus grande partie du parcours présente une vaste plaine au niveau de la mer.

(1) Par Sésostris, le principal souverain de la dynastie des Aménophis, qui régna au XVI° siècle avant Jésus-Christ.

(2) Strabon, grande édition, Imprimerie royale, t. Ier, § 33 : « Diodore dit que le deuxième Ptolémée (de 285 à 247 avant Jésus-Christ) acheva le canal. Il pratiqua dans le lieu le plus convenable une sorte de barrière construite avec beaucoup d'art, qui s'ouvrait lorsqu'on voulait faire passer des bâtimens, et se refermait aussitôt. » D'après une seconde opinion, l'eau de la Mer-Rouge, introduite à marée haute, aurait servi à maintenir le niveau du canal.

Une pareille idée était bien de nature à frapper un esprit tel que celui du général Bonaparte. On connaît les travaux qu'il fit entreprendre par la commission scientifique de l'expédition d'Égypte, travaux contrariés et enfin interrompus par les vicissitudes de la guerre.

Plus récemment, il y a de cela vingt ans à peine, le monde savant reprenait cette idée; une commission internationale, composée d'habiles ingénieurs, se livra sur les lieux mêmes à de sérieuses études. Un premier point, jusque-là douteux, fut d'abord démontré : l'égalité de niveau entre les deux mers. Quelques-uns des membres de la commission regardaient l'exécution du canal comme non réalisable. La plupart, en raison des difficultés que présenterait la création d'un port sur les rives du golfe de Péluse, conclurent à des tracés indirects traversant le delta et venant aboutir vers Alexandrie. La société finit par se séparer sans avoir adopté définitivement aucun projet.

Ce fut quelques années plus tard que M. Ferdinand de Lesseps, ancien consul-général à Alexandrie, libre alors de se consacrer sans partage à l'idée qu'il nourrissait depuis longtemps, accourut en Égypte auprès de Saïd-pacha, à qui il était uni par les liens d'une ancienne amitié. Il dut, de concert avec les ingénieurs qui lui prêtaient leur concours, s'écarter des plans de ses devanciers, le vice-roi n'admettant pas l'exécution d'un canal qui eût séparé en deux parties les provinces de la Basse-Égypte; le tracé direct fut donc seul étudié. Cinq ans après, un firman du pacha avait autorisé les travaux; des ingénieurs avaient déterminé le tracé du canal et les conditions pratiques de l'entreprise; une société s'était constituée, qui avait trouvé des actionnaires dans toutes les parties du monde, enfin les premiers campemens de travailleurs étaient venus s'installer dans le désert. Nous ferons plus loin l'historique des vicissitudes et des phases par lesquelles a dû passer l'entreprise depuis dix ans pour arriver de l'état de germe aux vastes développemens qui aujourd'hui frappent nos yeux. Notre tâche est, pour le moment, de décrire les travaux, les moyens d'exécution mis en œuvre, d'examiner l'importance relative des résultats déjà obtenus et de ceux qui restent à atteindre. Une courte esquisse des terrains traversés par le canal maritime est d'abord indispensable.

L'isthme de Suez est, sur sa plus grande étendue, formé de plaines dont le niveau moyen est celui de la mer. C'est d'abord, en partant de la Méditerranée, derrière une langue de sable qui forme le rivage du golfe de Péluse, une immense étendue de lagunes salées de 200 kilomètres de tour, portant le nom de lacs Menzalèh. Le débouché du canal sur cette côte sans abri et sans profondeur, où il fallait improviser un port, a été choisi en un point,

le seul du golfe, où les plus grands navires puissent s'approcher à 2,500 ou 3,000 mètres de la côte. Cette condition a déterminé le choix de l'emplacement où s'élève aujourd'hui Port-Saïd. Descendant au sud, la ligne du canal traverse ces lacs, arrive à travers quelques dunes au lac Ballah, beaucoup moins important que les premiers, et, au bout de 65 kilomètres, vient rencontrer un grand plateau d'une dizaine de kilomètres de largeur, élevé sur la moitié de ce parcours de 20 à 26 mètres au-dessus du niveau de la mer : c'est le seuil d'El-Guisr, le point culminant du parcours. Immédiatement au-delà, le canal débouche dans le lac Timsah, profonde dépression où venait, du temps de Sésostris, se déverser l'eau du Nil, amenée jusque sur ce point par la fertile vallée de Gessen. Restée à sec depuis des siècles, cette dépression se remplit à l'heure qu'il est des eaux de la Méditerranée, qui, déjà presque arrivées à leur niveau, lui ont rendu son ancien aspect de lac intérieur.

Un second plateau succède au lac, c'est le seuil du Sérapéum, ayant à peu près la longueur du seuil d'El-Guisr, mais élevé seulement en moyenne de 12 à 15 mètres au-dessus du niveau de la mer. Deux grandes dépressions viennent ensuite, dont le fond, de quelques mètres au-dessous de ce niveau, est tapissé de couches épaisses de sel marin; on les désigne sous le nom de *lacs amers*. La ligne du canal, s'infléchissant vers le sud-est, suit le fond de ces deux dépressions sur une longueur de plus de 40 kilomètres, rencontre un dernier seuil, celui de Chalouf, et enfin arrive à la plaine de Suez, série de lagunes couvertes par la mer aux grandes marées. Quinze kilomètres plus loin, il débouche dans la Mer-Rouge.

Les considérations qui ont présidé au choix de ce parcours sont, on le voit, la nécessité d'adopter à l'embouchure un point particulier du golfe de Péluse et l'avantage de faire suivre au canal la ligne des lacs intérieurs, car, une fois l'eau de la mer introduite dans ces fonds, le travail se réduit à un dragage. La longueur totale du tracé s'est ainsi élevée à 160 kilomètres, c'est-à-dire à environ 25 kilomètres de plus que la ligne idéale joignant les points les plus rapprochés des deux mers.

Mouillés comme nous l'étions sur la rade de Suez, l'itinéraire qui nous était prescrit par les circonstances était l'inverse de celui que nous venons de parcourir. Le débouché sud du canal était notre point de départ; mais déjà, avant de nous mettre en route, nous avions pu, du mouillage même, nous rendre compte des premiers travaux de cette tête de ligne. La rade de Suez présente une disposition assez particulière. Un navire venant du sud côtoie à sa gauche les hautes montagnes d'Attaka, derniers contre-forts des terres élevées qui enserrent le golfe jusqu'en cet endroit; c'est un énorme entassement de rochers arides, colorés de tons fauves par le soleil

africain. A droite, sur la rive d'Arabie, s'étend une plaine ondulée; partout règne le désert sans eau et sans végétation. La plaine se continue au nord par un mince ruban qui limite l'horizon. Au-dessus de cette ligne, la petite ville de Suez découpe sur le ciel le profil de ses terrasses; mais le navire n'arrive pas jusque-là, et, s'arrêtant à une grande distance, il jette l'ancre au milieu d'une flottille de vapeurs, à plus de 4 kilomètres du fond du golfe, dont l'approche est défendue par des bancs de sable. Les embarcations, les vapeurs de faible tirant d'eau peuvent seuls, en s'engageant dans un étroit chenal qui traverse ces bancs en ligne courbe, mener voyageurs et marchandises jusqu'à Suez. L'existence de ce chenal est d'autant plus singulière qu'il ne correspond à aucune rivière, et vient, au-dessous de Suez, se perdre dans les lagunes. A marée basse, ces bancs se découvrent ou affleurent à la surface de la mer; c'est ainsi du moins qu'ils nous apparaissaient il y a quatre ans, lors d'un premier séjour que nous fîmes à Suez. Aujourd'hui des terre-pleins, des jetées, des constructions sorties comme par enchantement du fond de la mer, couvrent l'accore des bancs. Ce sont d'abord les travaux entrepris pour le compte du vice-roi d'Égypte par l'industrie française : un magnifique bassin de radoub déjà livré, les fondations d'un port qui se construit à côté, vis-à-vis du mouillage; à droite enfin, sur les deux bords du chenal, les premiers travaux du canal maritime. De longues jetées en pierre, fondées sur les bancs, limitent le tracé du canal à ce point extrême de son parcours et le conduisent jusqu'aux grands fonds du mouillage. Pendant que ces jetées se construisent, un matériel de dragues à vapeur commence à creuser progressivement le chenal jusqu'à la profondeur de 9 mètres, suffisante aux plus grands navires. La petite flottille destinée à accomplir ce travail, arrivée récemment à Suez, se compose de quatre dragues et de neufs *porteurs* à hélice (navires destinés à charger les déblais enlevés par les dragues et à les déverser au large). La drague est un engin bien connu; tout le monde a pu voir dans nos ports, sur nos fleuves, sur la Seine à Paris, ces machines munies d'un chapelet de godets formant chaîne sans fin, et allant, dans un mouvement incessant, puiser au fond de l'eau la vase et le sable qu'ils rejettent dans un bateau disposé à côté. La drague est mouillée sur plusieurs ancres qui la maintiennent immobile; en manœuvrant les chaînes de ces ancres, le conducteur de la machine la fait marcher progressivement au-dessus du fond qu'elle doit creuser. Tel est l'engin destiné à jouer le principal rôle dans les travaux du canal maritime. Le type reste absolument le même; les dimensions seules, la force, la hauteur et quelques dispositions de détail peuvent varier. Quant au porteur, il faut se figurer un navire en fer dont les fonds sont ouverts, mais

que font flotter des caisses étanches pleines d'air, garnissant les parois et les extrémités du bateau. Une machine à vapeur disposée à l'arrière donne le mouvement au propulseur. Des portes en fer, pratiquées dans les fonds du navire et manœuvrées par des chaînes, s'ouvrent pour laisser tomber les déblais lorsqu'on est arrivé sur le lieu de décharge. Les porteurs en fonction sur le canal de Suez prennent un chargement de 200 mètres cubes.

Suez est une affreuse petite ville arabe, aux rues tortueuses constamment encombrées, principalement à certaines époques de l'année, par une population de passage : ce sont les pèlerins de La Mecque, venus de divers points du bassin de la Méditerranée, voire des côtes occidentales de l'Afrique, et qui campent sur les places, dans les rues, sur la plaine environnante, en attendant le départ des vapeurs qui, sous pavillon égyptien, les transporteront par voie de mer à Djeddah. La variété des types et des costumes fait de ces rassemblemens un spectacle assez étrange. Toutefois, lassé bientôt de ce bruit et de cette foule incommode, le promeneur revient sur la ligne du quai, où il retrouve un autre genre d'animation. La voie ferrée qui va de Suez à Alexandrie s'ouvre au débarcadère du port, et c'est là que se chargent les nombreux ballots expédiés des places commerciales de Chine et de l'Inde, lesquelles, malgré le prix élevé de ce transit en chemin de fer (1), ne laissent pas que d'employer cette voie.

En sortant de la ville, et laissant à sa gauche les beaux ateliers de la compagnie des Messageries impériales, on arrive, en contournant les lagunes sur un kilomètre environ, au pied d'une éminence où l'on voit avec étonnement les mâtures et les longues vergues des embarcations égyptiennes se détachant sur le ciel; c'est là, derrière une écluse, que vient aboutir, à 2 mètres au-dessus du niveau des plus hautes marées, le canal d'eau douce. Ce canal est, on le sait, l'une des créations de la compagnie; en attendant que la route soit frayée à un premier chenal maritime entre le lac Timsah et Suez, c'est la voie que suivent déjà les marchandises, le matériel, les voyageurs. Nous voilà donc amenés à faire l'historique de ce premier travail, que l'année 1863 a vu achever.

Avant de conduire au fond du désert les nombreux contingens d'ouvriers qui devaient être employés au percement de l'isthme, il fallait assurer le service de ravitaillement nécessaire à cette population. L'eau surtout manquait absolument. Pour les premiers campemens, la machine distillatoire de Port-Saïd, des barques venant

(1) Le prix du transit des marchandises entre Alexandrie et Suez varie de 70 à 200 fr. la tonne, en raison de la nature des marchandises. Il faut ajouter néanmoins que les grandes compagnies ont des traités par lesquels elles ne paient que la moitié de ces tarifs élevés.

de Damiette par les lacs, les rares puits du désert, avaient suffi. Il fallait se hâter de remplacer un mode d'approvisionnement aussi précaire; le projet d'un canal d'eau douce amenant l'eau du Nil du Caire à Timsah, et de Timsah, par deux branches, à Suez et Port-Saïd, avait été arrêté dans le principe. Ce tracé fut un peu modifié: les terres arables du delta forment au-dessous du Caire une pointe avancée vers l'est; c'est l'endroit cultivé le plus rapproché des travaux. Un canal courant de l'ouest à l'est amenait l'eau du Nil jusqu'à la limite de ces cultures. Au lieu de partir du Caire, le grand canal d'eau douce commencé en 1861 fut creusé sur le prolongement de ce premier ouvrage et poussé rapidement vers Timsah. Cette même année, près de vingt mille travailleurs arabes attaquèrent la tranchée du seuil d'El-Guisr sur une longueur de 8 à 10 kilomètres. Arrivée sur les bords du lac, l'eau douce était portée à toute heure du jour jusque sur le lieu des travaux; une armée de chameaux pourvut à ce service. De Timsah, le canal, se retournant à angle droit vers le sud, fut poussé progressivement vers Suez en contournant le bord des lacs amers et côtoyant le tracé du canal maritime. Le 29 décembre 1863, les habitans de cette ville, réduits jusqu'alors à boire de l'eau apportée du Caire et parfois rationnés comme sur un navire à la suite de retards ou d'accidens dans le transport du liquide, virent subitement déboucher au pied de leurs murailles une véritable rivière. Les Arabes, accourus en foule, frappés de cette merveille, ne cessaient de goûter l'eau avec des marques d'étonnement, ne pouvant croire tout d'abord que ce flot venu à travers le désert ne fût pas l'eau salée des lagunes voisines.

Une de ces grandes barques arabes portant au centre un *roof* ou cabine, et qu'on nomme *dahabieh*, nous attendait à l'extrémité du canal. Plusieurs personnes peuvent se promener, se coucher, en un mot vivre à l'aise dans une de ces *dahabiehs*, dont l'usage est bien connu des nombreux touristes qui chaque année remontent le Nil jusqu'aux confins de la Haute-Égypte. Nous y étions à peine installés au nombre de trois voyageurs, que le véhicule se mit en mouvement sous l'impulsion de deux vigoureuses mules trottant sur la berge. Le canal a dans tout son parcours de 12 à 15 mètres de largeur sur 1 ou 2 de profondeur (1); une ceinture de tamaris, l'arbre du désert, aux racines rampantes et au feuillage grêle, commence à garnir les berges d'un revêtement qui les garantira de toute dégradation; parfois même de grands roseaux surplombent de près de 2 mètres l'embarcation, dont le sillage agite leurs longues tiges avec un bruissement métallique. On songe à ces roseaux

(1) Le canal a été creusé d'abord avec une pente uniforme. On y a mis ensuite des écluses à raison de l'insuffisance de l'eau. Il s'en suit que des deux côtés de chaque écluse il y a entre les deux biefs une différence de profondeur d'eau.

où la fille de Pharaon trouva le berceau flottant de Moïse. Le spectacle du désert, malgré la désolation qui lui est propre, grâce à cette désolation peut-être, ne laisse pas que de frapper vivement le voyageur. On croirait à peine à la variété d'aspect que présentent ces dunes de sable, ces longues plaines que le soleil, pendant le jour, inonde d'une lumière implacable. Dès qu'il s'abaisse sur l'horizon, les ombres s'allongent, les reliefs se dessinent, et la lumière décomposée produit dans les lointains les plus riches effets de couleur, où les tons rosés contrastent avec le bleu pâle des derniers plans.

Le canal, par des courbes insensibles, côtoyait les dernières pentes des monts Attaka, que nous laissions derrière nous. A notre droite, au milieu des lagunes formant le fond de la vallée, la ligne des premiers déblais enlevés sur quelques points par les anciens contingens fellahs indiquait le tracé du canal maritime. Au bout de 8 kilomètres, la *dahabieh* s'arrêta devant un ensemble de constructions bordant le canal; nous nous trouvions à l'un des campemens. Quatre dragues y flottaient dans un bassin pratiqué sur le côté du canal. Arrivées toutes montées, comme celles de Suez, ces machines sont destinées à creuser le chenal maritime dans les terres basses. Elles se trouvaient, par le fait de l'élévation des eaux du canal d'eau douce, de 5 à 6 mètres au-dessus du niveau de la plaine; il fallait les descendre à ce niveau et les conduire ensuite à 1 kilomètre de là, sur la ligne des travaux. Ce problème a été résolu d'une façon ingénieuse. Un second bassin contigu au premier est creusé à la profondeur de 2 mètres au-dessous de la plaine. Les dragues creusent le premier bassin et l'amènent à la profondeur du second. Dès lors, si l'on ferme la communication du canal avec le premier bassin, celui-ci devient en quelque sorte le *sas* (1) d'une écluse; en coupant et fermant alternativement les deux digues, on peut donc faire passer dans le bassin au niveau de la plaine toutes les machines flottantes amenées par le canal d'eau douce. La première partie de l'opération est alors accomplie. Les dragues marchent ensuite en avant dans la direction du canal maritime, se creusent à elles-mêmes leur propre chenal, et arrivent enfin sur la ligne des travaux. Là deux d'entre elles se tournent à angle droit vers Suez, les deux autres vers le seuil de Chalouf, pour entreprendre de la même façon le creusement du canal maritime sur le parcours de 15 kilomètres qui sépare ces deux points. Les infiltrations de l'eau de la mer remplissent la tranchée où flottent les dragues, semblables à d'énormes insectes se creusant une galerie de

(1) Intervalle qui sépare les deux portes de l'écluse et dans lequel se loge le bateau pendant l'opération.

leur tarière; les déblais se déversent sur les berges, où une longue rigole demi-cylindrique en tôle dite *couloir* les mène à une distance suffisante. Pour assurer le glissement des matières dans ce long couloir; une pompe, mise en mouvement par la machine à vapeur de la drague, y projette u courant d'eau continu dont l'impulsion et l'action delayante entraînent les déblais. Au moment où nous écrivons ces lignes, les opérations que nous venons de décrire ont été menées à bonne fin, et les quatre dragues s'avancent progressivement à travers la plaine.

Un petit pavillon bleu et blanc que nous avions déjà remarqué sur la flottille de Suez se déployait au sommet de chacune des dragues, portant les initiales des noms de MM. Borel et Lavalley, les principaux entrepreneurs des travaux de creusement du canal maritime. Ceux-ci n'avaient soumissionné d'abord que pour une partie de la ligne : leur tâche comprend désormais la totalité du parcours, sauf quelques points où la compagnie possède encore des chantiers. C'est à ces deux chefs d'industrie qu'appartient presque tout l'immense matériel à vapeur échelonné sur l'isthme. Leurs comptes sont réglés par mètre cube de déblais. Après une courte halte, la *dahabieh* reprit sa route; il nous fallait examiner en détail avant la nuit les travaux du seuil de Chalouf. D'énormes terrassemens aperçus sur la droite, couronnés de distance en distance par des panaches de fumée, nous signalaient l'approche du seuil, lorsque le canal, s'élargissant subitement, prit l'aspect d'une véritable rivière. Nous naviguions dans l'ancien canal des Pharaons, conservé sur ce point dans son intégrité, grâce à la nature argileuse des terrains environnans, qui s'est opposée à l'envahissement de la tranchée par les sables; le canal continua de la sorte avec 30 ou 40 mètres de largeur pendant 3 kilomètres. La *dahabieh* s'arrêta le long d'un débarcadère : nous sautâmes à terre, et nous nous trouvâmes sur un plateau, vis-à-vis d'un campement aux rues larges et bien alignées, un véritable village.

L'existence de la plupart des campemens établis sur le parcours du canal maritime est essentiellement éphémère; dès que les opérations du voisinage seront achevées, ils disparaîtront, n'ayant plus de raison d'être. Aussi le bois et les matériaux légers ont-ils été employés dans les constructions. La compagnie néanmoins a voulu assurer à ses agens un comfort suffisant; proprement bâties, bordées de larges vérandahs, ces baraques sont bien disposées pour protéger contre les ardeurs de la saison d'été. On se figure difficilement la multitude des services nécessités par la mise en œuvre d'une entreprise aussi simple en apparence; mais dans le désert, loin de toutes communications, il a fallu pourvoir à tout. Les bureaux de la poste, du télégraphe, du service des transports, se suc-

cèdent dans la principale rue du campement; plus loin est la demeure de l'ingénieur de la compagnie, puis celle de l'ingénieur particulier de l'entreprise. Viennent ensuite les magasins, les ateliers de réparation, le logement des ouvriers, enfin la pharmacie et l'ambulance. Le ravitaillement, dont la compagnie dut se charger entièrement dans le principe, s'opère aujourd'hui de lui-même, grâce à une population de petits commerçans, de Grecs principalement, qui peu à peu a couvert tous les points habités d'hôtels, de magasins et de cantines : on évalue aujourd'hui le nombre de ces trafiquans sur le parcours de l'isthme à 1,500 environ. Nous visitâmes l'ambulance. Le climat du désert est très salubre, quoiqu'il use vite l'ouvrier européen, qui travaille généralement à la tâche et ne ménage pas ses forces; les quelques malades que nous vîmes étaient pour la plupart des blessés; leur aspect, la bonne tenue et l'installation du lieu témoignaient des soins dont ils étaient entourés.

De l'autre côté du campement, on se trouve à la frontière même de la ligne des travaux. Nous arrivâmes au bord d'une large tranchée offrant en ce lieu les dimensions définitives du canal, c'est-à-dire un fond ou lit de 22 mètres de large avec des berges inclinées, une profondeur de 8 mètres, à laquelle il faut ajouter les 4 ou 5 mètres dont le seuil dominera le niveau des eaux. En ce lieu même, le travail présentait une particularité : un banc de roche, le seul que traverse le tracé du canal maritime, y occupait une longueur de quelques centaines de mètres sur une épaisseur variable. Il fallait en opérer l'extraction à sec; le travail est aujourd'hui achevé, et la roche, enlevée sur tout son parcours, ne se révèle plus que par les contours qu'elle dessine sur les parois de la tranchée; 20,000 mètres cubes de pierre ont été enlevés.

Nous poussâmes plus loin dans la direction du point culminant du seuil. Nous avons dit que la longueur de ce plateau est d'environ deux lieues; sur toute cette ligne, la tranchée a été attaquée à bras d'homme. Quoique relativement plus coûteux, ce procédé était indispensable, au moins dans une certaine mesure. Les déblais sont enlevés à la pelle et chargés dans les wagons courant sur des rails; des attelages de mules mettent les chars en mouvement et les amènent au pied de rampes ménagées sur la berge. Au sommet de chaque rampe, une locomobile manœuvrant une chaîne remonte les wagons chargés, pendant qu'à l'autre bout de la chaîne de traction redescendent les wagons vides. Arrivés au sommet, sur une plate-forme, les wagons, repris par d'autres mules, vont se déverser à l'extrémité de *cavaliers*, sortes de tertres formés par les déblais et rayonnant tout autour sur la plaine. Des rampes sont ainsi établies tous les 200 mètres, et sont successivement abandonnées à mesure

que les opérations, achevées en un endroit, sont transportées un peu plus loin. L'ouvrier n'a donc plus qu'à désagréger les terres et à les charger, et son travail est remplacé le plus souvent possible par l'action moins coûteuse de la vapeur. La tranchée du seuil est arrivée ainsi à des profondeurs inégales.

D'après un premier projet qui nous fut exposé sur les lieux mêmes, les entrepreneurs voulaient substituer promptement le dragage au système de l'excavation à sec; ils devaient employer pour cela un procédé ingénieux, déjà mis en pratique sur un autre point: creuser une première tranchée à 2 mètres au-dessous du niveau des eaux du canal d'eau douce, y amener ces eaux douces par une dérivation et produire ainsi sur la longueur du seuil un bassin où flotteraient les dragues à une hauteur de 5 ou 6 mètres au-dessus du niveau de la plaine voisine. Les dragues dès lors se seraient mises à l'œuvre, creusant le bassin en envoyant les déblais sur la berge au moyen de couloirs, et l'amenant ainsi à une profondeur de 2 mètres au-dessous du niveau de la plaine de Suez. La digue alors aurait été rompue, les eaux se seraient écoulées dans le canal maritime creusé à travers la plaine à une égale profondeur; les dragues, descendues avec l'eau douce, se seraient trouvées flotter dans l'eau de la mer, et n'auraient plus eu qu'à reprendre leur travail pour amener le canal maritime à toute la profondeur requise.

Diverses considérations ont fait abandonner ce projet; le chantier se trouvant installé, grâce au système que nous avons décrit, dans de bonnes conditions, le travail sera continué à sec jusqu'à la profondeur de 2 mètres, que nous venons d'indiquer, ce qui permettra de reporter un plus grand nombre de dragues sur d'autres points où cet engin peut seul être employé. Telles sont en substance les clauses d'une convention additionnelle qui vient de se conclure dans les premiers jours d'avril entre la compagnie et les entrepreneurs. Cette convention présente un autre intérêt : elle règle pour la première fois d'une façon précise le mode de travail à employer pour le passage des *lacs amers*.

On se rappelle qu'à la suite du seuil de Chalouf, avant d'arriver au Sérapéum, le canal traverse sur une longueur de 40 kilomètres la grande dépression connue sous le nom de *lacs amers*. Ce bassin se subdivise en deux parties, séparées par un endiguement naturel qu'un léger terrassement complétera; la plus rapprochée du seuil de Chalouf, de beaucoup la plus faible, et portant le nom de *petit lac amer*, doit être creusée à sec, comme le seuil, sur tout le parcours du canal. En raison de la dépression naturelle du sol, qui dépasse en moyenne de 2 mètres le plafond de la future tranchée, ce travail représente un chiffre relativement très faible de déblais. Les grands lacs amers qui viennent ensuite, et dont la capacité est

évaluée à 1 milliard 1/2 de mètres cubes, seront remplis par l'eau de la Méditerranée. Dans un an, le seuil du Sérapéum, creusé à toute largeur et à une certaine profondeur au-dessous du niveau de la mer, sera ouvert : un énorme flot, pouvant atteindre dès l'origine 5 millions de mètres cubes par jour, se déversera dans les grands lacs; cette eau viendra de la Méditerranée par la partie nord du canal maritime; le lac Timsah, déjà plein, sera le régulateur de ce courant, dont la vitesse sera assez faible pour ne pas nuire aux travaux de la ligne. On estime que neuf mois suffiront pour transformer à son tour le bassin des grands lacs en une vaste mer intérieure, à laquelle les dragues viendront donner, sur la ligne balisée du chenal, la profondeur de 8 mètres qu'elle atteint à peu de chose près aujourd'hui.

Notre excursion nous mena jusque vers l'extrémité nord du seuil, dans le voisinage de ces petits lacs amers dont nous venons de parler. La hauteur du seuil se réduit progressivement, et le canal maritime, auquel on n'a donné dans les parties hautes des plateaux que la largeur primitivement fixée de 58 mètres à la surface des eaux, y est attaqué à 100 mètres de largeur, dimension qu'il conserve désormais sur la plus grande partie du parcours. Nous y vîmes un chantier d'Arabes; infatigables lorsqu'ils sont employés à la tâche, ces hommes, grâce à leur rude nature, à leur habitude du climat, donnent les meilleurs résultats. Le nombre des terrassiers et ouvriers de toute espèce employés sur tout le parcours de l'isthme se réduit néanmoins progressivement à mesure que les dragages succèdent aux travaux de terrassement, et que la vapeur vient remplacer le bras de l'homme.

Les travaux allaient se terminer lorsque nous rentrâmes à Chalouf; nous dînâmes à l'hôtellerie du lieu, puis à la tombée de la nuit nous reprîmes possession de notre *dahabieh.* 72 kilomètres nous restaient à faire avant d'arriver à Timsah; le canal d'eau douce en effet, s'éloignant en ce point du tracé du canal maritime, contourne la berge des lacs amers par une courbe irrégulière et plus longue : trois écluses en élèvent successivement le niveau jusqu'à celui de la branche qui amène les eaux du Nil à Timsah.

Les nuits du désert, très froides pendant l'hiver, sont encore fraîches au mois de mars. Enveloppés dans nos manteaux, assis à l'avant de la barque, nous admirions la transparence et la pureté de l'atmosphère de ces déserts africains sans eau et sans végétation. A notre gauche, la montagne de Djebel-Geneffé, dont le canal côtoyait la base, détachait sur le ciel son profil dentelé, tandis qu'à droite nos yeux cherchaient en vain, dans les profondeurs de l'horizon, à saisir l'aspect de l'immense vallée des lacs amers. Nous passâmes sur le même point, quelques jours après, à l'heure où le

soleil inondait le paysage d'une vive lumière. Au fond de la plaine, à laquelle le mirage donnait des lointains brumeux, des myriades de points noirs indiquaient le fond des lacs: nous apprîmes que ces points noirs étaient des fourrés de tamaris, et que cet arbre, réduit d'habitude aux dimensions d'un buisson, y atteignait des proportions remarquables. D'autres particularités signalent les lacs amers à la curiosité du voyageur : on y trouve d'énormes dépôts de sel atteignant quelquefois plusieurs mètres d'épaisseur (1). Des eaux salées se cachent en certains endroits sous cette couche cristalline, et le pas du cheval y résonne comme s'il mettait en émoi des échos souterrains. Malheur aussi au promeneur imprudent qui s'aventurerait sans guide dans ces parages! Il règne autour des lacs de longues zones de terrains mouvans où disparaîtraient, lentement ensevelis, cavaliers et montures. L'année 1868 ne s'achèvera pas probablement sans que les eaux mélangées des deux mers n'y soient venues créer une immense nappe d'eau. L'homme aura rendu à cette partie du désert l'aspect qu'il dut présenter à des âges antérieurs. Si la nature saline du fond n'en faisait foi, la preuve en serait dans les dépôts de coquilles identiques à celles qui vivent dans la Mer-Rouge et qui bordent la dépression sur tout le parcours.

Il nous fallait visiter, avant d'arriver à Timsah, les travaux du seuil du Sérapéum; nous les examinâmes le matin. Le grand intérêt de cette visite consistait à voir sur le chantier, en plein fonctionnement, le système de dragage que l'on songe à installer à Chalouf : des dragues flottant dans une première tranchée, à 7 mètres au-dessus du niveau de la mer, dans l'eau douce empruntée au canal. Laissant notre *dahabieh* continuer sa route sur le canal, nous suivîmes en embarcation la rigole qui a servi, il y a quatre mois, à amener ces eaux; un kilomètre plus loin, nous débouchâmes dans le canal maritime. On nous fit monter sur la plate-forme d'une drague, d'où nous pûmes embrasser d'un coup d'œil toute la scène environnante. Le seuil du Sérapéum présente une particularité dont on a ingénieusement tiré parti pour les travaux. Il existe à la surface du plateau plusieurs dépressions peu profondes, mais assez étendues. Les travaux de terrassement à sec, poussés avec vigueur dans la dernière campagne, avaient amené à 2 mètres de profondeur tout le parcours du canal. Quand l'eau douce a été introduite le 12 novembre dernier dans cette tranchée ménagée sur une longueur de 6 kilomètres, elle a également pénétré dans les dépressions contiguës; des lacs se sont ainsi formés

(1) Un bloc de sel retiré du fond des grands lacs amers a été envoyé à Paris, où il figure à l'exposition universelle.

au sommet du seuil, et aujourd'hui les dragues y envoient décharger les chalands chargés des déblais. Un mois a suffi pour y jeter les 2 millions de mètres cubes d'eau nécessaires. Le problème de l'imperméabilité des terres, qui ne faisait d'ailleurs l'objet d'aucun doute pour les ingénieurs, a reçu de cette façon la sanction de l'expérience.

Du haut de notre plate-forme, nous avions sous les yeux les 6 kilomètres de canal immergé. Échelonnées de distance en distance, sept dragues y travaillaient avec activité. Des porteurs, des chalands à vapeur naviguant entre elles et les lacs voisins, ajoutaient à l'animation de la scène. A deux pieds de nous, les godets de la drague sur laquelle nous étions montés passaient l'un après l'autre, amenant au sommet de leur course une énorme charge d'argile et de sable mélangé d'eau. Chacune de ces machines produit en moyenne 1,200 mètres cubes de déblais par journée de douze heures; des primes élevées sont accordées par la compagnie à celles qui donnent le meilleur rendement pour être distribuées à l'équipage, conducteurs et mécaniciens. L'une des dragues atteignit récemment le chiffre de 1,700 mètres cubes; l'on espère, à mesure que les hommes acquerront la pratique de ces engins nouvellement en fonction, arriver dans peu de mois à des résultats encore meilleurs. Le plateau du Sérapéum a été subdivisé en deux bassins; le principal, celui où nous nous trouvions, de 6 kilomètres, est suivi du côté des lacs amers d'un second bassin de 2 kilomètres que l'eau douce remplit en ce moment à son tour. Au-delà, le seuil s'abaisse insensiblement; on a reporté sur ce point les terrassiers qui préparent à sec la suite de la tranchée jusqu'à son débouché dans le grand lac. Les ingénieurs du chantier croient que dans un an les dragues auront amené la profondeur du seuil à 2 mètres au-dessus du niveau de la mer. Il se passera alors ce que nous avons décrit en parlant de Chalouf : le canal sera ouvert aux eaux de la Méditerranée, actuellement contiguës à l'extrémité nord du seuil, l'eau y descendra, y reprendra son niveau, et les dragues, descendues avec elles, se remettront à l'œuvre pour donner au canal sa profondeur définitive.

L'embarcation qui nous conduisait atteignit l'extrémité nord du seuil. Nous sautâmes à terre, nous fîmes une dizaine de pas sur le sable, et aussitôt à nos pieds apparut, en contre-bas du bassin que nous quittions, un large canal encaissé entre les dunes, et dont les eaux, à quelques centaines de mètres plus loin, disparaissaient derrière un coude du tracé. C'était la route qui allait nous mener au lac Timsah; nous saluâmes, non sans émotion, ce flot extrême de la Méditerranée, amené jusqu'à ce point à travers 90 kilomètres de désert.

Nous descendîmes les 7 ou 8 mètres qui nous séparaient du niveau de cette eau et prîmes place dans une petite embarcation. La tranchée, coupée dans les dernières pentes du seuil, ouvrage des contingens fellahs, fit place bientôt aux dunes de sable; au bout d'une heure, nous débouchions dans le lac Timsah, une belle nappe d'eau circulaire d'une lieue de diamètre. De l'autre côté des lacs, dans la direction du nord-est, des fumées indiquaient l'entrée du canal maritime venant de Port-Saïd. Plus à gauche, les maisons de la petite ville d'Ismaïlia s'élevaient au-dessus du contour arrondi des dunes. Ce nom d'Ismaïlia a remplacé depuis l'avénement d'Ismaïl-Pacha celui de Timsah, que portait le premier campement. J'avais eu en 1862 l'occasion de visiter ces mêmes lieux; à cette époque, Ismaïlia n'offrait encore que l'aspect d'un campement sans importance. L'eau douce y arrivait depuis un an par la branche du canal venant du Nil. Quant au lac, une vaste dépression déserte, garnie dans ses bas-fonds de bouquets de tamaris, en dessinait l'emplacement. L'année suivante, une première rigole maritime de 8 mètres, creusée jusqu'à la sortie du seuil d'El-Guisr, amena les eaux de la Méditerranée dans le lac; le courant toutefois était trop peu puissant pour qu'on songeât alors à le remplir. L'opération fut en effet suspendue; elle a été reprise le 12 décembre dernier: cette fois un déversoir de 20 mètres de large, ménagé au débouché du seuil d'El-Guisr, amenait dans le lac un puissant courant d'eau. Le niveau s'est rapidement élevé, et à l'heure qu'il est, le lac Timsah doit être en libre communication avec la Méditerranée.

Nous débarquâmes au pied des dunes d'Ismaïlia; à quelques pas de là, nous franchissions sur un pont-levis le canal d'eau douce, couvert en ce point d'embarcations de toute sorte, de vapeurs, de chalands, de transports. Le canal, suivant les bords du lac, s'abaisse successivement à deux écluses et va déboucher dans le chenal maritime à la naissance du seuil d'El-Guisr. C'est ainsi que Suez est depuis trois ans relié à la Méditerranée par une voie navigable, et c'est par cette voie que l'immense matériel monté à Port-Saïd a pu s'acheminer sur les différens chantiers et jusque dans la Mer-Rouge. La compagnie a songé récemment à entreprendre un service régulier de transports commerciaux; elle a disposé à cet effet un matériel considérable capable de faire un transit journalier de 2,000 tonnes entre les deux points extrêmes. Les chalands sont prêts, une chaîne en fer vient d'être mouillée récemment sur le fond du canal d'eau douce d'Ismaïlia à Suez, des *toueurs* (1) à va-

(1) Le toueur se distingue du remorqueur en ce que le navire, au lieu d'agir sur l'eau au moyen de roues ou d'une hélice, avance à l'aide d'une chaîne mouillée au fond du canal sur tout le parcours et qui s'engage sur un engrenage mis en mouvement par la machine du navire.

pour y remorqueront les convois en se halant sur la chaîne. Sur le canal maritime, le remorquage aura lieu par le mode habituel. Le matériel est prêt à fonctionner. L'administration des Messageries impériales va s'empresser de faire venir ses charbons de France à Suez par cette voie moins coûteuse; de grandes maisons de commerce avec lesquelles la compagnie est en pourparlers vont vraisemblablement suivre cet exemple. Le tarif du transport de Port-Saïd à Suez vient d'être provisoirement fixé à 21 francs le tonneau de charbon et 25 francs la tonne de matériel. Si le développement de ce transit, entreprise d'ailleurs fort accessoire à côté de l'œuvre principale, ne peut acquérir de très grandes proportions, il aura du moins, ce nous semble, le sérieux avantage d'attirer, de produire un premier courant commercial à travers la nouvelle voie ouverte entre les deux mers.

## II.

Ismaïlia est aujourd'hui une ville de 4,000 habitans. Sa position à quelques kilomètres de la ligne du canal, son éloignement des travaux, lui donnent une physionomie à part, bien différente de celle des campemens de travailleurs. Les chefs de service y ont leur résidence; c'est de là que rayonnent les ordres, c'est là que se centralise la surveillance des travaux. Une série de belles habitations, entourées d'élégans jardins pleins de fleurs et occupées par les chefs de service et le bey qui gouverne au nom du vice-roi, frappe tout d'abord les regards. On se figure difficilement le charme que l'on éprouve au milieu du désert à reposer ses yeux sur le moindre bouquet de verdure. La plupart des chefs de service et beaucoup d'employés ont leur famille à Ismaïlia; aussi la gracieuse influence de la femme se fait-elle sentir dans le comfort, l'élégance même qui préside à l'installation de ces demeures du désert. Sous les grandes vérandahs, les divans, les siéges en rotin, sont disposés pour jouir de la fraîcheur des belles et calmes soirées; on s'y réunit pour causer de l'Europe, des affections qu'on y a laissées. Les nouvelles des travaux y forment encore un thème inépuisable, et s'il est un fait intéressant à constater, c'est la confiance, c'est cette foi dans le succès qui ne cesse d'animer les chefs de cette armée de travailleurs à tous les degrés de la hiérarchie. Chaque jour, un bulletin, communiqué par l'agence télégraphique de Suez à l'ingénieur de la compagnie du canal et transmis immédiatement à toutes les stations de travaux, donne le résumé des nouvelles politiques du jour. Combien de petites villes dans nos provinces végètent im-

mobiles, plus éloignées de la France active et intellectuelle qu'on ne l'est dans ce désert africain!

Dès notre première excursion à Ismaïlia, nous visitâmes les magasins du matériel de la compagnie, un hôpital organisé à peu près comme l'ambulance que nous avons décrite, de belles écuries peuplées de longues files de chevaux et de mules. Tout a été prévu, bien compris dans l'installation de ces grands services, et tout y garde cette simplicité qui convient sous tant de rapports à l'ensemble comme aux détails d'une si vaste entreprise. L'usine Lasseron est le plus intéressant des établissemens d'Ismaïlia; elle donne l'air d'un centre industriel à cette petite ville. Une haute cheminée la signale de loin. Au moyen d'une pompe à vapeur refoulant l'eau du canal dans des tuyaux, cette usine fournit l'eau douce nécessaire sur tout le parcours des travaux de cet endroit à la Méditerranée. Nous avons vu que le canal maritime, à la sortie du seuil, traversait une immense étendue de lagunes salées. Lorsqu'on commença à jeter les fondemens de Port-Saïd, l'eau douce était apportée de Damiette sur des barques à travers les sinuosités du lac Menzalèh. Une machine à distiller compléta ensuite ce mode d'approvisionnement. Dès que l'eau du Nil fut arrivée à Ismaïlia, on s'occupa d'y installer une pompe à vapeur, et une première conduite de fonte de 16 centimètres de diamètre assura l'alimentation de Port-Saïd. Une deuxième conduite de 21 centimètres existe aujourd'hui auprès de la première. Elles envoient par jour 1,500 mètres cubes d'eau, refoulés par une machine à vapeur de 50 chevaux; deux machines, disposées près de la première, sont prêtes à la remplacer en cas d'accident. Les deux conduites sont garnies d'appareils de prise d'eau à toutes les stations de la ligne, et d'énormes réservoirs en tôle, toujours pleins, pourraient, dans le cas de rupture des conduits, fournir un approvisionnement de plusieurs jours. Sur tout le parcours, des regards sont disposés à intervalles rapprochés pour faciliter la recherche et la réparation des avaries. On se rendra compte de l'importance de ce service quand on saura qu'il pourvoit aux besoins de 9 ou 10,000 hommes, tant à Port-Saïd que sur le reste de la ligne.

On avait mis à notre disposition une légère calèche, attelée de quatre fringans chevaux. La voiture, s'élevant graduellement sur le plateau d'El-Guisr, s'engagea bientôt au milieu des dunes qu'elle franchissait au galop. Depuis vingt minutes environ, les toits d'Ismaïlia avaient disparu derrière les dunes, lorsque le campement d'El-Guisr, la croix de son église et le minaret de sa mosquée surgirent devant nous. Nous mîmes pied à terre pour visiter l'élégante habitation de M. de Gioia, l'ingénieur de la division centrale des

travaux; puis nous traversâmes le campement pour rejoindre les bords du canal maritime, qui franchit en ce lieu le point culminant du seuil. Nous contournâmes un amas de déblais, nous fîmes quelques pas en avant, et un spectacle grandiose frappa subitement nos regards.

A nos pieds, une immense vallée courait en ligne droite du sud au nord; au fond, comme un long ruban, le canal maritime, allant quelques kilomètres plus bas remplir le bassin du lac Timsah; sur la rive où nous étions, de hautes falaises, dont nous occupions le sommet, minées à la base par des essaims de travailleurs et drapant de leurs grandes ombres le fond de la tranchée. Des voies ferrées, rayonnant sur le fond du vallon, abaissé au niveau des eaux du canal, amenaient sous la pelle des travailleurs de longues files de wagons qui étaient chargés en un instant; des locomotives accouplées à la tête de ces convois les remontaient aussitôt par des rampes ménagées dans la falaise jusque sur les pentes extérieures du plateau; le convoi disparaissait dans l'éloignement, remplacé presque aussitôt par une autre file de voitures abandonnées à leur propre poids au sommet des rampes. Répercutés par les échos, les sifflemens de la vapeur, le souffle de ces puissantes machines, ajoutaient à l'effet imposant de cette scène. Nous avions visité une première fois les travaux d'El-Guisr en septembre 1862. A cette époque, 20,000 fellahs étaient distribués sur le parcours du seuil, et le creusage touchait au niveau de la mer; une rigole de 8 mètres de largeur introduisait déjà sur ce point les eaux de la Méditerranée. Le mobile de ce premier effort était de mettre en communication le golfe de Péluse avec la ligne du canal d'eau douce et de préparer ainsi la voie navigable qui rend tant de services aujourd'hui à l'ensemble des travaux. La rive orientale du canal, dans la traversée du seuil, fut dès lors considérée comme terminée. Le reste de la tâche consistait à reculer de 80 mètres l'autre rive, celle du côté égyptien, afin de donner à la surface des eaux toute l'étendue qu'elle doit avoir, et en second lieu à pousser le creusage jusqu'à la profondeur définitive. La première partie de ce travail, entreprise par M. Couvreux en 1865, était celle dont nous embrassions l'ensemble du haut de notre promontoire. Déjà sur de larges emplacemens le niveau des terres est amené sur toute la largueur du canal à celui des eaux qui coulent à côté; les falaises disparaissent peu à peu pour faire place à la berge définitive. Dans un an, cet immense déblai, représentant 4 millions de mètres cubes, sera terminé, et à la suite des travailleurs viendront les dragues de Borel et Lavalley, chargées de l'œuvre sous-marine.

Un matériel aussi considérable que celui mis en œuvre sur les

10 kilomètres qu'exploite M. Couvreux exige un travail d'entretien sérieux. Une atmosphère de sable enveloppe constamment les machines et provoque une usure extrêmement rapide des articulations et des surfaces frottantes. M. Couvreux a installé à El-Guisr d'importans ateliers reliés aux chantiers par des voies ferrées qui rejoignent le sommet des rampes; 120 ouvriers y sont occupés à la réparation du matériel roulant, qui passe et repasse incessamment entre leurs mains.

Le transport des voyageurs et de la malle est fait journellement d'Ismaïlia à Port-Saïd et de Port-Saïd à Ismaïlia par un vapeur qui parcourt en 9 ou 10 heures les 76 kilomètres de canal. Nous prîmes place le lendemain matin sur ce bateau, qui, larguant ses amarres au quai, descendit les deux écluses, atteignit l'embouchure du canal d'eau douce, et se trouva lancé sur le canal maritime. Un léger courant indiquait le mouvement des eaux allant se déverser dans le lac à 100 mètres au-dessus de cette embouchure. Le vapeur suivait à ce moment le fond de la vallée dont la vue nous avait tant impressionnés la veille. Ce premier chenal maritime peut avoir de 15 à 20 mètres de largeur sur des profondeurs de 2 mètres environ. Après avoir franchi les parties élevées du seuil, nous en longeâmes les derniers contre-forts et les dunes d'El-Ferdane, où la compagnie, installant un chantier en régie, achève des travaux de déblai analogues à ceux d'El-Guisr. Au-delà d'El-Ferdane, l'horizon se découvrit tout autour de nous, nous montâmes sur l'avant du vapeur pour porter nos regards au-dessus des berges. Nous étions dans les régions des lacs Ballah : une vaste plaine grise ayant l'apparence de boue desséchée entrecoupée de lagunes. L'uniformité, la sombre couleur de ce paysage, donnent à cette contrée une profonde expression de tristesse. Rien de plus désolé, de moins propre en apparence à recéler la vie, et cependant la vie abonde sous plusieurs formes dans ces vastes solitudes. Des myriades de poissons peuplent les lagunes. Une race d'hommes particulière, énergique et patiente, habite sur les lacs; leurs barques, de peu de tirant d'eau, en parcourent toutes les sinuosités. Elles vont se ravitailler d'eau douce à Damiette, et se livrent à une pêche dont les produits abondans s'exportent dans toute l'Égypte. Les hommes ne sont pas seuls à faire aux habitans de ces eaux une guerre acharnée. Des myriades d'oiseaux aquatiques vivent dans ces parages, attirés par l'abondance du poisson, dont ils se nourrissent; on les aperçoit le matin et le soir surtout couvrant les lagunes de leurs bandes interminables. Le flamant rose, l'ibis et le héron, rangés côte à côte, paraissent y vivre en fort bonne intelligence.

Après la station d'El-Kantara, les lacs Menzalèh proprement dits

succèdent aux lacs Ballah; parfois le canal traverse des terres plus élevées, que des escouades de travailleurs arabes achèvent d'enlever pour préparer le service des dragues. C'est à ces travailleurs empruntés à la population des lacs que l'on dut, à l'époque des corvées, les premiers travaux de cette partie du canal maritime. Il fallait tout d'abord créer à travers ces 60 kilomètres de lagunes un service régulier de batelage. De Port-Saïd à El-Guisr, les contingens creusèrent une première rigole les jambes dans l'eau, se servant de leurs mains, dont ils préféraient l'emploi à celui des outils, pour puiser la vase, qu'ils se passaient à la file jusqu'à la berge. Depuis lors tout a bien changé, quoiqu'il reste beaucoup à faire. Le canal maritime, encore peu profond, mais attaqué partout sur toute sa largeur, se présente parfois sous l'aspect définitif qu'il aura, celui d'une belle rivière de 100 mètres d'une rive à l'autre. La plupart du temps, deux premiers chenaux d'une vingtaine de mètres courent parallèlement en contact avec les berges définitives, laissant entre eux un îlot à fleur d'eau qui sera attaqué plus tard à son tour. Le problème de la traversée des lacs, au premier abord fort simple, paraît consister uniquement en un dragage d'approfondissement; mais de graves objections, mises en avant par les adversaires du canal, inquiétèrent dès le début les ingénieurs eux-mêmes. Les boues semi-liquides retirées par les dragues du fond de la tranchée et rejetées sur ses bords n'allaient-elles pas s'affaisser progressivement et remplir le canal à mesure qu'il se viderait? Cela eût présenté plus de difficultés encore que ces sables mouvans dont on avait tant parlé, et qui devaient, disait-on, combler les parties hautes de la tranchée; mais dans l'un et l'autre cas une expérience de plusieurs années prouve que l'on s'était effrayé à tort. Il n'est pas douteux que le canal n'ait besoin d'un certain entretien; mais n'en est-il pas ainsi de tous les ouvrages de l'homme? Ce travail d'entretien, qui est indispensable dans tous les ports, dans tous les canaux du monde, a toujours été prévu. Pour en revenir aux terrains des lacs Menzalèh, les déblais, rejetés latéralement par les dragues, se dessèchent et acquièrent sous l'action d'un brûlant soleil une très grande consistance. A condition par conséquent de laisser aux berges une pente suffisamment légère, elles se maintiennent dans leur intégrité (1). C'est sous l'influence des considérations qui précèdent que MM. Borel et Lavalley, d'accord avec les ingénieurs de la compagnie, ont décidé de porter la largeur du canal (à la surface des eaux), dans toutes les parties

(1) Les boues liquides n'existent d'ailleurs, à proprement parler, que sur les points où les anciennes branches orientales du Nil, aujourd'hui comblées, venaient se déverser dans les lacs Menzalèh.

basses du parcours, à 100 mètres au lieu de 58. Le peu d'inclinaison des berges aura un autre avantage, celui d'offrir peu de surface à l'action du remous occasionné par le passage des navires, et qui viendra mourir sur cette légère pente comme le flot sur la grève.

Les machines opérant sur le parcours des lacs ont une physionomie particulière. On ne pouvait songer à transporter les déblais à la mer; les lagunes voisines du tracé n'offraient pas la profondeur nécessaire aux porteurs ni même aux chalands; il a donc fallu que les dragues jetassent leurs produits sur la berge même et le plus loin possible en raison de la nature particulièrement liquide des déblais. Deux systèmes d'engins ont permis de résoudre le problème : les dragues à *long couloir* et les *élévateurs*. Nous avons déjà parlé des grandes dimensions données au couloir de certaines dragues; mais aux lacs Menzalèh il fallait arriver à l'énorme longueur de 60 ou 70 mètres. Aussi le couloir, muni d'une charpente spéciale en tête, forme-t-il un engin à part, reposant sur une plate-forme flottante accolée à la drague et se déplaçant avec elle. Pour que ce conduit ait une pente suffisante, il a fallu donner à la drague une très grande élévation; beaucoup d'entre elles, de véritables monumens, ont 15 ou 16 mètres de hauteur, la dimension d'une maison à trois étages.

L'élévateur est un curieux engin : qu'on se figure un immense plan incliné soutenu sur une charpente en tôle, et dressé, comme ces grues de chargement installées sur nos quais, au-dessus d'une plate-forme tournante; cette plate-forme elle-même fait partie d'un chariot placé sur la berge et se mouvant sur des rails parallèlement à la rive. L'extrémité la plus haute du plan incliné se dresse au-dessus de la plaine, tandis que l'autre, appuyée sur un *chaland-support* flottant près de la berge, descend jusqu'à 2 mètres au-dessus du niveau de la mer. La drague fonctionnant dans les environs déverse ses déblais dans une série de grandes caisses rangées au fond d'un *chaland-flotteur*. Le chaland est ensuite amené sous la partie inférieure du plan incliné de l'élévateur. Une machine à vapeur est placée sur le chaland-support; le mécanicien la met en marche, des crocs soulèvent une des caisses du chaland; elle remonte d'un mouvement uniforme le long du plan incliné et arrive au point culminant : à ce moment, un mécanicien fait ouvrir les clapets de la caisse, qui se vide instantanément et revient se placer dans le chaland pour faire place à une autre. Le mouvement de rotation de l'élévateur sur la plate-forme et son déplacement sur les rails permettent de répartir uniformément le déblai sur le revers de la berge. Cet ingénieux appareil, en raison de l'intermittence du fonctionnement, du prix élevé de revient, donne un rendement notablement infé-

rieur à celui des dragues à long couloir : il n'enlève guère en moyenne plus de 400 mètres cubes par jour. Aussi les entrepreneurs n'en ont-ils pas accru le nombre depuis la première commande. L'emploi de ceux qu'ils possèdent restera néanmoins nécessaire sur certains points du parcours des travaux, sur les parties où le sol est trop élevé pour que l'on puisse décharger avec des couloirs la totalité du cube à extraire.

Le matériel à vapeur que MM. Borel et Lavalley possèdent aujourd'hui et avec lequel ils espèrent terminer avant trois ans leur gigantesque tâche, l'enlèvement d'environ 45 millions de mètres cubes, comprend 78 dragues, 22 longs couloirs, 18 élévateurs avec leurs 90 chalands-flotteurs contenant 700 caisses, 36 grands porteurs à vapeur pouvant tenir la mer, 72 chalands à clapet porteurs de déblais, 30 locomobiles, indépendamment d'un matériel accessoire tel que grues de déchargement, bateaux, citernes, chalands de transport. Tout ce matériel, dont l'ensemble représente une puissance de 10,000 chevaux-vapeur, a été commandé à l'industrie française et livré par elle dans les meilleures conditions. Une grande partie de ces engins fonctionne à l'heure qu'il est depuis un temps plus ou moins long; le reste, déjà livré par les constructeurs et rendu à Port-Saïd, s'y trouve en montage. Il y a lieu de présumer qu'avant la fin de l'année la totalité des machines aura été mise en œuvre.

Port-Saïd s'annonce de loin par les mâtures des navires mouillés dans ses bassins. Nous en étions encore à quelques kilomètres, que le profil de ses toits et la tour de son phare se dessinaient depuis longtemps en lignes brumeuses à la limite de la plaine. Le canal se déployait dans toute sa largeur, une fraîche brise du nord faisait courir à la surface des eaux de petites lames courtes et rapides, une tempête en miniature. Une demi-heure plus tard, notre vapeur, après avoir longé le pied de quelques édifices, déboucha dans un vaste bassin intérieur au-delà duquel, par une coupure, apparaissait l'horizon de la mer; nous venions de franchir le dernier kilomètre du canal maritime. Des dragues sous vapeur, des machines flottantes en montage, des remorqueurs, des chalands rangés par files, garnissaient les contours et les sinuosités intérieures de ce bassin; sur les eaux, un mouvement incessant de porteurs et d'embarcations; à terre, des chantiers, des cales de construction, des ateliers aux cheminées fumantes, partout le spectacle de l'activité et du travail; un peu plus loin, sur la rive gauche, de grands navires de commerce dominant de leur masse noire une flotille de bricks et de caboteurs; à travers le fouillis des gréemens, les maisons de la ville proprement dite en rangs serrés et cachant la mer : tel nous apparut Port-Saïd le 17 mars 1867. Ce n'était plus la dune déserte de 1860,

ni le campement de 1862; nous avions sous les yeux une ville et un arsenal maritime.

Les premiers ingénieurs chargés des études du terrain de l'isthme avaient planté leur tente sur une étroite lagune de sable ou *lido* de 150 mètres de largeur à peine. Devant eux s'étendait la mer déserte, car aucun navire ne s'aventurait sur cette côte sans profondeur et sans abri; derrière, les tristes lagunes de Menzalèh bordaient l'horizon comme une autre mer sans limites. Chaque jour, une barque semblable à celle qui les avait amenés venait à travers ces lagunes leur porter l'eau et les vivres de Damiette; plus d'une fois ils eurent à souffrir de la soif. Une ligne fut tracée sur la dune; il fut dit : « Là sera l'entrée du canal maritime! » Aujourd'hui le voyageur étonné trouve au fond de ce golfe l'embouchure d'un fleuve, et sur les bords de ce fleuve une ville de 8,000 âmes, un chantier industriel de premier ordre. Les transformations successives de Port-Saïd ont suivi les phases du développement des travaux. Tout d'abord il fallut, pour ravitailler les premiers campemens, créer aux barques venant d'Alexandrie par mer un moyen de déchargement. Des pierres tirées des carrières du Mex, près de cette dernière ville, furent expédiées à Port-Saïd; ces pierres permirent de construire une petite jetée perpendiculairement à la plage; une grue fut installée à l'extrémité, les barques purent alors déposer leur cargaison à peu près à l'abri des vents régnans. Il y a loin de ce premier travail à la belle jetée qui aujourd'hui s'avance à 2,000 mètres du rivage, et derrière laquelle de grands navires d'un tirant d'eau de 5 mètres peuvent venir s'abriter. La veille de notre arrivée, un vapeur de 1,200 tonneaux, la *Franche-Comté*, de la compagnie générale de Marseille, était entré jusque dans le port intérieur, où il avait pu prendre ses amarres. Creusé actuellement à 5 mètres, le port sera accessible le 1er septembre prochain aux bâtimens ayant 6 mètres 50 de tirant d'eau.

L'établissement d'un port sur les rives du golfe de Péluse, sablonneuses et parcourues par des courans constans, demandait de sérieuses études hydrographiques (1). Le creusement du canal maritime devait, en raison de la grande distance des fonds de 9 mètres, se prolonger jusqu'à plus de 3 kilomètres en mer; mais les sables que les courans entraînent parallèlement à la côte dans la direction de l'ouest à l'est seraient venus incessamment combler ce chenal. Il fallait donc, pour obvier à cet ensablement, construire une jetée jusqu'à cette extrême distance. Dans le premier pro-

(1) Ces études, ainsi que celles du golfe de Suez, ont été faites par M. Larousse, ingénieur hydrographe attaché au canal maritime depuis les premiers travaux.

jet, deux jetées parallèles de 3,500 mètres, à 400 mètres l'une de l'autre, devaient conduire à l'entrée du canal maritime; celle de l'ouest, devant principalement supporter l'effort des sables, fut commencée la première. Au moment d'entreprendre la seconde, une heureuse modification fut apportée au projet primitif. La jetée de l'est, au lieu d'avoir sa base à l'embouchure même du canal maritime, part du rivage à 1,400 mètres plus loin pour venir rejoindre obliquement la première. De la sorte, au lieu d'un long chenal, les deux jetées comprennent entre elles une vaste nappe d'eau de 230 hectares environ, formant en quelque sorte une rade couverte et un avant-port pouvant abriter de nombreux navires.

C'est principalement depuis ces deux dernières années, lors de la substitution définitive du travail des machines aux corvées égyptiennes, que Port-Saïd a pris un grand développement. Une nombreuse population de commerçans y vit du voisinage des ateliers et du ravitaillement de tout le parcours de l'isthme. Le quartier de la ville proprement dite est bâti sur l'ancien *lido* et sur les terrains rapportés qui se fondent et s'avancent chaque jour, suivant les besoins, sur la lagune en arrière des chantiers. Les maisons qui longent le rivage, avec leurs vérandahs et leurs galeries en bois ouvragé, donnent à la plage l'aspect élégant et coquet de nos villes de bains de mer. Port-Saïd et les bassins sont situés sur la rive gauche du canal maritime, en dehors de la jetée de l'ouest, qui prolonge l'alignement de cette rive. Un curieux phénomène s'est produit : les sables, rencontrant la jetée, s'amoncellent contre les fondemens, et la plage devant la ville s'agrandit incessamment aux dépens de la mer; un espace de 300 mètres la sépare à l'heure qu'il est de la naissance primitive de la jetée. Ajoutons que ce fait, prévu dès l'origine, n'a rien d'inquiétant. Le même phénomène se manisfeste sur plusieurs points de la côte d'Angleterre et aussi à Malamocco (Venise) sans que la profondeur de l'eau à l'extrémité des jetées en soit sensiblement diminuée. Port-Saïd n'en restera donc pas moins ce qu'il est déjà, le port le plus sûr et le plus abordable des côtes de Syrie et d'Égypte.

Une de nos premières visites fut pour le chantier de M. Dussaud, l'entrepreneur bien connu des jetées de Cherbourg, d'Alger, de Marseille; il a commencé en 1865 les travaux de celles de Port-Saïd. Deux ans avant son arrivée, la compagnie avait déjà installé à 1,500 mètres en mer, pour satisfaire aux premiers besoins, un appontement formé d'énormes pieux fixés dans le sable par les fonds de 5 à 6 mètres; des pierres avaient été coulées entre les pieux; il s'était formé de la sorte un îlot sur lequel les grands navires avaient pu décharger leur matériel. M. Dussaud, chargé de relier cet îlot à la terre, de prolonger la jetée à sa longueur définitive de 3 kilomè-

tres 1/2, enfin de construire la jetée est, opère ce travail au moyen d'énormes blocs de 10 mètres cubes en mortier hydraulique, construits à terre et immergés avec des bateaux porteurs. Ce procédé, dans un pays dépourvu de pierres, où par suite le béton ne pouvait être employé, a été reconnu le plus pratique. La chaux hydraulique des carrières du Theil en Dauphiné est apportée par des navires; le sable, qui entre pour deux tiers dans la fabrication du mortier, est puisé à 100 mètres du chantier par des dragues qui approfondisent les passes du bassin. Nous allons, en pénétrant dans l'enclos où s'opère la fabrication des blocs, suivre la manipulation de ces deux matières.

La chaux et le sable sont montés par des wagons sur une plate-forme; là se trouvent des manéges mus par la vapeur qui délaient et brassent le mélange; des trappes s'ouvrent au bout de quelques minutes, le mortier tombe dans des wagons qui vont le verser dans des moules en bois rangés à la file sur une vaste esplanade. Deux jours après, les moules sont démontés, les blocs ayant pris une première consistance; on garde ceux-ci environ deux mois avant de les conduire à la mer. Mille huit cents blocs à divers degrés de dessiccation étaient alignés sur cette esplanade au moment de notre visite, y dessinant comme un immense damier; chacun d'eux pesait vingt tonnes. Une grue hydraulique, mue par la vapeur et dressée sur la plate-forme d'un chariot qui se transporte au moyen de voies ferrées sur toute l'étendue de l'esplanade, soulève tour à tour chacun de ces rochers artificiels et le charge sur un wagon attelé à une locomotive. Amené sous une seconde grue hydraulique, le bloc est chargé sur un bateau-porteur; on en range trois côte à côte sur le pont disposé en plan incliné, puis on remorque le bateau au large sur l'alignement de la jetée; la chaîne qui retient les blocs est alors détendue : ceux-ci glissent et coulent dans l'eau à la place qui leur a été assignée. Vingt-cinq mille roches de cette espèce, représentant 500 millions de kilogrammes, sont nécessaires à la construction des deux jetées; le bloc se paie à l'entreprise 420 francs, ce qui portera à 10,500,000 fr. la dépense totale. A l'heure qu'il est, on en a immergé dix mille à raison de six cents par mois en moyenne. On peut donc assurer qu'en mars ou avril 1869 ce travail sera terminé.

Le chantier Dussaud est par exception situé sur la rive droite du canal maritime, séparé de la ville par la passe d'entrée, large de 200 mètres. Cinq dragues sous vapeur travaillent constamment à déblayer le port; déjà la première *darse*, dite *bassin du commerce*, donne accès aux grands navires, qu'on vient amarrer contre les quais. Les deux autres bassins sont attaqués à leur tour, et les bancs de vase à fleur d'eau disparaissent à vue d'œil pour faire place à des fonds de 5 mètres. C'est autour de ces bassins que se

concentre toute l'activité de Port-Saïd. C'est là que l'immense matériel du canal maritime, envoyé de France, subit la dernière préparation, qui consiste dans le montage. Les constructeurs français à qui ont été commandées les machines sont chargés également de les monter sur les lieux; la maison Gouin et la *Compagnie des Forges et chantiers de la Méditerranée* ont chacune leur chantier spécial, moitié sur terre, moitié sur les eaux, où flottent les chalands, les plates-formes des appareils en construction; les pièces de tôle, rivées rapidement, s'ajoutent l'une au-dessus de l'autre pour former la membrure des dragues et des élévateurs. Une longue rangée de ces derniers appareils, dont les immenses plans inclinés dominent la plaine et signalent Port-Saïd à 5 ou 6 lieues de distance, occupe tout le pourtour de l'un des bassins.

Des ateliers de fonderie, d'ajustage, de chaudronnerie, au service de l'entreprise Borel et Lavalley, servent principalement à l'entretien et à la réparation du matériel. Le personnel ouvrier est à moitié européen, à moitié arabe; il y règne une grande activité. Des cales de construction supportent les chalands et les derniers porteurs à vapeur en montage. Ailleurs un chantier anglais achève de disposer le matériel nécessaire à la nouvelle opération de transit de marchandises entre Port-Saïd et Suez. Les pièces de fer, débarquées des navires, numérotées et dressées avec soin, viennent se ranger sous les grues qui doivent les mettre en place. Le marteau des riveurs fait résonner la tôle : c'est le règne du fer par excellence.

Chaque jour, quelque nouvelle machine prend la route du sud, remorquée par un vapeur, et s'achemine vers le point des travaux où sa place est marquée d'avance; nous avions croisé sur notre route plusieurs de ces convois. Lorsque dans quelques mois la totalité des engins aura été mise en œuvre, les travaux de Port-Saïd changeront un peu de caractère : l'entretien de l'immense matériel de l'entreprise, évalué à 50 millions, en sera désormais le principal objet. On pourra donc dire, en empruntant une comparaison à la physiologie, que si la tête de l'entreprise est à Ismaïlia, c'est à Port-Saïd qu'est le cœur, car c'est ici que viendra incessamment se régénérer la force vive répartie sur cet immense chantier de 40 lieues de long. Les ateliers que nous avons décrits fourniront et au-delà les ressources nécesaires. Tous les moyens d'action concourront dès lors au dernier but à atteindre, l'approfondissement définitif du canal maritime.

## III.

L'histoire du canal maritime de Suez remonte en quelque sorte au règne de Méhémet-Ali. M. F. de Lesseps, alors consul-général à

Alexandrie, avait eu plusieurs fois l'occasion d'entretenir le prince de ce gigantesque projet; mais les incidens d'un règne si agité ne permirent point au vieux pacha d'y songer sérieusement. Lorsque celui-ci eut disparu de la scène, l'Égypte traversa, sous le gouvernement heureusement éphémère d'Abbas-Pacha, une crise fâcheuse. Enfin en 1854, après la mort violente d'Abbas, Mohammed-Saïd monta sur le trône. Cet événement parut favorable aux desseins de M. de Lesseps; il avait connu ce prince au temps où celui-ci vivait encore sous la rude discipline paternelle. Il accourut donc en Égypte, et, autorisé par le souvenir d'anciennes relations, s'efforça d'inspirer au nouveau vice-roi la noble ambition qui avait un moment pénétré dans l'âme de Méhémet-Ali. Il y réussit, et bientôt commencèrent les études préliminaires. La nation française, depuis de longues années influente en Égypte, mais de cette influence qui civilise et n'opprime pas, y avait de nombreux représentans, entre autres d'habiles ingénieurs; nous citerons les noms de Mougel-Bey et de Linan-Bey. M. de Lesseps les intéressa, les associa à son œuvre naissante. Saïd-Pacha mit leurs services à sa disposition; avec eux, il parcourut les déserts de l'isthme de Suez, et se rendit compte des conditions d'exécution du canal maritime.

Le plan était dès lors de fonder une compagnie universelle, c'est-à-dire d'associer dans la commandite de l'entreprise les capitalistes de tous les pays; c'était le moyen d'intéresser au succès le monde entier, et par conséquent de prévenir bien des difficultés politiques. La question la plus délicate résultait de la situation du pacha vis-à-vis son suzerain. Où finissaient dans cette affaire les pouvoirs du pacha? Dans quelles limites l'autorisation du sultan était-elle nécessaire? Le divan de Constantinople, consulté à ce sujet, avait déclaré dès l'origine que le *hatti-chérif* de 1841 conférait au pacha le droit d'agir en cette occasion selon ses propres conseils. Par un firman daté du mois de novembre 1854, Saïd approuva donc la formation d'une compagnie universelle pour le percement, à travers l'isthme de Suez, d'un canal maritime accessible à la grande navigation; la concession avait une durée de 99 années, au bout desquelles le gouvernement égyptien pouvait redevenir maître de ce grand ouvrage. Le vice-roi néanmoins jugea prudent d'insérer dans cet acte un paragraphe d'après lequel il se réservait d'obtenir l'autorisation expresse de la Porte; les travaux seraient commencés aussitôt que cette condition serait remplie.

Les études préliminaires des ingénieurs avaient permis d'arrêter le tracé du futur canal et d'en calculer les dépenses probables. Chargé par le vice-roi d'aller en son nom s'entendre avec le sultan et ses vizirs, le promoteur de l'entreprise trouva le gouvernement impérial disposé à donner immédiatement le rescrit qu'on lui de-

mandait. C'est alors que lord Strafford de Redcliffe, ambassadeur d'Angleterre, dont l'influence était toute-puissante sur le divan de Constantinople, obtint un délai, alléguant qu'il devait attendre des instructions de Londres. A cette même époque commençait à se montrer, sous forme de critiques dont la presse anglaise était l'organe, l'opposition du cabinet de Saint-James. Le rescrit fut donc ajourné, et l'envoyé du vice-roi, après une audience du sultan, ne rapporta au Caire qu'une lettre du grand-vizir, dans laquelle ce ministre exprimait toutes ses sympathies pour le canal maritime, dont l'utilité était explicitement reconnue par le gouvernement ottoman.

L'avant-projet des travaux et celui des statuts de la compagnie étant arrêtés, une commission scientifique internationale examina les plans et devis, et envoya des délégués en Égypte pour résoudre sur les lieux diverses questions. Bientôt après, le 5 janvier 1856, un second firman du vice-roi approuvait le cahier des charges, préambule indispensable à l'organisation de la société financière. Le capital social était de 200 millions répartis en quatre cent mille actions. Par son dernier firman, le vice-roi d'Égypte concédait à la compagnie la propriété des terrains bordant les rives du futur canal maritime et du canal d'eau douce, dont l'entreprise avait été résolue; il s'engageait en outre à fournir pour l'exécution des travaux les ouvriers fellahs nécessaires, requis par corvées d'après le système suivi en Égypte pour tous les ouvrages d'utilité publique. Un contrat réglait l'organisation et la solde de ces travailleurs. Par cette clause, le vice-roi, à qui une part de 15 pour 100 sur les revenus futurs de la compagnie était accordée, apportait un appui sérieux à l'œuvre naissante.

Fort de l'adhésion des hommes de science dont les études et les procès-verbaux avaient été publiés, de l'appui du vice-roi d'Égypte, que la Porte Ottomane ratifiait par des déclarations de toute sorte, sinon par un acte officiel, le concessionnaire, une fois le plan des travaux arrêté, visita les différentes contrées de l'Europe, s'adressant aux hommes d'état pour les édifier sur le caractère pacifique et en quelque sorte universel de la nouvelle société, aux capitalistes, aux chefs du commerce et de l'industrie pour leur exposer ses projets, les conditions de réalisation et les avantages de l'entreprise. Pendant le printemps de 1857, il parcourait ainsi et avec un succès non équivoque les principaux ports et centres industriels de l'Angleterre, de l'Irlande et de l'Écosse. Après être retourné en Égypte et à Constantinople, il revint en France, où il s'occupa d'organiser définitivement la compagnie.

Le 5 novembre 1858, la souscription au capital de 200 millions

fut ouverte à Paris et fermée le 30 du même mois (1). La France, où la souscription devait trouver une grande sympathie, était inscrite pour plus de la moitié des actions, répartie entre vingt-trois mille trois cents personnes. L'Égypte, représentée par le vice-roi personnellement, venait ensuite (2). Cette première manifestation de tous les pays devait ranimer la malveillance des adversaires du canal. Quelques organes de la presse anglaise plaignirent ironiquement les souscripteurs, et allèrent jusqu'à présenter l'affaire comme un vol manifeste. Lord Palmerston, dans quelques discours au parlement, en combattit l'exécution sous le voile d'une affectueuse sollicitude pour la Turquie. Toutefois, hâtons-nous de le dire, à la même époque les négocians anglais déclaraient dans vingt-deux *meetings* que le canal maritime de Suez serait favorable au commerce et aux intérêts de l'Angleterre, protestant ainsi contre l'opinion émise par lord Palmerston. Nous avons exposé dans les pages précédentes les difficultés matérielles que rencontrait la réalisation de l'œuvre. Ces difficultés, agrandies, dénaturées par les adversaires du canal, servaient de base à leurs objections. Selon eux, la navigation était impossible dans la baie de Péluse, obstruée de bancs de sable et de vase mouvante; rien ne pourrait se fonder sur la plage, les jetées devaient s'engloutir dans les mêmes fonds à mesure qu'on les construirait. Le sol de l'isthme, formé en partie de sables mouvans, en partie de vase fluide, ne ferait du creusement des tranchées qu'un travail de Pénélope, impossible même à ébaucher. Il était insensé et même inhumain de penser à entreprendre d'immenses travaux dans le désert, et l'on citait à l'appui de cette thèse Hérodote et la mort de 80,000 hommes perdus par le pharaon Nécos dans sa tentative

(1) Il est curieux d'examiner la liste des nations qui ont concouru à la souscription, et la part afférente à chacune d'elles. C'est ce qu'indique le tableau suivant :

| | | | |
|---|---|---|---|
| France. . . . . . . | 207,111 actions. | Report. . . . | 398,861 actions. |
| Égypte. . . . . . . | 96,517 | Suisse. . . . . . . | 460 |
| Autriche. . . . . . | 51,246 | Belgique. . . . . . | 324 |
| Russie. . . . . . . | 24,174 | Toscane. . . . . . . | 176 |
| Angleterre. . . . . | 5,085 | Deux-Siciles. . . . | 97 |
| États-Unis. . . . . | 5,000 | États-Romains. . . | 54 |
| Espagne. . . . . . | 4,046 | Prusse. . . . . . . | 15 |
| Pays-Bas. . . . . . | 2,615 | Danemark. . . . . | 7 |
| Régence de Tunis. . | 1,714 | Portugal. . . . . . | 5 |
| Sardaigne. . . . . | 1,353 | Suède. . . . . . . | 1 |
| A reporter. . | 398,861 actions. | Total. . . . . | 400,000 actions. |

(2) Le gouvernement égyptien, à différentes reprises, principalement en 1862, a racheté un bien plus grand nombre d'actions; on peut en évaluer le nombre actuel à 177,000.

avortée du percement de l'isthme. Un célèbre ingénieur, Stephenson, venait appuyer ces assertions; ses objections, pour être plus conformes aux données de la science, n'en avaient pas moins le même caractère d'exagération; selon lui, la chaleur et la sécheresse de l'atmosphère et des terrains de l'isthme laisseraient le canal à l'état de fossé stagnant, avec des eaux basses, malsaines et incapables de porter une barque. Les faits devaient venir victorieusement renverser toutes ces hypothèses.

Confiant néanmoins dans la réalisation de son œuvre, le président de la compagnie, assisté d'un conseil d'administration et d'un conseil des travaux, concluait un traité avec un entrepreneur, M. Hardon, pour l'exécution des ouvrages préparatoires et la fourniture du matériel. Le 25 avril 1859, sur la plage de Péluse, entouré d'un personnel de cent cinquante ouvriers et employés, de MM. Mougel-Bey, de Montaut, Laroche, Larousse, ingénieurs, il donnait solennellement le premier coup de pioche dans le sable du rivage. Le port futur, dont l'emplacement avait été choisi d'après les considérations que nous avons développées, fut baptisé du nom de Port-Saïd. Les travaux d'installation commencèrent aussitôt.

La ratification officielle de la Porte, réservée par le vice-roi, n'avait pas encore été accordée; Saïd-Pacha toutefois n'en donnait pas moins courageusement son appui à l'œuvre. Les premiers contingens de corvéables venaient s'adjoindre aux travailleurs européens. On conçoit la vive émotion causée par cette nouvelle. L'entreprise, de chimérique qu'elle était la veille, allait passer dans le domaine des faits. Sous la pression de la Porte, Saïd-Pacha dut rappeler les ouvriers indigènes et notifier officiellement aux représentans des puissances européennes à Alexandrie que leurs nationaux eussent à renoncer à des travaux qui n'avaient en aucune manière le caractère d'études préparatoires. Le président de la compagnie tint bon sous ce rude assaut : le personnel français restait à peu près seul sur le champ des opérations, lorsque, dans les derniers jours de septembre, un haut fonctionnaire arriva de Constantinople, porteur cette fois d'une sommation impérative qui réclamait l'expulsion des travailleurs de l'isthme et l'enlèvement du matériel. Cette injonction fut de nouveau notifiée au corps consulaire, et un délai fut assigné pour l'évacuation.

Le danger était pressant; M. de Lesseps accourut en France, et à la tête d'une députation du conseil de la compagnie alla solliciter l'intervention de l'empereur pour faire cesser l'opposition, de source bien connue, qui venait menacer à son début l'existence de l'entreprise. Déjà éclairé sur cette question, l'empereur répondit que des négociations étaient entamées depuis peu à cet effet, que sa protection était acquise aux droits et aux intérêts de l'œuvre.

Des ordres furent expédiés au consulat-général d'Alexandrie. Sûr de ce côté, le chef de la compagnie repartait aussitôt pour Constantinople, exposait au divan dans un *memorandum* l'ensemble des faits qui s'étaient produits, et enfin obtenait du gouvernement ottoman une déclaration d'acceptation en principe de ses projets. La Porte invitait les puissances à se mettre d'accord sur les questions que le projet soulevait au point de vue international, après quoi elle s'engageait à rendre immédiatement le firman d'autorisation des travaux.

A partir de ce moment, une phase nouvelle, une ère de tranquillité relative s'ouvrit pour les travailleurs du canal maritime. Sans entrer dans le détail de leurs progrès successifs, des difficultés sans nombre qu'ils eurent à vaincre à l'origine pour fonder leurs premiers établissememens dans le désert, nous énumérerons sommairement les résultats atteints pendant les années 1861 et 1862. Il fallut assurer la subsistance des campemens établis sur les différens points du parcours par des moyens qui se modifièrent à mesure que s'accroissait l'importance de ces rassemblemens. Damiette pourvut d'eau tout d'abord les chantiers de la partie nord du canal, sur laquelle une première rigole maritime assura le batelage à travers les 60 kilomètres de lagunes. Le canal qui devait amener l'eau du Nil jusqu'au centre du désert fut creusé en neuf mois; le 10 janvier 1862, il arrivait au lac Timsah et permettait de pourvoir aisément à l'approvisionnement des 20,000 fellahs du seuil d'El-Guisr. Le service des corvées se faisait régulièrement; arrivant successivement de toutes les provinces de l'Égypte, les bandes de corvéables passaient chacune environ un mois sur les chantiers, puis repartaient après l'accomplissement de leur tâche, emportant leur salaire; des inspecteurs veillaient sur ce service. Des ambulances organisées avec soin, des magasins distribuant les vivres au prix de revient, assuraient autant que possible le bien-être des travailleurs. Des milliers d'Arabes, ouvriers volontaires recrutés par la compagnie, s'adjoignirent successivement aux ouvriers européens, ce qui donna les meilleurs résultats. A la fin du mois d'avril 1862, la première pierre de la ville de Timsah avait été posée sur les bords du lac. Le 18 novembre suivant, le seuil d'El-Guisr, où l'on avait creusé sur toute la longueur un chenal au niveau de la mer, laissa les eaux amenées par la rigole des lacs Menzalèh se répandre pour la première fois sur les fonds desséchés du lac Timsah. Les contingens, portés plus loin vers Suez, écrêtaient sur tout le parcours du canal les terres élevées qu'il devait traverser. Le canal d'eau douce était également poussé vers Suez. Dès ce moment, l'expérience avait victorieusement triomphé des adversaires de l'entreprise et des objections tirées de la nature

des lieux; les boues liquides du lac Menzalèh, arrêtées par les berges encaissant le canal dans toute sa longueur, ne menaçaient plus de le combler; les sables mouvans des seuils, que le moindre obstacle arrête, s'accumulaient naturellement sans la franchir sur la ligne des énormes déblais bordant les deux côtés de la tranchée. A Port-Saïd, des ouvrages solides, déjà éprouvés par les mauvais temps, se fondaient progressivement dans la mer.

Sur ces entrefaites, le 18 janvier 1863, Saïd-Pacha mourut inopinément. Le même jour, Ismaïl-Pacha, petit-fils de Méhémet-Ali, fut proclamé au Caire vice-roi d'Égypte. Au moment où les travaux du canal entraient à peine dans la période active et lorsqu'en l'absence du firman définitif de la Porte la situation réelle de la compagnie restait encore à régulariser, cet événement était de nature à éveiller de légitimes inquiétudes : les chefs de l'entreprise durent dès lors pressentir une crise qui ne tarda pas à éclater. Le 6 avril 1863, une note fut adressée de Constantinople au représentant de la Sublime-Porte à Paris et parut dans tous les journaux. Il y était dit que, malgré l'abolition de la corvée dans tout l'empire, y compris l'Égypte, les travaux du canal maritime s'effectuaient encore au moyen de ce régime, en second lieu que, par la concession à la compagnie des rives des deux canaux, cette compagnie pouvait revendiquer en toute propriété une étendue de terrain comprenant toute la frontière de Syrie, les villes de Timsah, Suez, Port-Saïd, que cet état de choses avait les plus graves inconvéniens. En conséquence la Sublime-Porte subordonnait son consentement à la solution préalable des trois points suivans, savoir : la stipulation de la neutralité du canal, l'abolition du travail forcé et l'abandon par la compagnie de la clause relative à la propriété du canal d'eau douce et à la concession des terrains qui bordent les deux canaux.

Cette note imprévue causa une émotion qui se traduisit par une baisse énorme sur les actions du canal maritime. Peu de temps après, Nubar-Pacha, délégué du vice-roi d'Égypte, arrivait en France, et publiait une consultation de trois avocats éminens de Paris sur les droits de la compagnie; celle-ci y répondait par une action judiciaire contre Nubar-Pacha. Des intérêts aussi graves que ceux qui étaient menacés devaient attirer l'attention du gouvernement et provoquer la haute intervention dont le secours était déjà venu quatre ans auparavant tirer la compagnie d'un premier danger. Le 1er mars 1864, les actionnaires, réunis en assemblée extraordinaire, furent informés de la résolution prise par le vice-roi d'Égypte de s'en rapporter à l'arbitrage de l'empereur des Français pour le règlement amiable de toutes les questions en litige.

L'empereur en effet institua deux jours après la commission destinée à préparer les élémens de sa décision. Il rendit le 6 juillet suivant une sentence arbitrale en vertu de laquelle le vice-roi d'Égypte pouvait supprimer les contingens promis d'ouvriers indigènes et devenait propriétaire du canal d'eau douce et des terrains limitrophes des canaux, sous la réserve de 10,000 hectares en bordure, reconnus nécessaires aux besoins de l'exploitation; la compagnie possédait auparavant 63,000 hectares. En compensation, le vice-roi était déclaré redevable à la compagnie d'une indemnité de 84 millions payable en quinze annuités.

Pendant que ces faits se passaient dans les sphères politiques, une autre crise venait en partie suspendre les travaux du canal en si bonne voie depuis deux ans. La compagnie, au mois de janvier 1863, avait d'abord dû résilier son traité avec M. Hardon, les ressources de celui-ci ne s'étant pas trouvées à la hauteur de cette immense tâche. Un entrepreneur anglais, M. William Aiton, connu par ses travaux de dragage et de terrassemens à Glasgow, avait signé quelque temps après un contrat pour l'enlèvement en quatre années des 21 millions de mètres cubes représentant le déblai du canal depuis Port-Saïd jusqu'au seuil d'El-Guisr. Comme son prédécesseur, M. W. Aiton ne put tenir ses engagemens, et ce nouveau marché dut être résilié. Plus heureuse d'autre part, la compagnie avait confié à l'entrepreneur Dussaud la construction des jetées de Port-Saïd, à M. Couvreux l'enlèvement des 9 millions de mètres cubes du seuil d'El-Guisr, à MM. Borel et Lavalley l'achèvement du canal maritime de Timsah à Suez, soit l'enlèvement d'environ 25 millions de mètres cubes. C'est à ces derniers entrepreneurs qu'échut également la succession de M. Aiton. L'arrivée de ces auxiliaires capables et dévoués devenait urgente. Les contingens égyptiens, réduits peu à peu, venaient de disparaître entièrement depuis le prononcé de la sentence arbitrale.

Il était difficile de remplacer au milieu du désert le travail de ces milliers d'hommes; on ne pouvait songer à y recruter des ouvriers libres en même proportion : le rassemblement de pareilles masses était impossible, le taux des salaires eût épuisé les ressources financières de la compagnie. Une complète transformation des moyens d'action fut résolue : la vapeur devait remplacer partout la main de l'homme, et dès lors 6 ou 8,000 ouvriers, déjà en partie recrutés, suffiraient au service. De nouvelles études, un surcroît de dépenses, un retard notable apporté à l'achèvement du canal, furent la conséquence de ces crises. Cette transformation touche heureusement presque à son terme. Une circonstance, tout d'abord regardée comme désastreuse, a néanmoins servi la cause du canal. Pendant l'épidémie cholérique qui parcourut l'Égypte en

1865, tous les ouvriers grecs, italiens, piémontais, qui formaient la majorité des travailleurs, évacuant les chantiers devant le fléau, retournèrent précipitamment chez eux; quelques mois après, rentrant dans l'isthme après la cessation de l'épidémie, ils amenaient un puissant renfort de bras recrutés par l'attrait du travail rémunérateur qu'ils étaient certains de trouver.

Rendu depuis un an environ, le firman approbatif du sultan est venu régler définitivement les conditions d'existence de la compagnie. Le vice-roi s'est en outre engagé à la même époque à solder dans le courant des trois années 1867, 1868, 1869, par paiemens mensuels, l'indemnité fixée par l'arbitrage et payable en quinze annuités. Il est actuellement en possession des canaux d'eau douce, à charge de les entretenir et d'en laisser à la compagnie, jusqu'à l'achèvement du canal maritime, l'exploitation exclusive pour le service du transit entre Suez et la Méditerranée. En outre il a racheté le domaine de l'Ouady, vaste propriété de 10,000 hectares que la compagnie possédait et exploitait depuis cinq ans. Sa préoccupation paraît donc avoir été, dans cette suite de transactions, d'enlever à cette société tout ce qui avait le caractère de possession territoriale. C'est là un avantage pour la compagnie, qui, dégagée du soin d'affaires accessoires, consacre désormais toutes ses forces vives, toutes ses ressources matérielles à l'œuvre finale, l'achèvement du canal maritime. A quelle époque, dans quelles conditions financières ce but sera-t-il atteint? Tels sont les derniers points qui nous restent à examiner.

Les travaux accomplis jusqu'à ce jour, très irréguliers dans leur marche, sont représentés par 15 ou 20 millions de mètres cubes de déblais. Il reste environ 45 millions de mètres cubes à extraire; mais, en présence de ce qui se passe aujourd'hui, ce chiffre n'a rien d'inquiétant : il nous aidera à donner, quant à la durée des opérations, une estimation de nature à satisfaire, nous le croyons, ceux qui ont foi dans l'entreprise. Ainsi qu'on vient de le dire, la suppression des corvées a amené une révolution dans le système des forces à employer; la transformation et l'immense accroissement du matériel ont exigé deux années environ. Il n'y a guère que six mois que les nouveaux engins fonctionnent en assez grand nombre d'une façon régulière; le reste ne sera prêt qu'en décembre prochain. Dès aujourd'hui cependant l'expérience du rendement est acquise, et c'est pour la première fois que l'on peut mathématiquement en quelque sorte déterminer le temps que mettront les machines à compléter leur tâche. Chaque drague travaillant en moyenne 20 jours sur 30 à cause des chômages nécessités par les réparations périodiques, et enlevant dans une journée de dix heures une moyenne de 1,000 mètres cubes, on évalue le rende-

ment mensuel, après la mise en service de la totalité de ces engins, à environ 1,500,000 mètres cubes. Ce chiffre est modéré. Le rendement général du mois de février a été de 800,000 mètres cubes, celui du mois de mars d'un million. Si l'on ajoute à l'effet des dragues le produit des travaux continués à sec sur certains chantiers, on arrive à cette conclusion, que le canal sera entièrement creusé avant la fin de 1869. La compagnie en effet vient de souscrire avec les entrepreneurs une convention additionnelle par laquelle ces derniers s'engagent à livrer le canal le 1er octobre 1869. En raison des conditions nouvelles dans lesquelles s'effectuent les travaux, des deux années presque perdues en négociations, enfin de quelques ajoutés aux devis primitifs, ce changement apporté au contrat primitif était depuis longtemps reconnu nécessaire; on a attendu le moment où l'on pourrait stipuler sans nulle incertitude. La nature du sol traversé par le canal, la perméabilité, la consistance de ces terres, sont actuellement choses connues; les incidens fortuits de nature à troubler la marche des travaux deviennent donc de plus en plus improbables, et dans tous les cas ne pourraient guère éloigner le terme prévu, qu'on peut, dans ces limites, regarder désormais comme définitif.

Si nous examinons maintenant la question au point de vue financier, les considérations qui précèdent et qui expliquent le retard apporté dans l'achèvement des travaux font comprendre aussi la nécessité d'un surcroît de dépenses (1). La totalité du capital social a été récemment versée, d'un autre côté une grande partie des annuités du vice-roi d'Égypte reste à percevoir; mais la compagnie a dû, nous le supposons, faire aux entrepreneurs l'avance d'une partie de la valeur de leur immense matériel. Ce qui paraît certain, c'est que l'augmentation dans un délai plus ou moins rapproché des ressources financières de la compagnie serait reconnue nécessaire. Il y serait pourvu, sans accroissement du capital social, de la façon suivante : 10,000 hectares de terrain restent aujourd'hui concédés à la compagnie du canal maritime depuis l'expertise faite à la suite des dernières conventions avec le vice-roi d'Égypte. Sur ces terrains s'élèvent d'immenses magasins et ateliers, des établissemens de toute sorte, des villes même. L'eau douce a été amenée dans le désert, y créant la vie, le mettant en relation avec les deux mers par de belles voies navigables. La possession de ces terrains représente dans l'avenir une source de revenus; des redevances sont déjà perçues dans les villes. L'on peut évaluer à 100 millions les

(1) Au 1er juillet 1866, l'intérêt acquis aux actions depuis le 1er janvier 1859 s'élevait à 35,568,570 francs. Une somme à peu près égale représente l'intérêt à servir jusqu'à l'époque de l'achèvement des travaux. C'est donc une somme de 70 à 80 millions à prélever sur le capital avant la perception des bénéfices.

dépenses que ces appropriations ont nécessitées; dès lors un capital de 100 millions hypothéqué sur les établissemens et terrains de la compagnie serait souscrit sous forme d'*obligations*. Telle est en substance la résolution qui doit être proposée à la prochaine assemblée générale des actionnaires du canal maritime.

Cette mesure financière sera-t-elle d'une réalisation facile? Il ne nous appartient pas de préjuger cette question. Nous nous bornerons à dire que cette combinaison ne précède que de deux ans la mise en rapport du canal. En 1854, on estimait à 3 millions de tonneaux le minimum du mouvement commercial qui se produirait à travers l'isthme. Depuis lors, les immenses progrès des relations avec l'extrême Orient, le développement continu de la marine à vapeur, permettent d'évaluer au double le total du chargement qui passe annuellement dans les Dardanelles. Combien est plus vaste l'étendue des régions du globe que la nouvelle voie mettra en communication directe! D'une part 200 millions d'Européens producteurs et manufacturiers, d'autre part 700 millions d'Orientaux consommateurs et envoyant leurs matières premières. Il n'est guère douteux qu'une grande partie du mouvement d'échange ne se fasse par le canal maritime de Suez. On a objecté dès le principe l'élévation du fret des bâtimens à vapeur, seuls propres à la navigation de la Méditerranée et de la Mer-Rouge; nous répondrons à cette objection par des faits. Dans un récent voyage à Bombay, nous avons pu constater que, pour l'article encombrant du coton, les grandes maisons de commerce traitaient avec les paquebots, trouvant des avantages à diriger leurs marchandises par la voie de l'isthme et n'hésitant pas à payer un fret de 8 livres sterling la tonne, dans lequel les frais de transit et de deux chargemens en Égypte entrent pour une grande part; les 6 ou 7 paquebots qui font le service régulier de Bombay à Suez suffisent à peine à la demande et ont leur fret retenu vingt ou trente jours à l'avance; la future ligne que doit établir sur ce parcours la compagnie des Messageries impériales est réclamée avec instance. Voilà des faits qui prouvent, avec les statistiques du commerce, la substitution graduelle de la vapeur aux vieux engins de la navigation. Les institutions humaines dans l'ordre matériel comme dans l'ordre moral doivent toutes désormais s'astreindre à une rénovation, à un progrès incessant; l'immobilité devient le signe de la décadence. Ces considérations semblent favorables à l'avenir du canal maritime.

Alfred Roussin.

# L'ÉGLISE ROMAINE

ET

# LE PREMIER EMPIRE

— 1800 — 1814 —

## VIII.

### RETRAITE DU CARDINAL CONSALVI.

I. Mémoires du cardinal Consalvi. — II. Œuvres complètes du cardinal Pacca. — III. Correspondance du cardinal Caprara. — IV. Correspondance de Napoléon Ier. — V. Dépêches diplomatiques et documens inédits français et étrangers, etc.

### I.

M. Jackson, comme nous l'avons dit (1), avait résolu de quitter Rome dans les premiers jours de mars 1806. Si le cardinal secrétaire d'état, en ménageant avec tant d'à-propos l'éloignement volontaire de l'envoyé britannique, s'était flatté de procurer une sorte de trêve dans les pressantes réclamations dont le Vatican était assailli par le gouvernement français, son attente fut cruellement déçue. Le cardinal Fesch ne lui accorda aucun répit. Le 2 mars, c'est-à-dire le jour même où il était confidentiellement informé de la détermination de M. Jackson, l'ambassadeur de France se hâta d'adresser une note officielle au ministre de sa sainteté afin de lui demander au nom de l'empereur : 1° l'expulsion des Russes, Anglais, Suédois et Sardes de Rome et de l'état romain; 2° l'interdiction des ports aux bâtimens anglais, russes et suédois (2).

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet.

(2) Note du cardinal Fesch au cardinal Consalvi. Rome, 2 mars 1806.

Il n'y avait dans cette précipitation du cardinal Fesch à exécuter les ordres venus de Paris nulle animosité particulière contre la cour de Rome, et pas la moindre envie de se rendre personnellement désagréable au saint-père. Nous croyons volontiers avec les biographes du cardinal qu'il eût mieux aimé n'avoir pas à s'acquitter d'une semblable commission. En sa qualité de prêtre et de prince de l'église, l'oncle de l'empereur était loin de partager toutes les doctrines parfois peu orthodoxes de son neveu. Rien n'empêche de supposer qu'en cette occasion comme dans beaucoup d'autres il ne les désapprouvât même formellement. On pourrait presque le conclure du silence absolu que, dans la société romaine et devant ses collègues du corps diplomatique, le cardinal Fesch garda obstinément sur la teneur de ses instructions ainsi que de l'entière discrétion qu'il imposa sur ce sujet aux membres du clergé français qui faisaient partie de sa légation (1); mais, s'il lui était loisible de se taire publiquement sur les intentions du chef de l'empire français, il n'eût pas été sans inconvénient et sans danger pour lui de regarder comme non avenus les ordres positifs qu'il avait reçus. Le soin que, dans sa correspondance particulière, Napoléon avait pris de le rendre personnellement responsable du succès des démarches qu'il était chargé de faire à Rome contribuait aussi beaucoup à détourner le cardinal de l'envie d'ajourner ou de modifier si peu que ce fût l'exécution des volontés impériales. Il ne semble pas y avoir songé un moment; loin de là, il saisit avec une extrême ardeur cette occasion de rendre de plus en plus incommode et de plus en plus fâcheuse la situation de Consalvi à l'égard du souverain de la France. Au lieu d'atténuer les exigences qu'il avait mission de signifier au saint-siége, le cardinal les produisit dans toute leur exagération, et pour les appuyer se servit ou à peu près dans sa note officielle des propres termes employés par Napoléon. Sentant bien toutefois qu'il y a là des propositions difficilement acceptables pour le chef de la catholicité, il met quelque étude à les revêtir d'une forme aussi ecclésiastique que possible. Après avoir au début expliqué par des raisons purement stratégiques et militaires pourquoi il importe tant à l'empereur de fermer à ses ennemis l'accès de l'Italie entière, Fesch prend successivement le ton de la diplomatie, puis le langage figuratif et sacré de la chaire afin de mieux persuader le Vatican. « Votre Éminence ne saurait, écrit-il, contester au soussigné qu'il est de l'intérêt de Rome de se tenir étroitement liée à la puissance qui rattache toutes celles du midi européen et qui est le centre du domaine de la catholicité. Sa sainteté devrait-elle sacrifier la généralité en considération de quelques membres épars du

(1) *Vie du cardinal Fesch*, par l'abbé Lyonnet, t. II, p. 4.

catholicisme? Devrait-elle laisser ébranler les colonnes de l'église pour donner son attention à des œuvres extérieures presque abandonnées, ruinées de tous côtés, à des greniers de paille où à peine trouvera-t-on quelques bons grains, à des demeures de serpens prêts à la dévorer? Que n'a-t-elle pas à craindre des Russes et des Anglais...? (1) »

Quoi qu'il en soit, la brusque remise au cardinal secrétaire d'état de cette dépêche, dont l'accent était, comme on le voit, passablement mélangé, donnait désormais un caractère officiel et public à des prétentions qui n'avaient encore été portées à la connaissance du Vatican que par des voies confidentielles et privées. Un pas immense était franchi, dont Consalvi mesurait mieux que personne les inévitables conséquences. « Bonaparte s'était enfin décidé à démasquer ses batteries et à produire solennellement, écrit Consalvi dans ses mémoires, des idées qu'il n'avait jamais laissé entrevoir, même au saint père (2)... » Il prétendait imposer au saint-siége et au patrimoine de l'église un véritable vasselage et les regarder comme feudataires de son empire. « C'était arracher, continue le secrétaire d'état, à la souveraineté du pape cette liberté et cette indépendance dont les pontifes jouissaient depuis les siècles les plus reculés... Nous vîmes tous que, loin d'admettre la neutralité du saint-siége, Bonaparte entendait même l'obliger, à titre de feudataire et de vassal, à prendre fait et cause à la suite de la France dans n'importe quelle guerre qui s'engagerait plus tard. Il exigeait que le pape reconnût pour ses ennemis les ennemis de la France,... et il imposait ce système comme permanent. Le saint-siége aurait été ainsi forcé de participer à n'importe quelle guerre, juste ou injuste, et de se voir du matin au soir attaqué par l'Autriche, par l'Espagne, par toutes les autres puissances catholiques ou non catholiques. L'intérêt de la religion et l'équité démontraient que le saint-père ne devait pas offenser ou aigrir ces derniers états. Or qui donc aurait ainsi pesé sur le souverain pontife pour le brouiller à son gré avec l'Europe entière? Quoi! la seule ambition ou l'avidité de la France aurait eu le droit de dépouiller le saint-père de son titre de père commun des fidèles et d'obliger le représentant d'un Dieu de paix et le chef de la religion à semer partout la désolation et la ruine en maintenant dans un perpétuel état de guerre les peuples soumis à la tiare (3)! »

Ces paroles indignées, que nous empruntons au cardinal qui dirigeait alors les conseils du Vatican, témoignent assez à quel point

(1) Note du cardinal Fesch au cardinal Consalvi, 2 mars 1806.
(2) *Mémoires du cardinal Consalvi,* t. II, p. 423.
(3) *Id., ibid.,* p. 423, 424, 425.

il était alors peu disposé à donner satisfaction aux demandes que l'ambassadeur de France venait de présenter au nom de son gouvernement. Consalvi n'avait point à craindre que Pie VII se montrât dans cette circonstance plus faible que son ministre; mais il savait parfaitement que dans cette grave affaire l'effort principal du gouvernement français était dirigé contre lui. Il comprenait d'avance que l'empereur à Paris et son ambassadeur à Rome avaient surtout pour but de faire retomber sur lui la responsabilité du refus et tout le poids de leur mauvaise humeur. C'est pourquoi, la lutte une fois engagée, malgré les efforts qu'il n'avait cessé de faire pour tâcher de l'éviter, il résolut de la soutenir avec un redoublement de prudence et de modération. Non-seulement il affecta de s'effacer autant que possible, mais il engagea Pie VII à ne prendre de lui-même aucun parti avant d'avoir, sans étalage et sans bruit, provoqué sur un si grave sujet une mûre délibération. Il lui semblait que le chef de la catholicité mettrait de plus en plus le bon droit de son côté et se créerait une situation inattaquable, s'il ne donnait de réponse définitive qu'après avoir, dans une forme discrète et toutefois suffisamment solennelle, sollicité les avis de ses conseillers naturels, les membres du sacré-collége. Ce plan de conduite, si habile à la fois et si sage, qui convenait si bien à la modestie naturelle du souverain pontife alors assis sur le siége de saint Pierre, était en outre parfaitement conforme aux traditions séculaires du Vatican. N'en déplaise aux prôneurs du pouvoir absolu, qui rêvent de le voir s'établir partout et principalement dans l'église, c'est une doctrine née d'hier, d'origine essentiellement révolutionnaire et démocratique, celle qui prétend s'en remettre aux lumières et à la volonté d'un seul de la solution des grandes affaires politiques ou religieuses qui intéressent les vastes agglomérations humaines. Les gouvernemens d'ancien régime étaient beaucoup plus qu'ils ne s'en doutent ou qu'il ne leur convient de l'avouer des gouvernemens d'autorité pondérée, qui admettaient et souvent provoquaient la manifestation des sentimens de ceux-là mêmes dont ils réclamaient ensuite l'entière obéissance. Dans les matières religieuses, l'église elle-même ne suivait pas jadis d'autres règles. Ni les papes à Rome ni les évêques dans leurs diocèses ne prétendaient tout décider et tout régler de leur propre mouvement sans consultation et sans accord préalable. Déjà à l'époque du couronnement Pie VII avait trouvé convenable de provoquer la libre expression des vues de la plupart des cardinaux sur la convenance de son voyage à Paris. La décision qu'il s'agissait de prendre en ce moment était plus importante encore, car elle touchait aux choses mêmes de la foi catholique, et mettait directement en cause la conscience du père commun des fidèles. « En effet

le chef de l'église, remarque Consalvi (et tel était aussi le sentiment de Pie VII), ne peut aliéner son indépendance sans qu'aussitôt la religion n'en souffre cruellement en tous lieux... Décidé à répondre à Napoléon avec la plus entière franchise et à défendre l'indépendance et la liberté du saint-siége, ainsi qu'il y était tenu par son devoir et par ses sermens, Pie VII savait combien il serait dangereux pour cette indépendance et cette liberté de se servir de mots douteux ou trop mesurés en s'adressant à l'homme qui avait mis en avant de si étranges doctrines, et qui tirerait avantage de la moindre syllabe pour s'empresser de les déclarer admises et reconnues (1) ». La difficulté de la réponse à faire rendait ainsi d'autant plus nécessaire de recourir à l'assistance des membres du sacré-collége. Pie VII résolut de les convoquer tous.

Au lendemain du jour où il avait reçu la dépêche du cardinal Fesch, c'est-à-dire le 3 mars 1806, le secrétaire d'état lui écrivit que c'était l'intention de sa sainteté de s'entendre directement avec sa majesté impériale sur l'objet de la note qui lui avait été remise la veille (2); mais cette détermination étant de nature à blesser le cardinal Fesch, qui sans doute s'était flatté de traiter lui-même cette question avec Pie VII, le cardinal Consalvi n'hésita point à se rendre de sa personne à la légation française pour lui expliquer plus au long la marche que Pie VII comptait suivre et comment les choses allaient se passer. Il lui exposa que dans une affaire de si grande importance le saint-père, avant de répondre à la lettre de l'empereur, désirait recueillir les opinions de tous les cardinaux, qu'il se proposait de réunir autour de lui. Il ne s'agissait que d'une simple congrégation et non d'un consistoire proprement dit, car dans un consistoire il faudrait convoquer le cardinal Fesch lui-même comme membre du sacré-collége, ce qui n'était point possible, puisqu'en sa présence la discussion ne serait pas libre. Jamais prince en effet, soumettant à son conseil la discussion d'une prétention élevée par une puissance étrangère, n'avait autorisé l'ambassadeur de cette cour à assister de sa personne à une séance de cette nature. Il n'y avait pas exemple qu'aucun souverain eût réclamé chose pareille. La lettre écrite par l'empereur au saint-père et la propre dépêche du cardinal Fesch seraient communiquées sous le sceau du secret à chacun des membres du sacré-collége. Si le cardinal Fesch désirait écrire ou parler aux cardinaux pendant les trois jours qui précéderaient la réunion, il en était parfaitement le maître. Sa manière de voir étant d'ailleurs parfaitement connue du pape, son intervention personnelle dans l'assemblée en question

(1) *Mémoires du cardinal Consalvi*, t. II, p. 429.
(2) Dépêche du cardinal Consalvi au cardinal Fesch, 3 mars 1806.

n'était nullement nécessaire. A cette communication du secrétaire d'état de sa sainteté, le cardinal Fesch, qui devait plus tard se plaindre si amèrement d'avoir été tenu à l'écart, ne fit d'abord aucune objection. Il répondit qu'il comprenait très bien qu'en sa qualité de ministre de France il ne pouvait assister à un conseil tenu pour délibérer sur l'acceptation ou le refus d'une demande faite par la France. Écrire aux cardinaux lui semblait inutile, pourvu qu'on leur communiquât la lettre de l'empereur, qui disait tout. Il préférait d'ailleurs s'entretenir de vive voix avec les membres du sacré-collége... Il y avait parmi eux un Français, le cardinal de Bayanne. Serait-il convoqué? Le cardinal Consalvi prit le soin de faire remarquer que, ce prince de l'église n'étant pas ambassadeur, il ne serait pas exclu de la réunion projetée (1). L'ensemble de cette communication parut satisfaire entièrement le cardinal Fesch.

Au jour indiqué, le 6 mars 1806, la congrégation s'assembla devant le pape. Le ministre du saint-siége donna lecture de toutes les pièces relatives à l'affaire en question ainsi que de la lettre de l'empereur au sujet de laquelle on réclamait l'avis des cardinaux. On leur distribua ensuite une série de questions sur la lettre impériale, dont copie leur fut en même temps remise. Afin de laisser aux membres du sacré-collége le temps de bien réfléchir à une affaire si délicate, on les avertit qu'ils seraient de nouveau réunis deux jours plus tard dans une nouvelle congrégation. Ils devaient y apporter leurs décisions, mises par écrit. Pendant ces quarante-huit heures, l'ambassadeur de France eut encore la faculté de s'entretenir autant qu'il voudrait avec les membres du sacré-collége.

A cette seconde réunion, les cardinaux se trouvèrent au nombre de trente environ. Un seul vote fut favorable aux demandes de l'empereur Napoléon, c'était celui du cardinal de Bayanne. Tous les autres cardinaux estimèrent qu'il fallait sauvegarder à tout prix l'indépendance du saint-siége, parce qu'elle était intimement liée au bien de la religion (*troppo strettamente commessa col bene della religione*); « on devait donc répondre sans tergiverser et avec la plus grande netteté. » Le cardinal Consalvi avait parlé dans ce sens, mais seulement lorsque son tour était venu. Quant au pape, il avait gardé le silence jusqu'à la fin de la congrégation de peur d'influencer aucun vote. Lorsque les cardinaux eurent achevé d'opiner, élevant la voix à son tour, le pape se rangea à l'avis du sacré-collége. D'un accord unanime, on chargea le secrétaire d'état de rédiger la réponse à faire à Napoléon. Ce fut donc lui qui l'inspira; mais, à la lire en son entier, il est difficile de ne pas supposer que Pie VII y mit aussi la main.

(1) *Mémoires du cardinal Consalvi*, t. II, p. 433.

La lettre du pape est trop longue pour qu'il soit possible de la reproduire intégralement. Elle est d'un autre côté empreinte d'un tel accent de modération, de bonne foi et de dignité, elle est si importante par elle-même, elle jette un jour si complet sur les véritables dispositions du saint pontife, qu'il est nécessaire d'en citer au moins les principaux passages. Après avoir exprimé combien il avait été surpris à la lecture des doctrines et des insinuations émises dans les lettres qu'il avait reçues de l'empereur, Pie VII disait qu'il « se sentirait coupable de la plus indigne faiblesse, s'il négligeait d'opposer aux demandes qui lui étaient faites, aux principes qui étaient mis en avant, aux plaintes proférées contre lui, les réponses qui lui étaient dictées par le sentiment profond de la justice, de la vérité et de l'innocence. »

« Nous devons à Dieu, à l'église et à nous-mêmes, continuait le saint-père, nous devons à l'attachement que nous professons pour votre majesté, nous devons à sa gloire, qui nous est à cœur comme à elle-même, un langage libre et sincère, tel qu'il convient à la candeur de notre caractère et aux devoirs de notre ministère... Nous avons eu et nous aurons toujours pour votre majesté les plus grands égards; mais nous ne pouvons cependant ni nous prêter aux choses absolument contraires aux obligations qui résultent inévitablement de notre double caractère de prince et de pontife, ni dissimuler les vérités dont notre conscience est intimement convaincue, ni enfin accéder à des exigences qui se trouvent en opposition directe avec le serment que nous avons prêté, à la face du Tout-Puissant et devant ses autels, de maintenir intacte à travers les siècles la garde du patrimoine de l'église romaine... Votre majesté veut que nous chassions de nos états tous les Russes, Anglais et Suédois et tous les agens du roi de Sardaigne, et que nous fermions nos ports aux bâtimens de ces trois nations, c'est-à-dire qu'elle exige que, renonçant à la paix dont nous jouissions, nous nous placions à l'égard de ces puissances dans un état de guerre et d'hostilité ouverte. Que votre majesté nous permette de le lui dire avec une parfaite sincérité, ce n'est pas en vue de nos intérêts temporels, c'est en raison des devoirs les plus essentiels et les plus inséparables de notre caractère que nous nous trouvons dans l'impossibilité d'adhérer à cette demande. Nous, vicaire de ce Verbe éternel, qui est non pas le Dieu de la discorde, mais celui de la concorde et de la paix, qui vint au monde, suivant l'expression de l'apôtre, pour mettre fin aux inimitiés de ce monde, comment nous serait-il possible de nous écarter du précepte de notre divin maître, et de nous mettre en opposition avec la mission à laquelle il nous a appelés. Ce n'est pas notre volonté, c'est celle de Dieu qui nous prescrit le devoir de la paix envers tous, sans distinction de catholiques ou d'hérétiques, de ceux qui sont proches ou éloignés de nous, de ceux dont nous pouvons espérer quelque

bien ou redouter beaucoup de mal... Si, comme le dit votre majesté, nous ne devons pas entrer dans le dédale de la politique, dont en effet nous nous sommes tenu et nous tiendrons toujours éloigné, combien plus ne devons-nous pas nous abstenir de prendre part aux malheurs d'une guerre qui n'a pour cause que des sujets politiques, dans laquelle la religion n'est pas attaquée, et où se trouve même impliquée une puissance catholique! La seule nécessité de repousser une agression hostile ou de défendre la religion en péril a pu fournir à nos prédécesseurs un motif légitime pour sortir de l'état de paix. Si par faiblesse humaine quelqu'un d'eux s'est affranchi de ces maximes, sa conduite, nous le disons franchement, ne saurait jamais servir d'exemple à la nôtre. »

Pie VII expliquait ensuite avec le même bon sens et la même douceur que chasser de ses états les sujets des puissances hérétiques qui étaient en guerre avec l'empereur et leur fermer ses ports, c'était provoquer la rupture infaillible des communications journalières qui existaient entre le saint-siége et les catholiques qui vivaient sous la domination de ces cours.

« La force irrésistible des événemens humains amenait parfois cette fatale interruption de rapports entre le chef de l'église et quelques-uns de ses membres les plus fidèles. C'était une calamité dont gémissait alors profondément l'église; mais si lui-même en devenait la cause, quelle ne serait pas l'amertume de ses remords, et comment réprimer la voix intérieure de sa conscience, qui lui reprocherait éternellement une faute aussi impardonnable? Les catholiques qui vivent dans les pays hérétiques ne sont pas d'ailleurs en petit nombre. Pouvons-nous abandonner tant d'âmes fidèles, s'écriait douloureusement Pie VII, lorsqu'il nous est ordonné par l'Évangile de tout faire pour la recherche d'une seule? Il y en a des millions dans l'empire russe, il y en a des millions et des millions dans les régions soumises à l'Angleterre; ils y jouissent du libre exercice de leur religion; ils y sont protégés. Nous ne saurions prévoir ce qui arriverait si les souverains de ces états se voyaient tout à coup provoqués par un acte d'hostilité aussi prononcé que le seraient l'expulsion de leurs sujets et la fermeture de nos ports. Leur ressentiment serait d'autant plus violent qu'il leur paraîtrait plus juste, et pour nous qui l'aurions provoqué sans avoir éprouvé aucune injure de leur part, quelle responsabilité d'avoir amené l'interdiction du culte en ces pays, la ruine des saintes missions, la stagnation de toutes les affaires spirituelles! Malheur incalculable pour la religion et pour le catholicisme, malheur dont il faudrait nous accuser nous-même, et dont nous aurions à rendre un compte sévère devant le tribunal de Dieu! »

Parmi les griefs contenus dans la lettre de l'empereur, aucun n'avait été plus sensible au cœur du saint-père que celui par lequel

l'heureux vainqueur d'Austerlitz avait jugé à propos de mettre en opposition, on se rappelle dans quels termes, la promptitude avec laquelle il savait prendre ses résolutions et la lenteur ordinaire de la cour de Rome dans l'expédition des affaires ecclésiastiques, principalement celle qu'elle avait mise à régler les affaires qui regardaient l'Allemagne. Pie VII n'oublie pas de répondre à ce reproche, avec quelle douceur, on va le voir :

« Votre majesté nous aurait épargné la tristesse de son blâme, si elle avait bien voulu réfléchir que ces matières ne peuvent absolument point se passer de la maturité des conseils, et que dans ces discussions on ne peut employer cette rapidité dont sont susceptibles les affaires temporelles. Votre majesté précise cette accusation en l'appliquant aux affaires ecclésiastiques d'Allemagne... Elle nous dit que, pour des intérêts mondains et pour de vaines prérogatives de la tiare, on laisse périr des âmes. Nous recevons comme venant de la main du Très-Haut l'humiliante amertume du reproche que votre majesté a voulu nous faire. Dieu et le monde nous sont témoins si des intérêts mondains et de vaines prérogatives ont guidé notre conduite... »

Le pape expliquait ensuite avec une infinie douceur et quelque apparence de raison que les bouleversemens territoriaux produits par le rescrit de Ratisbonne étaient la cause première de ces retards inévitables. Il ne pouvait enfin s'empêcher de remarquer, mais sans aucune aigreur, que l'organisation, déjà si difficile, des églises d'Allemagne avait dû être ajournée, et se trouvait en ce moment plus compliquée que jamais par suite de la guerre récente et des nouveaux changemens que l'empereur lui-même avait apportés dans ces pays. La touchante résignation et la patience toute chrétienne avec laquelle Pie VII se défendait contre des imputations cruelles qu'il ne croyait pas avoir en aucune façon méritées faisaient place à d'autres sentimens lorsqu'il avait, comme pontife et comme souverain temporel, à réfuter les singulières maximes du nouveau Charlemagne. Le ton de sa réponse, sans jamais sortir des bornes de la plus extrême modération, s'animait alors d'un accent inattendu de fermeté princière et de fierté sacerdotale.

« Votre majesté établit comme principe qu'elle est l'empereur de Rome. Nous lui répondrons avec une franchise tout apostolique que le pape, devenu souverain de Rome depuis un nombre de siècles si considérable qu'aucune autre souveraineté sur la terre ne se peut vanter de remonter plus loin dans l'histoire, ne reconnaît point et n'a jamais reconnu chez lui aucune puissance qui lui fût supérieure. Nous ajouterons qu'aucun empereur n'a jamais eu le moindre droit sur Rome. Votre majesté est infiniment grande; elle a été élue, couronnée, consacrée, recon-

nue empereur des Français, mais non pas empereur de Rome. Il n'existe pas d'*empereur de Rome*, il ne peut pas en exister sans que le souverain pontife soit dépouillé de l'autorité souveraine qu'il exerce à Rome. Nous savons bien qu'il existe un *empereur des Romains*, mais c'est un titre électif, purement honorifique, reconnu par toute l'Europe et par votre majesté elle-même comme appartenant à l'empereur d'Allemagne et qui ne peut être porté par deux souverains à la fois... Votre majesté nous dit que nos rapports avec elle doivent être ceux qui ont existé entre nos prédécesseurs et Charlemagne. Charlemagne trouva Rome dans les mains des papes. Il reconnut et confirma sans réserve leurs domaines et les augmenta par de nouvelles donations; mais il ne prétendit jamais exercer aucune suprématie sur les papes, à ne les considérer même que comme simples princes temporels. Jamais il n'exigea d'eux aucune dépendance ou sujétion quelconque... Finalement dix siècles se sont écoulés depuis les temps de Charlemagne, qui rendent inutile de remonter à une plus antique origine... Nous sommes donc placé dans la nécessité de faire observer à votre majesté que les principes qu'elle a avancés ne se peuvent soutenir. Il nous est encore moins possible d'adhérer aux conséquences qu'elle en veut tirer... Nous ne saurions, par exemple, admettre la thèse par laquelle votre majesté pose en fait que nous devons avoir pour elle les mêmes égards dans le temporel que votre majesté aura pour nous dans le spirituel. L'étendue donnée à cette proposition dénature entièrement et détruit l'essence même de ces deux pouvoirs. Les objets spirituels n'admettent pas en effet de simples égards. Ils ne dérivent pas des principes humains et des relations politiques, qui sont susceptibles de plus ou de moins d'extension. Ils relèvent du droit divin, ils sont d'une essence supérieure et transcendante qui ne supporte aucune comparaison avec les objets temporels. Un souverain catholique n'est tel que parce qu'il professe de se conformer aux décisions du chef visible de l'église et de le reconnaître comme le maître de la vérité et le seul vicaire de Dieu sur la terre. Il ne peut donc y avoir ni identité ni égalité entre les relations spirituelles d'un souverain catholique avec le chef de la hiérarchie et les relations d'un souverain temporel avec un autre... La seconde conséquence que votre majesté veut tirer de ces principes, c'est d'établir que tous ses ennemis doivent nécessairement devenir aussi nos ennemis. Cette doctrine est absolument contraire au caractère de notre mission divine, qui ne connaît point l'inimitié, pas même envers ceux qui se sont malheureusement séparés du centre de l'unité, et nous ne saurions y souscrire sans rompre le lien de la commune paternité qui existe entre les souverains pontifes et tous les souverains qui sont dans le giron de l'église, car d'après la proposition même de votre majesté chaque fois qu'une puissance catholique serait en guerre, il nous faudrait la traiter aussi en ennemie. »

Après avoir ainsi opposé aux ambitieuses théories de son impérial correspondant les doctrines traditionnelles du saint-siége, contestables peut-être pour tout autre, mais plus difficiles à réfuter pour celui qui revendiquait avec ostentation la qualité de restaurateur de la religion catholique et de fils aîné de l'église, Pie VII renouvelait à Napoléon les témoignages de sa sincère et constante affection.

« Nous le répétons, disait-il, nous sommes et nous serons toujours fermement disposé à montrer à votre majesté les plus grands égards, lorsqu'ils seront compatibles avec notre qualité de chef de la religion et avec l'indépendance de notre souveraineté, à laquelle il ne nous appartient pas de renoncer ni seulement de déroger... Que votre majesté considère nos raisons sous toutes leurs faces, et nous sommes sûr que dans la profondeur de ses vues elle en reconnaîtra toute la force... Animée comme elle est de l'esprit de la religion, pour le bien de laquelle elle professe un zèle si louable,.. vengeur et défenseur de l'église, elle ne saurait, sans se mettre en contradiction avec elle-même, exiger que nous adoptions des principes par lesquels notre indépendance temporelle, si avantageuse à notre mission spirituelle, arriverait à être entièrement détruite... Que votre majesté se rappelle notre conduite à son égard... Les faits n'ont pas besoin d'être cités; ils sont connus de l'Europe entière; ils y ont produit l'universelle conviction de notre partialité décidée pour votre majesté. Lorsqu'il lui est si complétement impossible de douter de nos dispositions favorables à son égard, comment la générosité de son âme ne répugnerait-elle pas à la pensée de faire violence à notre volonté?.. Nous reconnaissons que le rétablissement de la religion en France est dû à votre majesté; nous savons tout ce qu'on peut espérer d'elle... Au milieu de tant de tribulations qui nous accablent, nous n'avons d'autre soutien que la droiture de nos intentions, la confiance que nous inspire la justice de notre cause, et surtout l'espoir que l'affection filiale de votre majesté répondra à l'effusion de notre tendresse paternelle;.. mais si nous nous étions trompé, si le cœur de votre majesté ne devait pas être touché par nos paroles, nous souffrirons avec une résignation évangélique tout ce qui pourra nous arriver. Nous nous soumettrons à toute espèce de calamité et l'accepterons comme venant de Dieu... Nous affronterons toutes les adversités de cette vie plutôt que de nous rendre indigne de notre ministère en déviant de la ligne que notre conscience nous a tracée. Votre majesté, au commencement de son règne, a réparé en grande partie les maux que l'église avait soufferts en France. Elle ne voudra pas appesantir aujourd'hui sa main sur le chef de l'église universelle. Elle écoutera cet esprit de sagesse et de prudence qui la distingue, et qui lui a déjà fait reconnaître que la prospérité des gouvernemens et le repos des

peuples sont inséparablement unis au bien de la religion et à la dignité de son chef. Ce même esprit conduira votre majesté à alléger nos peines et à nous rendre un peu de la tranquillité que nous avons perdue. Enfin nous voulons croire qu'elle n'oubliera pas tout à fait qu'à ce moment où nous nous trouvons à Rome en proie à tant et de si affreux chagrins, une année ne s'est pas encore écoulée depuis que nous avons quitté Paris.

« Nous lui donnons de tout notre cœur notre bénédiction paternellle (1). »

Nos lecteurs, après avoir vu passer ainsi sous leurs yeux les communications personnelles directement échangées entre l'empereur et le pape au début du grave dissentiment qui depuis lors n'a fait que s'aigrir, et devait amener plus tard une rupture définitive, peuvent maintenant se rendre un compte exact des dispositions qu'y apportait chacun d'eux. Ce qu'ils auront peine à s'imaginer, c'est que la lettre de Pie VII, dont nous avons reproduit les plus importans fragmens, excita non-seulement la colère de l'empereur, mais son indignation la plus vive. Cette indignation était-elle bien réelle ou ne fut-elle que simulée? Cela serait difficile à dire; peut-être n'est-il pas interdit de supposer que, redevenu de sang-froid et se jugeant plus tard lui-même avec un esprit supérieur à sa passion, Napoléon aura vite compris qu'il était tant soit peu sorti de son rôle en soulevant imprudemment ces grandes thèses historiques et dogmatiques, et que, dans la controverse qui s'en était suivie, l'avantage n'était pas toujours resté de son côté. Ce qui rendrait notre hypothèse assez probable, c'est le parti qu'il prit incontinent de cesser complétement la correspondance qu'il avait lui-même entamée sans doute avec l'espoir d'amener ainsi plus facilement le pape à ses fins. M. de Talleyrand, chargé d'expliquer dans ses dépêches officielles le silence que l'empereur entend garder désormais, en donne un motif singulier, qui semble dénué de fondement, et uniquement destiné à blesser profondément le saint père. Par une susceptibilité inattendue, qui ne prouve, à notre sens, que son embarras et l'ennui que lui a causé la publicité donnée à ses lettres si peu mesurées, Napoléon n'hésite pas à traiter d'abus de confiance la communication qui en a été faite aux membres du sacré-collége; il y voit même « un calcul profond, une nouvelle et noire perfidie du cardinal Consalvi. »

« La modération de l'empereur, écrit M. de Talleyrand peu de jours après la réception de la réponse du saint-père, n'a fait qu'enhardir les agens de l'influence étrangère, qui n'ont pas craint de conseiller et de persuader au saint-père de donner communication

(1) Lettre du pape Pie VII à l'empereur Napoléon, 21 mars 1806.

des lettres qu'il avait reçues de sa majesté. L'empereur est désormais averti de ne pas prendre dans ses propres sentimens la règle de sa conduite à l'égard des princes dont la situation et les dangers peuvent l'intéresser, et dorénavant il fera traiter par ses ministres toutes les affaires que, par des sentimens d'affection, il aimait à traiter lui-même; mais sa majesté ne s'attendait pas que l'exemple d'un abus de confiance de souverain à souverain lui serait donné par le saint-père (1). »

A Rome, la mauvaise humeur du cardinal Fesch n'avait pas été moins grande. Lorsqu'au sortir de la congrégation des cardinaux le ministre secrétaire d'état lui annonça la détermination prise par le saint-père, l'ambassadeur de France s'en montra « indigné et désolé (2). » Le cardinal Fesch ne pouvait toutefois attribuer à son ressentiment la même origine qu'au courroux de l'empereur. C'était lui qui avait insisté pour qu'on fît connaître au sacré-collége les demandes de l'empereur dans les termes mêmes par lesquels il les avait signifiées au saint-père. Il avait d'abord commencé par accuser Consalvi de n'avoir soumis aux cardinaux que des questions qui pouvaient être captieusement posées; c'était la lettre elle-même avec ses propres termes qui devait être mise sous les yeux de la congrégation. Le secrétaire d'état n'avait fait que céder à ces désirs; mais voici tout à coup, comme le remarque Consalvi dans ses mémoires, que « ce qui avait plu à l'ambassadeur et ce qu'il avait lui-même ordonné était regardé comme un crime par l'empereur. La plainte était injuste, car le sacré-collége était le conseillé du pape. Jamais il n'a été défendu à un souverain de communiquer à ses conseillers privés les pièces qu'il croit utiles à l'examen des questions qu'il soumet à leurs lumières. » Quant à la discrétion, il n'y a pas de conseil qui la garde mieux, remarque toujours Consalvi, que celui des cardinaux. « On a l'habitude de les mettre au courant des affaires les plus graves et les plus importantes sous le secret du saint-office, secret le plus rigoureux et le plus inviolable de tous. On ne leur avait parlé de la lettre impériale qu'avec infiniment de mystère; on leur avait même défendu d'en souffler mot à leurs théologiens, afin que le secret restât exclusivement entre cardinaux (3). »

Le cardinal Fesch n'ignorait aucun de ces détails, mais il voulait avoir, lui aussi, ses griefs personnels, purement imaginaires, et s'en plaindre avec éclat. Il reprocha au ministre du saint-siége de ne l'avoir pas invité à se rendre à la congrégation pour délibérer avec

(1) Note de M. de Talleyrand, ministre des relations extérieures, au cardinal Caprara, 18 avril 1806.

(2) *Mémoires du cardinal Consalvi*, t. II, p. 434.

(3) *Id.*, *Ibid.*, p. 440.

ses collégues du sacré-collége. Il fallut lui rappeler qu'il avait été lui-même le premier à reconnaître que cela n'était pas possible. Il trouva fort mauvais alors qu'on ne lui eût pas communiqué les pièces soumises à la délibération du sacré-collége. Le secrétaire d'état lui fit remarquer que ces pièces n'étaient autres que sa propre dépêche et les lettres de l'empereur transmises par lui au saint-père; il en avait donc une entière connaissance. Fesch était obligé d'en convenir, mais il répliquait qu'on lui avait manqué d'égards en ne les lui adressant pas officiellement comme aux membres de la congrégation. C'étaient là d'assez pauvres arguties. Consalvi lui faisant sentir qu'il avait tort d'y recourir et d'inventer après coup des torts qu'on n'avait pas eus envers lui, Fesch, dans un moment de franchise, ne put s'empêcher de s'écrier « qu'il était bien obligé d'agir ainsi, sans quoi il ferait trop mauvaise figure auprès de son gouvernement. » La situation du ministre de France était d'autant plus incommode en effet, et son irritation d'autant plus grande en ce moment qu'il avait eu assez peu de clairvoyance, ou, pour mieux dire, assez de confiance en lui-même et dans son action personnelle sur le sacré-collége pour espérer au début un tout autre résultat. Il l'avait même presque annoncé à Paris. Depuis le jour où, partageant à son tour les préventions de son oncle, qu'il avait d'abord si vertement blâmées, Napoléon s'était mis à dénoncer Consalvi au saint-père, le cardinal Fesch n'avait plus douté d'obtenir bientôt de façon ou d'autre la chute d'un ministre qui lui était devenu personnellement antipathique. Ainsi que nous l'avons déjà plusieurs fois constaté afin de lui rendre, malgré ses emportemens de conduite, la justice qui lui est due, l'ancien chanoine d'Ajaccio, dans sa situation nouvelle, était au fond resté fidèle à tous les sentimens qui constituent le véritable prêtre. Comme tel, il avait en maintes occasions, particulièrement à propos des Légations, pris en secret parti pour le saint-père contre son propre neveu. Sa conscience ecclésiastique avait grand'peine à approuver, au moins dans la forme qui leur avait été donnée à Paris, les impérieuses exigences qu'il était, comme ambassadeur, chargé de soutenir à Rome. Il les avait toutefois non-seulement produites, mais défendues avec cette véhémence et cette obstination qui lui étaient habituelles, encouragé surtout par l'idée que le succès de ces demandes ne pouvait manquer d'entraîner la retraite de Consalvi. Consalvi tombé, le cardinal Fesch, confiant comme tous les membres de la famille Bonaparte dans l'ascendant de ses facultés personnelles, se faisait fort d'établir facilement son crédit sur l'esprit des membres du sacré-collége, sur celui du saint-père lui-même. Il arrangerait alors toutes choses pour le mieux au grand profit de l'empire et de l'église elle-même. Ces dispositions malveillantes de Fesch à son égard étaient depuis

longtemps connues du secrétaire d'état. Déjà même il avait essayé d'en amortir l'effet en s'adressant à M. de Talleyrand, avec lequel il était entré en relations et presque en amitié pendant le temps de son séjour à Paris. Dans sa missive confidentielle, Consalvi a grand soin d'expliquer fort au long l'origine, les motifs et les progrès de l'inimitié que lui portait le ministre de France à Rome. Comme il pensait sans doute avec raison que sa lettre, toute privée qu'elle fût, serait vraisemblablement mise sous les yeux de Napoléon, il n'a garde de laisser échapper cette occasion de parer autant que possible aux coups qui lui étaient portés de Paris; c'est pourquoi il rappelle avec insistance les sentimens de partialité envers la France et d'admiration pour son glorieux chef dont il a jadis fourni les preuves, et qui, assure-t-il, ne cessaient point de diriger encore aujourd'hui toute sa conduite.

« Ce n'est pas au ministre des relations extérieures que j'écris, mais à M. de Talleyrand, qui m'honore, je m'en flatte, de sa confiance et de son amitié... Pardonnez sa franchise à un cœur blessé dans ses sentimens les plus chers, et permettez-moi de vous dire que depuis l'époque du voyage de sa sainteté à Paris je suis devenu l'être le plus odieux à Mgr le cardinal Fesch. Ce voyage n'a pas été l'ouvrage de celui qui a voulu s'en donner le mérite en France. Il aurait été décidé en vingt jours au lieu de six mois, si on l'eût négocié avec tout autre que le cardinal Fesch. Jamais il n'aurait eu lieu, si la patience de celui que le ministre de France poursuit de sa haine ne fût arrivée vis-à-vis de lui jusqu'à la lâcheté en endurant des traitemens qu'un homme d'honneur n'est justifié d'avoir souffert que par l'envie que j'avais de ne point faire manquer une affaire aussi considérable. Ce voyage n'a été que l'effet de la bonne volonté du saint-père, de mes soins, de ma sollicitude, de ma prévoyance et de mon courage à écarter et à vaincre tous les obstacles. Ce voyage, tout le monde à Rome et ailleurs le regarde comme mon second ouvrage après le concordat. Eh bien! qui pourrait le croire? c'est ce voyage qui a été la cause fatale du changement de son éminence vis-à-vis de moi. Tous les égards que j'ai eus pour lui avant cette époque, tous ceux que depuis je n'ai pas cessé de lui témoigner, toutes mes attentions, toutes mes politesses, oserais-je le dire, faveurs, condescendances, tout a été inutile. Le cardinal n'a plus voulu considérer en moi qu'un homme qui, dans cette occasion, avait écouté de ses oreilles, vu de ses yeux des actes de violence, des paroles, des scènes que son éminence voudrait bien n'avoir pas à se reprocher, un homme enfin, faut-il prononcer le mot? vis-à-vis duquel il a lieu de rougir. Par ces raisons-là, il désire maintenant culbuter celui qu'il ne croit pas capable d'oublier, en quoi cependant il a bien tort. D'autres motifs s'ajoutent encore à ceux-ci pour rendre invincible sa haine contre moi; mais je ne dois ni ne veux les détailler..... On se demande par-

tout ici : Où sont-ils les temps heureux de M. Cacault pendant lesquels éclataient de toutes parts la bonne foi, la confiance réciproque et l'union la plus étroite des deux gouvernemens? La France s'est-elle trouvée mécontente de ce qui s'est passé entre elle et le Vatican dans ces temps-là? N'est-ce pas à Rome le même pape et le même ministre qu'alors? D'où peut-il venir que ceux-ci aient pu changer leurs sentimens envers la France après s'être au contraire attachés à elle par des liens plus étroits, à savoir le concordat et le voyage du saint père à Paris?... Les hommes les plus perdus dans l'opinion publique l'emportent aujourd'hui sur le gouvernement de sa sainteté et sur son ministère. Ce gouvernement est pourtant celui qui a donné à toute l'Europe l'exemple le plus frappant de l'oubli du passé, de la modération, de la douceur, de l'attachement à la France le plus sincère et le plus amical, jusqu'à être cité en exemple à tous les autres. Quel ministre que celui qui a fait le concordat, et qui, en le faisant, a uni toutefois sa cause à celle de la France, car il faudrait n'avoir pas le sens commun pour ne pas comprendre cela! En disant *celui qui a fait le concordat,* je pourrais m'arrêter là, car j'aurais tout dit; mais je veux ajouter : celui qui a usé de toute son influence pour que le saint-père vint en France. Oui, excellence, que l'on interroge tous ceux que l'on voudra, et la vérité saura paraître... J'ai voulu verser mes amertumes dans le sein de votre excellence. Je lui laisse à imaginer combien sa sainteté, qui est instruite de cette lettre, est elle-même affectée, après son voyage en France, de voir se produire des effets si contraires à son attente; sa patience vis-à-vis le cardinal Fesch commence à se lasser (1).

Quant à la patience du cardinal Consalvi, elle était, comme on le voit, à peu près à bout. Il résulte en effet non-seulement de cette lettre écrite avant les derniers événemens, mais des *Mémoires* du cardinal Consalvi, qu'à l'époque où éclata ce grave différend, la brouille entre l'ambassadeur de France et le ministre du pape était depuis longtemps déjà avérée et publique. Elle en était venue à ce point que Rome entière en était informée. Le cardinal Fesch, au vu et su de tout le monde, se gardait tant qu'il pouvait d'aller chez le ministre du saint-siége; quand il le rencontrait, il évitait de lui parler et parfois de le saluer. Sans mesure en toutes choses, il n'avait rien eu de plus pressé que de se lier intimement avec les ennemis cachés ou patens de Consalvi, de prendre leurs conseils et d'entrer dans toutes leurs intrigues pour lui faire quitter plus tôt le ministère. Tandis qu'il passait sa vie dans l'intérieur d'une famille romaine dont le chef par soif de lucre et la femme par vanité, nous dit Consalvi, s'étaient mis à la tête de la cabale, il s'étonnait et

(1) Lettre confidentielle du cardinal Consalvi à M. de Talleyrand. *Vie du pape Pie VII*, par M. Artaud, t. II, p. 107.

même il trouvait scandaleux que le frère d'un ministre du pape fût reçu sur le pied de l'intimité chez Lucien Bonaparte. L'ambassadeur cependant, loin d'être brouillé avec son neveu Lucien, avait presque épousé son parti. Tout lui était grief, et les incidens les plus vulgaires lui servaient de prétexte pour soulever sans choix de continuelles disputes avec la cour de Rome, dans l'espoir que sous le nombre redoublé des griefs Consalvi finirait par succomber. C'est ainsi que, deux Italiens portant la cocarde française ayant à la suite de quelque dispute assassiné sur la place Navone un marchand de pastèques, le cardinal Fesch avait imaginé de passer à ce sujet une note foudroyante au secrétaire d'état de sa sainteté. Ce fait si fréquent à Rome d'une rixe entre gens du peuple suivie de coups de couteau y était tout à coup érigé en une machination épouvantable. Le cardinal Fesch, écrivant au pape, ne craignait pas de lui donner à entendre que son ministre, toujours désireux de rendre la France odieuse à Rome, avait autorisé ce meurtre pour soulever la plèbe romaine, et l'avait fait tout exprès commettre par deux individus porteurs de notre cocarde. Pie VII avait été blessé jusqu'au fond du cœur de cette indigne accusation si légèrement portée contre le serviteur éprouvé qui possédait son estime et son affection. Lorsqu'on était allé aux informations, il avait été reconnu que les deux meurtriers étaient des Italiens qui arboraient la cocarde française parce qu'ils étaient employés au service de Lucien. Or peu de temps auparavant Consalvi avait précisément réclamé auprès du ministre de France contre l'abus que se permettaient les personnes de sa nation en donnant la cocarde française à des personnes qui n'avaient nul droit de la porter, et d'avance il avait signalé les inconvéniens qui pouvaient en résulter. Toute cette affaire devenait assez ridicule; mais le cardinal Fesch avait débuté par en faire le plus grand bruit tant à Paris qu'à Rome. Consalvi de son côté avait profondément ressenti l'injure qui lui avait été adressée. A la note du ministre de France, il avait répondu par une dépêche également officielle, repoussant avec dédain ce qu'il appelait une imputation calomnieuse et demandant des passeports pour un courrier qu'il allait immédiatement expédier à Paris. Le cardinal Fesch comprit alors qu'il avait été trop loin : il refusa les passeports; en même temps il retira sa première note, ou du moins il en écrivit une seconde atténuant les expressions dont il s'était servi et donnant à peu près satisfaction au cardinal Consalvi. La dispute toute personnelle qui avait surgi entre le ministre de sa sainteté et l'ambassadeur de France fut pour le moment tant bien que mal assoupie. Elle n'avait pas tourné à l'avantage du cardinal Fesch : il s'était mis lui-même dans la plus fausse position; il avait dû, pour en sortir, faire presque à lui seul les frais

d'une réconciliation plâtrée. Son ressentiment contre le ministre du pape s'en trouvait en réalité considérablement augmenté.

Les personnes qui ont pris part aux affaires savent par expérience combien les susceptibilités particulières des ministres étrangers peuvent ajouter de complications fâcheuses aux rapports des cours qui ont à débattre entre elles les plus graves intérêts publics. Il ne serait cependant pas juste de trop atténuer en cette occasion la responsabilité de l'empereur en aggravant démesurément celle de son impétueux ambassadeur, et ce serait commettre une grande méprise historique que de mettre uniquement à la charge du cardinal Fesch l'aigreur croissante qui allait envenimer de plus en plus les rapports déjà si difficiles de l'empire avec l'église romaine. Napoléon n'était pas homme à épouser à la légère les querelles de qui que ce soit, encore moins celles de son oncle, qui s'en faisait beaucoup, et sur le compte duquel il était loin d'entretenir aucune illusion. L'entraînement auquel cédait le chef du gouvernement français n'avait rien de puéril ni de mesquin comme les emportemens du cardinal : c'était celui d'un orgueil démesuré et d'une insatiable ambition; mais ni l'orgueil ni l'ambition ne l'avaient encore rendu aveugle en ses desseins. Personne mieux que lui ne savait alors ce qu'il voulait, et personne n'était plus habile à calculer ses pas, à mesurer d'avance la force et la portée des coups qu'il entendait frapper. C'est pourquoi, lorsqu'il avait résolu de ne plus s'adresser directement lui-même au pape, il s'était bien gardé de choisir désormais son oncle pour intermédiaire habituel avec le Vatican. Il sentait que le cardinal Fesch malgré ses violences était bien disposé au fond pour la cour de Rome; il n'avait pas d'ailleurs assez de confiance dans la rectitude de sa tenue, dans la modération de son langage, dans l'habileté de sa rédaction diplomatique. Au point où les choses en étaient venues, et disposé déjà à prendre contre le saint-père des mesures militaires de plus en plus rigoureuses, il prévoyait que la présence d'un ambassadeur ecclésiastique cesserait bientôt d'être tenable à Rome; dans sa pensée, il lui avait même donné à l'avance un successeur laïque. De leur côté, le saint-père et Consalvi, depuis l'éclat des dernières scènes, montraient peu d'envie de traiter avec le prélat. Ils gardaient à son endroit tous les dehors convenables, mais ils ne lui parlaient plus qu'en cas de nécessité absolue des affaires pendantes. Officiellement le cardinal Fesch continua de rester quelque temps encore le représentant de la France à Rome. Comme par le passé, il reçut régulièrement par le canal du ministre des affaires étrangères communication des volontés et des ordres de l'empereur. Il ne cessa pas surtout d'écrire, suivant son habitude, de longues dépêches pleines d'acrimonie contre le cardinal Consalvi. Ce qui se passait à Rome sous ses yeux, les faits même les

plus insignifians y étaient représentés sous le jour le plus fâcheux. Sans aucun mauvais dessein ou plutôt contre sa véritable inclination, mais par suite de sa haine incurable contre le secrétaire d'état de sa sainteté, Fesch, dépourvu de toute véritable influence sur la marche des affaires, n'en contribuait pas moins à avancer fatalement l'époque d'une rupture, qu'en sa qualité de prince de l'église et de prêtre convaincu il fut le premier à déplorer lorsqu'elle vint plus tard à éclater. Cet effacement personnel du cardinal Fesch n'était donc point destiné à faire cesser la dangereuse controverse maintenant engagée entre l'empereur et le pape. Elle devait se poursuivre aussi vive que jamais. A Rome comme à Paris, le fond en restait le même; elle allait seulement changer un peu de forme et passer en d'autres mains.

## II.

Du moment où Pie VII ne se souciait plus de traiter avec le gouvernement impérial par le canal de l'ambassadeur de France, il était forcément obligé d'employer le plus souvent l'intermédiaire de son légat, le cardinal Caprara. L'empereur de son côté, ne voulant plus écrire au pape et n'ayant pas grande confiance dans son oncle, était aussi conduit à recourir habituellement à la même voie. C'était donc le représentant du saint-siége à Paris qui, en recevant les communications officielles du ministre des affaires extérieures de France, était à la fois chargé de lui adresser celles du Vatican. Il semble à première vue que de cette forme nouvelle donnée aux relations quotidiennes des deux cours il aurait dû résulter qu'un plus grand rôle, une part d'influence plus considérable, allaient échoir aux personnes directement mêlées à cette grave négociation, c'est-à-dire à M. de Talleyrand et surtout au cardinal Caprara. Il n'en fut rien. Les choses restèrent ce qu'elles étaient auparavant. Napoléon à Paris, Consalvi à Rome, quels que fussent les agens dont ils se servaient, entendaient bien tous deux ne pas cesser de tenir en main tous les fils de la négociation; ils n'avaient même ni l'un ni l'autre renoncé à tout diriger et à tout conduire, non pas seulement d'une façon générale, mais dans tous les détails qui en vaudraient la peine. Entre eux était le duel, nullement entre leurs seconds. Entre leurs seconds d'ailleurs, quelle différence! L'avantage n'était point certainement du côté du cardinal secrétaire d'état. Caprara, au moment dont il s'agit, était plus que jamais à la merci du gouvernement auprès duquel il était accrédité. Pie VII venait d'avoir la preuve que, dans des circonstances récentes et très graves qui regardaient les instructions spirituelles à donner au clergé de France et dont nous

aurons à parler plus tard, son représentant à Paris, afin de complaire à Napoléon, avait pris sur lui de transgresser ouvertement ses instructions les plus formelles. A la fascination que le glorieux chef de l'empire français exerçait depuis longtemps sur l'imagination du faible prélat romain, un autre genre de séduction était venu s'ajouter dans ces derniers temps, dont l'origine était moins noble: c'était en effet à l'aide de la munificence impériale que le cardinal avait pu se tirer des embarras financiers où l'avaient jeté un certain laisser-aller et le goût de tenir à Paris un très grand train de maison. Tel était le peu de confiance du saint-père et de son ministre dans les dispositions du représentant qu'ils étaient bien malgré eux obligés de maintenir à Paris, qu'ils n'osaient plus s'en remettre à lui de la rédaction des notes qu'il avait à passer au gouvernement français. Au lieu d'instructions détaillées et précises, comme en pareilles occasions les chancelleries d'état ont coutume d'en envoyer à leurs ministres au dehors, le Vatican adressait au cardinal Caprara des dépêches toutes faites qu'il était censé adresser de lui-même au ministre des relations extérieures du gouvernement français et qu'il n'avait plus qu'à signer. Ces notes, le légat, effrayé de leur teneur, les remettait presqu'en tremblant, et sa correspondance avec sa cour laisse trop apercevoir que, s'il les appuyait de sa parole, c'était du bout des lèvres, afin surtout de dégager sa responsabilité, et presque pour la forme. L'attitude du légat à Paris ne nuisait pas seulement au saint-siége par la mollesse qu'il mettait à défendre les intérêts dont il était chargé, elle avait pour le Vatican un plus fâcheux inconvénient : elle donnait à supposer à l'empereur que cette disposition servile d'un membre du sacré-collége devait être commune à la majorité de ses collègues italiens. Elle le confirmait dans la funeste pensée que par la pression et les menaces il viendrait aisément à bout de la résistance de l'église romaine, et qu'aux jours de l'épreuve définitive les plus hauts dignitaires ecclésiastiques seraient les premiers à peser de tout leur poids sur le saint-père pour lui arracher les concessions nécessaires et l'obliger à se séparer de son récalcitrant ministre. Ainsi le cardinal Caprara, sans être, non plus que le cardinal Fesch, animé d'aucune mauvaise intention, et justement parce qu'il était au contraire aussi docile et faible que le ministre de France à Rome était intraitable et obstiné, rendait, lui aussi, les plus mauvais services à la cause du saint-siége. Consalvi ne pouvait pas en effet rencontrer un plus inutile et plus compromettant auxiliaire.

Il en était tout autrement pour l'empereur de M. de Talleyrand. Son ministre des relations extérieures était à coup sûr l'homme du temps dont l'entremise lui pouvait être la plus précieuse dans les démêlés avec l'église. En sa qualité d'ancien évêque, M. de Tal-

leyrand, quoique rendu au siècle et n'ayant rien gardé de l'esprit de son ancien état, savait mieux que personne comment il fallait s'y prendre avec les membres du clergé. Napoléon venait de l'employer avec grand avantage dans les négociations qui avaient précédé et suivi la paix de Presbourg. Il était en ce moment plein de confiance en lui. M. de Talleyrand, heureux de la faveur que lui témoignait le grand homme qui présidait aux destinées de la France, faveur d'ailleurs si méritée par les services qu'il rendait alors, avait en même temps trop de liberté de jugement pour ne pas discerner les fautes de conduite et trop de tact pour n'être pas choqué des violences de forme auxquels cet impétueux souverain, affranchi de toute entrave, se laissait déjà si facilement entraîner. Redresser l'empereur, nul n'y songeait; il n'était guère redressable. M. de Talleyrand était trop avisé et trop bon courtisan pour prétendre à rien de semblable. Ce à quoi s'appliquait avec soin le ministre des relations extérieures, ce à quoi il excellait merveilleusement, c'était non pas à changer le fond, mais à modifier, quand il le pouvait, légèrement il est vrai, mais souvent de la manière la plus habile, l'expression et quelquefois le ton même des communications qu'il était chargé de faire aux cours étrangères. Ses dépêches étaient habituellement comme empreintes du génie particulier à celui qui les lui avait inspirées. Elles reproduisaient volontiers et presque littéralement les paroles fortes et colorées dont l'empereur aimait à se servir; cependant les aspérités trop rudes ou les violences trop malséantes en avaient à peu près disparu. Napoléon se retrouvait lui-même avec un certain plaisir fidèlement rendu, point changé, à peine corrigé, avec les saillies originales qui lui étaient propres, mais finement adoucies ou dignement ennoblies dans toutes les pièces officielles que M. de Talleyrand rédigeait par son ordre. Cette rare qualité de son ministre des relations extérieures, qui consistait à conserver le thème primitif en transposant un peu la note, à donner le tour le plus heureux ou, si l'on veut, le moins fâcheux à la manifestation impérieuse des volontés désormais indiscutables qu'il avait mission de signifier aux puissances étrangères, l'empereur la lui a toujours invariablement reconnue, même au temps de leur brouille définitive. « Jamais je ne remplacerai M. de Talleyrand, disait-il lorsque, séparé de lui, il lui fallut avoir recours à la plume de M. de Champagny, duc de Cadore, ou de M. Maret, duc de Bassano. Ces gens-là n'ont pas vécu dans le grand monde de l'ancienne cour; ils ne savent pas me faire parler devant l'Europe. » M. de Talleyrand, si habile à faire parler l'empereur, n'était pas maître toutefois de le faire parler autrement que celui-ci ne voulait; c'est pourquoi les communications officielles qu'il était chargé de transmettre au cardinal Ca-

prara conservaient encore, quoi qu'il en eût, beaucoup de leur primitive rudesse (1).

La première note du ministre des affaires étrangères au légat avait été une courte réponse faite à la lettre adressée par le saint-père à l'empereur à la suite de la congrégation des cardinaux qui avait été tenue le 8 mars 1806. Nous en avons déjà cité le début. Elle maintenait officiellement les exigences que Napoléon avait le premier mises en avant dans sa lettre du 15 février. Cependant il n'y était pas positivement question de la fermeture des ports romains aux ennemis de la France, demande que le cardinal Fesch avait été précédemment chargé de transmettre au Vatican. M. de Talleyrand insistait surtout sur le renvoi des ministres des cours étrangères qui nous étaient hostiles.

« Le soussigné a l'ordre exprès, disait-il, de déclarer à son éminence le légat, que sa majesté est déterminée à ne pas souffrir que dans aucune partie de l'Italie il y ait un ministre d'une puissance avec laquelle la France est en guerre, et que si les gouvernemens des différens souverains de l'Italie ne prennent point des mesures sévères et sûres pour y établir une police telle que les ennemis de la France ne puissent rien

(1) Les personnes qui seraient curieuses de comparer la teneur des instructions données par l'empereur à M. de Talleyrand avec la teneur même des notes signées en effet par le ministre des relations extérieures n'ont qu'à lire, à la date du 26 avril et du 16 mai 1806, les projets de notes qui font partie de la correspondance de l'empereur et les dépêches de M. de Talleyrand en date du 28 avril et du 19 mai de la même année. Voici un exemple parlant de lui-même. Napoléon écrit : « *L'empereur n'a pu que reconnaître l'extrême impéritie et la mauvaise volonté de la cour de Rome...* » M. de Talleyrand, sans y beaucoup changer, modifie ainsi l'expression du même reproche : « Sa majesté avait lieu de croire les ministres de la cour de Rome assez éclairés et assez bienveillans... »

Puisque nous rencontrons de nouveau le nom de M. de Talleyrand, nous en profiterons pour dire que des circonstances venues récemment à notre connaissance rendent assez douteuse l'existence réelle de la note dont nous avons parlé dans l'étude qui a paru dans le numéro du 1er janvier de la *Revue,* note par laquelle M. de Talleyrand aurait conseillé à l'empereur l'exécution du duc d'Enghien. Il est en effet avéré qu'un secrétaire de M. de Talleyrand, avec lequel il s'est brouillé pendant les dernières années de sa vie, était arrivé à imiter si parfaitement son écriture, qu'il a pu en maintes occasions, du vivant de M. Talleyrand, mais surtout depuis sa mort, montrer à beaucoup des contemporains et des amis du prince une certaine quantité de lettres dans lesquelles, avec une rare habileté, il avait intercalé des passages de nature à nuire à la réputation de celui qui lui avait accordé sa confiance. La fraude qui a trompé tant de gens a depuis été parfaitement établie et hautement reconnue par le coupable lui-même. Il est donc possible et il paraît même probable, à cause de la netteté et de la violence des expressions dont M. de Talleyrand aurait bien su se garder en pareille occasion, que cette pièce, à laquelle nous avons prêté trop de créance et qui avait été acceptée comme authentique par des juges extrêmement compétens, peut être mise au nombre de celles qui doivent être tenues en très grande suspicion.

tramer contre les armées françaises, elle-même se croira autorisée et contrainte à y suppléer.

« Le soussigné croit de plus qu'il est de son devoir d'observer que toute machination qui tendrait à inspirer de l'inquiétude aux peuples de Rome et de l'état ecclésiastique, et à troubler de quelque manière que ce soit l'ordre et la tranquillité qui règnent dans ce pays, aboutirait à des résultats entièrement opposés à celui que les instigateurs de ces désordres se flatteraient d'en obtenir. Le soussigné croit superflu de faire remarquer à son éminence que l'objet des observations qui précèdent et toutes les conséquences qui pourraient résulter de la bonne ou de la mauvaise conduite de la cour de Rome sont absolument étrangères aux intérêts de la religion dans tout ce qui est relatif aux principes et aux devoirs spirituels. Sa majesté se fera toujours une loi sacrée de tenir à la croyance et à la pratique générale de l'église, mais elle est persuadée que dans cette stricte observation des règles religieuses elle reste indépendante et libre à l'égard du maintien des droits politiques et de la disposition temporelle des biens de la terre (1). »

Ce fut le cardinal-légat Caprara qu'on chargea de répliquer à la note de M. de Talleyrand du 18 avril; il a grand soin d'expliquer que cette réponse n'est pas son œuvre, et qu'il a reçu de son gouvernement l'ordre de la présenter ainsi. Nous ne la reproduirons pas textuellement; elle est assez longue, et se borne à développer avec plus d'étendue les principes précédemment posés dans la lettre confidentielle du saint-père à l'empereur en date du 21 mars.

« Sa sainteté, disait le cardinal, parlant au nom du Vatican et non point au sien propre, sa sainteté voit avec peine que l'empereur, malgré la supériorité de son intelligence, n'ait pu s'expliquer l'esprit qui anime le saint-père et découvrir les motifs du système qu'il a adopté... Rien de politique, rien d'humain n'a eu et ne pouvait avoir part à la conduite qui lui est reprochée. Le saint-père ne saurait diriger ses actions d'après les simples rapports de la souveraineté temporelle. Il ne peut s'affranchir des devoirs importans que lui impose la qualité de vicaire de Jésus-Christ, de chef suprême de l'église, de pasteur universel du troupeau catholique et de père commun des fidèles. Cette qualité constitue la différence qui existe entre lui et les autres princes séculiers, et les devoirs qui en dérivent le privent de la faculté de suivre les principes d'après lesquels ces princes sont maîtres de régler leur conduite politique. »

Après avoir soutenu cette thèse par les mêmes raisons que Pie VII avait déjà fait personnellement valoir, après avoir rappelé combien,

(1) Note de M. de Talleyrand, ministre des relations extérieures, au cardinal Caprara, légat du pape à Paris, 18 avril 1806.

dans toutes les circonstances où sa conscience religieuse ne le lui avait pas formellement interdit, le souverain pontife avait été empressé à complaire à l'empereur des Français, la note du cardinal Caprara abordait l'hypothèse où, pour le punir d'une conduite uniquement conseillée par l'intérêt de la religion, l'empereur, ainsi qu'en menaçait la lettre de son ministre des relations extérieures, se déciderait à violer les droits temporels du saint-siége. Le légat s'efforçait d'établir que la spoliation du temporel des papes ne pouvait, quoi qu'en eût dit M. de Talleyrand, être regardée comme étrangère aux intérêts du catholicisme.

« Il faut réfléchir, ajoutait-il, au tort incalculable qui en rejaillirait sur cette religion elle-même, si en privant son chef de sa souveraineté temporelle on la privait ainsi des avantages que cette souveraineté procure au saint-père, à sa libre influence, à sa communication nécessaire avec toutes les nations et tous les individus qui professent la religion du Christ.

« Quand pour comble d'adversité le saint-père verrait se réaliser les menaces dont on veut l'effrayer, lié par ses sermens et par l'intérêt de la religion, il ne pourrait jamais renoncer aux droits de son siége. Il espère toutefois dans le secours du Seigneur et dans la droiture éclairée de sa majesté pour n'être pas réduit à cette triste extrémité; mais si par les desseins impénétrables de Dieu il arrivait que la même main qui a relevé en France les autels et rétabli le libre exercice du culte s'appesantît sur son chef, le saint-père saura le souffrir en punition de ses péchés. Il aimera mieux succomber victime de ses devoirs avec le sentiment de son innocence que de se soustraire à la tempête en trahissant ses obligations et la voix de sa conscience. Sa constance et la cause de son sacrifice lui mériteront la miséricorde divine, qui ne s'étendra pas moins sur lui que sur ses sujets. Le monde entier et la postérité sauront que le vicaire de Jésus-Christ ne s'est pas rendu indigne de son caractère sacré. Dans ses malheurs, il trouvera au moins quelque consolation à penser avec l'univers entier que toute sa conduite vis-à-vis de la France n'avait pas mérité un pareil traitement. »

Suivant un usage de la cour de Rome qui n'excédait pas son droit, mais qui dans cette occasion manquait peut-être d'opportunité, la note pontificale ne laissait point passer cette occasion d'énumérer avec une modération tranquille, mais avec une insistante persévérance, les réclamations et les griefs qu'elle croyait avoir elle-même à faire valoir contre le gouvernement français. Elle rappelait les articles organiques publiés subrepticement avec le concordat français, et comme s'ils en faisaient partie; les décrets du vice-président Melzi abrogeant de leur autorité propre les clauses

convenues en commun du concordat italien; elle se plaignait de la publication du code Napoléon en Italie et des mesures prises dans les provinces de ce pays pour détruire la plupart des anciens établissemens ecclésiastiques. Le ton général de cette dépêche, évidemment libellée par le cardinal Consalvi, était d'ailleurs grave et mesuré. Dans des termes réfléchis et pesés, elle opposait aux exigences péremptoires du gouvernement français les principes dont le Vatican entendait de son côté ne se point départir, et que depuis en effet il n'a jamais abandonnés. Par ce document officiel, comme par la note de M. de Talleyrand, qu'elle s'appliquait à réfuter, la nature des différends qui séparaient les deux gouvernemens était nettement accusée. De part et d'autre, les argumens ne varièrent plus beaucoup; mais des incidens fâcheux ne tardèrent pas à surgir, qui étaient destinés à aigrir considérablement la vivacité de la controverse engagée entre les deux chancelleries.

Le cardinal Fesch, demeuré à peu près inactif à Rome et toujours désireux d'accroître les embarras de Consalvi, employait les loisirs qui lui étaient faits à remplir sa correspondance de continuelles dénonciations contre les actes du ministre qu'il voulait à tout prix faire tomber du pouvoir. Il ne regardait pas à représenter sous les plus noires couleurs les plus simples mesures prises par la secrétairerie d'état. Afin de subvenir à la détresse croissante du trésor, le gouvernement pontifical avait, par un récent décret, mis à la charge des Romains un impôt provisoire destiné à solder diverses dépenses extraordinaires, parmi lesquelles étaient comprises celles qu'occasionnait le passage continuel des troupes impériales à travers le territoire du saint-siége. Là-dessus le cardinal Fesch n'avait pas craint d'écrire à Paris que ce nouvel impôt avait été inventé uniquement pour faire accroire au peuple de Rome qu'il était condamné à payer la nourriture des soldats français, et qu'on s'efforçait d'en rendre la levée aussi vexatoire que possible afin d'en faire rejaillir d'autant plus de haine contre la France. Dans une autre dépêche, l'oncle de l'empereur dénonçait peu de jours après le prétendu rassemblement à Rome d'un grand nombre de chefs de bande, rassemblement qui ne pouvait sans doute avoir lieu sans l'aveu du gouvernement, et qui révélait de sa part les plus sinistres projets formés contre la sûreté des soldats français qui allaient rejoindre isolément leur corps. Malheureusement pour le cardinal Fesch, ces faits, qui attirèrent aussitôt à la cour de Rome deux notes très vives du ministre des relations extérieures, n'avaient jamais existé que dans l'imagination du ministre de France. Il ne fut pas difficile à Consalvi de les faire officiellement démentir par le légat à Paris. Au sujet de l'impôt extraordinaire, il lui avait suffi d'envoyer un exemplaire du

décret incriminé. Bien loin d'avoir voulu, par ce décret, exciter les sujets du pape contre les Français, le ministre du saint-siége avait poussé la précaution jusqu'à insérer dans son préambule des expressions honorables et gracieuses pour le gouvernement de l'empereur. Parmi les motifs qui obligeaient le saint-père à demander à ses peuples ce subside momentané, il avait eu soin de mettre en première ligne ceux qui avaient nécessité l'établissement d'un cordon sanitaire du côté de Livourne, les dégâts causés par un débordement du Tibre et d'autres frais extraordinaires; ce n'était qu'après avoir cité toutes ces causes de dépenses que le préambule du décret parlait enfin des frais qu'avait entraînés le passage des troupes françaises. Il y était dit avec la plus grande précision qu'il ne s'agissait en cette occasion que d'un prêt dont le remboursement était assuré, la France ayant promis de restituer les dépenses faites pour son armée. Le cardinal Consalvi n'avait pas plus de peine à établir, par les termes mêmes du décret, que cette imposition ou plutôt ce prêt avait été prélevé non pas *sur toutes les classes de la population*, mais seulement sur la classe aisée des propriétaires de terres (1); il se trouvait enfin que c'était le général Lemarrois, commandant d'Ancône, qui, le premier, avait mis en avant l'idée de recourir à cet impôt. Ainsi tombaient à plat les premières allégations du cardinal Fesch, car tout était irrécusable dans les détails fournis par le cardinal Consalvi au légat, tandis que rien n'était au contraire moins fondé que les affirmations par lesquelles l'empereur soutenait ne plus devoir un seul écu au trésor pontifical. A Rome, la légation française était de meilleure foi, et ne pouvait s'empêcher de reconnaître que le saint-père était en avance d'une somme de 1,500,000 piastres environ, somme bien lourde alors pour ses finances (2).

Relativement à l'accusation de souffrir à Rome des rassemblemens de bandes qui, de connivence avec le gouvernement, se proposeraient d'assassiner les soldats français isolés, le cardinal Consalvi ne la pouvait repousser sans une certaine émotion indignée.

« L'empereur, s'écriait-il, a été trompé par de faux rapports... A l'assertion que les chefs de bandes et les hommes qui se sont fait connaître

(1) Note du cardinal Caprara à M. de Talleyrand, ministre des relations extérieures (derniers jours d'avril ou premiers jours de mai 1806).

(2) « Le cardinal Consalvi m'a dit que les dépenses occasionnées par nos troupes s'élèvent déjà à 1,400,000 piastres, somme qui s'accroissait chaque jour de 4 ou 5,000 piastres pour l'entretien de la garnison d'Ancône, etc... Je répondis que je croyais que la France avait remboursé les avances faites ou donné du moins des à-compte. Le secrétaire d'état me protesta qu'on n'avait absolument rien donné, et je ne peux pas dissimuler que cette assertion m'a été confirmée par le cardinal Fesch. » — Dépêche de M. Alquier, 17 mai 1806.

par des actes de violence ou même des assassinats non-seulement vivent à Rome dans l'impunité, mais y sont ouvertement protégés, le saint-père répond, avec cette fermeté qui résulte de l'évidence des faits qui sont sous ses yeux, que cette calomnie est la plus odieuse de toutes celles par lesquelles on a essayé de surprendre la religion de sa majesté et de l'indisposer contre le gouvernement pontifical. Pas un seul des individus dont on veut parler n'est à Rome. Il défie les auteurs de ces imputations aussi vagues que méchantes d'en faire connaître un seul. On les a déjà infructueusement sommés de faire connaître un de ces prétendus chefs. Ils ne l'ont pas pu, ils ne le pourront jamais, le saint-père en est sûr, parce que les individus désignés se gardent bien de venir à Rome, où ils ne seraient pas longtemps sans être reconnus (1). »

Le fiscal de Rome, appelé Barberi, personnage obscur qui vivait dans l'intimité de Consalvi, avait été particulièrement désigné par le cardinal Fesch comme étant le protecteur avéré des brigands; ce rôle paraissait lui revenir d'autant plus naturellement, d'après le dire de l'ombrageux ministre de France, que cet homme avait été autrefois, assurait-il, l'un des auteurs du meurtre de Duphot. Il y avait là une étrange confusion de noms qu'avait amenée la légèreté de Fesch. Le ministre du pape avait eu d'abord quelque peine à la démêler. « Mon Dieu! écrivait-il plus tard au cardinal Caprara, combien ce pauvre Barberi va être étonné! Il mourra certainement de peur, s'il apprend que l'ambassadeur de France l'a seulement soupçonné d'avoir eu part à l'affaire de Duphot! »

Sans être bien graves en elles-mêmes, et quoique victorieusement réfutées par Consalvi, ces injustes accusations ne laissaient pas que de rendre plus aigres les rapports entre les deux cours. L'empereur en effet se souciait assez peu des réponses faites aux notes de M. de Talleyrand. Il tenait à conserver tous ses griefs fondés ou non contre le Vatican, et les assurances, quelles qu'elles fussent, d'un ministre qu'il avait résolu de renverser n'avaient plus le don de le convaincre. Un nouveau sujet de discorde ne tarda point d'ailleurs à éclater; celui-là prenait son origine dans les affaires du royaume de Naples, qui désormais allaient ajouter leurs difficultés propres à celles déjà si considérables de la discussion pendante entre Paris et Rome.

## III.

Joseph, devenu à peu près maître de toute la partie continentale du royaume des Deux-Siciles, avait officiellement reçu de son frère

(1) Note du cardinal Caprara en réponse à la note de M. de Talleyrand en date du 30 avril 1806.

le titre de roi de Naples. Le 23 avril 1806, le cardinal Fesch avait notifié cet avénement au ministre de sa sainteté. La communication du ministre de France était rédigée de ce style hautain et passablement déclamatoire dans lequel se complaisait alors la diplomatie impériale; les termes en étaient calculés de façon à inquiéter et à blesser la cour de Rome.

« Le trône de Naples ayant vaqué à la suite d'une peine encourue par la plus scandaleuse perfidie dont les annales des peuples aient jamais fait mention, et sa majesté s'étant trouvée dans la nécessité de soustraire ce pays *et l'Italie entière* aux fureurs d'une cour insensée, elle a jugé convenable à sa dignité de confier la destinée de ce pays qu'elle chérit à un prince de sa maison. Le soussigné ne doute pas que le gouvernement pontifical ne voie dans cet heureux événement une nouvelle garantie du système *d'ordre, de justice, de consistance, qu'elle a toujours eu à cœur d'établir dans tous les lieux qui sont soumis à son influence*, et ne reçoive cette communication comme un nouveau gage des sentimens d'amitié qu'elle se plaît en toute occasion à manifester à sa sainteté (1). »

Par cette communication, le cardinal Fesch ne demandait pas au Vatican d'une façon officielle la reconnaissance du nouveau roi de Naples; il avait plutôt l'air de l'attendre de la libre adhésion du saint-père. Le ton comminatoire et presque ironique de cette note, évidemment envoyée toute faite de Paris, ne pouvait qu'être péniblement ressenti par la cour de Rome; Consalvi y fit quelques jours après, par ordre du saint-père, une courte réponse qui ne manqua pas d'exciter chez l'empereur un véritable accès d'indignation et de colère. Dans la note adressée au cardinal Fesch et qui n'avait que quelques lignes, le secrétaire d'état du saint-siége se bornait à rappeler « les rapports qui depuis tant de siècles avaient toujours existé entre le saint-père et la couronne de Naples, rapports, disait Consalvi, qui ont été constamment observés, nommément dans les cas de conquêtes, non-seulement lors de l'établissement d'une nouvelle dynastie, mais aussi au commencement de chaque nouveau règne, rapports qui ne sauraient échapper à la justice et à la pénétration de sa majesté impériale (2). »

Quels qu'aient été les motifs qui décidèrent Pie VII et son ministre à rappeler en cette délicate circonstance les droits de vassalité que depuis des temps fort reculés le saint-siége prétendait exercer sur la couronne de Naples, nous croyons qu'ils furent malheureusement inspirés en y faisant cette trop claire allusion. Ils ne

(1) Note du cardinal Fesch au cardinal Consalvi, 23 avril 1806.
(2) Note du cardinal Consalvi au cardinal Fesch, 26 avril 1806.

consultèrent point assez cette fois l'esprit de modération et de prudence qui n'avait point cessé de présider à leurs rapports antérieurs avec le redoutable chef de l'empire français. Napoléon était le dernier souverain auquel il fût à propos d'opposer une pareille fin de non-recevoir; elle n'était pas d'ailleurs en elle-même heureusement choisie. Le saint-père avait eu jusque-là pour lui, dans la querelle maintenant engagée, non-seulement l'antique droit des gens, non-seulement l'éternel bon sens et la stricte équité, mais aussi le sentiment public qui, dans nos temps modernes, prend toujours volontiers le parti du plus faible contre le plus fort et de l'opprimé contre son oppresseur. Aussi longtemps qu'en sa qualité de chef de la religion catholique Pie VII se bornait à défendre énergiquement contre les exigences de l'empereur Napoléon les droits qui lui paraissaient en conscience indispensables au maintien de son indépendance spirituelle, il intéressait à sa cause sans distinction d'opinions toutes les âmes fières et généreuses. Il compromettait un peu cet avantage le jour où il ressuscitait sans nécessité une prétention discutable et surannée qui n'avait trait qu'à ses droits de prince temporel. Peut-être Pie VII s'y crut-il obligé. Telle est en effet la condition, malheureuse suivant nous, faite par les circonstances aux souverains pontifes qu'en vertu de leur double nature de princes temporels et de chefs d'une auguste religion il leur arrive souvent de sentir de très bonne foi leur conscience pareillement engagée et presqu'au même titre intéressée dans des questions qui sont pourtant d'une nature toute différente et de valeur bien inégale. Le mélange, volontaire ou non, la confusion en tout cas inévitable qui, par leur fait et leur consentement, s'établit entre des objets si complétement dissemblables, ne leur a guère profité dans le passé, et leur sera de plus en plus nuisible dans l'avenir. Il en fut ainsi, ce nous semble, au moment qui nous occupe. Si le ministre de sa sainteté, au lieu d'évoquer des droits anciens, s'était rejeté sur les circonstances présentes, si, avec les habiles ménagemens dont il était capable, il s'était simplement efforcé d'expliquer à l'empereur comment les vieilles relations d'amitié qui le liaient à l'ancienne famille royale de Naples rendaient difficile au saint-père de reconnaître immédiatement les changemens survenus dans ce pays, nous sommes bien loin d'assurer que Napoléon eût accepté sans déplaisir ou sans mauvaise humeur les excuses du saint-siége. Il est probable toutefois que ces atermoiemens n'auraient pas provoqué de sa part les acerbes et injurieuses récriminations auxquelles donna lieu la question intempestive soulevée par la note de Consalvi. Le ministre de sa sainteté avait, contre son ordinaire, donné quelque prise sur lui en suscitant cette irritante question. Avec quelle ardeur l'em-

pereur ne se jette-t-il pas aussitôt dans la voie qui lui est imprudemment ouverte!

« Faites connaître à la cour de Rome, écrit-il à M. de Talleyrand dans un projet de note que son ministre des relations extérieures a considérablement atténué en le transmettant au cardinal Caprara, faites-lui connaître que je n'ai pu voir qu'avec une extrême surprise la note du cardinal Consalvi en date du 26 avril, par laquelle ce cardinal prétend soumettre la couronne de Naples aux soi-disant droits du saint-siége..... Sa majesté ne cherche pas dans l'histoire à connaître s'il est vrai que dans des temps d'ignorance la cour de Rome ait usurpé le droit de donner des couronnes et des droits temporels aux princes de la terre; mais si l'on trouvait que dans d'autres siècles la cour de Rome a détrôné des souverains, a prêché des croisades, interdit des royaumes entiers, on rencontrerait aussi que les papes ont toujours considéré leur temporel comme ressortissant des empereurs français, et la cour de Rome ne prétend pas sans doute que Charlemagne ait reçu d'elle l'investiture de son royaume...

M. de Talleyrand était en même temps chargé de demander péremptoirement la reconnaissance pure et simple du royaume de Naples. A défaut de cette reconnaissance, sa majesté ne reconnaîtra plus le pape comme prince temporel...

« Que veut la secrétairerie d'état de Rome? quel esprit de vertige s'est donc emparé d'elle? et quelle conduite que celle que des hommes profondément méchans et ineptes lui font tenir depuis longtemps! Il faut le dire, le saint-siége est las du pouvoir temporel... Si cela continue, ajoute l'empereur dans une sorte de post-scriptum, je ferai enlever Consalvi de Rome, et le rendrai responsable de ce qu'il veut faire, parce qu'il est évidemment acheté par les Anglais. Il verra si j'ai la force de soutenir ma couronne impériale, — appuyez sur ce mot *impériale* et non royale, et sur ce que les relations du pape avec moi doivent être celles de ses prédécesseurs avec les empereurs d'Occident (1)... »

Il n'était pas dans les habitudes de Napoléon de menacer sans frapper, il était bien plutôt dans ses habitudes de frapper avant d'avoir menacé. C'est pourquoi, pour plus de sûreté, il avait dès le 6 mai donné ordre à son frère, le nouveau roi de Naples, de faire occuper Civita-Vecchia. Dans toutes les opérations militaires, Napoléon faisait un grand cas de la promptitude et du secret. Quand il avait recours à la force, un peu de ruse ne lui répugnait pas à

(1) Note à présenter au cardinal Caprara, 16 mai 1806, insérée dans la *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XII, p. 374.

employer, même à l'égard d'une puissance aussi faible que l'était la cour de Rome. Il avait donc pris le soin d'indiquer lui-même à son frère comment il lui fallait procéder. « Ces régimens (deux régimens, l'un de cavalerie, l'autre d'infanterie, distraits de l'armée napolitaine), ces régimens marcheront comme pour retourner en Étrurie, et à la hauteur de Civita-Vecchia ils entreront dans la place et en prendront possession pour intercepter toute communication avec la mer. Le général qui commandera ces régimens s'adressera au vice-roi (le prince Eugène), qui lui expédiera des instructions... Il ne faut aucune proclamation en entrant à Civita-Vecchia; tout doit être de fait (1). »

Ce fut, comme Napoléon l'avait voulu, par l'acte brutal de la prise de possession que le saint-père et son ministre apprirent en effet les nouvelles exigences de l'empereur à l'égard de Civita-Vecchia. On peut juger de l'émotion produite sur eux par cette invasion à main armée d'un ville située à si peu de distance de la capitale des états romains. Consalvi se hâta de protester par une note adressée le 11 juin à la légation française à Rome (2). Par ordre du pape, il adressait en même temps une circulaire aux nonces accrédités près des cours étrangères. Cette circulaire avait surtout pour but de bien établir que l'occupation de Civita-Vecchia, comme celle d'Ancône, de Fano, de Sinigaglia, de Pesaro et autres lieux, avait eu lieu à force ouverte et contre le gré du gouvernement pontifical (3). C'était la constante préoccupation du pape de ne pas laisser un instant supposer qu'il avait tacitement consenti à la violence qui lui était faite et renoncé par conséquent, en réalité sinon en droit, à sa neutralité, préoccupation d'autant plus naturelle de sa part que la modération dont il avait fait preuve et sa patiente douceur envers l'empereur des Français avaient injustement accrédité en plus d'un lieu l'opinion qu'au fond il était d'accord avec son prétendu oppresseur, et que sa résistance apparente était un jeu joué et convenu d'avance entre eux.

Une dernière surprise plus pénible encore attendait Pie VII et Consalvi. Elle leur fut donnée par la lecture d'un décret inséré au *Moniteur* et qui annonçait que l'empereur avait disposé des districts de Bénévent et de Ponte-Corvo en faveur de M. de Talleyrand et du maréchal Bernadotte. Une autre mesure avait précédé ces témoignages de la colère impériale. Le cardinal Fesch avait été brusquement rappelé de Rome, et un laïque, M. Alquier, ancien

(1) Lettre de l'empereur au roi de Naples, le 6 mai 1806. — Tome XII, p. 354 de la *Correspondance de Napoléon Ier*.

(2) Note du cardinal Consalvi à M. Alquier, 11 juin 1806.

(3) Note remise par les nonces du pape près les différentes cours, même date.

représentant de la république française à Naples, était provisoirement appelé à le remplacer. Il n'était point malaisé de comprendre ce que signifiaient toutes ces décisions prises *ab irato* par Napoléon, et signifiées coup sur coup au saint-père. Pie VII ne s'y laissa pas tromper un seul instant; il sut aussitôt à quoi s'en tenir, n'accordant qu'une assez médiocre confiance aux notes venues de Paris, notes rédigées par M. de Talleyrand, soutenues des assurances du cardinal Caprara, et qui, sans doute afin de prolonger des illusions rendues désormais impossibles, s'efforçaient d'attribuer à ces actes de la volonté impériale des motifs qu'en vérité ils ne comportaient guère. C'est ainsi que, notifiant au saint-père le rappel du cardinal Fesch à Paris, Napoléon représentait sa présence comme devenue nécessaire dans son diocèse de France (1). S'il avait mis la main sur Bénévent et Ponte-Corvo, c'était dans l'intérêt du pape, assurait le ministre des relations extérieures, « sa majesté ayant souvent observé que ces deux pays, enclavés dans le royaume de Naples, étaient un sujet habituel de difficultés entre cette cour et le saint-siége (2). »

Voilà quelles étaient les raisons officiellement produites. Les véritables intentions, qu'elles déguisaient assez mal, ne seront de notre part l'objet d'aucune vaine hypothèse. Elles sont à cette même époque très clairement déduites dans la correspondance de Napoléon. « Je vous ai rappelé de Rome, écrit-il au cardinal Fesch le 16 mai, parce qu'il n'est plus de ma dignité que vous restiez dans une cour aussi mal conduite et qui prend tellement à tâche de me contrarier *que je serai tôt ou tard obligé de la punir* (3). » Au roi de Naples il mande le 5 juin : « La conduite de Rome est marquée au coin de la folie. J'ai voulu lui faire sentir par un premier coup (la prise de possession de Bénévent et de Ponte-Corvo) ce qu'elle avait à craindre de moi (4). » Quant aux menaces contre Consalvi, elles redoublent de violence. « Voyez le pape et dites-lui, mande l'empereur à son oncle, dites-lui bien que la note du cardinal Consalvi m'a fortement indisposé, que cet homme, par bêtise ou par trahison, veut perdre les états temporels du saint-siége, et qu'il y réussira (5). » Plus tard, c'est à M. de Talleyrand qu'il ordonne de faire entendre par M. Alquier au cardinal Consalvi « qu'au-

(1) Lettre de l'empereur au pape, 18 avril 1806. (Cette lettre n'a pas été insérée dans la *Correspondance de Napoléon Ier*.)

(2) Note de M. Alquier au cardinal Consalvi, 17 juin 1806.

(3) Lettre de l'empereur au cardinal Fesch, 16 mai 1806. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XII, p. 375.

(4) Lettre de l'empereur au roi de Naples, 5 juin 1805, t. XII, p. 432.

(5) Lettre de l'empereur au cardinal Fesch, du 16 mai 1806.

cune de ses démarches n'échappe à l'empereur, et qu'il les suit de l'œil. A la première chose qu'il fera, il en répondra sur sa tête, et je le ferai arrêter au milieu de Rome (1). » On le voit, l'emportement de l'empereur était monté à son comble. Cet emportement lui faisait-il au moins illusion sur la perfidie et la violence des moyens qu'il mettait en usage pour donner satisfaction à sa passion? Ce serait pour lui une sorte d'excuse; cette excuse, l'empereur n'en veut point. Il a tout fait de sang-froid et de propos délibéré. De lui-même il qualifie sa conduite par une épithète que la modération de nos jugemens sur sa personne nous aurait empêché d'employer, si elle ne sortait de sa propre bouche. Dans la lettre adressée à son oncle, que nous avons déjà citée et qui doit d'après ses intentions rester profondément secrète, nous trouvons cette prudente, mais effrontée recommandation : « si vous demeurez à Rome, laissez faire à Alquier *tout ce qui sera odieux et restez neutre* (2). Évidemment, lorsque l'empereur se servait de pareilles paroles, les actes de violence étaient proches; on le pressentait à Rome, et l'émotion y était indicible.

Chez le saint-père, le trouble d'âme était plus profond et plus douloureux que chez le secrétaire d'état. Ainsi que Consalvi, Pie VII était parfaitement décidé à résister, coûte que coûte, aux menaçantes injonctions de l'empereur; mais il sentait tristement que sa résistance, toujours imputée au zélé serviteur qui était en même temps pour lui un véritable ami, compromettrait de plus en plus la sûreté personnelle de son ministre. De la légation romaine à Paris, il ne venait aucun aide au saint-père. Le cardinal Caprara, au lieu d'approuver les refus qu'on opposait à Rome aux exigences de l'empereur, prêchait ouvertement la plus complète soumission à ses volontés, quelles qu'elles fussent. Le pape se trompait, suivant lui, en s'imaginant que son devoir lui commandait de repousser des concessions auxquelles la faiblesse matérielle de sa très précaire souveraineté temporelle ne lui permettait pas de résister efficacement; c'était un cas de force majeure, il fallait avant tout rester sur ses pieds : c'était là son expression favorite. Les catholiques français les plus sages, les évêques les plus autorisés, tous ceux qui étaient les plus attachés au saint-siége, étaient ouvertement d'avis que la cour de Rome devait céder; ils le lui répétaient tous les jours. La responsabilité spirituelle du père commun des fidèles n'était pas engagée à se mettre en travers des événemens dont il ne pouvait arrêter le cours. Les puissances étrangères ne

(1) Lettre de l'empereur à M. de Talleyrand, 26 mai 1806. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XII, p. 402.

(2) Lettre du 16 mai 1806.

lui en sauraient pas le moindre gré; c'était se sacrifier en pure perte pour elles et sans aucune nécessité de conscience (1). Tel n'était pas du tout le sentiment du saint-père : il croyait sa conscience directement engagée à ne pas rompre de son fait, par un acte émané du prince temporel et qui lui serait imposé par des considérations également toutes temporelles, les relations spirituelles qu'il était, comme chef de l'église et comme père commun des fidèles, tenu d'entretenir avec toutes les âmes qui professaient la foi catholique. Il écrivait dans ce sens au cardinal Caprara (2), s'efforçant de redresser son erreur, le gourmandant doucement de sa pusillanimité, mais surtout afin de mettre son représentant à Paris à même de convaincre l'empereur des sincères angoisses qui, en cette circonstance douloureuse, déchiraient le cœur du chef de la catholicité. Les considérations que le cardinal Consalvi s'efforçait de son côté de faire valoir pendant cette dernière phase d'un débat qui ne pouvait plus désormais se prolonger longtemps étaient d'une autre nature, toutes pratiques pour ainsi dire et d'un manifeste bon sens.

« L'empereur, disait-il, possède en fait, quoique nous lui contestions le droit, Ancône, Sinigaglia, Pesaro, Fano, sur l'Adriatique, Civita-Vecchia et Ostie (dont il s'était plus récemment emparé), sur les rivages de la Méditerranée. Cette possession de toutes nos côtes le met à même de déjouer militairement toutes les tentatives de ses ennemis. Il a les avantages de souveraineté; que ne s'en contente-t-il? » Il ajoutait cette autre vérité non moins incontestable : « si la prépondérance actuelle de la France se maintient pendant des siècles, elle ne cessera point de faire, comme à présent, tout ce qu'elle voudra dans le très faible état pontifical. Il n'est besoin pour cela d'aucun pacte. Si au contraire elle venait à perdre cette suprématie momentanée, tout pacte serait rompu du jour où son prestige s'évanouirait (3). »

C'était la raison même qui parlait par la bouche de Consalvi; mais l'empereur n'écoutait plus la raison. « Il ne se contentait plus d'obtenir la chose qu'il désirait, remarque judicieusement le cardinal secrétaire d'état, il ambitionnait encore davantage. Il luttait pour l'apparence autant que pour la réalité. Il fallait que le saint-

(1) Dépêche du cardinal Caprara au cardinal Consalvi, du 5 avril 1806. « ... Depuis le 1er jour de sa mission, le cardinal-légat remplissait ses dépêches de toutes les arguties possibles pour engager le pape à souscrire aux volontés de l'empereur. » — *Mémoires de Consalvi*, t. II, p. 448-449.

(2) Lettre du pape au cardinal Caprara, 13 juin 1806.

(3) *Mémoires du cardinal Consalvi*, t. II, p. 446. — Dépêche du cardinal Consalvi au cardinal Caprara, 23 mai 1806, 24 mars 1806, 14, 16 et 17 juin 1806.

siége cédât non-seulement à ses exigences, mais encore qu'il acceptât et qu'il reconnût ses principes. Cela, le saint-père ne le pouvait faire en conscience, et certainement il ne le ferait pas. »

L'heure était venue pour le saint-siége ou de céder ou de périr, heure prévue depuis le commencement du débat par Pie VII et son ministre. Cependant il y avait encore aux yeux de Consalvi un moyen, sinon d'écarter définitivement, au moins d'éloigner quant au présent le danger d'une chute probablement inévitable : c'était que le saint-père voulût bien lui permettre de quitter la secrétairerie d'état. Il n'avait pas cessé de le lui demander depuis le jour où l'empereur, épousant tout à coup la haine passionnée de son oncle, avait presque fait du renvoi du ministre de sa sainteté la condition de sa réconciliation avec la cour de Rome. Pie VII n'avait jamais voulu se prêter à un pareil accommodement. Il lui avait semblé qu'il ne pouvait l'accepter sans manquer à sa dignité comme souverain et à l'affection qu'il portait à son très zélé et très aimé serviteur. Il avait contraint Consalvi de rester à son poste. Il ne voulait pas, disait-il, donner cette marque de condescendance et de faiblesse lorsque de si graves questions s'agitaient entre l'empereur et lui. S'il commençait en effet à témoigner quelque frayeur, Napoléon se flatterait certainement de le faire également céder sur tout le reste de ses prétentions (1).

Ces raisons étaient fortes, et Consalvi avait dû obéir. Maintenant il lui semblait au contraire qu'il abuserait des bontés du pape, s'il consentait à s'éterniser au ministère. Sa retraite ouvrirait peut-être l'unique chance qui restât de sauvegarder les droits du saint-siége. Le pape était plus que jamais décidé à faire une réponse défavorable aux demandes impériales; il n'était guère douteux qu'en apprenant son refus Napoléon se laisserait aller à quelque accès d'épouvantable colère. Peut-être son ressentiment s'apaiserait-il toutefois un peu, s'il apprenait en même temps que le saint-père lui avait enfin fait le sacrifice d'un ministre qui lui était devenu personnellement odieux. Il y avait de plus à son éloignement des affaires cet avantage, qu'il obligerait le chef du gouvernement français à reconnaître que les refus persistans du saint-père ne lui avaient pas été inspirés par l'influence de son secrétaire d'état, et que Pie VII se décidait et agissait par lui-même. Qui sait si Napoléon, désespérant de triompher du saint-père lui-même, ne ferait pas alors un pas en arrière? Il le pouvait du moins et sans crainte de s'humilier. Pie VII céda avec tristesse aux instantes prières de Consalvi. Il lui en coûtait beaucoup de se priver des avis d'un conseiller si sage,

(1) *Mémoires du cardinal Consalvi*, t. II, p. 475.

si habile, si particulièrement dévoué à sa personne; il s'y résolut néanmoins. Aussi bien le saint-père, malgré sa modestie et sa douceur, commençait à se lasser de lire incessamment dans toutes les dépêches émanées de Paris qu'on le considérait comme placé à tout jamais sous l'influence exclusive de son secrétaire d'état. « Est-que que ces gens-là, s'échappait-il à dire quelquefois, veulent à toute force me faire passer pour une poupée (*fantoccino*); je leur ferai bien voir qu'il n'en est rien. » A ce point de vue, il ne déplaisait pas absolument à Pie VII de changer son secrétaire d'état, quoiqu'il demeurât au fond du cœur toujours rempli pour lui d'une tendresse véritable et presque passionnée.

Tandis que la résolution de ce prochain changement s'arrêtait définitivement entre Pie VII et Consalvi, le cardinal Fesch, s'apprêtant à quitter Rome, demanda, comme il est d'usage, la faveur d'une audience particulière, afin de prendre officiellement congé du saint-père. Les dispositions de l'ambassadeur de France, nous l'avons maintes fois répété, n'étaient rien moins qu'hostiles à la cause de la cour de Rome. Comme prince de l'église, il était loin d'approuver entièrement les théories excessives récemment mises en avant par son ambitieux neveu sur la subordination nécessaire du chef de la catholicité à l'égard d'un pouvoir purement temporel; mais un certain guignon, provenant de l'irascibilité de son caractère, paraît s'être toujours attaché, quoi qu'il en eût et du commencement jusqu'à la fin, aux démarches les mieux intentionnées du malencontreux cardinal. Une scène des plus violentes signala sa dernière entrevue avec Pie VII.

« Je pars pour Paris, avait dit en entrant l'ambassadeur de l'empereur, et je prie votre sainteté de me donner ses commissions. — Nous n'en avons pas à vous donner, dit le saint-père; nous vous chargeons seulement de dire à l'empereur que, quoiqu'il nous maltraite beaucoup, nous lui demeurons fort attaché ainsi qu'à la nation française. Répétez-lui que nous ne voulons entrer dans aucune considération, que nous voulons être indépendant, parce que nous sommes souverain; s'il nous fait violence, nous protesterons à la face de l'Europe, et nous ferons usage des moyens temporels et spirituels que Dieu a mis entre nos mains. — Votre sainteté, reprit le cardinal, devrait se rappeler qu'elle n'a pas le droit de faire usage de l'autorité spirituelle dans les affaires présentes de la France avec Rome (1). »

(1) Dépêche de M. Alquier à M. de Talleyrand, 17 mai 1806. — Nous prenons cette version du dialogue entre le saint-père et le ministre de France dans la dépêche de M. Alquier. Les choses sont un peu différemment racontées dans les dépêches du cardinal Consalvi au cardinal Caprara des 23, 24 et 28 mai 1806, et d'une façon qui

A ces mots, qui lui parurent la négation absolue des droits de la tiare, Pie VII demanda d'un ton très élevé au cardinal Fesch où il prenait une pareille opinion. Fesch s'empressa de citer l'autorité des conciles, supérieure, suivant lui, à celle des papes. Alors commença entre les deux interlocuteurs une controverse théologique si vive, si animée, que M. Alquier, amené par le cardinal Fesch pour être présenté au pape en sa qualité de chargé d'affaires de la légation, eut hâte de s'esquiver de la salle d'audience. Il avait peur, disait-il, que son chef hiérarchique, en l'interpellant, comme sans doute il n'y aurait pas manqué, ne le mît dès le premier jour hors de toute mesure pour conférer plus tard avec le souverain pontife et essayer sur son esprit les voies de la conciliation (1).

Pie VII et le cardinal s'étaient quittés, comme on peut s'y attendre, sans être tombés d'accord. L'oncle de l'empereur partit de Rome peu de jours après dans un état de grande excitation, aussi satisfait de lui-même qu'il était mécontent des autres, n'ayant pas voulu faire la moindre politesse au cardinal secrétaire d'état, refusant à l'agent qui allait le remplacer la communication des instructions qu'il avait reçues de sa cour et de la correspondance à laquelle elles avaient donné lieu (2). Dans un pareil état des choses, Pie VII et le cardinal Consalvi pensèrent avec raison qu'il leur importait extrêmement de mettre la plus grande correction dans tous leurs procédés. Pour plus de solennité, et afin de lui faire partager la responsabilité des décisions qui restaient à prendre, ils se décidèrent à convoquer de nouveau la congrégation de cardinaux qu'ils avaient déjà précédemment réunie. On poussa le scrupule jusqu'à leur communiquer consciencieusement les dépêches que le cardinal Caprara écrivait chaque jour de Paris afin de recommander plus que jamais une entière résignation et la plus prompte obéissance aux volontés de l'empereur. Un profond mystère leur fut aussi instamment recommandé.

« On leur imposa le secret rigoureux du saint-office, dit Consalvi, avec défense de parler à personne, pas même à leurs auditeurs théologiens. Notre but était de ne rien laisser transpirer de ce qui se passerait dans cette assemblée, et jamais en effet rien n'en transpira... Nous agissions

est naturellement plus défavorable au cardinal Fesch; mais, conformément à notre habitude, nous préférons appuyer notre récit sur des documens qui, par leur origine même et par la nature des opinions connues de ceux qui les produisent, sont d'autant plus irréfutables.

(1) Dépêches de M. Alquier du 17 mai 1806.

(2) « Le cardinal Fesch ne croit pas pouvoir me communiquer ses instructions ni la correspondance à laquelle elles ont donné lieu. » (M. Alquier à M. de Talleyrand, 17 mars 1806.)

ainsi afin de ne pas blesser l'empereur, mais aussi dans une intention politique. On espérait faciliter à Napoléon le moyen de revenir sur ses demandes, que le public ignorait encore. On considérait qu'avec son caractère et son audacieuse opiniâtreté il s'acharnerait à les soutenir et à n'en point démordre, comme on dit, si le public était initié à ce secret. Bonaparte alors n'aurait jamais voulu avoir la honte de céder, car c'est ainsi qu'il désignait le pas qu'il aurait dû faire en arrière. Nous préférâmes renoncer à la vaine gloire que notre résistance nous aurait acquise auprès des cours étrangères afin d'obtenir le solide avantage de voir reculer l'empereur. Sa résipiscence nous paraissait impossible, si l'on ne cachait pas à la fois à l'Europe et ses exigences et les refus que nous leur opposions (1). »

L'avis que les cardinaux avaient à émettre dans cette seconde congrégation était de la plus importante gravité, car les dernières communications de la légation française à Rome et celles que le cardinal-légat recevait journellement de M. de Talleyrand à Paris ne permettaient plus l'ombre d'un doute. Il était clair que de la décision qui allait être prise dépendait le sort du pouvoir temporel du pape. Les cardinaux opinèrent comme ils l'avaient déjà fait précédemment. Ils refusèrent d'admettre les principes posés par l'empereur et les conséquences qu'il voulait en tirer. Tel fut aussi l'avis de Consalvi et celui du pape, qui, cette fois encore, parla le dernier, pour laisser aux opinions toute liberté de se produire. Les réponses qui suivirent cette délibération furent très longues et très pénibles à composer, assure le cardinal secrétaire d'état; mais elles ne furent, ajoute-t-il avec une certaine fierté, ni faibles ni ambiguës. Cela est vrai. Nous ne les reproduirons pas toutefois en entier parce que le fond des argumens ne diffère pas et ne pouvait guère différer beaucoup de ceux présentés dans les notes que nous avons, en partie du moins, précédemment citées. La note, en date du 14 juin 1806, qui avait été, comme toutes les autres, rédigée à Rome et que le cardinal Caprara fut chargé de remettre à M. de Talleyrand, se terminait par de chaleureux témoignages d'affection envers Napoléon. « Sa sainteté veut se persuader qu'elle trouvera toujours dans sa majesté l'empereur des Français cette même bienveillance et ce même attachement filial que, par sa tendresse paternelle et par les grands égards qu'elle lui a toujours témoignés, elle s'est toujours fait une étude particulière de mériter en tout ce qui lui a été possible. Si, par l'impénétrable volonté de Dieu, le malheur du saint-père, qu'il sent s'accroître journellement, parvenait à ce point que ses prières ne trouvassent plus d'accès au cœur

(1) *Mémoires du cardinal Consalvi*, t. II, p. 449.

de sa majesté, il n'éprouvera pas au moins le remords d'avoir manqué à ce qu'il doit à Dieu, à ses obligations les plus sacrées, au saint-siége et à la postérité (1). »

Le même courrier qui portait cette objurgation de Pie VII, indirectement adressée au chef du gouvernement français, lui apportait aussi la nouvelle de la démission du cardinal Consalvi. Le cardinal secrétaire d'état l'annonçait lui-même au légat.

« Certainement, disait-il dans sa dépêche confidentielle au cardinal Caprara, la dernière qu'il ait écrite comme ministre de sa sainteté, certainement si, lorsque je négociais le concordat à Paris, quelqu'un m'avait dit que sous peu de temps j'apparaîtrais au gouvernement français sous l'aspect d'un ennemi, j'aurais cru rêver. Mon caractère, mes principes, ma qualité, toute ma conduite connue du public, me dispensent de me justifier. Je déclare solennellement sur mon honneur (et toutes mes actions ont prouvé combien il m'est cher) que mes adversaires m'ont indignement calomnié et que je suis entièrement innocent... Cependant je ne puis ni ne dois, étant considéré par le gouvernement français sous de si fausses couleurs, conserver un poste dans lequel non-seulement je ne saurais plus être utile, mais où je pourrais devenir la cause, quoique innocente, de très graves inconvéniens. Je suis trop attaché au saint-siége, à mon souverain, à mon bienfaiteur et à mon pays pour ne pas me considérer comme obligé d'écarter par ma retraite les maux qui pourraient résulter de ma présence... Sa sainteté a agréé ma démission... Le saint-père, en s'y décidant, a eu pour objet de satisfaire l'empereur et de lui donner une preuve de son désir de conserver la bonne harmonie avec son gouvernement en écartant tout ce qui pouvait la compromettre. Je vais céder immédiatement mon poste à mon successeur, et je me retirerai complétement des affaires... Je désire de votre éminence une seule grâce, à laquelle mon honneur est intéressé, c'est qu'elle veuille bien saisir les occasions favorables qui pourraient se présenter pour faire connaître mon innocence et obtenir qu'on me rende justice. Cette faveur excitera toute ma reconnaissance (2). »

Napoléon avait, nous le croyons, travaillé contre lui-même en obligeant Consalvi à quitter la secrétairerie d'état. Il est toujours bon, même pour des adversaires, que les places considérables et la conduite des grandes affaires soient remises aux plus habiles, surtout lorsque ces habiles sont en même temps des hommes consciencieux et modérés. Cette faute d'avoir écarté des conseils du saint-père le ministre le plus capable, Napoléon eut le mérite, disons même le

(1) Note du cardinal Caprara à M. de Talleyrand, 14 juin.
(2) Dépêche particulière du cardinal Consalvi au cardinal Caprara, 17 juin 1806.

courage, rare chez lui, de la reconnaître publiquement, et cela devant Consalvi lui-même; mais en 1811 il n'était plus temps de la réparer. La série précipitée des mesures acerbes qui avait alors confiné le saint-père à Savone avait fatalement amené une situation dont Napoléon lui-même n'était plus entièrement le maître. Dans les circonstances où il lui aurait été profitable d'être circonspect et modéré, il n'avait pas su l'être. Resté encore tout-puissant pendant de longues années, mais de plus en plus lancé dans de téméraires et périlleuses entreprises, le chef de l'empire français ne devait plus rencontrer cette heureuse coïncidence des événemens où, sans se diminuer en rien, il aurait dépendu de lui de transiger honorablement avec le chef de l'église romaine. Les occasions ainsi perdues ne se retrouvent jamais. En 1806, l'empereur ne songea pas un instant à saisir celle qui lui était si heureusement et si généreusement offerte. Il en fut pour lui de la démission volontaire du cardinal Consalvi comme il en avait été de l'éloignement spontané de M. Jakson. Il ne daigna même pas s'en apercevoir. Ce sera notre triste tâche d'avoir à raconter comment, par suite des violences redoublées de l'empereur et malgré l'inaltérable douceur de Pie VII, les choses en vinrent bientôt entre eux à toute extrémité. Cependant, avant de montrer Napoléon s'emparant de la ville de Rome par surprise et mettant inopinément sa main hardie sur le chef inoffensif de la catholicité, les nécessités de notre sujet veulent que nous repassions pour un moment de ce côté des Alpes. Nous aurions négligé un des plus curieux sujets de réflexion que ce récit puisse offrir à l'attention de nos lecteurs, si nous ne leur montrions d'abord de quelle façon le souverain qui se préparait à faire intervenir la force brutale dans ses débats avec le saint-père comprenait à la même époque son rôle de protecteur de la religion en France, et la nature de ses relations avec le clergé et les catholiques de son empire. Ce sera l'objet de notre prochaine étude.

D'HAUSSONVILLE.

# LA

# RÉFORME EN ANGLETERRE

## LE MEETING D'HYDE-PARK ET L'ENQUÊTE SUR LES TRADES' UNIONS.

Le 6 mai 1867, Londres était en proie à une vive agitation. Depuis plusieurs semaines, on annonçait pour ce jour-là un *meeting* général de toutes les associations ouvrières. Il s'agissait de la réforme électorale. La manifestation devait avoir lieu dans Hyde-Park, et l'on craignait qu'elle ne devînt l'occasion de désordres encore plus graves que ceux dont les masses populaires s'étaient rendues coupables l'été dernier dans une circonstance analogue. En effet, les processions ouvrières, arrivant de divers côtés, devaient, disait-on, se réunir sous les fenêtres mêmes des opulentes et aristocratiques demeures de Park-Lane, aux cris de « guerre au capital » et « à bas la noblesse ! » Certes on était loin des heureux temps de lord Gordon, chers à la mémoire du parti conservateur, et de cette année 1780, signalée par des violences populaires qui à la même place avaient été exercées dans un esprit hostile au développement des idées libérales. Les choses sont bien changées, et la situation il y a deux mois paraissait d'autant plus grave que le ministère, après l'avoir compliquée par des alternatives de menaces et d'irrésolution, avait fini par décider à la dernière heure que le gouvernement ne ferait aucun préparatif de défense, ne prendrait aucune mesure préventive ou répressive contre la manifestation. Cependant quelques jours plus tôt, dès que le bruit s'était répandu qu'un corps de troupes devait se concentrer vers la capitale, cinquante

mille citoyens, défenseurs volontaires de l'ordre, avaient prêté serment comme *constables spéciaux* entre les mains des autorités civiles, s'engageant à se joindre aux dix mille hommes de la police régulière. Après une telle démonstration, ce retour prudent en arrière ne devait pas même servir à calmer les esprits, car le ministère, par une incroyable négligence, oublia d'avertir la presse et le public de ce changement de tactique; la proclamation qui avait été lancée contre le *meeting* ne fut point officiellement rapportée. Les gens tranquilles restèrent sous l'empire de la crainte, et le parti réformiste continua de se préparer à une collision.

Ce qui devait empêcher que la paix publique ne fût en péril ce jour-là, ce n'était ni l'attitude du gouvernement, ni même ce sentiment d'horreur des répressions sanglantes, tellement inné dans tous les cœurs anglais que le duc de Wellington lui-même, si habitué qu'il fût à la vue des champs de bataille, cédait devant l'émeute en disant que tout vaut mieux que deux heures de guerre civile. Un autre sentiment assura le maintien de l'ordre : c'est le respect de la légalité, chose dont on ne s'inquiéterait certes guère chez nous aux approches d'une émeute. Là, ce dont on se préoccupa des deux parts fut de savoir si le gouvernement avait ou n'avait pas le droit de faire fermer les grilles du parc pour empêcher un rassemblement de s'y former. A plusieurs reprises, on avait demandé l'avis des conseillers légaux de la couronne, et la réponse avait toujours été dans le sens du ministère; mais ce qui est plus étonnant, c'est la déférence avec laquelle le chef du parti réformiste reçut cette décision et s'inclina devant la suprématie de la loi. Il est certain que Londres a dû sa tranquillité, le 6 mai, à une proclamation de M. Beales. Ce jour-là, par l'inaction systématique et imprévue des agens du pouvoir, la ville s'est trouvée à la merci de ce chef de la ligue et des *trades' unions*, et quelque jugement que l'on porte sur sa politique en général, tout le monde reconnaît que si la loi n'a point été enfreinte, si la paix publique n'a été troublée en quoi que ce soit, c'est à lui qu'en revient l'honneur. Le parc, que l'on s'attendait à voir transformé en un champ de bataille, se remplit, sous l'influence du beau temps, d'un peuple immense jouissant de son triomphe le plus tranquillement du monde, et la démonstration faite, la foule, au lieu de se livrer au pillage et à l'incendie, ainsi qu'on l'avait annoncé, alla se presser gaîment autour d'un gamin mauvais plaisant qui, grimpé sur une estrade, s'était mis à la haranguer en parodiant les discours et les gestes des orateurs du *meeting*.

Au reste, il est curieux de connaître quel était ce moyen légal qui, selon les jurisconsultes, aurait permis au gouvernement d'ex-

pulser les membres du *meeting*. D'après la loi anglaise, si des personnes assemblées dans l'un des parcs de l'état faisaient une manifestation politique contrairement à la défense des autorités, le gouvernement n'aurait pas le droit de les faire sortir ni de les arrêter en masse. La police n'est autorisée en cas pareil qu'à se saisir de chaque individu pris en contravention, à le conduire jusqu'à une des grilles du parc en ayant bien soin de ne lui faire aucun mal, et là à le prier de sortir ou à l'y obliger après lui avoir demandé son nom et son adresse, afin que dans l'hypothèse d'une déclaration sincère on puisse envoyer le lendemain au délinquant une assignation à comparaître devant une cour de police. Il est bon de remarquer que cette mesure n'empêche nullement l'individu expulsé avec tant de cérémonie par une grille de rentrer par celle d'à côté. Appliqué à cinquante mille personnes, ce procédé n'aurait pas plus d'efficacité que celui par lequel on tenterait de chasser sans violence et sans bruit du jardin des Tuileries plusieurs essaims d'abeilles. N'importe telle est la loi, *the law of England*, comme disent fièrement les Anglais, et le fait est que le respect de cette loi, respect dont le gouvernement avait le premier donné l'exemple, a été, par une sorte de convention tacite entre lui et ses adversaires, une barrière plus forte contre l'émeute et le désordre que n'auraient pu l'être les mesures les plus draconiennes. Malheur au premier des deux partis qui franchirait cette barrière : c'est sur lui que retomberait la plus lourde des responsabilités. On comprend aisément que le ministre, M. Walpole, voulant rester sur le terrain du droit, ait reculé devant l'application d'une loi évidemment inexécutable; on comprend moins qu'il ne se soit aperçu de cette impossibilité qu'après avoir publié sa proclamation, et qu'il ne se soit avisé de présenter une loi nouvelle au parlement que lorsqu'il était trop tard. Après ce pas de clerc, M. Walpole devait nécessairement quitter le ministère. Sa démission ainsi amenée nous a donné la curiosité de connaître quelques traits de la physionomie de ces hommes qui par leur invincible persistance et leur inflexible volonté avaient fait battre en retraite le cabinet tory et la puissante aristocratie qui le soutient. Ces deux chefs victorieux sont M. Beales et M. Bradlaugh.

M. Beales est un homme de loi assez âgé, à la barbe blanche et à la physionomie intelligente. Il exerçait un emploi public lucratif, celui de *revising barrister* pour le comté de Middlesex, lorsque le rôle qu'il prit comme chef de la *ligue de la réforme* le força de renoncer à sa charge. Son activité est merveilleuse; durant plusieurs mois, les journaux anglais ont été remplis de ses lettres et de ses manifestes; il est en correspondance suivie avec toutes les sociétés

populaires, et les *meetings* en plein air n'ont pas d'orateur politique plus applaudi. Son énergie ne le cède en rien à son activité; pressé sur tous les tons de renoncer à la manifestation, il a tenu bon, et malgré les prières et les menaces il a conduit dans Hyde-Park la foule triomphante. Les journaux radicaux parlent déjà de lui comme du futur grand chancelier d'Angleterre.

Nous avons déjà fait connaissance avec M. Bradlaugh, surnommé l'*iconoclaste*. Ce *démolisseur* est un petit clerc d'avoué fort jeune, d'une physionomie accentuée dans laquelle se confondent l'obstination et l'exaltation : si ses principes, qui ne manquent pas d'adeptes, pouvaient prévaloir, les bases les plus essentielles de toute société seraient anéanties. Non-seulement il prêche et fait prêcher l'athéisme dans plusieurs villes, mais en tête de son journal, le *National Reformer*, il déclare que *créer* et *détruire* sont la même opération, que toute destruction est une action louable, et que le libre arbitre et la conscience sont au nombre des choses qu'il a résolu d'anéantir. Ces énormités sont propagées par lui à l'aide de petits pamphlets dans lesquels il n'épargne rien, pas même la pudeur. Dans ce pays où il n'est pas permis aux gens bien élevés de prononcer le nom d'une chemise, M. Bradlaugh ne cesse de préconiser publiquement le malthusianisme, cette monstruosité pour laquelle la langue française n'a pas de nom.

Les succès de ces deux hommes, qu'il serait peut-être injuste de confondre, ne devaient pas s'arrêter au 6 mai. Le lendemain de cette journée, ils recevaient l'adhésion de Garibaldi, qui, se faisant leur collègue, acceptait la présidence honoraire de la ligue de la réforme. Chose plus significative et plus curieuse encore, M. de Bismark leur adressait une lettre conçue dans les termes les plus flatteurs et les plus propres à enfler leur présomption et accroître leur témérité.

Si nous n'avons pas placé M. Bright parmi les triomphateurs du 6 mai, c'est qu'il se trouve actuellement un peu éclipsé par les deux nouveaux chefs de la ligue de la réforme, et qu'il a récemment perdu de sa popularité. Né d'une famille de quakers en 1811, M. Bright, qui a des intérêts considérables dans une grande filature de coton, s'est fait connaître d'abord par sa participation à la réforme des lois sur les céréales. Nommé membre du parlement en 1843 par la ville de Durham, il a généralement fait preuve du libéralisme le plus avancé et d'une âpreté de formes qui répond parfaitement à ce qu'annonce sa physionomie. Lorsqu'il est irrité, la violence de ses invectives devient telle que ses adversaires pourraient lui dire comme Lanjuinais au boucher Legendre : « Citoyen, fais décréter que je suis un bœuf, et ensuite tu m'assommeras. » Il

a souvent combattu la politique de lord Palmerston, surtout lors de la guerre de Crimée et de l'expédition contre Canton. Ce qu'on lui reproche, c'est d'exciter les diverses classes du peuple anglais les unes contre les autres. Son animosité contre l'aristocratie s'est surtout manifestée dans l'opposition systématique et acharnée qu'il n'a cessé de faire au cabinet de lord Derby. S'il avait montré à l'occasion plus de résolution, il serait aujourd'hui le vrai chef de la démocratie anglaise; mais le peuple aime le courage dans ses chefs, et il ne montre pas pour M. Bright cet enthousiasme passionné qu'un homme politique appartenant cependant à l'aristocratie, sir Francis Burdett, avait su inspirer il y a quelques années.

Dans tout autre pays que l'Angleterre, la journée du 6 mai, la retraite de M. Walpole et l'adhésion d'un politique aussi hardi que M. de Bismark auraient singulièrement rapproché du pouvoir M. Beales et ses amis; mais chez nos voisins d'outre-Manche les choses vont rarement comme elles vont ailleurs. Le fait est qu'à partir de ce moment le gouvernement, qui semblait devoir tomber dans la rue, s'est relevé, et que, d'accord avec la chambre des communes, il a marché avec plus d'autorité et d'un pas plus résolu dans la voie de la réforme. M. Bradlaugh a donné sa démission de membre du conseil central de la ligue en déclarant qu'il comprenait combien la présence dans le conseil d'un athéé tel que lui devait être pénible à un homme profondément religieux comme M. Beales. Évidemment les chefs raisonnables sentaient qu'on avait été trop loin. Et ceci n'est pas un fait isolé; M. Beales, qui jusqu'au 6 mai n'avait cessé d'employer son infatigable activité au profit de l'agitation, a paru moins ardent lorsqu'il a vu que l'on cherchait à l'entraîner hors des limites légales, et s'il a repris l'attaque depuis, ce n'a été qu'en cédant à la pression de son parti. La loi sur la réforme ne se fait plus dans la rue, elle se fait au parlement par l'action réunie du gouvernement et des élus du pays, et, bien que certains organes de l'opposition témoignent leur mécontentement en disant que la chambre des communes est devenue une convention et qu'elle fait les lois à elle seule, ce n'est pas précisément cela qui leur déplaît; au fond ce qui les irrite, c'est de voir un cabinet tory parvenir à travers mille difficultés et mille obstacles à se mettre d'accord sur une telle question avec la chambre des communes.

Pour suivre le fil de la politique anglaise, il est bon de ne jamais perdre de vue la question économique, la question d'argent, quelque minime que puisse être la somme dont il s'agit. Les démonstrations populaires en faveur de la réforme avaient un poids considérable tant que l'on pouvait croire qu'elles étaient l'effet spontané

de l'enthousiasme des ouvriers sacrifiant une journée de leur salaire pour se rendre au lieu du rendez-vous; mais lorsqu'un agent comptable trop scrupuleux, en dévoilant des secrets qu'on voulait tenir cachés au public, eut fait connaître par un exemple qui avait passé sous ses yeux que les ouvriers entendaient être indemnisés sur les réserves des *trades' unions* de leurs déboursés dans la grande démonstration du 3 décembre dernier (la seule qui ait eu lieu à Londres pendant les heures de travail), la foi du public dans la spontanéité du mouvement commença de s'ébranler. Une atteinte plus grave encore fut portée au caractère populaire de l'agitation lorsque l'on apprit que, sur les 3,000 livres sterling (75,000 francs) qui avaient été dépensées par la *ligue de la réforme* en ces démonstrations, les quatre cent quarante-quatre sociétés populaires répandues dans toute l'Angleterre n'avaient payé que 236 livres 5 shilling 11 deniers (moins de 14 francs chacune), et que le reste, c'est-à-dire la presque totalité de la somme, avait été souscrit par des inconnus. Une portion du public supposa naturellement que ces inconnus n'étaient autres que les mêmes chefs et orateurs de la ligue, et que cet argent fourni par eux servait à récompenser ceux qui les applaudissaient. Cependant ce n'étaient là que des suppositions vagues et des faits de peu d'importance. L'organisation des sociétés ouvrières n'a commencé d'attirer très sérieusement l'attention du public qu'à la suite des révélations recueillies par la commission d'enquête chargée d'étudier à fond cette question. Les découvertes épouvantables faites par les commissaires de Sheffield viennent à chaque instant jeter là-dessus un nouveau jour.

Lorsqu'au mois d'avril dernier nous signalâmes ici même les dangers des *trades' unions*, cette annonce inattendue d'un péril dont personne ne paraissait se préoccuper en Angleterre fut à plus forte raison reçue en France avec incrédulité; mais en quelques semaines les voiles se sont déchirés, et les journaux anglais, qui se doutaient à peine de ces mystères il y a deux mois, ne cessent aujourd'hui d'en parler et de sonner l'alarme.

Les ouvriers anglais, affranchis depuis 1813 des entraves qui s'opposaient au libre exercice de leur travail et ayant acquis en 1824 le droit d'association, avaient commencé dès cette époque, dans chaque métier séparément, à former des sociétés de secours mutuels au moyen de retenues périodiques sur leurs salaires. Par suite du nombre inoui des souscripteurs, ces cotisations fraternelles au profit des membres malades ou des veuves et des orphelins finirent par former des sommes énormes. Pour n'en citer qu'un exemple, il résulte du compte-rendu officiel publié l'année dernière par la société amalgamée des ouvriers qui s'occupent spécialement de

certaines machines, que cette association, fondée en 1851, avait dans l'espace de quinze ans distribué en secours de différentes natures, et surtout pour soutenir certaines grèves, la somme de 484,717 liv. sterl. (plus de 12 millions de fr.). Malgré une pareille dépense, cette société, composée à la fin de 1865 de 30,984 membres, possédait à cette époque une réserve d'environ 3 millions de francs. Si l'on considère le nombre toujours croissant de ces *trades' unions*, qu'on assure se composer en totalité de 800,000 ouvriers, on comprendra que leur action peut devenir irrésistible. Fortement organisées, voici comment elles procèdent pour agir de concert. D'abord chaque métier forme un corps distinct dans les différens centres de population, puis ces divers groupes se relient par des délégués hiérarchiquement constitués, et dont la hiérarchie aboutit à un pouvoir central siégeant à Londres et appelé l'*exécutif*. On comprendra la force immense de cette armée innombrable de travailleurs auxquels les lois fondamentales du pays assurent à la fois, par le droit illimité de réunion et par la liberté de discussion, une faculté d'action commune et simultanée. Couvertes au dehors par les garanties constitutionnelles du pays, asservies dans leur régime intérieur au pouvoir discrétionnaire que leurs chefs se sont arrogé, ces sociétés profitent ainsi tout ensemble des avantages de la liberté et de ceux de la tyrannie, et si leurs guides tout-puissans avaient été plus sages, elles auraient fini par exercer en Angleterre une irrésistible prépondérance; mais bientôt des querelles de plus en plus fréquentes s'élevèrent entre les ouvriers et les patrons. Les longues grèves, si contraires à la prospérité industrielle du pays, si peu patriotiques, puisqu'elles avaient pour résultat de porter à l'étranger les commandes et de faire déserter le marché national par les acheteurs, se reproduisaient à des intervalles de plus en plus rapprochés, et le bruit courut dans le public que les caisses de secours mutuels, au lieu de s'ouvrir uniquement pour le soulagement des souffrances, servaient à alimenter le feu de la discorde.

Cependant ces nouvelles associations étaient peu connues, et si elles eussent moins fait parler d'elles, il est probable que pendant des années encore elles auraient pu s'étendre et grandir. C'est un procès pour une affaire d'argent qui attira d'abord l'attention sur elles, et c'est un vice de la législation anglaise qui les amena à se constituer en sociétés secrètes.

Lorsque dans un pays on a sous les yeux le spectacle affligeant d'une portion considérable de la nation obligée d'avoir recours au mystère pour défendre ses intérêts et pour conserver ses biens, on est naturellement porté à se dire que la liberté dans ce pays n'est pas complète ni égale pour tout le monde, et que la classe réduite

à user de ces moyens a une juste cause d'accuser l'état social. L'expérience est venue tout à coup démontrer que le droit considéré en Angleterre comme le plus imprescriptible de tous, le droit de propriété, recevait une atteinte des plus graves dans la personne des associations ouvrières, et que les ouvriers couraient risque de perdre d'un seul coup tout le fruit de leurs épargnes, s'ils ne parvenaient à les soustraire aux conséquences du régime exceptionnel qui pesait sur eux par suite de la nature collective de leur propriété. On vit alors un étrange spectacle : des sociétés populaires plus ou moins socialistes d'esprit invoquant devant les tribunaux les droits sacrés du mien et du tien et les invoquant en vain sans parvenir à se faire rendre ce qui leur appartenait. Qu'on se figure d'un côté les ouvriers anglais volés impunément de leur argent le jour où ils étaient arrivés, par le fruit de leur travail, à devenir capitalistes à leur tour, de l'autre les tribunaux anglais, gardiens des biens des citoyens, sanctionnant en quelque sorte ce vol et en consacrant le principe. Voilà le spectacle; pour y croire, il est nécessaire de se rendre compte du régime anormal sous lequel vivent les sociétés industrielles chez ce peuple qui est encore aujourd'hui le plus commerçant de l'Europe.

La législation anglaise veut que toute propriété, pour être reconnue en justice, soit individuelle et nominative. Les sociétés commerciales, sous forme commanditaire ou autre, en sont donc réduites, de même que les femmes mariées, auxquelles la législation ne reconnaît pas le droit de posséder, à éluder la loi en nommant des *trustees*, c'est-à-dire des curateurs ou commissaires fiduciaires, auxquels tout leur avoir appartient dès lors en droit et qui légalement en ont l'administration. Les ouvriers, à ce qu'il paraît, n'ont pas jugé à propos d'user de ce biais, et le fait est que si l'on songe aux sommes fabuleuses accumulées dans les caisses des *unions*, la tentation eût été grande pour un commissaire fiduciaire, et la suite l'a bien prouvé. Les sociétés continuèrent donc à grossir leurs caisses sans nommer de *trustees*, et leurs fonds restèrent par le fait sans propriétaire légal qui eût le droit, en cas de perte, de les revendiquer devant les tribunaux.

Cependant, par la force des choses, la caisse de chaque association vint à être confiée temporairement à des agens comptables nommés par les ouvriers. Il y a quelques mois, un de ces dépositaires emporta la caisse. Pour en obtenir la restitution, la société lésée s'adressa aux tribunaux; mais les magistrats refusèrent de recevoir la plainte et de poursuivre le coupable, sous le prétexte que la société ne pouvait ni posséder ni ester en justice, et comme pour rendre en quelque sorte leur arrêt plus acceptable, ils l'accompagnèrent de considérans étrangers au fond de la question et des-

tinés à discréditer les *unions* dans l'opinion publique. C'était là un coup mortel pour les *trades' unions*, et qui devait les frapper de la manière la plus sensible, non-seulement en leur ôtant la faculté de recouvrer leurs réserves, mais encore en les déclarant pour ainsi dire spoliables à merci. Ces sociétés demandèrent au moins provisoirement au parlement, pour leur propriété, la protection accordée à toute autre propriété en général. La décision des tribunaux, qui était une espèce de mise hors la loi des *trades' unions*, avait semblé si rigoureuse que, malgré la répugnance des chambres à s'immiscer dans les arrêts de la magistrature, un projet de loi fut présenté par les amis des ouvriers afin de relever les sociétés en général, et les unions ouvrières en particulier, de leur incapacité légale. Ce projet n'a point été adopté; s'il eût été présenté au nom des intérêts de ces grandes compagnies de la Cité dont les entreprises prennent tous les jours des proportions plus gigantesques, nul doute que le parlement n'eût fait droit aux réclamations; mais les *trades' unions* étaient moins en faveur que jamais à la chambre des communes au moment où se discutait la réforme électorale, et on laissa leurs caisses sans protection.

A partir de ce moment, les *unions* agirent dans l'ombre, et à côté de leurs règlemens ostensibles elles en votèrent de secrets relatifs à l'administration de leurs finances. Bientôt, par suite de ce déni de justice, l'on vit tout le réseau des *trades' unions* transformé et constitué en sociétés secrètes. C'est sur cette nouvelle phase de leur existence que les deux commissions d'enquête nommées par le parlement ont obtenu et obtiennent tous les jours les révélations les plus épouvantables.

Les deux commissions siégent séparément, et leurs travaux sont loin d'être terminés. La principale a pour président un des magistrats les plus haut placés de l'Angleterre, sir William Erle, et elle comprend plusieurs des membres les plus considérables du parlement; dans le nombre, on remarque M. Roebuck, ce vétéran du libéralisme, dont le nom, attaché à toutes les réformes qui ont eu lieu en Angleterre depuis trente-cinq ans, devait être pour le parti démocratique une garantie de l'impartialité qui allait présider à l'enquête. Cependant M. Roebuck a bientôt perdu sa popularité et a été outrageusement sifflé. Dans le cours de l'interrogatoire, il avait posé aux témoins des questions qui ont amené des découvertes peu favorables aux *unions*, et c'est ainsi que par sa loyauté même il a déplu aux ouvriers. C'est là du moins le fait que certains organes du radicalisme lui ont reproché. Cet honorable député, né à Madras en 1801, est arrière-petit-fils d'un coutelier de Sheffield. Après avoir passé par le Canada, il arriva en 1824 en Angleterre et entra dans le barreau, où il occupe aujourd'hui un poste éminent. Il fut

nommé membre du parlement aux premières élections qui suivirent la réforme électorale de 1832, et y prit une position indépendante de tous les partis, portant la franchise envers tous parfois jusqu'à la rudesse. Depuis 1847, il est un des représentans de cette même ville de Sheffield, qui a été récemment le théâtre des crimes odieux commandés par les chefs des unionistes.

Pour en revenir aux résultats de l'enquête et sans entrer dans des détails qui nécessiteraient de très longs développemens, nous nous bornerons à constater certains faits graves ressortant des procès-verbaux qui ont été déjà publiés par ordre des commissions elles-mêmes. L'action des *trades' unions* s'exerce d'une façon contraire à la liberté du travail et aux intérêts du public, et les demandes des ouvriers, appuyées généralement par des grèves, pour obtenir une augmentation de salaire ou une diminution dans les heures de travail (1) ne sont pas justifiées par la situation du marché, ou par des motifs raisonnables. Ces demandes, les chefs des *unions* l'ont reconnu eux-mêmes, se produisent toutes les fois que les ouvriers se croient en mesure de dicter la loi. « Nous tâchons de prendre aux patrons le plus que nous pouvons, ont dit dans leurs dépositions les secrétaires des *unions;* le reste ne nous regarde pas. »

Un autre fait non moins important dont le public a eu la preuve, c'est qu'au lieu d'encourager l'activité des travailleurs et de récompenser leur habileté, les *unions* s'efforcent par tous les moyens possibles de diminuer la quantité du travail produit, et, chose bizarre qui s'était déjà manifestée dans d'autres pays, semblent protéger particulièrement la médiocrité. Dans la grève qui, le 26 mars dernier, a arrêté tout mouvement sur le chemin de fer de Brighton, la demande sur laquelle les mécaniciens et les chauffeurs insistaient spécialement était de faire obtenir aux moins actifs, aux moins habiles, les mêmes avantages que la compagnie fait aux ouvriers de premier ordre. Si ces tristes tendances et ces manœuvres n'avaient été avouées par les chefs, on se refuserait à croire qu'un ouvrier actif et intelligent qui, après avoir achevé sa journée réglementaire, travaille quelques heures de plus est, en vertu des règlemens secrets, mis à l'amende. Qu'il aille se griser au cabaret, rien de mieux; mais qu'il se garde bien de tâcher d'augmenter son bien-être et celui de sa famille par un travail supplémentaire, car,

(1) Il se produit parfois dans ces grèves des incidens bien caractéristiques des mœurs anglaises. Ainsi, le lendemain d'une grève de cochers de fiacre, on voyait placardée dans toutes les voitures de place l'affiche suivante : « les cochers de fiacre n'ayant pas la faculté de refuser de travailler le dimanche, et se trouvant privés par là de pouvoir sanctifier le jour du Seigneur, font appel à la piété du public, afin que grâce à cette considération il veuille bien ne pas prendre de voitures ce jour-là. »

si ce crime de *lèse-union* est découvert, on lui enlèvera d'abord son gain au profit de ceux qui auront été s'enivrer, et, s'il persiste, il s'exposera à des punitions, à des vengeances dont Sheffield n'est pas seul à fournir des exemples.

Les règlemens les plus vexatoires, les plus contraires à la liberté, les usages des anciennes jurandes et des anciennes *guilds*, se retrouvent copiés dans ceux des *unions*. Le travail des femmes est interdit, et l'on condamne ces malheureuses à la misère sous prétexte qu'elles feraient baisser le taux de la main-d'œuvre. Le nombre des apprentis est limité, et un père ne peut faire adopter son métier à tous ses enfans; même pour le nombre permis, il lui faut acheter l'autorisation à prix d'argent. Chez certaines nations de l'antiquité, le fils était forcé de suivre le métier de son père. Le système oppressif des castes se trouve renversé d'une façon tout aussi contraire à la liberté individuelle par les règlemens des *unions*. La quantité de travail à faire pendant les heures réglementaires est en elle-même limitée. L'on semble s'être proposé d'augmenter le gain des ouvriers, non-seulement sans augmenter la quantité ou la qualité de la production, mais même en mettant obstacle à tout ce qui s'élèverait au-dessus de la médiocrité, c'est-à-dire de diminuer autant que possible les profits des maîtres. Ceux qui désireront s'édifier à fond sur ce sujet n'ont qu'à lire dans les publications de la commission les dépositions de M. Mault et de M. Trollope, deux constructeurs de maisons très connus dans Londres.

Du reste le travail des commissions d'enquête n'est pas fini; il n'avance même qu'avec lenteur. Il ne saurait en être autrement lorsque l'examen porte sur des associations dont le secret absolu est la première règle, et qui (cela a été constaté) n'obéissent dans certaines circonstances particulières qu'à des ordres communiqués par le chef à quelques adeptes seulement : chacun de ceux-ci les fait connaître ensuite à un petit nombre d'autres affiliés, et ainsi de proche en proche, sans que jamais le membre inférieur qui reçoit ces ordres sache par qui ils ont été donnés à celui qui les lui transmet. Les règlemens de ces corporations sont d'ailleurs destinés aux sociétaires exclusivement, et on ne peut se les procureur qu'avec difficulté. En voici, et cela explique tout, la clause fondamentale: « tout membre de la corporation qui parlera des affaires de la société à une personne qui n'en fera pas partie sera mis à l'amende, et tout membre qui, en faisant connaître à d'autres qu'à un de ses confrères les torts ou les injustices qu'une des autorités de l'*union* lui aurait fait subir, nuira au crédit de la société ou de ses chefs sera condamné à une amende ou expulsé. »

Ces prescriptions, qui forment les paragraphes 5 et 6 de l'article 34 du règlement publié l'année dernière par la société des menui-

siers et des charpentiers, et qui sont généralement adoptées par les autres *trades'unions*, ont une portée considérable. Elles ont pour objet de soustraire à la connaissance des magistrats les méfaits et les abus de pouvoir commis par les unionistes et surtout par leurs chefs. Par cette législation intérieure, ces sociétés forment comme un petit état indépendant, qui a sa justice particulière et prétend se soustraire à la justice du pays. Il est vrai qu'elles avaient eu à se plaindre du parlement et des tribunaux réguliers; mais le remède qu'elles ont cru devoir apporter à cette situation est pire que le mal. C'est là ce qui les a perdues dans l'opinion publique; cette prétention de fonder un état dans l'état leur enlève tous les jours davantage l'intérêt que la presse leur avait témoigné tant qu'elles avaient su se maintenir sur le terrain de la légalité et du droit commun.

Bien qu'exorbitantes en principe, ces amendes, ces expulsions infligées par les chefs des *unions*, sont loin de donner une idée suffisante des dangers que cette organisation fait courir aux sociétaires lorsqu'ils essaient de secouer le joug de leurs nouveaux maîtres. L'autorité des chefs qu'ils se sont donnés est cent fois plus arbitraire, plus dure, que ne le fut jamais celle des patrons. On voit par l'enquête que les récalcitrans sont soumis à des moyens d'intimidation violens, dont la grève actuelle des ouvriers tailleurs dans Londres n'a fourni que des exemples très pâles et qui ont été énergiquement flétris par les magistrats. Ces exécutions secrètes, qui rappellent les pratiques de la Sainte-Vehme, sont de deux sortes. Il en est quelques-unes que les ouvriers avouent, bien qu'elles ne se trouvent pas dans les règlemens; il en est d'autres plus terribles et plus cachées, mais non moins bien constatées aujourd'hui, que les ouvriers nient avec indignation. Comme il arrive dans tous les cas pareils, ces sentences sont désignées par des mots conventionnels, dans cet argot qui est de l'essence de toute société secrète. Nous en ferons connaître une application habituelle.

Lorsqu'un ouvrier devient *gênant* (*obnoxious*) pour les autres membres de l'*union*, soit en travaillant dans un atelier mis en interdit, soit en ne refusant pas de travailler avec un individu étranger à la société, soit pour tout autre motif, la première punition qu'on lui inflige consiste à rompre toute relation avec lui. Les autres ouvriers ne lui parlent plus, ne répondent plus à ses questions, et au lieu de l'aider au besoin dans sa besogne ils s'efforcent de lui susciter toutes les difficultés possibles. Cette sorte d'excommunication ouvrière s'appelle *envoyer quelqu'un à Coventry* (1).

(1) Cette phrase, dont bien des gens ignorent la signification, n'est pas tout à fait moderne : elle fut employée d'abord au XVII[e] siècle par les *cavaliers*, qui envoyèrent à Coventry les puritains.

Si cette première punition, qui vous plonge dans l'isolement et fait qu'on vous fuit comme un pestiféré, ne conduit pas l'individu ainsi traité à faire amende honorable, il y a un second degré de pression, le *rattening*, qui manque rarement de produire son effet. Voici le procédé : par ruse ou à force ouverte et même à l'aide d'effraction, on s'empare des outils de l'ouvrier à l'index, et en l'empêchant par là de travailler on l'oblige, sous peine de mourir de faim avec sa famille, à se soumettre aux ordres de l'*union*, et même à payer en outre une assez forte amende, sans quoi les instrumens de son travail ne lui sont pas rendus. Quand à la commission d'enquête on a demandé à des ouvriers qui avaient été victimes du *rattening* comment ils avaient pu se soumettre à une telle tyrannie, au lieu de se faire rendre justice par les tribunaux, ils ont répondu que tout appel à la justice était défendu par le règlement, et qu'en s'adressant au juge ils auraient craint d'être estropiés (*maimed*) par les exécuteurs des vengeances des *unions* dans une de ces ignobles querelles de rue que ceux-ci savent si bien provoquer, et sur lesquelles la loi anglaise se montre en général si peu sévère. La crainte de ces vengeances, dont la source reste ensevelie dans un profond secret, est si vive qu'elle paralyse la marche de l'enquête en entraînant les témoins dans des palinodies et parfois dans des mensonges évidens. Il est de ces pauvres diables à qui on ne peut faire desserrer les dents qu'en les menaçant des peines (très sévères en Angleterre) contre les parjures. Quelques-uns des individus appelés à comparaître ont déclaré qu'ils ne parleraient que si le gouvernement s'engageait à les faire transporter immédiatement après leur déposition dans une colonie qui fût à l'abri des vengeances des *unions*.

Outre *Coventry* et le *rattening*, dans certaines localités, à Sheffield principalement, les associations ouvrières ont recours aux moyens les plus criminels, les plus abominables, pour faire plier ceux qui leur résistent et pour témoigner leur aversion à ceux qui les gênent.

Tout le monde a entendu parler des crimes ténébreux de Sheffield que la voix publique attribua dès l'abord aux *unions*, mais dont il fut impossible de découvrir les auteurs malgré les récompenses promises par le gouvernement. Les sociétés repoussèrent avec indignation ces premiers soupçons, et, pour montrer combien elles-mêmes désiraient que les coupables fussent découverts, elles promirent de leur côté une grosse récompense à quiconque les ferait connaître. Cette promesse ne produisit d'autre résultat que d'endormir dans leur sécurité les partisans des *unions*. Toutefois c'est en vue d'éclaircir ces mystères qu'a été instituée la commission des *trades' unions* de Sheffield. Elle n'a pas siégé longtemps sans ar-

river aux plus tristes découvertes. Un des crimes qui avaient produit le plus d'impression était une tentative faite, il y a huit ans, pour faire sauter, à l'aide d'une mine, la maison d'un ouvrier appelé Holliwell. Celui-ci n'appartenait pas aux *unions*, mais il leur déplaisait souverainement, parce qu'il prenait des apprentis, chose que ces corporations ne permettent pas à moins qu'on ne leur paie des droits d'entrée considérables. A la septième séance de la commission de Sheffield, un ouvrier appelé Shaw, qui par intimidation ou par corruption avait commencé comme plusieurs autres par se parjurer, effrayé du danger qu'il courait en persistant dans le mensonge, a fait une déclaration dont nous citerons mot à mot quelques passages très naïfs et très caractéristiques.

« Me trouvant à l'âge de vingt ans, a dit ce Shaw, dans la maison de Broadhead (le secrétaire de l'union des *sawgrinders*, repasseurs de scie, à Sheffield), Clark vint me demander si je voulais me charger d'un *job* (textuellement d'*une petite affaire*), savoir de faire sauter en l'air *Topsy* (sobriquet d'un homme appelé Holliwell, qui n'appartenait pas à l'union)..... Je répondis que je voulais bien, et Clark, après m'avoir dit que nous aurions 3 livres sterling pour cela, monta dans le haut de la maison et redescendit avec trois brocs remplis de poudre à canon. Clark me dit alors qu'il allait voir le vieux *Smeeton* (un sobriquet de Broadhead), et lorsqu'il redescendit, il me dit que c'était Smeeton qui lui avait donné la poudre, etc., etc. »

Le témoin a raconté ensuite comment il avait volé et vendu d'accord avec Clark une partie de la poudre qu'on lui avait remise, et comment il avait employé le reste à une tentative d'explosion qui n'eut d'autre effet que de blesser Holliwell. Une semaine après l'explosion, Clark lui dit qu'il avait reçu trois *quid* (3 livres sterling) de Broadhead, et lui donna trente shillings pour sa part. Cette affaire, qui était connue de plusieurs autres ouvriers que Shaw a nommés dans sa déposition, resta cachée durant plusieurs années; mais à la fin, Clark ayant consenti, à prix d'argent, à dénoncer Broadhead, celui-ci pour se mettre à couvert commença par faire voler à Shaw ses outils (suivant la pratique du *rattening*) et excita contre lui un nommé Martin, qui dans la salle même du comité de l'*union* s'efforça de lui faire sauter les yeux à coups de pouce, ce qui dans l'argot des malfaiteurs s'appelle *to gouge the eyes out*. Après l'avoir ainsi convenablement préparé par l'intimidation, Broadhead dit à Shaw que, *s'il voulait être sage*, on lui rendrait ses outils. Shaw devint sage, et sous l'empire de la peur il signa le 27 novembre 1866 une déclaration portant que jamais Broadhead ne l'avait poussé à commettre aucun crime; mais dès qu'il fut hors des griffes de ce secrétaire de l'*union*, il s'empressa d'écrire au

même Broadhead pour rétracter cette déclaration, en lui nommant les personnes qui pourraient au besoin établir sa culpabilité.

Dans la même séance du 13 juin dernier, un autre témoin, Hallam, reconnut qu'il avait reçu 25 shillings pour avoir *rattened* son propre père; mais malgré les charges les plus accablantes il ne cessa de rétracter les aveux qu'il avait faits en présence de plusieurs personnes et par lesquels il reconnaissait avoir reçu 15 souverains (375 francs) du même Broadhead pour une autre *petite affaire* (*job*), c'est-à-dire pour avoir tenté, d'après ses ordres, de faire sauter, à l'aide de vingt-huit livres de poudre à canon, la manufacture de MM. Wheatman et Smith, où l'on employait une machine qui déplaisait aux *unions*. Malgré ses dénégations, les preuves accumulées contre Hallam étaient si fortes, qu'il fut immédiatement condamné à six semaines de prison pour son refus de faire connaître le nom d'un autre ouvrier auquel il attribuait d'une manière générale certains méfaits sans vouloir le compromettre nominativement. On lui annonça en même temps qu'une double accusation pour faux témoignage et incendie serait portée contre lui, s'il ne se décidait promptement à compléter ses aveux.

Comprenant alors le danger de sa position, cet Hallam se décida après la douzième séance de la commission à faire connaître la vérité. Indépendamment de l'horreur qu'inspiraient de telles révélations, cette séance a été surtout marquée par ce qu'on pourrait appeler l'agonie morale de cet homme qui, ayant personnellement commis ou ayant pour de l'argent aidé à commettre les crimes les plus horribles, des meurtres, des incendies, des violences de toute nature, sans avoir jamais témoigné la moindre hésitation, s'évanouissait à chaque instant, et éprouvait d'effroyables convulsions au moment d'ouvrir au public les noirs replis de son âme. — Pourquoi a-t-on tiré un coup de fusil au nommé Linley? a demandé le président de la commission d'enquête, M. Overend, à Hallam. — Parce qu'il *gênait* les *unions*. Je causai de l'affaire avec le secrétaire Broadhead, qui me dit que nous aurions le lendemain une autre conversation, dont le résultat fut que, moyennant 20 livres sterling (500 francs), je me chargerais de la besogne. M'étant adjoint un nommé Crookes qui était un bon tireur (1), nous suivîmes Linley pendant six semaines toutes les nuits (excepté, bien entendu, le dimanche), et à la fin je forçai Crookes à tirer avec un fusil à vent sur Linley, qui mourut de sa blessure au bout de quelque temps. J'avais demandé 20 livres sterling; mais Broadhead me dit que

(1) Broadhead a insisté dans une de ses dépositions sur ce point, qu'il choisissait des tireurs assez habiles pour être sûr que ceux-ci blesseraient ses victimes sans les tuer.

cette affaire ne valait pas plus de 15 livres, et nous les avons partagées après le coup avec Crookes.

A partir de cette mémorable déposition, il n'y avait plus à hésiter, et Broadhead lui-même a fait les aveux les plus effroyables. Ils ont été confirmés par ceux de ses propres complices; ces derniers, heureux d'acheter l'impunité par la franchise, ont déclaré que depuis dix ans (le gouvernement n'a pas voulu qu'on remontât plus haut) la ville de Sheffield, qui compte près de 100,000 habitans, a été soumise à la tyrannie souterraine de certaines *unions* dont Broadhead était l'âme et le chef, et que les meurtres, les incendies, les explosions de poudre dans l'intérieur des maisons, étaient les moyens par lesquels cette tyrannie se soutenait. La chaîne de ces crimes est trop hideuse pour que nous tentions de la dérouler. Ce qu'on ne saurait omettre, c'est que les coupables étaient assez généralement connus et que l'on n'osait pas les signaler à la justice, c'est que les secrétaires d'autres *unions* contribuaient aux frais de ces expéditions, c'est enfin que ces assassins et ces incendiaires ont affirmé que non-seulement ils n'avaient aucun motif d'animosité contre leurs victimes, mais que souvent même ils ne les connaissaient pas.

Ce qui est surtout remarquable dans ces *petites affaires,* c'est le sans-gêne avec lequel les ouvriers ont toujours agi et l'absence complète de cette espèce de pudeur qui rarement abandonne même les hommes les plus corrompus. Là où la morale et la religion ont cessé de diriger les consciences, on pourrait supposer que la crainte de la loi serait encore un frein suffisant. Il n'en est rien. Les ouvriers de Sheffield ne semblent craindre que les vengeances des chefs des *unions*, et ceux-ci obéissent aveuglément à leurs secrétaires comme en Syrie les ismaéliens obéissaient, il y a huit siècles, au Vieux de la Montagne. Seulement les assassins de ce temps étaient animés par l'espoir d'aller dans un paradis dont on leur faisait savourer d'avance les délices, tandis que c'est pour quelques shillings et à prix débattu qu'on assassinait à Sheffield.

En lisant les comptes-rendus des séances de cette commission, on se rappelle involontairement la célèbre enquête dont Burkhardt nous a conservé quelques passages et qui fut faite à Rome du temps d'Alexandre VI, lorsque le duc de Valentinois, jaloux, à ce qu'on assure, de la préférence que sa sœur, Lucrèce Borgia, accordait à son frère le duc de Gandia, le fit assassiner et jeter dans le Tibre. Un batelier avait tout vu, et lorsqu'on lui demanda pourquoi il n'avait pas fait sa déposition plus tôt, il s'écria qu'ayant connu dans sa vie un grand nombre d'aventures pareilles auxquelles personne n'avait fait attention il n'avait pas cru que la dernière dût produire plus

d'impression que les autres. Cette réponse naïve donne une idée de l'intimidation qui régnait à Rome comme elle a régné naguère en Angleterre, elle explique l'indifférence avec laquelle ces crimes commandés par certains chefs des *unions* étaient considérés à Sheffield, même par des gens désintéressés et dans une assez bonne position sociale. De telles habitudes morales rappellent les temps les plus néfastes de l'Italie du xv[e] siècle; rapprochées de ces scènes de brigandage commises dans Londres même par des hordes de voleurs et de pillards qui, sous prétexte d'escorter des régimens de volontaires, dévalisaient en plein jour ceux qui se trouvaient sur leur passage, elles sont bien faites pour inculquer de la modestie aux nations les plus fières de leur puissance.

Lorsqu'il sera connu dans son entier, le résultat de l'enquête relative aux crimes commis à Sheffield formera le pendant le plus curieux à ces célèbres *Grands Jours d'Auvergne*, si bien décrits par Fléchier, et où l'on voit la noblesse et le clergé jouer dans les provinces un rôle assez analogue à celui de Broadhead et de ses complices. Ce n'est pas à dire que les mêmes crimes se reproduisent partout où les *unions* exercent leur action; elles n'ont pas besoin de recourir à ces extrémités. Lorsqu'on leur résiste, lorsqu'un ouvrier travaille dans les ateliers frappés d'interdit, des gens choisis *ad hoc* se présentent chez les réfractaires qui nuisent à l'efficacité des grèves et les somment avec menace de cesser leurs travaux. La plus commune de ces mystérieuses menaces, c'est d'être *marqué par la société*, et sans autre explication ceux qui ont entendu parler de Sheffield savent ce qu'au besoin cela pourrait signifier. La grève actuelle des tailleurs dans Londres a montré l'efficacité de ces simples paroles. Si les travaux de la commission d'enquête avaient été connus de M. Lowe lorsqu'il fit l'année dernière au parlement un discours qui lui attira tant d'injures de la part des meneurs des associations ouvrières, il aurait peut-être réussi à mieux faire comprendre au parlement dans quel inconnu on allait se précipiter. M. Lowe a toujours été du parti des réformes, mais il s'est constamment opposé au courant qui tendait à conférer l'ascendant à la démocratie avant qu'elle ne fût convenablement préparée à en user; c'est dans cette vue qu'il n'a cessé de demander une augmentation dans la somme allouée par le parlement pour l'éducation populaire. Malheureusement ses efforts sont restés infructueux. L'Amérique est depuis longtemps le seul pays où cette question capitale de la démocratie ait été résolue. Il est à craindre que l'Angleterre ne paie bien chèrement cette économie-là.

Au reste, les Anglais ont pris le bon moyen pour mettre fin aux atrocités commises à Sheffield et ailleurs. Il suffisait de les mettre

en lumière pour en faire justice. L'opinion publique s'est soulevée. Déjà les organes de la presse radicale, à commencer par le *Star*, se hâtent de répudier ces actes avec indignation, et se séparent des *trades' unions* en disant que ce sont elles aujourd'hui qui veulent tuer la liberté. Les sociétés secrètes et leur pouvoir sans appel tombent sous le coup de l'enquête, comme est tombé le *chartisme* en 1849, et la majorité des ouvriers commence à entrevoir le péril qu'il y a pour elle à laisser la minorité, fût-elle composée de huit cent mille hommes, prendre la haute main et se conduire ainsi au nom du peuple. Cependant en ce moment même la contagion du mal se fait sentir : les *sheffieldiades*, circonscrites d'abord dans certaines localités, se reproduisent jusque dans la capitale, et le fléau ne fait que se déplacer, tandis que la réprobation universelle le poursuit. Les commissions d'enquête sont loin d'avoir achevé leur tâche, et l'on ne peut trop s'appliquer à répandre la lumière qui se fait tous les jours dans leur sein.

La question de la réforme s'est trouvée un peu rejetée dans l'ombre par celle des enquêtes parlementaires. D'ailleurs, pour tous ceux qui ont étudié sérieusement la situation, il est évident que la réforme électorale ne représente qu'un fragment de la question sociale qui se débat aujourd'hui en Angleterre avec d'autant plus d'ardeur que l'absence de révolution depuis deux siècles a laissé subsister dans ce pays une foule d'usages surannés qui sur le continent ont été balayés par le torrent de 89. Grande et forte par l'ensemble de sa constitution politique, la Grande-Bretagne est dans les détails bien plus sous l'empire des précédens que de la loi positive, même lorsque ces précédens n'ont plus d'autre genre d'autorité que leur caduque vieillesse.

On sait assez comment le ministère tory a procédé dans la voie de la réforme électorale. Après avoir essayé de résister à la pression de la *ligue de la réforme*, qui, dans l'agitation qu'elle répandait autour d'elle, était puissamment appuyée par la portion la plus turbulente des *unions*, et qui n'hésitait pas à chercher des auxiliaires parmi les *roughs* (1) et les autres bohémiens de Londres, M. Disraeli, qui semble avoir reçu carte blanche du gouvernement en tout ce qui concerne la réforme électorale et qui a pleinement justifié une telle confiance par l'habileté et le tact qu'il a montrés dans cette grande affaire, est entré plus avant dans la voie libérale que ne l'avait fait l'année dernière le ministère whig. Forçant la main à son propre parti, M. Disraeli vient de faire adopter par la chambre des communes un amendement en vertu duquel

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril 1867.

sera électeur quiconque dans un *borough* contribue, même pour la plus faible part, à la taxe des pauvres, à raison de la maison qu'il occupe. C'est là l'ancien principe en usage en Angleterre (1), et que la grande réforme de 1832, infiniment moins démocratique que la loi de M. Disraeli, avait fait disparaître en accordant le droit de suffrage à tout locataire d'une maison dont le loyer s'élevait à 10 livres sterling (250 francs) par an. Quant aux locataires partiels (*lodgers*), seront électeurs tous ceux qui occupent un appartement d'un loyer de 250 francs au moins par an. Dans tous ces cas, pour écarter des *hustings* la partie nomade de la population et ceux que la loi anglaise appelle *vagabonds*, il a été décidé que l'exercice des droits politiques serait subordonné à une condition essentielle, qui est une résidence de douze mois.

Des dispositions spéciales pour les comtés (*counties*) appellent au scrutin tous ceux qui possèdent à titre de *freehold* (ce que dans le vieux droit féodal on appelait *franc-alleu*) une propriété d'un produit annuel de 40 livres sterling (1,000 francs) au moins. Les individus qui à titre de *copyhold* possèdent une propriété d'un revenu annuel de 125 francs au moins, et tous ceux qui, à raison d'un revenu de 300 francs contribuent à la taxe des pauvres seront aussi inscrits sur les listes. Ces dispositions ont été déjà adoptées par la chambre des communes, et celle-ci en même temps a décidé que les colléges électoraux qui n'auraient pas 10,000 habitans perdraient le droit de nommer un député. Cette dernière résolution, jointe à la punition infligée à certains bourgs pourris qui, pour avoir constamment trafiqué du vote, viennent de perdre le droit dont ils abusaient, a rendu vacans 45 colléges électoraux. Les sources de la vie politique seront, grâce à cette mesure, mieux distribuées dans le pays, et l'on pourra enfin faire droit aux justes réclamations de ces localités dont la population et la richesse ont considérablement augmenté depuis la réforme de 1832.

On peut considérer la suppression des colléges électoraux dans les localités qui n'ont pas 10,000 habitans comme une des innovations les plus importantes du nouveau bill. Ces bourgs et ces comtés ne devaient les priviléges dont on vient de les dépouiller qu'à d'anciennes chartes, concédées dans des temps où ces localités possédaient une importance que, pour la plupart, elles n'ont plus, et qui appartient désormais aux grands centres de production et de mouvement commercial.

L'accroissement prodigieux de population qui s'est fait sur certains points, et auquel l'industrie a tant de part, a complétement

(1) On l'appelait autrefois *lot and scott*.

bouleversé, dans un grand nombre de cas, le vieil équilibre des forces sociales. Nous sommes d'ailleurs bien à tort portés à comparer les bourgs anglais à nos chefs-lieux d'arrondissement et les comtés anglais à nos grandes divisions territoriales. La chose est bien différente, car en Angleterre, où il n'y a ni murs d'enceinte, ni barrières, ni octrois, les villes et les *boroughs* sortent continuellement de leurs limites et s'étendent dans les campagnes, c'est-à-dire dans les comtés, à mesure que l'accroissement de la population l'exige. Il en résulte que souvent une partie considérable de la population d'une ville se trouve dans la campagne, et que par conséquent elle est soumise à des dispositions électorales particulières. On voit par le dernier recensement (fait en 1861) de la population de l'Angleterre que les habitans de certaines localités ne savent pas bien eux-mêmes à quel district ils appartiennent. A Londres par exemple, et là peut-être plus qu'ailleurs, ce phénomène se produit d'une façon qui mérite qu'on s'y arrête, et cette étude pourra donner une idée de la singularité des coutumes britanniques.

La population de Londres, qui en moyenne s'accroît en nombre rond de 50,000 individus chaque année, se compose de plus de 3 millions d'habitans. Elle n'est pas enfermée dans un périmètre déterminé, ni régie par une même administration. Les districts métropolitains (c'est ainsi qu'on nomme officiellement les diverses agglomérations autour de la Cité) n'ont pas de limites précises, ou du moins les limites reconnues par la direction des postes, et qui déterminent le classement et la distribution des lettres, ne sont pas reconnues au bureau sanitaire, qui dresse sur un autre plan ses tables de mortalité. Il n'y a pour cette immense ville aucune administration centrale, les paroisses s'administrent séparément à l'aide d'autorités locales nommées par les habitans. Cette séparation est telle que tout dernièrement un individu à qui on avait volé sa montre en plein jour alla se plaindre devant le tribunal de ce qu'un officier de police, un constable à qui il avait montré du doigt le voleur, n'avait pas voulu l'arrêter; le constable s'est excusé en disant qu'à ce moment-là le voleur était de l'autre côté de la rue, et que ce côté-là appartenait à une autre paroisse dans les affaires de laquelle il ne pouvait nullement s'immiscer. Et l'excuse fut jugée bonne.

La maison d'un individu est son château-fort; c'est là un principe fondamental de la vie anglaise, et ce principe fait que tous ceux qui en ont les moyens, même les ouvriers, se donnent la jouissance d'occuper une maison séparée. A Londres, il y en a de toutes les dimensions et pour toutes les fortunes, pourvu qu'on consente à s'éloigner du centre des affaires. L'accroissement de la population

exige en moyenne la construction d'environ sept ou huit mille nouvelles maisons par an. Comme les maisons modernes, même les plus petites, sont généralement pourvues d'un jardin, que les rues avec de larges trottoirs sont spacieuses, et qu'on croit avec raison nécessaire pour la santé des habitans de laisser dans chaque quartier de notables espaces vides, des squares, dont quelques-uns, tels que Eaton-Square, sont presque aussi grands que le jardin des Tuileries, il en résulte une immense et continuelle extension de la surface de cette étrange ville, dont les frontières sont encore moins connues que celles des districts qui la composent. Cette extension est si rapide qu'il y a une infinité de personnes qui se souviennent d'avoir chassé le canard sauvage dans ce magnifique quartier de Belgravia, où s'est logé depuis de préférence le beau monde de la capitale.

Comme toutes les grandes villes, Londres est entourée d'une multitude de villages qui sont assez misérablement bâtis. Lorsqu'elle a besoin de s'agrandir, elle passe par-dessus ces villages, les laisse ordinairement tels qu'ils sont avec leurs vieilles masures, mais les a bientôt entourés de constructions sans nombre. C'est ce qui faisait dire à Burke avec sa verve âcérée que les accroissemens de Londres consistaient à ajouter des laideurs à des laideurs. L'expression n'est plus vraie aujourd'hui, car les nouveaux quartiers, s'étendant sur quatre comtés (Middlesex, Essex, Kent et Surrey), dans des campagnes où l'espace ne manque pas, présentent un aspect en général des plus satisfaisans. Cependant les pauvres vieux villages qu'il faut traverser pour se rendre à des habitations parfois magnifiques, comme celles de Palace-Gardens, nuisent beaucoup à l'effet général. Or, chose curieuse, ce sont ces mêmes villages qui, en conservant leur physionomie première, prêtent leur nom aux nouveaux quartiers. Il suffit de citer pour exemple Bayswater, Kensington, Brompton, Saint-John's Wood, etc.

La construction de ces nouveaux quartiers donne lieu à des transactions particulières qui n'ont rien d'analogue en France, et qui méritent d'être signalées. Autour de Londres, les propriétés rurales sont en général entre les mains de familles opulentes qui ne se montrent nullement disposées à les vendre. Lorsque des capitalistes, des entrepreneurs pensent qu'il serait avantageux de bâtir dans une localité vers laquelle la population semble se porter de préférence, ils entrent en négociations avec le propriétaire du sol, le plus souvent en vue de faire des constructions très étendues, toute une rue, tout un faubourg. Le propriétaire et le spéculateur se mettent d'accord sur le nombre des maisons qui doivent être construites, sur les dimensions qu'elles doivent avoir. Le construc-

teur s'oblige à payer pendant un temps donné (généralement quatre-vingt-dix-neuf ans) une rente annuelle assez modérée qui s'appelle *ground rent* (le loyer du sol). La maison doit être tenue dans un parfait état par le constructeur, qui en peut disposer du reste comme il l'entend jusqu'au terme stipulé. Ce terme échu, la maison (rendue en parfait état) devient la propriété absolue du propriétaire du sol. Ce genre de transaction, qui est d'un usage constant, doit produire dans un temps plus ou moins rapproché un tel accroissement de richesses dans plusieurs grandes familles que le revenu de 1,000 livres sterling par jour (9 millions de francs par an), qu'on attribue actuellement par exception à un ou deux individus, deviendra chose beaucoup moins rare lorsque par exemple toutes les maisons de Russell-Square et des autres squares situés au nord du British-Museum, feront retour au duc de Bedford, et que celles de Portland-place et de Belgravia seront devenues la libre propriété du duc de Portland et du marquis de Westminster.

Lorsqu'on se demande comment M. Disraeli, qui parle toujours avec crainte de l'ascendant possible de la démocratie en Angleterre, a pu être amené à imposer pour ainsi dire à son parti, au parti tory, une loi qui va conférer le droit électoral à un nombre infini de personnes appartenant aux classes ouvrières, l'on ne saurait s'empêcher d'éprouver une grande perplexité. La loi a été faite par la chambre des communes plutôt que par le ministère, qui a cédé sur tous les points quand la pression exercée sur lui a été trop grande, et qui a même renoncé aux garanties qu'il avait voulu réserver au commencement pour les minorités intelligentes. Le plaisir de réussir à faire une loi qui avait défié tous les efforts du parti whig a pu sans doute flatter l'amour-propre du célèbre auteur de *Coningsby;* mais ce ne pouvait pas être là un motif sérieux pour un véritable homme d'état. Peut-être après tout M. Disraeli pense-t-il qu'une augmentation du nombre des électeurs sera moins défavorable au parti conservateur qu'on n'aurait été porté à le croire d'abord. Il y a dans d'autres pays plus d'un exemple fait pour l'encourager. Les principes philanthropiques de lord Derby et sa généreuse conduite lors de la détresse cotonnière du Lancashire lui ont donné le droit de dire avec quelque raison aux ouvriers que les tories *font* ce dont les whigs *parlent*. La présence au ministère de son fils aîné, lord Stanley, qui, avant de briller au *foreign-office,* avait montré la plus efficace sollicitude pour les classes laborieuses, autorise le chef du cabinet à s'attribuer une part directe dans la grande loi destinée à augmenter dans une si large mesure l'influence politique du peuple; mais il est aussi permis de supposer que les tories ont pensé qu'une loi présentée par eux serait toujours moins dange-

reuse au parti conservateur que ne l'eût été un projet voté sous d'autres influences.

Jusqu'aux futures élections, tout reste en suspens, d'autant plus que personne ne sait même d'une façon approximative quel sera l'accroissement dans le nombre des électeurs. S'il fallait en croire certains organes des classes laborieuses, tels que le *Daily Telegraph*, cet accroissement serait de plus de 1,200,000 électeurs; mais, si l'on ignore le nombre exact des sujets de la reine récemment appelés à la vie politique, on sait encore moins comment ces nouveaux électeurs voteront. Que la réforme soit un pas vers la démocratie, personne ne le nie, et M. Bright lui-même l'a dit dans le discours qu'il a prononcé au dernier dîner de la corporation des marchands de poisson (*fishmongers*). Il a reconnu que la nouvelle loi électorale était plus démocratique que celle des États-Unis d'Amérique, et il a ajouté que c'était là un acheminement de l'Angleterre vers le système républicain. Cependant, les organes les plus accrédités de l'opinion publique l'ont déclaré, la liberté est en danger en présence des *unions*. Et de tous côtés on se demande : *Que peut-on y faire?*

Une chose que l'on peut faire, c'est de déclarer hautement que l'on ne passera pas sous le joug de gens tels que M. Broadhead et C^ie et d'agir ensuite en conséquence avec ce courage moral qui n'a jamais fait défaut aux Anglo-Saxons. Les ouvriers de la Grande-Bretagne sont en nombre rond environ 11 millions, et quand ils peuvent parler librement, sans crainte d'être *envoyés à Coventry*, ils déplorent l'action tyrannique exercée sur eux par 800,000 unionistes, fléau des maîtres et des capitalistes aussi bien que des travailleurs salariés. Que tous ceux qui ont eu à souffrir de cette oppression s'entendent et se réunissent; la liberté de s'assembler et de se concerter n'appartient pas seulement en Angleterre aux insensés et aux misérables qui en ont fait un tel abus. Le *Times* disait, il y a peu de temps, qu'il fallait que tous les fabricans, que tous les maîtres s'entendissent pour repousser des usines, ateliers et manufactures, tout individu lié à ces immorales sociétés.

Si l'on prend une résolution vigoureuse, en offrant aux ouvriers libres, qui constituent une si grande majorité, les légitimes avantages dus à la probité laborieuse, avec des conditions qui, sous une forme quelconque, les déterminent dans leur propre intérêt à multiplier et perfectionner les produits de la main-d'œuvre, on portera ainsi un coup mortel aux *unions* et à leurs absurdes règlemens. Le moment est opportun, l'enquête de Sheffield a commencé l'œuvre de réparation, les rapports de lord Granville et du docteur Playfair font voir, d'après les résultats de l'exposition universelle de Paris,

que l'Angleterre depuis dix ans n'a pas marché aussi rapidement en avant que les autres nations de l'Europe. Or c'est justement l'industrie des fers à Sheffield et à Birmingham, c'est-à-dire dans les lieux où les *unions* exercent un si grand empire, c'est cette précieuse industrie qui semble le plus menacée par la concurrence étrangère. Voilà des faits auxquels aucun Anglais ne saurait rester indifférent. Aussi sur certains points la réaction est-elle déjà manifeste, et dans les assemblées des *unions* on s'empresse de protester contre les crimes de Sheffield et d'en rejeter sur Broadhead et sur un petit nombre d'autres têtes toute la responsabilité. Malheureusement ces protestations, quelque sincères qu'elles soient, n'inspirent pas à tous une entière confiance, et pour rassurer les esprits les unionistes feraient mieux de renoncer une fois pour toutes au *rattening* et à ce système d'intimidation dont la grève des tailleurs fournit chaque jour de nouveaux exemples. Qu'ils perdent ces habitudes de violence auxquelles hier encore ils s'abandonnaient en déclarant dans une assemblée générale des délégués, tenue le 26 juin dernier sous la présidence de M. Potter, un des plus pieux et des plus modérés d'entre eux, que la manière dont le *Times* a rendu compte de l'affaire de Sheffield est *un crime non moins infâme que les plus abominables crimes de Broadhead!* Parmi les plus heureux symptômes de réaction, il faut compter aussi les déclarations faites par le *Daily-News* et autres organes du radicalisme, de même que par la société réformiste de Paddington, à propos des troubles de Saint-Martin's-Hall, dont la salle, occupée par une réunion de conservateurs, a été brutalement envahie par la populace.

Pour que le gouvernement par la majorité ne soit pas une fiction, il faut que cette majorité soit réelle, et que les 10 millions d'ouvriers libres n'obéissent pas aux 800,000 unionistes, enchaînés eux-mêmes par un pacte qui les asservit à une poignée d'obscurs despotes d'une intelligence douteuse ou d'une moralité suspecte, comme l'événement ne l'a que trop prouvé. Dans plusieurs villes de province, des associations libres commencent à se former; c'est à protéger et à développer ce mouvement que doivent s'appliquer tous ceux qui aiment véritablement le peuple. En donnant la majorité aux ouvriers, on les a rendus par le fait prépondérans dans les élections et par suite maîtres éventuels des destinées du pays. Ils apprennent aujourd'hui par leur propre expérience que la liberté n'est fertile en grands résultats que lorsqu'elle est égale pour tous et s'exerce au profit de tous, — que les coteries, même très nombreuses, même composées de 800,000 individus, deviennent naturellement tyranniques, et traînent après elles la stérilité et la ruine.

M. Collin.

# SPINOZA ET LE SPINOZISME

## D'APRÈS LES TRAVAUX RÉCENS

I. *Ad Benedicti de Spinoza opera quæ supersunt omnia supplementum;* Amsterdam, Fréd. Müller, 1862. — II. *Baruch d'Espinoza zijn leven en schriften in verband met zijnen en onzen tijd*, door J. Van Vloten; Amsterdam, Fréd. Müller, 1862. — III. *Spinoza, seine Lehre und deren erste Nachwirkungen in Holland*, von Van der Linde; Goettingen 1862. — IV. *Spinoza et le naturalisme contemporain*, par M. Nourrisson; Paris 1866.

Ceux qui aiment à expliquer tous les faits de l'histoire philosophique et littéraire par les conditions extérieures, par le climat, par le milieu, seraient bien embarrassés de nous dire pourquoi le génie le plus spéculatif et le plus abstrait des temps modernes est apparu au sein du peuple le plus pratique, le plus industrieux, le plus solidement attaché aux choses terrestres qu'il y ait en Europe, pourquoi en un mot Spinoza est né en Hollande. Lorsqu'on visite ce pays si intéressant et si original, ces villes coupées de canaux, ces ports riches et vivans, ces grandes prairies plantureuses et vertes, ces digues, merveille du travail humain, on reconnaît et on admire partout une activité laborieuse, incessante, minutieuse, toutes les vertus solides de la vie commerciale et agricole, toutes les garanties du bonheur paisible : la santé, la propreté, l'aisance, la cordialité, vous sourient partout; mais rien ne porte la trace de l'activité contemplative qui produit les Descartes et les Malebranche, les Kant et les Spinoza. Sans doute la pensée est sollicitée par le spectacle qu'elle a sous les yeux, seulement elle l'est du côté des questions pratiques, politiques, économiques; on se demande d'où vient cette richesse, cette paix, cette liberté; quant aux grands pro-

blèmes métaphysiques, il semble qu'ils ne soient pas là à leur place; on ne songerait même à rien de semblable, si le souvenir de Descartes et de Spinoza ne se présentait à l'esprit pour nous rappeler que cette noble terre compte aussi dans l'histoire de la pensée philosophique, qu'elle a eu l'honneur d'être le refuge de l'un, la patrie de l'autre, et le problème s'élève de nouveau : comment le panthéisme géométrique a-t-il pris naissance dans le pays de la vie et de l'individualité?

Je sais ce qu'on pourra répondre. Spinoza, dira-t-on, est né en Hollande, mais il n'est pas Hollandais. C'est un Juif, et la race juive s'est mêlée avec tous les peuples de l'Europe sans se fondre avec aucun d'eux. Ne cherchons donc dans Spinoza ni les qualités ni les défauts de la race flamande. Ici le lieu de la naissance est indifférent, c'est la race et non le milieu qu'il faut considérer. J'entends bien; mais ne nous apprend-on pas d'un autre côté que la race sémitique est tout à fait impropre à la spéculation métaphysique, que les Juifs n'ont jamais eu de philosophie originale, et même qu'avant la dispersion ils n'ont pas eu de philosophie du tout, au moins à Jérusalem, — que les Arabes eux-mêmes ne sont que des commentateurs ainsi que les savans juifs du moyen âge? Ainsi la race n'explique pas plus que le climat ou le milieu le génie de Spinoza. Dira-t-on qu'une fois mêlés aux autres races, il n'est point étonnant que les sémites leur aient emprunté quelques qualités, et que c'est ainsi qu'un Philon, un Maimonide, un Spinoza, sont devenus possibles? On parle alors très sagement; mais c'est dire en d'autres termes que d'innombrables circonstances très variées et indéterminables se croisent et se compliquent pour produire les événemens de l'histoire de l'intelligence, et que les causes génératrices du génie en général, et de tel ou tel génie en particulier, sont trop complexes pour s'exprimer en une seule formule.

Cependant certaines causes générales peuvent servir à faire comprendre pourquoi le spinozisme a pu se produire en Hollande au XVII^e siècle plutôt qu'en tout autre pays, par exemple en France; mais ces causes sont de l'ordre moral et non de l'ordre physique. La vraie cause, c'est que la Hollande était alors le seul pays de l'Europe où régnât une certaine liberté de penser. Sans doute cette liberté était loin d'être absolue; elle n'était cependant pas très inférieure à celle dont on se contente aujourd'hui dans certaines contrées de l'Europe, et relativement à l'état des pays catholiques au XVII^e siècle (France, Espagne, Italie), relativement même à certains pays protestans (Angleterre et Genève), on peut dire que la Hollande était alors le centre de la libre pensée. Ce qui le prouve suffisamment, c'est que Bayle et Spinoza ont pu y écrire sans être trop inquiétés. Il n'est donc pas étonnant que dans un pays où ré-

gnait une telle latitude dans l'expression des opinions religieuses et philosophiques, l'esprit se soit donné des licences qu'il ne prenait point ailleurs, soit parce qu'il ne l'osait point, soit parce que, retenu à son insu même, il se pliait à l'ordre d'idées généralement reçu sans éprouver le besoin de s'en affranchir. Ceci nous explique comment un libre penseur tel que Spinoza a pu se rencontrer alors à Amsterdam plutôt qu'à Genève, plutôt qu'à Paris; mais pourquoi cette libre pensée s'est-elle appliquée à cette forme particulière que l'on appelle le spinozisme? C'est ce qu'il est bien difficile d'expliquer, et le lieu n'y sert plus de rien. Deux origines ont été assignées à cette philosophie : d'une part les traditions cabalistiques, de l'autre la lecture de Descartes. A ces deux causes, il faut ajouter le propre génie et l'individualité si remarquable du philosophe, ce *nescio quid* intérieur, cette *monade* dont on ne peut faire table rase sans tomber dans les hypothèses les plus arbitraires et les plus vagues.

Quoi qu'il en soit des causes cachées qui ont déterminé l'éclosion du spinozisme au XVII^e siècle, ce n'est pas moins un des événemens les plus considérables de l'histoire moderne, et tout ce qui s'y rattache est pour nous plein d'intérêt. Dans son siècle à la vérité, ce système paraît un épisode isolé et sans conséquence; mais si l'on considère que Spinoza est véritablement le père (avec Kant, bien entendu) du mouvement philosophique de l'Allemagne, si l'on songe à l'influence partout répandue aujourd'hui de la philosophie allemande, à ses conséquences religieuses, politiques, scientifiques, on ne peut se dissimuler qu'il y a là un courant de pensée presque aussi considérable que celui qui a fait la révolution française, et dont les conséquences sont incalculables. On consultera donc avec intérêt tous les documens qui peuvent jeter quelque jour sur les écrits de Spinoza, sur les premiers progrès de ses idées, enfin sur la signification et la valeur de cette philosophie. A ce point de vue, trois ouvrages récens nous ont paru devoir particulièrement appeler notre attention. C'est d'abord un volume d'œuvres inédites découvertes par un savant libraire d'Amsterdam, M. Frédéric Muller, et publiées par les soins de M. Van Vloten, sous ce titre : *Ad Benedicti de Spinoza overa quæ supersunt supplementum* (1), — en second lieu un ouvrage de M. Van der Linde intitulé : *Spinoza et son action en Hollande au* XVII^e *siècle*, — enfin un écrit français de M. Nourrisson : *Spinoza et le naturalisme contemporain*, qui contient des détails bibliographiques intéressans et une discussion critique dirigée non moins contre certains philosophes de nos jours

(1) Cette publication contient 1° une première rédaction en hollandais de l'*Éthique*, 2° un traité de l'arc-en-ciel que l'on croyait perdu, 3° quelques lettres de Spinoza et de ses disciples.

que contre Spinoza lui-même. Tels sont les travaux dont nous ferons connaître les résultats dans les pages suivantes (1).

### I. — LES ŒUVRES INÉDITES.

La publication hollandaise des écrits inédits de Spinoza ne nous apprend rien de bien nouveau sur la vie de ce philosophe; mais en revanche elle contient quelques détails curieux et dignes d'être recueillis sur les rapports de Spinoza avec ses disciples. On y voit assez clairement qu'il avait réuni autour de lui un certain nombre de jeunes gens dont il était comme le guide spirituel, et qui venaient chercher auprès de lui non-seulement la science, mais le bonheur, la paix de l'âme, le salut. C'était une sorte de petite église et même d'église secrète dont on ne révélait pas à tout le monde les croyances sacrées. Plusieurs passages des lettres sont explicites sur ce point.

Nous y apprenons par exemple que pendant que Spinoza séjournait à la campagne, ses jeunes disciples d'Amsterdam avaient formé une sorte de petite conférence où l'on s'exerçait à commenter et à développer la parole du maître. Un de ces jeunes gens, qui paraît avoir été le disciple favori, Simon de Vries, lui rend compte en ces termes des travaux de cette réunion. « Quant à la conférence en question, lui écrit-il, voici sur quel pied elle est instituée : l'un de nous, chacun à son tour, se met à lire ton traité et commente, selon sa pensée et dans leur ordre, toute la suite de tes propositions; puis, s'il arrive que l'un ne réussisse pas à satisfaire l'autre, nous avons décidé d'en prendre note et de t'en écrire afin d'éclaircir nos doutes, et afin qu'avec ton secours nous puissions défendre la vérité contre les superstitieux et les chrétiens, et soutenir l'assaut du monde entier. »

Spinoza, à la campagne où il s'était retiré, avait avec lui un jeune pensionnaire que M. Van Vloten croit non sans raison être le même que cet Albert Burgh, plus tard converti à la religion catholique, et à qui Spinoza écrivit à cette occasion une lettre terrible que nous possédons. Il paraissait déjà se défier de lui, même à l'époque où ils demeuraient ensemble à Rheinsbourg, et c'est ainsi que nous apprenons que Spinoza ne communiquait pas indiscrètement à tout le monde sa philosophie. Simon de Vries en effet lui avait écrit en ces termes : « Heureux, cent fois heureux, l'hôte qui demeure sous

(1) Je ne cite que ces trois ouvrages; mais la littérature spinoziste s'est beaucoup enrichie depuis une dizaine d'années. On trouvera toutes les indications à ce sujet soit dans le livre cité de M. Van der Linde, qui contient la bibliographie complète du spinozisme jusqu'en 1862, soit dans le savant et substantiel précis de la philosophie moderne de M. Uberweg (*Grundriss der Geschichte der Philosophie, dritter Thiel*, Berlin, 1866).

le même toit que vous, qui, soit à table, soit à la promenade, peut jouir de votre conversation sur les plus grandes choses qu'il y ait au monde! » Spinoza lui répond : « N'enviez pas le sort de mon compagnon d'ici, car je ne vous cache pas qu'il m'est très suspect, et il n'est personne dont j'aie plus à me garder. C'est pourquoi je vous avertis expressément, vous et tous nos amis, de ne point lui communiquer mes doctrines avant qu'il soit arrivé à un âge plus avancé. Il est encore trop enfant, trop peu constant dans ses idées, plus ami de nouveauté que de vérité; mais j'espère que ces défauts passeront avec l'âge. »

Voici un autre fait qui nous prouve avec quelle circonspection, tout en vivant dans un pays de liberté, Spinoza communiquait sa doctrine et permettait à ses disciples de la répandre. Parmi les jeunes esprits qu'il avait groupés autour de lui se trouvait un jeune noble allemand qui depuis a acquis une certaine célébrité philosophique, le baron de Tschirnaus, né en Allemagne en 1651, et que nous trouvons à Amsterdam en 1674 livré à des études de toute nature et membre du petit cénacle. Plus tard, il vit le maître lui-même, qui commença par lui faire connaître sa méthode philosophique, et de proche en proche lui en révéla le fond. Il était donc entièrement à Spinoza; mais son esprit curieux et aventureux le portait à chercher la vérité partout. Il alla d'abord en Angleterre, où il vit Robert Boyle et Oldenbourg, le secrétaire de la Société royale; puis il passa en France, où, par la protection de Huyghens, il devint précepteur du fils de Colbert, depuis M. de Seignelay. Or pendant son séjour en France il se rencontra à Paris avec Leibniz, alors peu connu encore, dont l'esprit libre, riche, fécond, paraît l'avoir merveilleusement séduit. Cependant il continuait sa correspondance avec ses amis de Hollande; il leur confiait tout ce qui lui arrivait d'heureux et d'intéressant; il leur parla donc avec beaucoup d'enthousiasme de sa rencontre avec Leibniz, et manifesta le désir d'initier ce beau génie à la doctrine secrète dont il était le confident. Simon de Vries, intermédiaire entre Spinoza et ses autres disciples, en référa à celui-ci. « Notre ami Tschirnaus nous écrit de Paris qu'il a rencontré un homme d'un génie admirable, versé dans toutes les sciences et *libre des préjugés vulgaires de la théologie*. Il s'appelle Leibniz; notre ami a contracté amitié avec lui. Il le dit extrêmement versé dans la morale et sachant traiter des choses sans aucun entraînement de passion et par la seule lumière de la raison. En physique et principalement en métaphysique, sur Dieu et sur l'âme, il le dit extrêmement entendu. En un mot, il le croit digne, avec votre permission, de recevoir communication de vos écrits (1). »

(1) Leibniz lui-même reconnaît qu'il avait d'abord « penché du côté des spinozistes, qui ne laissent qu'une puissance infinie à Dieu. » (*Nouveaux Essais*, l. I, c. I.)

La réponse de Spinoza est curieuse, elle indique une défiance extrême. « Je crois, dit-il, connaître, par quelques lettres, le Leibniz dont vous me parlez; mais pourquoi, étant conseiller à Francfort, se trouve-t-il à présent en France? C'est ce que je ne sais pas. Autant que j'en ai pu juger par ses lettres, il m'a paru d'un esprit libéral et d'une grande science. Cependant je juge imprudent de lui communiquer sitôt mes écrits. Je désirerais d'abord savoir ce qu'il fait en France et attendre l'opinion de notre ami Tschirnaus après qu'il l'aura plus longtemps fréquenté et qu'il connaîtra mieux son caractère. » Cet épisode ignoré, qui met en présence Spinoza et Leibniz, est très piquant et nous révèle d'une manière frappante le caractère de l'un et de l'autre : l'un curieux, avide de nouveau, expansif à l'excès, libre penseur à l'occasion, l'autre secret, circonspect, averti par les malheurs de sa race et les persécutions de sa jeunesse de ne pas se confier indiscrètement au premier venu; — l'un mêlé à toutes les affaires de ce monde, l'autre obscur et caché, ne vivant que dans la pensée et par la pensée; ces deux hommes ne pouvaient s'entendre par aucun côté. Spinoza persista-t-il d'ailleurs dans sa résolution de ne point laisser communiquer à Leibniz le secret de sa philosophie? Cela est vraisemblable, et il est permis de le conjecturer par quelques mots de la *Théodicée*, où Leibniz nous apprend qu'à son retour de France il passa par la Hollande et y vit Spinoza, « duquel il apprit, nous dit-il, quelques bonnes anecdotes sur les affaires de ce temps-ci. » Ces mots semblent indiquer que le philosophe hollandais éluda avec Leibniz toute conversation métaphysique et se borna à causer avec lui des affaires du moment.

Le morceau capital et vraiment important pour l'histoire de la philosophie de la publication d'Amsterdam est une première rédaction de l'*Éthique* très étendue sous ce titre : *De Deo et homine*. Déjà en 1853 un savant allemand, M. Boehmer, avait découvert quelques fragmens latins de cette première rédaction et les avait publiés (1). M. Frédéric Müller a eu la bonne fortune, dans une vente publique, de trouver l'ouvrage entier en hollandais. C'est cet ouvrage, esquisse développée de l'*Éthique*, que nous donne aujourd'hui l'éditeur M. Van Vloten en l'accompagnant d'une traduction latine (2).

(1) *Lineamenta tractatus Spinozani de Deo et homine;* Halle, 1853.

(2) Tout en reconnaissant le service que nous rend ici le traducteur et l'éditeur de cette nouvelle *Éthique*, qu'il nous soit permis de regretter qu'il n'ait pas mis un peu plus de soin à sa traduction, laquelle laisse fort à désirer sous le rapport de la correction et de la clarté. Ce que nous regrettons surtout, c'est la manière amère et dédaigneuse dont il parle de la critique française, et le silence injuste et volontaire qu'il garde sur les travaux de notre maître et ami Émile Saisset.

Il serait du plus haut intérêt de comparer en détail cette première rédaction avec l'ouvrage définitif que nous possédons, mais cette comparaison exigerait des connaissances techniques que tout le monde ne peut avoir (1). Nous devons nous borner aux indications les plus générales.

Les différences qui nous frappent d'abord sont purement extérieures. Elles portent sur la forme et sur le plan de l'ouvrage. Quant à la forme, on voit que l'auteur n'a pas encore adopté le mode d'exposition que nous trouvons dans l'*Éthique*, à savoir la méthode géométrique. Nous ne rencontrons point ici ce vaste appareil d'axiomes, de définitions, de théorèmes, de corollaires, de scolies, qui rend la lecture de Spinoza si difficile et même, il faut le dire, insupportable (2); on voit d'ailleurs que cette forme n'était nullement nécessaire à l'exposition et à la démonstration du système, puisqu'elle n'y a été appliquée qu'après coup. Quant à l'étendue et au plan de l'ouvrage, il est facile de reconnaître que l'*Éthique* est le développement de l'esquisse nouvellement découverte. En effet l'*Éthique*, on le sait, se compose de cinq parties (*Dieu*, — *l'âme*, — *les passions*, — *l'esclavage*, — *la liberté*), tandis que l'esquisse n'en a que deux : *Dieu* et *l'homme*. Seulement, la première de ces deux parties n'est pas beaucoup moins étendue que la première de l'*Éthique* et en contient à peu près toute la substance. La seconde au contraire, qui correspond aux quatre dernières de l'*Éthique*, est évidemment beaucoup moins développée. Sur tout ce qui regarde l'homme, les idées de Spinoza se sont étendues, mûries, en quelques points même modifiées; mais tout ce qui touche à la nature divine est arrêté dans son esprit, et ne changera pas.

Il y a aussi dans la première partie des deux ouvrages une doctrine qui est exprimée dans l'esquisse avec beaucoup plus de netteté et de précision qu'elle ne le sera plus tard dans l'*Éthique* elle-même. Émile Saisset a le premier signalé dans quatre ou cinq théorèmes obscurs du *De Deo* une théorie qui n'avait jamais été remarquée : c'est la théorie des modes éternels et infinis. Il pensait qu'entre la substance avec ses attributs, c'est-à-dire Dieu, et les modes, c'est-à-dire les esprits et les corps, Spinoza, par une sorte de réminiscence des émanations alexandrines et cabalistiques, admettait des intermédiaires, qui d'un côté étaient des modes comme les esprits et les corps, et de l'autre étaient infinis comme

(1) Ce serait là un beau sujet de thèse philosophique, que nous indiquons à nos jeunes collègues de l'université.

(2) Nous trouvons cependant dans un appendice donné par M. Van Vloten un premier essai de démonstration géométrique appliquée à la théorie de la substance. (Voyez *Supplementum*, p. 233.)

les attributs divins; mais Émile Saisset, en signalant cette doctrine, disait qu'elle était très voilée dans Spinoza, et surtout que tout en parlant de ces modes Spinoza n'en donnait aucun exemple. Or la nouvelle éthique confirme ici de la manière la plus heureuse la conjecture du critique français et vient attester sa sagacité. Non-seulement Spinoza y expose expressément la théorie des modes éternels; mais il en donne deux exemples : l'un correspondant à l'attribut de l'étendue, l'autre à l'attribut de la pensée; le premier est le mouvement, qu'il appelle « le fils de Dieu immédiatement créé par lui, » l'autre est l'intellect, également « fils de Dieu, créature immédiate de Dieu, dont la fonction est de tout connaître dans tous les temps avec une entière clarté et distinction, d'où naît une joie infinie. » On remarquera cette expression toute chrétienne de *fils de Dieu;* ce n'est pas la seule qui se rencontre dans l'esquisse : il y parle aussi de la *prédestination;* il conserve encore également l'expression de providence, et même il distingue avec l'école la providence générale et la providence particulière. Dans l'*Éthique*, tous ces vestiges de la terminologie chrétienne ou scolastique ont entièrement disparu.

C'est surtout dans la seconde partie de l'esquisse que les différences entre les deux rédactions et surtout les lacunes de la première deviennent sensibles. Ainsi ce qui constitue la matière de la seconde partie de l'*Éthique* fait ici presque entièrement défaut (1). La théorie des corps simples et des corps composés, la définition de l'âme, la théorie de l'union de l'âme et du corps, des idées adéquates et des idées inadéquates, enfin la théorie capitale de l'erreur, toutes ces vues si neuves et si originales sont ici à peine indiquées. La théorie des passions, non moins importante et non moins originale, est encore confuse et enveloppée. Spinoza ne s'est pas dégagé de la théorie cartésienne. Comme Descartes, il admet six passions fondamentales, et il regarde l'admiration comme la première et la racine des cinq autres, l'amour, la haine, le désir, la joie et la tristesse. Dans l'*Éthique* au contraire il n'admettra plus que trois passions fondamentales, le désir, la joie et la tristesse. Enfin on peut également, dans l'*Éthique*, considérer comme presque entièrement nouvelle ou du moins comme très développée et élucidée la quatrième partie de *l'Esclavage*, où Spinoza étudie les lois de l'âme, en tant qu'assujettie au joug des passions. Il n'en est pas de même de la dernière partie de *la Liberté*. La conclusion de l'es-

(1) Disons cependant que dans un appendice qui suit le *De Deo et homine* nous trouvons un chapitre intitulé *De Mente humana*, qui est évidemment le germe de la seconde partie de l'*Éthique;* mais qu'est-ce que cet appendice? Dans quel rapport est-il avec le traité principal? C'est ce que l'éditeur ne nous apprend pas; même dans ce chapitre il y a des différences curieuses et remarquables avec le *De Mente* de l'*Éthique*.

quisse sur la vraie liberté, sur le bonheur, sur l'immortalité de l'âme, sur l'amour de Dieu est à peu de chose près toute semblable à la conclusion de l'*Éthique*, et on peut dire que sur ces derniers points la pensée de Spinoza n'a subi aucune importante modification.

Pour résumer cette comparaison, on peut, je crois, affirmer que lors de la composition de ce traité, d'où est sortie plus tard l'*Éthique*, Spinoza était en pleine possession d'une part de ses principes, de l'autre de ses conclusions. D'un côté Dieu, substance unique et cause immanente de toutes choses, — de l'autre la vraie béatitude consistant dans la connaissance et dans l'amour de Dieu et dans l'affranchissement du joug des passions par le discernement exact de leurs causes, tels sont les deux termes, les deux pôles de la philosophie de Spinoza. Jusqu'ici, tout est parfaitement arrêté dans la pensée de l'auteur; mais ce qui reste encore quelque peu indécis, soit pour les idées elles-mêmes, soit pour l'ordre des idées, ce sont les intermédiaires, c'est-à-dire toute la théorie de l'esprit humain. C'est là qu'il faudrait chercher, dans une étude plus particulière et plus précise, le mouvement et le progrès de la pensée.

Nous ne voulons pas quitter cette étude sans mentionner un chapitre nouveau, — curieux au moins par le titre, — dont on connaissait l'existence par le témoignage de Mylius (1), mais que l'on n'avait pu retrouver jusqu'ici. C'est le chapitre *de Diabolis*. Spinoza a jugé à propos de le sacrifier dans son *Éthique*, et vraiment le sacrifice n'était pas très considérable, car avec la connaissance des principes de l'*Éthique* rien n'était plus facile que de le restituer à peu près tel qu'il est en réalité. Quoi qu'il en soit, on sera bien aise de savoir en propres termes quelle était l'opinion de Spinoza sur le diable. « Le diable, dit-il, d'après l'idée qu'on s'en fait en général, est une chose pensante (un esprit) qui ne veut et ne fait aucun bien et qui est en révolte absolue contre Dieu. C'est là une idée qui implique contradiction. La réalité d'une chose en effet étant en raison de sa perfection, comment un tel être pourrait-il exister et exister éternellement, ne possédant aucun degré de perfection? D'ailleurs la durée et la stabilité d'une chose pensante dépendent de son union avec Dieu; mais le diable est, par définition, séparé de Dieu : donc il ne peut exister. Enfin quel besoin aurions-nous de supposer des démons après avoir expliqué, comme nous l'avons fait, les causes de toutes les passions? » Ainsi le diable, suivant Spinoza, est inutile et impossible, c'est une chimère de la superstition. Il aurait pu ajouter que, selon toute apparence, le dogme du diable n'est autre chose qu'un vestige affaibli et atténué du vieux dualisme oriental; mais

(1) Mylius dans sa *Bibliothèque des Anonymes* avait mentionné l'existence d'une première rédaction de l'*Éthique*.

c'est assez nous occuper de Spinoza lui-même : il est temps de passer à ses successeurs et à ses disciples. Ici nous changerons de guide, et de M. Van Vloten nous passons à M. Van der Linde.

## II. — LA THÉOLOGIE SPINOZISTE AU XVII^e SIÈCLE.

On n'en était pas à apprendre que Spinoza avait eu des disciples et des amis, et qu'il avait formé en Hollande même une petite secte ou école d'une certaine importance. On connaissait les noms de ces petits spinozistes, — Louis Meyer, Bredenbourg, Abraham Kufeler et dans une certaine mesure Tschirnaus. Ce qui paraît avoir été assez ignoré jusqu'à la publication de l'ouvrage de M. Van der Linde (1), c'est l'influence immédiate de Spinoza, non plus sur la philosophie, mais sur la théologie, non pas dans les chaires de l'école, mais dans les chaires de l'église, pendant la fin du XVII^e siècle et la première moitié du XVIII^e. M. Van der Linde nous apprend qu'il y a eu en Hollande un christianisme spinoziste comme de nos jours un christianisme hégélien, que le spinozisme, en se mariant avec certains dogmes de la religion réformée, a produit une petite secte persécutée et persistante, tantôt rationaliste, tantôt mystique, d'une médiocre originalité, mais qui n'en est pas moins un phénomène intéressant et un instructif épisode de l'histoire philosophique et religieuse de la Hollande. La nature toute théologique de cette école, l'ignorance assez générale où l'on est de la langue hollandaise, expliquent assez qu'il ait rarement été fait mention de cette petite église, et nous devons savoir gré à M. Van der Linde de nous avoir fait connaître non-seulement les noms et la biographie des principaux promoteurs et adeptes de cette secte, mais encore, par de nombreux extraits, les plus importantes de leurs idées. Nous les voyons faisant pénétrer le spinozisme dans la vie populaire, phénomène presque incompréhensible, si l'on persistait à ne voir dans l'*Éthique* qu'une théorie abstraite et toute spéculative, au lieu de ce qu'elle est en réalité, une morale, un traité du souverain bien.

Pour nous orienter dans ces débats, résumons en quelques mots l'histoire de la théologie hollandaise au XVII^e siècle. En 1603, Arminius, professeur à l'université de Leyde, fonda l'*arminianisme*, doctrine qui inclinait au pélagianisme, c'est-à-dire à une certaine réhabilitation du libre arbitre, et combattait la doctrine exagérée du péché originel. Son adversaire, Gomar, également professeur à Leyde, défend contre lui l'interprétation calviniste et orthodoxe;

(1) Pas tout à fait aussi ignoré cependant que le pense l'auteur. Dans l'*Examen du fatalisme* de l'abbé Pluquet, ouvrage estimé au XVIII^e siècle et encore assez bon aujourd'hui, je trouve mentionnés comme spinozistes les noms de Leenhof et de Hattem.

ses disciples sont appelés *gomaristes* ou *supra-lapsaires* (partisans excessifs de la doctrine de la chute). Les arminiens, ayant adressé en 1610 aux états de Hollande des remontrances où ils exposaient leurs doctrines, furent appelés *les remontrans*, d'où les gomaristes prirent le nom de *contre-remontrans*. L'arminianisme fut momentanément étouffé en 1618 par le synode de Dordrecht, où dominait le parti gomariste, associé en politique au parti orangiste, tandis que les arminiens marchaient d'accord avec le parti républicain. Plus tard, les mêmes querelles reparurent sous d'autres noms au moment de l'orage suscité par la philosophie de Descartes. Voet, professeur à Leyde, protesta avec violence contre cette philosophie; il appartenait lui-même au parti gomariste et supra-lapsaire, qui prit alors le nom de *voetien*. En opposition à Voet, un autre professeur de Leyde, Coccéius se déclara pour la philosophie de Descartes, et en général pour une interprétation plus large et plus libre de l'Écriture; le *coccéianisme* était donc, pour le temps, une sorte de rationalisme. Quant à la secte dont nous allons parler, elle se rattachait aux coccéiens par la liberté de sa pensée, tandis que par la doctrine du libre arbitre elle eût volontiers marché d'accord avec les prédestinatiens les plus radicaux.

Le premier représentant de ce spinozisme théologique est Friedrich van Leenhof, né à Middelbourg en 1647 et ministre réformé à Zwolle en 1681. Il avait défendu le coccéianisme en quelques écrits polémiques et exégétiques contre la théologie orthodoxe; mais ce furent d'autres tempêtes, lorsqu'en 1703 il publia son principal ouvrage, intitulé « le ciel sur la terre, ou description brève et claire de la véritable joie, aussi conforme à la raison qu'à la sainte Écriture (1). » Les théologiens des deux partis (arminien et gomarien) s'entendirent pour reconnaître un spinozisme coupable dans cette théorie de la « vraie joie » dont parlait Leenhof, et qui n'était autre chose, suivant eux, que la soumission apathique à un aveugle destin. De là une grande controverse (2), à la suite de laquelle fut prononcée la suspension et même l'exclusion de Leenhof en 1708. Néanmoins il continua de prêcher jusqu'en 1710, époque où il prit lui-même sa retraite. Il mourut en 1712.

Il est facile, dans les différens extraits que M. Van der Linde nous donne du livre de Leenhof, de reconnaître les principes et les expressions mêmes de Spinoza. Pour lui, la sagesse est la connais-

(1) *Den Hemel op Aarden*, etc. Je dois la traduction des passages hollandais cités par M. Van der Linde à l'obligeance de M. Charles Thurot, maître de conférences à l'École normale.

(2) Il est inutile de mentionner tous les ouvrages publiés à cette occasion; on en rouvera l'indication dans le livre de M. Van der Linde.

sance de l'absolue nécessité et une libre résignation à l'inévitable. Pour tous deux, le péché, la faute, le salut et en général tous les concepts moraux doivent s'entendre dans un sens détourné de leur sens ordinaire. La tristesse sera une servitude, car c'est une révolte contre la nécessité, le repentir un péché, car c'est méconnaître les lois nécessaires de la substance. L'homme, dit Leenhof, en reconnaissant son imperfection devient triste et s'irrite en lui-même de voir qu'il est imparfait; mais doit-il s'en prendre à Dieu de ce qu'il n'a pas une nature plus parfaite? Dieu produit dans son œuvre des degrés différens de perfections, et personne ne peut mépriser l'œuvre de Dieu et son gouvernement. — On objectait à Leenhof l'exemple des saints de l'Ancien et du Nouveau Testament, qui avaient pleuré sur leurs fautes : « Eh quoi! répondait-il, n'auraient-ils pas été plus parfaits, s'ils avaient marché comme des enfans de Dieu dans les voies de leurs pères, réparant leurs fautes avec joie et satisfaction? »

Leenhof admettait toutes les conséquences stoïciennes d'une pareille morale. L'âme, disait-il, ne doit pas pleurer la perte d'un ami, « car on trouve partout des amis, » d'un mari ou d'une femme, « car personne ne peut être marié éternellement. » Et d'ailleurs « à quoi servent les larmes? » Les douleurs physiques elles-mêmes peuvent être consolées; « quand on contemple la nécessité des souffrances dans l'ordre éternel de Dieu, quand on peut se former une idée adéquate de ses peines et de ses émotions, les peines ne sont plus des peines, mais des pensées qui emportent toujours en elles-mêmes quelque satisfaction. » Le sage s'abandonne à la mort avec joie « parce qu'il meurt avec des idées adéquates qui contiennent toujours de la joie. » Leenhof niait que son livre s'éloignât du vrai sens du christianisme, et quant à ceux qui le contredisaient, il les renvoyait hardiment à l'enfer, dont on le menaçait lui-même. « Que si quelqu'un, dit-il, poussé par l'esprit de contradiction ou gonflé de folles illusions, calomnie ma loyale entreprise, il porte son enfer avec lui. »

Un autre spinoziste célèbre du même temps fut Wilhelm Deurhoff (1) (1650-1717), que M. Van der Linde nous dépeint « comme une tête égarée ayant fait une sorte de caricature du spinozisme en l'habillant avec la terminologie biblique. » Il exerça cependant assez d'influence pour que les cartésiens du temps, Wittichius, Andala, Van der Honert, aient cru devoir réfuter ses écrits. Jusqu'à la fin du dernier siècle, les actes de l'église font mention des erreurs

(1) Deurhoff est généralement cité comme un précurseur du spinozisme; mais il paraît qu'au contraire il avait eu connaissance du manuscrit de l'*Éthique*, et que par conséquent il doit être compté parmi les disciples.

du deurhoffianisme. Aujourd'hui, selon M. Van der Linde, ce n'est plus qu'une assez médiocre curiosité philosophique (1).

Dieu, selon Deurhoff, est « l'acte unique. » L'acte unique a produit le mouvement, et avec le mouvement l'étendue; de là naissent les corps particuliers qui se meuvent éternellement dans un ordre nécessaire que Dieu lui-même ne peut interrompre. Les miracles sont les résultats de cet ordre et non les actes d'une intervention extraordinaire de Dieu. L'éternelle génération du Fils n'est autre chose que la création, car le Fils est la sagesse de Dieu, sa pensée, et la pensée de Dieu est la réalité immédiate. Au commencement était l'action, et l'action était en Dieu, et Dieu était action. Dieu ne peut exister avant d'avoir créé le monde, connaître les choses avant qu'elles ne soient; il ne peut donc s'être proposé un but en créant. Dieu n'est que cause et non législateur. Deurhoff disait encore que ce n'est pas seulement le Verbe, c'est la Trinité tout entière qui s'est faite homme.

Une autre branche bien plus importante du spinozisme théologique est le *hattémisme*, dont le fondateur, Pontian Van Hattem, vivait de 1641 à 1706. Il était né à Berg-op-Zoom, avait étudié à Leyde, la grande université protestante du nord, avait visité la célèbre académie de Saumur, foyer de la théologie réformée en France, et là déjà s'était fait remarquer par ses tendances indépendantes. A son retour, il devint pasteur à Philipsland en Zélande, ses opinions hérétiques n'ayant pas encore paru au grand jour; mais on les vit bientôt se manifester dans un traité qu'il publia sur le catéchisme d'Heidelberg. Les erreurs de doctrine que l'on crut remarquer dans cet ouvrage le firent mander à Leyde et à Utrecht par les deux facultés, qui en portèrent le jugement le plus défavorable. Leyde déclara ses thèses « paradoxales et hérétiques. » Utrecht prononça de son côté « qu'un tel ministre ne pouvait être supporté dans l'église réformée, à moins qu'il ne rétractât ses chimères sociniennes, libertines, athées et sacriléges. » Van Hattem, quoiqu'il prétendît rester attaché à la doctrine de l'église, fut suspendu en 1683. Après sa suspension, il essaya de s'associer avec un autre théologien également suspect et excommunié, Verschoor; mais celui-ci déclina cette sorte d'alliance (2). Il forma alors des conventicules religieux, et, comme on le voit par sa correspondance et par ses écrits, il se fit de nombreux adhérens (3).

(1) Les écrits de Deurhoff ont été réunis et publiés sous ce titre : *Système surnaturel et scriptural de la théologie, tiré de la connaissance de Dieu, des dons de la grâce et de la sainte Écriture*, 1715, 2 vol.

(2) Verschoor, accusé de spinozisme, était un supra-lapsaire exalté.

(3) Après sa mort, ses écrits furent recueillis et publiés en quatre volumes (1718-1729) sous le titre : *Chute de l'idole du monde, ou la Foi des saints triomphant de la*

Les principaux disciples de Van Hattem furent Jacob Bril, de Leyde (1639-1700), qui mena une vie paisible et toute hollandaise, mais en mystique de la primitive église; il tourna en effet le spinozisme du côté du mysticisme, mais d'un mysticisme tout intérieur qui n'avait besoin d'aucun culte public; — Marinus Adriansz Booms (vers 1728), cordonnier à Middelbourg, exclu de l'église à cause de ses tendances hattémistes (1); il fut même banni de la ville en 1714 et de la province de Zélande; il mourut à Bréda, où il s'était réfugié, sans avoir jamais cessé de défendre le hattémisme par ses écrits; — Dina Jans, surnommée le pasteur Dina, qui était servante de Van Hattem lorsqu'il était encore ministre à Philipsland; elle travailla avec zèle à propager la doctrine de son maître; elle était en grand honneur auprès de tous les hattémistes, dont beaucoup lui rendaient visite chaque année : elle fut excommuniée en 1728; — enfin Gosuinus van Buitendych, pasteur à Schore en Zélande en 1702, bientôt accusé et destitué par les états en 1709. On le voit alors associé avec Booms et tenant avec celui-ci des assemblées religieuses. Tous deux se rendent à Bréda, d'où Buitendyck est chassé en 1726, et deux ans après il l'est encore d'Amsterdam. Ces noms et ces faits nous montrent assez quelle a été l'importance et l'activité de l'hattémisme à la fin du XVII^e^ siècle et au commencement du XVIII^e^. Quelques mots suffiront pour établir la parenté de cette doctrine avec le spinozisme.

L'erreur capitale du vulgaire, selon Van Hattem, est de se représenter Dieu et l'homme comme deux êtres séparés l'un de l'autre, de sorte que l'homme paraît être en dehors de Dieu, et Dieu en dehors de l'homme. Dans cet ordre des idées, qui est celui de la nature, l'homme pense Dieu objectivement comme l'être le plus accompli, comme une substance intelligente, toute-puissante, toute sage, etc.; mais cette représentation objective de Dieu n'est pas le vrai Dieu : c'est une idole, c'est Satan. Cette erreur fondamentale doit être corrigée et guérie par la foi. La foi est la conscience de l'unité de l'homme avec Christ ou avec Dieu. Le croyant ne se prend pas lui-même pour un sujet en soi, mais pour une partie du tout, dont Christ est la tête, car Christ est le fondement de toute existence.

Les conséquences morales d'une telle théologie sont faciles à prévoir, et Van Hattem les admet sans hésiter. Pour lui, le seul péché, c'est de croire au péché. Ce que l'on considère en général comme une vertu, à savoir l'humilité, c'est le péché contre le

*doctrine de la justification personnelle, représentée clairement d'après les écrits laissés par P. Van Hattem*, publié par M. Roggeveen.

(1) Dans l'excommunication de Booms, le hattémisme est expressément rattaché au spinozisme.

Saint-Esprit, celui dont il a été écrit qu'il ne serait jamais remis : c'est à savoir « de considérer le péché comme quelque chose de coupable, et le mal moral comme un mal en soi. » C'est là en effet une révolte contre la nécessité des choses, qui est le Saint-Esprit, selon Hattem. Le seul péché, c'est l'erreur, l'idée inadéquate sur Dieu et sur l'homme, idée qui, nous faisant croire à une séparation de l'homme et de Dieu, nous conduit à admettre une liberté, une responsabilité personnelle, une indépendance de l'individu absolument impossibles. La vraie vertu est de se savoir sans péché. Celui qui a rejeté tous ses anciens préjugés, qui ne se croit plus un sujet en soi, qui est content d'être tel qu'il est, celui-là est saint et sauvé. C'est ce que nous a appris l'incarnation du Verbe. Ce n'est pas une satisfaction du Christ à Dieu, mais de Dieu à nous, car Dieu, étant lumière et amour, n'a pas voulu que nous restassions dans l'erreur en continuant de le considérer comme un être transcendant et nous-mêmes comme des pécheurs. En un mot, « croire n'est autre chose que comprendre. »

Tandis que Van Hattem interprétait le christianisme dans le sens d'un spinozisme rationaliste, un de ses disciples, Jacob Bril, exposait la même doctrine, mais avec une tendance mystique et sous les formes d'un illuminisme nuageux et exalté, comme l'atteste le *credo* rapporté par M. Van der Linde (1). « Encore aujourd'hui, nous dit celui-ci, il existe en Hollande des cercles obscurs et isolés où ce spinozisme mystique est la seule consolation de l'âme. Nous nous sommes souvent personnellement convaincu que la croyance fondamentale de ces personnes est un panthéisme inconscient, non mathématique, comme celui de Spinoza, mais biblique. »

Tout en reconnaissant les incontestables analogies que M. Van

(1) Ce document bizarre ne peut être cité que comme objet de curiosité. « Je crois que, en moi-même, je ne suis rien de plus qu'une ombre du corps un, éternel, et que je dois le suivre aussi longtemps que je n'y serai pas absorbé tout entier. — Je crois que je connais, honore, aime, sers la fin la plus élevée de toutes les fins, et que la fin qui est en moi est la fin des fins. — Je crois que l'humanité dans laquelle j'habite n'est point mon humanité, mais l'humanité de celui qui est conçu et né en moi, dont je suis l'honneur et la propriété. — Je crois que tout ce que je pense, dis, fais et souffre, ce n'est pas moi qui le fais, mais celui qui est en moi et qui habite, non dans mon humanité, mais dans la sienne. — Je crois que je suis mort lorsque je suis né, et que je ressusciterai lorsque je mourrai. — Je crois que je suis enseveli dans mon corps, et que lorsque je serai dans mon tombeau, c'est alors seulement que je serai au ciel. Je crois que le monde est à ma gauche, et celui dont le monde est l'ombre est à ma droite. — Je crois que je vois l'invisible par l'œil de celui qui me voit. — Je crois que lorsque l'homme extérieur est enchaîné par les pieds et les mains et plongé dans les ténèbres extérieures, c'est alors que l'homme intérieur voit la lumière, cette lumière où il n'y a plus d'ombre. — Je crois que lorsque je me déclare coupable moi-même, je suis jugé innocent par mon seigneur. Je crois qu'il y a en moi une vie cachée dans laquelle je vivais avant de vivre. Cette vie est une vie vivante, une vie pleine de vie. »

der Linde nous signale entre ces doctrines hétérodoxes et la philosophie de Spinoza, je ne puis cependant échapper à un doute que je soumets à l'auteur, ne pouvant pas l'éclaircir moi-même faute de documens. Cette école spinozistico-théologique qu'il nous a si bien fait connaître est-elle réellement un rameau détaché du spinozisme, une application du spinozisme à la théologie, semblable à celle que nous avons vue de nos jours dans l'école de Hegel, ou ne serait-ce pas tout simplement un des innombrables produits de la théologie protestante, qui aurait emprunté quelques formules ou expressions aux livres alors en vogue de Spinoza? Dans la théologie protestante en général, et même dans la théologie mystique avant la réforme, ne trouve-t-on pas des doctrines tout à fait analogues? Michel Servet par exemple n'est-il pas une sorte de Van Hattem? Jacob Bril ne dérive-t-il pas tout aussi directement de Jacques Boehme que de Spinoza? Et même avant Jacques Boehme et encore plus près de la Hollande ne trouvons-nous pas dans les mystiques allemands des bords du Rhin (1), — maître Eckart, Tauler, Suso, enfin le Flamand Ruysbroeck, — non-seulement les mêmes idées, mais les mêmes formules et les mêmes expressions que celles que nous rapporte M. Van der Linde? D'ailleurs le mysticisme panthéistique était en quelque sorte endémique en Hollande et en Flandre; Geulinx, Poiret, Antoinette Bourignon, enseignaient sous toutes les formes les plus diverses et les plus monotones à la fois la doctrine de l'unité substantielle de l'homme et de Dieu. A la lumière de ces faits généraux, on voit la petite secte dont on a lu l'histoire se perdre dans ce vaste mouvement panthéiste dont l'Allemagne est le foyer depuis le XIVe siècle, et qui, tantôt sous la forme naturaliste, tantôt sous la forme mystique, a menacé à plusieurs reprises d'engloutir le monothéisme chrétien. Nous voyons bien et nous accordons que l'*Éthique* a eu une réelle influence sur les théologiens hétérodoxes de son temps; mais jusqu'à quelle profondeur a-t-elle pénétré? Est-elle bien l'élément principal et la cause première? C'est ce que nous ne voyons pas encore très clairement. Quoi qu'il en soit et dans quelque mesure que Spinoza ait exercé son action sur la théologie hollandaise, cet épisode n'en est pas moins curieux et intéressant, et pourra servir un jour, si l'on retrouve encore d'autres intermédiaires (2), à expliquer comment l'idée spinoziste, endormie et étouffée en apparence pendant tout

(1) Voyez sur ce sujet un remarquable travail de M. Charles Schmidt (de Strasbourg), inséré dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences morales et politiques*.

(2) Un de ces anneaux est la philosophie d'Hemsterhuys, qui vient d'être exposée très clairement dans un bon livre de M. Émile Grucker. Voyez le chapitre sur le spinozisme d'Hemsterhuys.

un siècle, s'est réveillée avec tant d'éclat en Allemagne dans les premières années du siècle présent.

### III. — SPINOZA ET LE NATURALISME CONTEMPORAIN.

Les travaux critiques que nous venons d'analyser, en enrichissant utilement l'histoire du spinozisme, ont-ils modifié d'une manière notable l'opinion que l'on se faisait jusqu'ici de cette philosophie? Non évidemment. La découverte d'une première rédaction de l'*Éthique* est certainement intéressante en nous montrant par quels chemins passe un grand esprit avant d'arriver à ses conclusions définitives, elle peut même sur certains points apporter quelques lumières nouvelles; mais quant à l'ensemble du système la physionomie de Spinoza (on devait s'y attendre) demeure absolument ce qu'elle était auparavant.

Reste à savoir maintenant quelle est cette physionomie? C'est ce qu'il n'est pas facile de dire, car rien n'est plus complexe que le spinozisme, et suivant qu'on le considère sous tel ou tel de ses aspects, on est tenté de le confondre avec les doctrines les plus contraires. Or la disposition générale du temps où nous vivons tend évidemment à faire prédominer une certaine interprétation qui, pour notre part, nous paraît mal fondée ou du moins très exagérée; ce n'est pas, comme on pourrait le croire, l'esprit exclusif de telle école qui se paie d'une interprétation arbitraire, puisque nous la voyons à la fois adoptée par les écoles les plus opposées, dans des intentions contraires. D'une part en effet, M. Van Vloten, qui appartient manifestement aux écoles les plus avancées et qui dédie son livre à M. Moleschott (1), de l'autre M. Nourrisson, membre de l'école spiritualiste française, sont l'un et l'autre d'accord pour assi-

(1) Écoutons en effet M. Van Vloten dans sa préface latine aux œuvres inédites : « En conservant, il est vrai, le nom de Dieu, tandis qu'il détruisait et la personne et le caractère de Dieu, Spinoza a donné aux lecteurs superficiels une fausse idée de sa philosophie. Ceux qui savent pénétrer jusqu'au fond et ne pas confondre les noms et les choses reconnaîtront qu'il était parvenu de son temps au point même où sont arrivés de nos jours les philosophes post-hégéliens, c'est-à-dire les partisans du naturalisme (*philosophiæ scientiæque naturalium cultores*). Leibniz trouvait que Spinoza inclinait trop du côté de la nécessité, et craignait qu'on n'en vînt à supprimer Dieu ou à le considérer comme une puissance aveugle en supprimant le principe de la convenance et les causes finales. Pour nous, *c'est précisément l'exclusion d'un tel Dieu et de telles causes qui est la vraie gloire de notre philosophie.* » Voici d'un autre côté comment s'exprime M. Nourrisson : « Critiquer Spinoza, c'est critiquer ces théories mêmes (les théories actuelles), qui ne sont toutes que des variétés du spinozisme, et que l'on appellerait bien, en leur appliquant une dénomination commune, le naturalisme contemporain; *car toutes elles concluent à n'admettre d'autre réalité que la nature, c'est-à-dire d'autre réalité que l'univers du corps.* »

miler le spinozisme à ce qu'ils appellent « le naturalisme contemporain. » Dans les deux camps, on réduit la doctrine de Spinoza à une sorte de matérialisme athée (1). Ainsi l'entendait Voltaire dans ces vers charmans et célèbres :

Alors un petit Juif, au long nez, au teint blême,
Pauvre, mais satisfait, pensif et retiré,
Esprit subtil et creux, moins lu que célébré,
Caché sous le manteau de Descartes son maître,
Marchant à pas comptés, s'approcha du grand Être :
« Pardonnez-moi, dit-il, en lui parlant tout bas,
Mais je crois, entre nous, que vous n'existez pas. »

Tout le XVIIIe siècle pensait ainsi, d'accord en cela avec la théologie catholique du XVIIe, et cette opinion régnait partout lorsque l'Allemagne, par la noble voix de Schleiermacher, de Lessing, de Schilling et de mille autres, présenta le spinozisme sous un aspect plus élevé et plus généreux : à nos yeux, c'est l'Allemagne qui avait raison, et, quoique le mouvement monotone et circulaire des idées ramène aujourd'hui comme nouvelle une interprétation surannée, nous persistons à soutenir, avec le savant traducteur français de Spinoza, que le panthéisme en général, celui de Spinoza en particulier est profondément distinct de l'athéisme, et que, au risque d'une inconséquence qui est sa plaie intérieure, il ne se rattache pas moins à la tradition platonicienne qu'à celle d'Épicure.

Suivant M. Van Vloten, Spinoza, en conservant le nom de Dieu tandis qu'il niait la réalité divine, a donné le change aux lecteurs superficiels sur le vrai sens de sa philosophie. C'est là faire bien peu d'honneur au philosophe dont on épouse la gloire, car c'est l'accuser d'avoir manqué soit de sincérité, soit de discernement : de sincérité, s'il a sciemment appelé Dieu ce qui n'était pour lui que la nature, de discernement, s'il n'a pas su voir que son Dieu n'était que la nature elle-même. La première hypothèse est inadmissible, car aucun philosophe n'a été plus intrépidement sincère que Spinoza. Quant à la seconde, elle est bien difficile également à accorder. Eh quoi! ce grand et profond penseur, pénétrant entre tous, aurait été un athée sans le savoir! Il n'aurait pas eu la clairvoyance de reconnaître dans ses propres idées la tradition du naturalisme antique, stratonicien ou épicurien! On comprend Malebranche s'abusant lui-même sur les affinités de sa philosophie avec celle de Spinoza. Sa foi chrétienne et les effusions de son âme

(1) Nous devons rappeler ici que M. Van Vloten, indépendamment de l'édition que nous avons analysée, a publié en hollandais un livre entier sur la vie et la doctrine de Spinoza, mentionné en tête de cet article. Nous regrettons que notre ignorance de la langue hollandaise ne nous ait pas permis de le lire, et nous y renvoyons ceux qui voudront avoir une connaissance approfondie du sujet.

pieuse s'interposaient entre ses idées et lui, voilaient à son esprit les écueils de sa propre philosophie; mais comment Spinoza se serait-il trompé lui-même à ce point? Quel bandeau avait-il sur les yeux, lui qui s'était affranchi du joug de toutes les églises, qui ne tenait au monde par aucun endroit, dont l'âme fière et implacable n'a jamais fait aucun sacrifice aux effusions de l'âme, aux illusions de la piété traditionnelle, aux inquiétudes d'un cœur blessé et souffrant? Non, rien ne l'empêchait de voir clair sur lui-même. D'un autre côté, il était incapable de mentir; s'il a donc conservé le nom de Dieu, c'est que ce nom correspondait à sa pensée, à sa vraie pensée.

Mais laissons ces premières présomptions, et allons aux choses elles-mêmes. Spinoza, nous dit-on de part et d'autre, a nié Dieu, car il a nié la personnalité divine. La personnalité divine est-elle donc le premier attribut de Dieu? En est-elle l'essence, la définition? En aucune façon. Il n'y a pas un seul philosophe au XVII[e] siècle, même parmi les théologiens catholiques, qui définisse Dieu par la personnalité. Tous, sans exception, Descartes, Malebranche, Bossuet, Fénelon, définissent Dieu « l'être infiniment parfait, l'être sans restriction, l'être sans rien ajouter, etc. » Or c'est là la définition de Spinoza. Suivant lui, « Dieu est une substance infinie, constituée par un nombre infini d'attributs infiniment infinis. » Ainsi que Descartes, il prend être, réalité, perfection, comme une seule et même chose. L'être infini est donc la perfection infinie. Le principe des choses n'est pas pour lui, comme pour Hegel, le moindre être possible, quasi identique au néant; ce n'est pas, comme pour les post-hégéliens, la matière avec ses propriétés physiques et chimiques, c'est l'être dans sa plénitude, dans son essence éternelle et absolue. Toute perfection, tout bien coule de la substance comme de sa source, et ce ne serait pas forcer les termes que de dire que, pour Spinoza comme pour Platon, Dieu est le bien en soi, l'*idée du bien*.

On peut lui contester sans doute la manière dont il entend cette perfection absolue; on peut lui dire que la personnalité, la conscience et la volonté libre sont les attributs nécessaires d'un Dieu vraiment parfait. Je le veux bien; mais ce sera là une controverse ultérieure. Descartes, lorsqu'il nous parle de l'être parfait, ne dit pas en quoi consiste cette perfection. Saint Anselme, lorsqu'il définit Dieu « l'être le plus grand que l'on puisse concevoir, *quo non majus concipi potest*, » ne dit pas non plus en quoi consiste cette grandeur. L'essence de Dieu, considérée en soi, se distingue des différens attributs par lesquels nous essayons de déterminer cette essence. Lorsque Fénelon dit de Dieu que l'expression « d'esprit » elle-même est inapplicable à Dieu et qu'il n'en faut dire que ceci,

« qu'il est l'être sans rien ajouter, » il ne dit rien de plus ni de moins que Spinoza. J'ajoute enfin que dans la Trinité chrétienne elle-même, le Père, considéré en soi, n'est autre chose que la *substance*, la source ineffable et indéfinissable de toute vie et de toute perfection.

La *substance*, dans la philosophie de Spinoza, est si bien la plus haute réalité, la plus haute perfection possible, que toutes les choses sont plus ou moins parfaites selon qu'elles se rattachent de plus ou moins près à la substance. Ainsi les attributs sont plus parfaits que les modes, et parmi les modes ceux-là sont plus parfaits qui sont le plus proche des attributs; par exemple, les âmes sont d'autant plus parfaites qu'elles se rattachent plus étroitement à Dieu.

Les mêmes conséquences sortent de la considération des attributs divins. Parmi ces attributs, Spinoza n'en cite que deux, l'étendue et la pensée, et de ce qu'il fait Dieu étendu, on en conclut qu'il le fait corporel; Spinoza a prévenu cette objection, et il y répond très fortement. Il nie expressément que Dieu soit corporel, c'est-à-dire limité et divisible, circonscrit dans certaines parties de l'espace; ce qu'il attribue à Dieu, c'est ce qu'il y a d'effectif, d'essentiel, de parfait dans l'étendue : c'est l'étendue, dans son idée, sans limitation et sans restriction. N'oublions pas les données d'où il est parti. D'une part il admet, avec toute l'école cartésienne, que l'étendue est une réalité, et même la réalité essentielle des corps; de l'autre il admet, encore avec les mêmes cartésiens, que toute réalité est une perfection, et que toute perfection doit avoir sa racine en Dieu. Il doit donc y avoir en Dieu une étendue idéale, essentielle, absolue, comme il y a une pensée absolue. Il est impossible au cartésianisme, je dirai plus, à toute philosophie qui admet la réalité de l'étendue, de nier cette conséquence. Malebranche lui-même admet en Dieu une étendue intelligible, principe et type originel de l'étendue réelle. Or Malebranche, pressé par le mathématicien Mairan, n'a jamais pu déterminer en quoi sa théorie se distingue sur ce point de celle de Spinoza. Ce qui est certain, c'est que pour l'un et l'autre Dieu n'est pas étendu à la manière des corps, c'est-à-dire limité, divisé et figuré, et en second lieu que l'étendue est un Dieu d'une certaine manière. A la vérité, Malebranche n'aurait pas admis que l'étendue intelligible est un attribut divin; mais ici Spinoza a pour autorité un autre philosophe non moins respectable que Malebranche : c'est Newton, qui dit expressément que « Dieu constitue l'espace, *Deus constituit spatium.* »

Si de l'étendue nous passons à la pensée, nous verrons se dessiner plus nettement encore la différence du spinozisme et du naturalisme contemporain. C'est en effet une des tendances évidentes de ce naturalisme de chercher à expliquer la pensée par l'organisa-

tion, par le mouvement de la matière, par les nerfs ou par le sang. Or Spinoza est aussi éloigné que qui que ce soit de ce point de vue. Pour lui, comme pour Platon, la pensée a sa racine immédiate dans la substance divine; son origine est dans l'éternel et l'absolu, non dans le contingent et le relatif. On dira que la pensée divine, telle que l'entend Spinoza, n'est pas la vraie pensée, la pensée consciente et libre. Soit, mais autre chose est se tromper sur l'essence de la pensée, autre chose est nier la pensée divine. Où est le métaphysicien qui resterait pur et innocent, s'il suffisait de s'être trompé sur un attribut divin pour être déclaré athée? Que Spinoza se trompe ou non sur la pensée divine, toujours est-il qu'il admet que Dieu pense, et il doit entendre quelque chose par là. La pensée n'est pas pour lui un mot vide de sens. Elle est à ses yeux ce qu'il y a d'essentiel, d'effectif, de parfait dans la pensée humaines. La pensée divine est donc ce que Platon aurait appelé l'*idée* de la pensée, la pensée *en soi*. Quel est maintenant dans la pensée humaine l'élément essentiel? C'est là une autre question. Il y a dans la pensée un élément personnel et un élément impersonnel, d'une part la conscience, de l'autre l'intelligible, le rationnel, en un mot la vérité. L'intelligible a donc pu être considéré par quelques-uns comme l'essence, et la conscience comme l'accident de la pensée (1). Je n'approuve pas ce point de vue; mais après tout chacun de nous retranche quelque chose de la pensée humaine lorsqu'il se représente la pensée divine : la limite n'est pas facile à fixer, et trop retrancher est-ce donc la même chose que nier?

Non-seulement Spinoza conçoit en Dieu deux attributs infiniment parfaits, l'étendue et la pensée, mais il suppose qu'il en possède encore une infinité que nous ne connaissons pas et dont nous n'avons pas la moindre idée. N'est-ce pas dire que Dieu est la source ineffable d'un nombre inépuisable de perfections? N'est-ce pas le reconnaître comme « l'être dans sa plénitude, » suivant l'expression favorite des cartésiens du XVII^e siècle? Et même les âmes pieuses et mystiques, que Spinoza révolte par tant de côtés, par son panthéisme géométrique et son impitoyable fatalisme, ne pourraient-elles pas ici trouver leur compte et leur satisfaction dans ces perfections inconnues, qui contiennent peut-être le secret de notre destinée? N'est-il pas arrivé souvent à la théologie, deva les inquiètes et brûlantes questions de la misère humaine, de se retrancher dans les abîmes insondables du Dieu caché? J'avoue

(1) Un critique allemand, M. J. H. Loewe, dans un écrit intitulé *Uber den Gottesbegriff Spinoza's* (Stuttgard 1862), va jusqu'à retrouver dans le Dieu de Spinoza une sorte de conscience et de personnalité, et cette opinion n'est pas sans quelque raison plausible. — Voyez sur ce sujet Boehmer, *Spinozana* dans la *Zeitscrift-Philosophie;* 1863, p. 92.

que ce point de vue serait une altération grave du spinozisme; je ne l'indique que pour faire voir qu'en pressant certaines idées on peut sans trop d'efforts faire tourner Spinoza au mysticisme, comme d'autres au naturalisme et à l'athéisme.

N'oublions pas que Spinoza non-seulement admet Dieu, mais encore qu'il le distingue du monde, à la vérité sans l'en séparer, mais aussi sans les confondre. Qu'est-ce donc que cette distinction capitale dans sa philosophie entre la nature *naturante* et la nature *naturée*, et pourquoi n'aurait-il pas dit qu'il n'y a qu'une seule nature, s'il l'avait voulu? C'est que la nature naturante est le monde de l'absolu, de l'indivisible, de l'immobile, de l'intelligible. Ce monde n'est pas mêlé à l'autre : il subsiste en soi dans son éternelle sérénité, manifesté, exprimé par le monde des phénomènes, mais lui demeurant infiniment supérieur. Spinoza n'aurait pas dit avec les stoïciens que « Dieu court à travers le monde, » avec Héraclite que « Jupiter s'amuse dans la création, » avec l'école allemande que « l'idée devient, » avec Diderot : « Dieu sera peut-être un jour. » Non, pour Spinoza, Dieu *est*; il ne devient pas, il ne se fait pas, il ne joue pas. Tout cela n'est vrai que de la nature, dont il dirait volontiers avec l'Écriture : *Transit figura mundi.*

Je suis loin de soutenir que la distinction spinoziste de Dieu et du monde soit suffisante; mais après tout quel est le métaphysicien qui, après avoir distingué Dieu et le monde, cherchant ensuite à les réunir (car c'est à quoi il faut arriver), ait toujours montré une parfaite logique et une vraie lucidité? Les métaphysiciens en général ne montrent qu'un côté des choses et taisent ce qui les embarrasse. Aucune formule ne peut tout embrasser. Si vous séparez trop Dieu et le monde, vous tombez dans le dualisme antique; si vous les unissez trop, vous courez le risque de tomber dans le panthéisme. Il faut un milieu; mais où est-il? qui l'a fixé? Il en est ici comme en politique. Rien de plus facile que de séparer les pouvoirs; la vraie question, c'est de les unir et de les faire marcher d'accord. Entre l'anarchie et le despotisme, il faut aussi un milieu, et ce milieu n'est pas plus aisé à découvrir qu'en métaphysique.

Si de la doctrine de Dieu nous passons à la doctrine de l'âme, nous y trouverons également une profonde différence entre le spinozisme et le naturalisme. Pour le naturalisme en effet, l'âme n'est autre chose qu'une propriété de la matière, l'ensemble des fonctions du système nerveux, une résultante des actions cérébrales : elle n'est donc rien autre chose qu'un effet de l'organisation. Pour Spinoza au contraire, l'âme est une *idée*, un mode de la pensée divine. A la vérité il la définit « l'idée du corps humain; » mais souvenez-vous que selon Spinoza les modes d'un attribut ne peuvent jamais résulter d'un autre attribut, et ne dérivent que de

l'attribut spécial auquel ils se rapportent. On voit par là que les modes de la pensée peuvent être non les résultats de l'organisation, mais seulement de la pensée elle-même; l'âme, à la vérité, est liée au corps comme dans tous les systèmes, mais elle est distincte du corps, et elle n'en est pas l'effet. Remarquons en outre que Spinoza ne dit pas que l'âme est une résultante, c'est-à-dire une pure relation. Elle est, non pas une *somme* d'idées, mais *une* idée, elle a donc une certaine unité; elle est le point central et effectif où viennent converger et se concentrer toutes les idées humaines : elle a donc une certaine individualité. — Mais, dira-t-on, dans le système de Spinoza, c'est l'individualité du corps humain qui fait celle de l'âme; l'âme ne s'individualise qu'en tant qu'elle pense un corps déterminé, à savoir le sien propre. Je ne juge pas cette doctrine; cependant, outre qu'il n'a jamais été facile à aucun philosophe de déterminer le principe d'individuation, j'ajoute que le grand docteur catholique, saint Thomas d'Aquin, a précisément sur ce point la même doctrine que Spinoza : comme celui-ci, il croit que l'individualité de l'âme est due au corps, et en général le même docteur soutient que l'individualité vient de la matière et non de la forme. Pour en revenir à Spinoza, on voit qu'il ne dissout point l'âme dans le corps; j'ajoute qu'il ne la dissout pas même en Dieu. Sans doute il a tort d'appeler l'âme un mode divin, et je repousse entièrement cette expression; mais enfin, du moment que l'on convient de n'appeler substance que ce qui est absolu, à savoir l'infini lui-même, il importe assez peu de quel nom on appellera ce qui n'est pas l'infini. La quantité d'être que l'on accorde à la créature est essentiellement indéterminée, et elle échappe à toute mesure. Par exemple, si nous nous comparons à Dieu, nous dirons avec Bossuet : « Oh! que nous ne sommes rien! » et notre être se réduira à une ombre. Au contraire, si nous nous comparons à tel de nos modes, à telle sensation fugitive, il nous semble que nous sommes un tout, un monde, un infini. L'homme ne peut donc savoir exactement quel degré d'être il possède, et, sans se mesurer au poids de la substance, il doit se saisir surtout dans la conscience individuelle et permanente qu'il a de son activité. Or si l'on songe que pour Spinoza l'idée est une action, que cette action est accompagnée de l'idée d'elle-même, c'est-à-dire qu'elle est consciente, que d'une part elle tient à Dieu par ce qu'elle a d'absolu et par son essence éternelle, que de l'autre elle ne tient au corps que par sa partie périssable et contingente, on voit que sa philosophie, la question de la liberté mise à part, n'est pas si éloignée du spiritualisme qu'on est tenté de le croire.

Je ne puis m'étendre sur toutes les parties de la doctrine spinoziste qui répugnent à l'assimilation que nous combattons; mais je

veux au moins signaler la théorie de l'amour divin, et je citerai ici les propres expressions de l'*Éthique*. « L'objet suprême de notre intelligence, dit-il, c'est Dieu, en d'autres termes l'être absolument infini, sans lequel rien ne peut être, ni être conçu, et par conséquent l'intérêt suprême de l'âme et son suprême bien, c'est la connaissance de Dieu (1). » — « A mesure que l'essence de l'âme enveloppe une plus grande connaissance de Dieu, l'homme vertueux désire avec plus de force pour les autres le bien qu'il désire pour lui-même (2) » — Toute action dont nous sommes nous-mêmes la cause, en tant que nous avons l'idée de Dieu, je la rapporte à la religion (3). — « Celui qui connaît les choses de cette manière (c'est-à-dire qui connaît Dieu) s'élève au comble de la perfection humaine, et il est saisi de la joie la plus vive (4). » — « Cette joie accompagnée de l'idée de Dieu comme cause n'est autre chose que l'amour de Dieu (5) » — « Ceci nous fait comprendre en quoi consiste notre salut, notre béatitude, en d'autres termes notre liberté, savoir dans un amour constant et éternel pour Dieu, ou, si l'on veut, dans l'amour de Dieu pour nous (6). »

Sans doute il ne faut pas se faire illusion sur le sens apparent que ces passages semblent présenter à celui qui les lirait dans un esprit chrétien. Évidemment c'est dans un esprit tout à fait opposé à celui du christianisme, du moins très différent, que Spinoza parle ici de l'amour de Dieu. Ce n'est point non plus dans le sens du déisme philosophique, car il nie absolument toute personnalité divine; mais il ne nie pas que Dieu soit l'infinie perfection, la perfection en tout sens : il affirme que le plus haut état pour l'âme est de s'élever à la conscience de cette souveraine perfection, d'en éprouver de la joie et d'y trouver son bonheur. Plus l'âme se nourrira de cette pensée suprême et vraiment consolante, plus elle accroîtra ses chances d'immortalité, plus il y aura en elle d'éternité, et c'est là la suprême béatitude. Or, à moins de supposer que ces paroles de Spinoza n'ont aucun sens, ou qu'il a voulu tromper ses lecteurs, deux suppositions inadmissibles, il me paraît impossible de confondre cette philosophie avec les doctrines du naturalisme contemporain.

Selon le naturalisme, tout dérive de l'expérience; selon Spinoza, tout relève de la raison. D'un côté, on explique tout par la réduction

(1) Éth., part. IV, prop. XXVIII.
(2) *Ibid.*, part. IV, prop. XXXVII.
(3) *Ibid.*, schol. I.
(4) Part. VI, prop. XXVII.
(5) Part. V, prop. XXXII.
(6) Part. V, prop. XXXVI, schol.

des faits les plus élevés aux faits les plus humbles, de la pensée à la sensibilité, de la sensibilité à l'organisation, de l'organisation aux combinaisons de la matière brute. Le naturalisme en un mot tend à tout ramener aux combinaisons physico-chimiques, et celles-ci aux lois de la mécanique. Spinoza ne voit dans le mécanisme qu'une forme de l'activité universelle; il y en a une autre absolument différente, la pensée, et d'autres encore à l'infini, puisque Dieu possède une infinité d'attributs que nous ne connaissons pas. Pour le naturalisme, le bien consiste dans le plaisir et dans les moyens savamment calculés d'éviter la douleur; pour Spinoza, le souverain bien consiste dans la connaissance et dans l'amour de la perfection infinie. Enfin pour le naturalisme, l'âme périt tout entière avec le corps; pour Spinoza au contraire, « nous sentons, nous éprouvons que nous sommes éternels. »

Sans doute, par la négation absolue et intrépide des causes finales et du libre arbitre, Spinoza peut être rapproché d'Épicure et de Hobbes; mais par un autre endroit sa philosophie relève d'une tout autre origine, et l'on a pu se demander si son système n'était pas plutôt un *acosmisme* qu'un athéisme, et la négation du monde que la négation de Dieu. A notre avis, ce n'est ni l'un ni l'autre : Spinoza ne nie en réalité ni le monde ni Dieu, ni même à un certain point de vue la distinction de Dieu et du monde. Il n'est donc ni un athée ni un acosmiste. Sans doute la distinction qu'il établit est tout à fait insuffisante : nous faisons la part plus large à la personnalité soit en l'homme soit en Dieu, nous croyons surtout qu'un monde sans finalité et sans dessein n'est pas le monde de la vie, le vrai monde qui est devant nous, nous croyons enfin que la liberté morale n'est pas une chimère; mais ces dissentimens, si graves qu'ils soient, ne nous ferment pas les yeux sur les parties hautes et imposantes de la philosophie de Spinoza, et nous ne consentirions pas volontiers à ce que, soit pour lui faire honneur, soit pour l'accabler davantage, on couvrît du prestige de son nom des conceptions philosophiques d'un ordre manifestement inférieur.

En insistant, comme nous venons de le faire, pour ramener à sa vraie signification la doctrine de Spinoza et en empêcher la confusion avec les doctrines strictement et étroitement naturalistes, nous avons une double raison, l'une critique, l'autre philosophique, l'une qui intéresse l'histoire de la philosophie, l'autre la philosophie elle-même.

Notre première raison, c'est que l'histoire de la philosophie cesse d'exister lorsque par des réductions violentes et par des interprétations excessives on assimile toutes les doctrines, quelque éloignées qu'elles puissent être, sous prétexte de certaines analogies.

L'histoire de la philosophie, comme toute autre histoire, n'est pas une science de syllogisme et de déduction rationnelle; elle doit prendre les choses comme elles sont, représenter avec leurs vrais et originaux caractères les faits dont elle s'occupe, et non pas les altérer par des transformations arbitraires, sous prétexte de tirer les conséquences d'un principe donné. Que dirait-on d'un historien qui assimilerait César à Caligula, sous prétexte que l'un et l'autre ont possédé le pouvoir absolu, et que cette sorte de pouvoir contient en soi logiquement tous les excès? Il en est de même dans la science. Quelles que soient les ressemblances de Malebranche et de Spinoza, de Locke et de Condillac, de Hegel et de Feuerbach, il faut savoir reconnaître les différences qui les séparent, différences sans lesquelles toute doctrine perd son individualité, son originalité, son caractère. Il faut prendre les idées des philosophes dans le sens où ils les ont entendues eux-mêmes, et, fussent-ils inconséquens, ne pas chercher à être plus conséquent qu'ils ne l'ont été; en leur infligeant telle ou telle conséquence, on se substitue arbitrairement à leur place; car, si dans leur philosophie se rencontrent à la fois deux principes contraires qui peuvent donner deux séries divergentes de conséquences, de quel droit suppose-t-on que l'auteur aurait choisi telle série plutôt que telle autre? Si vous êtes son adversaire, pourquoi lui imposez-vous les conséquences qui vous sont à vous-même odieuses? Si vous êtes son partisan, pourquoi lui prêtez-vous les conséquences qui vous sont agréables? Cela est permis à la vérité dans la discussion philosophique, là où vous considérez les idées en elles-mêmes et non dans leur développement historique; en histoire au contraire, le premier devoir est la fidélité.

Je dirai plus : même dans la discussion philosophique, il ne faut user qu'avec une grande circonspection de ce procédé logique qui consiste à réduire les doctrines les unes aux autres en tirant d'un principe posé les conséquences qu'il est censé contenir. On fait aujourd'hui un usage vraiment bien dangereux d'un tel procédé; nous voyons peu à peu les doctrines, par des déductions logiques semblables à celles que nous avons combattues, poussées dans un sens ou dans l'autre aux derniers excès, et le monde de la pensée et de la croyance menacé par la logique du plus cruel déchirement. Nous voyons les doctrines moyennes disparaître peu à peu, noyées et entraînées dans le torrent des doctrines extrêmes; nous voyons les esprits se séparer en deux camps de plus en plus enflammés, chacun arborant les dernières conséquences de ses principes; en un mot, grâce à ce coup de logique, voici venir le jour où tous les hommes qui pensent se verront réduits à la triste alternative de

n'avoir à choisir qu'entre l'athéisme de Naigeon ou le catholicisme de l'encyclique.

Suivons en effet le double mouvement de logique qui s'opère devant nous en sens contraire : d'un côté, quelques philosophes, las d'une philosophie spiritualiste qui ne leur paraît qu'un assemblage arbitraire de doctrines hétérogènes, nient, en vertu de la logique, que l'infini, l'absolu puisse posséder la personnalité, la conscience, la volonté libre, et pour échapper à ce qu'ils appellent l'anthropomorphisme ils se précipitent et veulent nous entraîner avec eux dans une sorte d'idéalisme panthéistique. Une fois arrivés là, ils sont eux-mêmes saisis et entraînés par d'autres logiciens qui leur demandent ce que c'est que ces vagues entités, la substance, l'infini, l'absolu, l'idée, l'esprit, si l'on connaît autre chose dans la nature que la matière et les forces élémentaires et constitutives, si la matière et la force ne suffisent pas à tout expliquer. Ceux-ci rejettent tout être transcendant, métaphysique, qu'il soit ou non personnel ; ils expliquent tout dans la nature par les forces aveugles de la matière, et dans l'homme par les forces non moins aveugles de l'organisation. On n'a pas encore donné clairement la morale de cette philosophie; mais il est probable que la même évolution logique qui conduit ainsi de Platon à Plotin, de Plotin à Spinoza, de Spinoza à Épicure, amènera en morale les mêmes conséquences, et nous rendra bientôt la morale de Hobbes et d'Helvétius.

Pendant que la philosophie redescend ainsi peu à peu des hauteurs nuageuses où l'avaient vue les premières années du siècle dans les derniers abîmes du matérialisme athée, la théologie par un mouvement inverse nous ramène peu à peu à Joseph de Maistre et au moyen âge. C'est du sein même de la philosophie spiritualiste qu'est parti d'abord sans en avoir conscience ce mouvement rétrograde. La philosophie ne s'est plus contentée d'être spiritualiste, elle a voulu être chrétienne, non pas sans doute dans le sens dogmatique et théologique, non pas en sacrifiant la raison, mais avec une complaisance évidente pour les penseurs de race chrétienne, pour ceux qui ont travaillé à l'alliance de la philosophie et du christianisme, saint Augustin, saint Thomas, Malebranche, Bossuet. Tel est le premier degré, très légitime sans doute, très sage, n'engageant à rien encore, mais qui n'en est pas moins le premier degré par lequel le rationalisme spiritualiste est entraîné hors de ses positions premières et tenté de prendre un point d'appui dont il n'avait pas cru d'abord avoir besoin. Une fois sur cette pente, de nouveaux logiciens vont l'entraîner plus avant. Ceux-ci, avec la haute autorité d'une vie illustrée par les plus beaux travaux et par la pratique de toutes les grandes occupations humaines, apportant à la science

religieuse, avec une grande fierté de langage, un noble sentiment de la liberté de pensée, ceux-ci, dis-je, nous mettent en demeure de nous prononcer sur la question du surnaturel. On nous dit que, si nous admettons la personnalité de Dieu, sa liberté, nous ne devons pas nous contenter d'une providence générale et vague n'agissant que par des lois universelles : nous devons accorder l'intervention immédiate, particulière de Dieu dans la nature, que, les lois de celles-ci étant contingentes et Dieu étant libre, la suspension de telles lois n'implique pas de contradiction. On nous enferme enfin dans ce dilemme : « croyez aux miracles, ou soyez athées. » Soit, admettons le premier terme de ce dilemme; nous ne sommes pas encore au bout. On nous dit bien que l'on peut, dans le christianisme, se borner à l'essentiel, aux dogmes fondamentaux; mais la logique catholique a depuis longtemps fait justice de cette distinction arbitraire entre les dogmes fondamentaux et les dogmes accessoires, et d'ailleurs, une telle distinction fût-elle fondée, qui fera le partage? Qui décidera quels sont les dogmes essentiels et ceux qui ne le sont pas? Et ces dogmes essentiels eux-mêmes, qui en donnera l'interprétation, qui fixera le point de foi? Qui tranchera la question entre Arius et Athanase? Il faut un criterium, et, s'il est une chose démontrée par la logique, c'est que le protestantisme n'en a pas. Échappons donc à la liberté individuelle, c'est-à-dire à la fantaisie, allons où nous porte le principe d'autorité; nous voilà dans le catholicisme. Ici nous avons encore affaire à deux sortes d'esprits, les uns modérés, sensés, pratiques, n'aimant pas le contentieux théologique et qui voudraient aussi qu'on se bornât à l'essentiel, les autres, conséquens, rigoureux, allant au fond des choses et à la dernière expression.

Les premiers voudraient qu'on se bornât à dire d'une manière générale que l'église est la dernière des autorités; mais ce mot est vague. Qu'est-ce que l'église? Sont-ce les conciles? est-ce le pape? Placez-vous l'autorité dans les conciles? Voilà, disent les logiciens, une autorité tout intermittente, bien difficile à consulter, bien difficile à convoquer. Il faut une autorité permanente; il n'y en a qu'une, c'est le pape. Il faut donc croire à l'infaillibilité du pape, ou bien l'appel au concile ramènera bientôt l'appel au sens individuel; le gallicanisme conduit au protestantisme, qui conduit au rationalisme, qui conduit au panthéisme, qui conduit à l'athéisme, etc. Eh bien! suivons encore nos logiciens jusqu'où ils veulent nous entraîner. Soit, le pape est infaillible en matière de dogme, en matière de foi, il est la voie du salut; mais en dehors de la foi et du dogme il y a un monde tout humain. Il semblerait que ce monde pourrait avoir ses lois, ses règles, ses intérêts. dont il jugerait par

ses propres principes, sans avoir besoin d'invoquer les lumières théologiques; il semblerait qu'en laissant à l'église le gouvernement de l'autre et en se réservant celui-ci, l'état ne prendrait pas la plus belle part; il semblerait qu'en demandant la liberté de toutes les consciences, non comme une tolérance passagère, mais comme un droit, on rendrait par là à la conscience et à la foi le plus haut hommage, car c'est les considérer comme des choses immatérielles et spirituelles sur lesquelles la force ne doit avoir aucune action; il semblerait qu'une foi libre, fondée sur la persuasion et sur le choix, aurait plus de mérite qu'une foi de routine ou de violence. — Ce sont là des chimères, disent encore les logiciens. Eh quoi! la vérité serait sur le même pied que l'erreur? Dieu a parlé, et sa parole n'aurait pas plus d'influence sur la société temporelle que celle des hérétiques ou des athées! On nous apprend donc que la séparation du temporel et du spirituel est une erreur, que la liberté de conscience est une erreur; on va plus loin encore, et on condamne théologiquement des principes vrais ou faux, mais purement politiques, et qui ne semblent en aucune façon relever de la foi. Et de cette façon, si nous nous laissons entraîner par la série de syllogismes que nous avons résumés, il nous faudra soumettre non-seulement notre conscience religieuse, mais notre conscience politique à une autorité étrangère.

Heureux les esprits violens et aveugles qui, placés aux deux extrémités du monde intellectuel et moral, ne craignent point d'affirmer avec la même assurance, les uns que la matière avec ses lois brutales est le principe de toutes choses, les autres que toute liberté est une folie, et qu'il y a quelque part sur la terre un souverain infaillible devant lequel toute créature humaine doit s'incliner!... Malheureux les esprits éclairés qui ne sont point disposés à se laisser déposséder du droit de penser par eux-mêmes, et qui ne le sont pas non plus à cesser de croire que le monde moral a un guide et un juge! Entre l'athéisme et la servitude de la conscience et de la pensée, l'alternative n'est pas gaie : c'est là que conduit pourtant ce procédé à outrance qui est la plaie de notre temps. Nous avons essayé de le surprendre en défaut sur un point particulier d'un intérêt tout spéculatif. On pourrait également en trouver d'autres exemples dans des problèmes plus présens et plus ardens; mais, comme dit spirituellement Platon lorsqu'il veut esquiver les discussions trop délicates, « ce sera pour une autre fois. »

PAUL JANET.

# LE RÉALISME

# DANS LA CRITIQUE

I. *Vie et Opinions de M. Frédéric-Thomas Graindorge, docteur en philosophie de l'université d'Iéna, principal associé commanditaire de la maison Graindorge and C° (huiles et porc salé à Cincinnati, États-Unis d'Amérique)*, recueillies et publiées par M. H. Taine; 1 vol. 1867. — II. *De l'Idéal dans l'art*, par le même; 1 vol. 1867. — III. *Histoire de la Littérature anglaise*, par le même; 4 vol., etc.

La critique, comme tout ce qui tient à la vie intellectuelle et morale, a passé de nos jours par de singulières révolutions. Il serait presque vrai de dire que ce qu'on appelait autrefois de ce nom n'existe plus, et qu'à la place a grandi un art nouveau, une science absolument nouvelle, tant la transformation est radicale et profonde, tant les mots eux-mêmes changent de sens à vue d'œil. Autrefois, aux temps fabuleux de la littérature, lorsqu'on ne cherchait pas encore à voir tout dans tout, la critique était un art infiniment plus indépendant et plus personnel, infiniment plus précis; elle se ressentait d'un état où tous les genres étaient classés, où la pensée était en quelque sorte distribuée en royaumes distincts et où chacun restait dans sa sphère, le poète comme le critique, l'historien comme le moraliste, l'érudit comme le philosophe. Le critique était un homme de goût, de passion parfois, si l'on veut, mesurant et comparant les œuvres de l'esprit; il ne faisait pas de livres, il pesait et évaluait les livres. Les vanités blessées l'appelaient impuissant par représaille. — Il n'était pas aussi impuissant qu'on le disait; ce qu'il avait de force créatrice, il le

mettait dans l'élucidation et la rectification de la pensée des autres. Il avait l'ambition d'être le gardien de certaines traditions, de certaines lois, de certains principes littéraires. Son originalité consistait dans la manière même de pratiquer cet art difficile de juger; son autorité tenait à la sûreté de son goût, à la rectitude de sa raison, à la liberté de ses appréciations, et comme le cercle où l'on s'intéressait aux choses de l'esprit était encore restreint, le critique était un personnage écouté, exerçant une véritable influence; il aidait à la création d'une opinion. Nous ne sommes plus à l'époque primitive des *Nouvelles de la république des lettres*, ni même à ces époques plus récentes où des esprits fermes, judicieux et fins se proposaient uniquement d'éclairer ou de tenir en garde le goût public. Nous vivons dans un temps d'immense dispersion et de confusion extrême, de travail obscur et indéfini, de fermentation vague, et la critique elle-même a fait comme tout le reste : elle s'est transformée, elle a étendu ses domaines, elle a renouvelé ses procédés, elle s'est adaptée, elle a voulu s'adapter à un ordre nouveau né d'une révolution générale des idées et des mœurs.

Jusque-là c'était la période de la conquête légitime, de l'agrandissement naturel et nécessaire; mais la question est de savoir si cet agrandissement légitime n'a pas ses conditions et sa mesure, si dans cette transformation poussée à bout la critique elle-même ne finit pas par s'altérer et se dissoudre en paraissant victorieuse. — C'est là en effet le plus curieux problème aujourd'hui, problème qui a ses racines dans tout un état social autant que dans une situation littéraire, qui se prolonge en ramifications infinies et qui est le signe de bien d'autres problèmes. Il ne faut pas s'y tromper : nous avons sous les yeux, et plus que jamais de nos jours, une combinaison étrange, le développement immense, irrésistible, le triomphe de l'esprit critique, et une sorte d'évanouissement de la vraie critique, telle qu'on l'entendait autrefois. L'esprit critique est devenu le ressort, presque le moteur unique du monde contemporain. Il pénètre partout, il envahit tout; des sciences exactes, il passe dans la religion comme dans la philosophie; il s'applique à l'impalpable et à l'inconnu comme aux élémens les plus subalternes et les plus positifs; il entre en maître dans l'histoire, et il supplée presque à l'imagination défaillante. L'esprit critique est partout, la vraie critique est de plus en plus rare, ou du moins elle tend à s'effacer comme inspiration supérieure et indépendante; elle va se perdre dans ce vaste mouvement dont elle devrait être la force modératrice et dont elle n'est que le jouet. Elle ne dirige pas le courant, elle le suit; elle flotte entre les fantaisies et les systèmes, et au lieu de relever l'esprit contemporain à la hauteur d'un idéal plus sévère et

plus pur, elle le laisse dériver, elle dérive avec lui vers une sorte de réalisme frivole ou assez prétentieusement méthodique.

Ce n'est plus, dis-je, l'art de juger selon la vieille notion, dans le vrai sens du mot; c'est l'esprit critique s'accommodant à une phase de civilisation sceptique et positive, assimilant le monde moral au monde matériel, traitant l'histoire comme une grande combinaison chimique, les sentimens et les passions comme des réactifs, les religions, les philosophies et les littératures comme une végétation particulière, et aboutissant à des interprétations laborieusement confuses de la vie humaine. Que ce soit un progrès manifeste et éclatant, je ne veux pas le dire; c'est du moins un genre florissant, impatient de se répandre, aspirant à régner et parfois popularisé par le talent. M. H. Taine est assurément un maître habile dans cette école nouvelle qu'on pourrait bien appeler l'école du réalisme dans la critique, et je ne sais pas même si littérairement il ne la résume pas à lui seul tout entière, s'il n'en est pas le commencement et la fin. C'est par ce talent vigoureux et peu souple que l'école de la critique nouvelle fait une figure, qu'elle a une originalité et un rôle dans la mêlée des idées et des opinions; c'est dans les ouvrages de M. Taine qu'elle a son symbole, et tout ce qu'elle peut produire, c'est M. Taine qui l'a montré certainement; mais, par exemple, si elle a jamais gagné des victoires, ce n'est pas quand elle se fait légère et humoriste, quand elle applique ses procédés à la description des mœurs, des usages, des mille nuances de la société parisienne, quand elle produit en un mot ce livre des *Opinions de M. Frédéric-Thomas Graindorge*, dans lequel il faut bien voir une boutade un peu lourde, la fantaisie d'un dialecticien ou d'un naturaliste en vacances. Décidément l'observation fine et délicate n'est pas la vocation de M. Taine, et ce M. Graindorge, docteur à l'université d'Iéna en même temps que marchand de porc salé à Cincinnati, me fait tout l'effet de représenter dans le monde un critique réaliste mêlant ses crudités aux souvenirs universitaires et philosophiques.

Tout ce que l'on peut dire, c'est que M. H. Taine n'est pas moins un des talens les plus sérieux de notre temps, un des plus brillans et des plus solides esprits d'une génération plus habile et plus raisonneuse qu'enthousiaste, et ce qui caractérise justement ce talent, c'est que du premier coup il est entré dans le vif; du premier coup il a montré tout ce qui fait son originalité, — la science, la vigueur, la hardiesse, la suite, l'entraînement systématique. Les idées qu'il développe sans cesse sous toutes les formes, dans sa critique, dans ses cours comme dans ses récits de voyage, les allures essentielles de son esprit, elles sont déjà dans ses premiers essais sur Tite-Live

ou sur La Fontaine, lorsqu'il n'était encore qu'un lauréat de l'Académie, à ce moment où il sortait à peine de l'École normale avec ses jeunes émules, devenus comme lui des écrivains, des romanciers, des critiques, des publicistes. M. Taine est en effet de cette génération qui date de 1848, qui se formait à cette époque au sein de l'École normale, entre les excitations de l'étude et les provocations extérieures. Ces études universitaires d'ailleurs, M. Taine les complétait par d'autres études librement et activement poursuivies dans les sciences exactes et naturelles, et c'est ainsi, avec un esprit fortement nourri, vigoureusement armé, qu'il abordait la littérature ou plutôt la philosophie littéraire, cette philosophie qui se déroule invariablement dans ses ouvrages avec une sorte d'ampleur puissante et monotone sous des formes souvent railleuses ou cassantes quand elles ne sont pas hérissées d'abstractions ou de subtilités bizarres.

Le talent de M. Taine, à part sa disposition primitive et naturelle, se ressent évidemment de la manière dont il s'est formé; il porte toujours la trace de cette phase obscure d'une jeunesse laborieuse passée dans l'école et dans l'étude solitaire. L'auteur de *Graindorge* n'est pas resté professeur, je le sais bien; il s'est vite émancipé après quelques pérégrinations à travers les lycées de province, et il y a eu un jour où il a mieux aimé s'adonner tout entier aux lettres qu'aller se reposer dans les médiocres douceurs d'une chaire de sixième qu'on lui offrait. Et pourtant dans ce libre et audacieux talent il y a encore la marque obstinée de l'école, comme un pli ineffaçable. Si on lui appliquait sa théorie de la *faculté maîtresse*, on ne découvrirait certes en lui ni un orateur ni un poète; on trouverait un professeur, il en a le ton, l'accent, et je ne sais pas même si dans ce qu'il considère comme des découvertes souveraines, dans ses classifications et ses distributions, il n'y a point une certaine rhétorique d'une nouvelle espèce. L'habitude du travail solitaire et de l'étude abstraite n'est pas moins sensible en M. Taine. Je ne méconnais point ce qu'il y a de puissance salutaire et féconde dans la solitude. La pensée y puise une énergie nouvelle, l'indépendance et l'originalité; mais il peut en résulter aussi ce dangereux penchant à ne voir la vérité des choses qu'à travers les fumées d'un cerveau enivré, à méconnaître la valeur relative des idées et des hommes, à faire tout rentrer dans un ordre de combinaisons préconçues sans démêler le jeu profond et infini des événemens ou des caractères, à tenir peu de compte des nuances, des proportions, de la mesure, de tout ce qui fait la vie humaine, de telle sorte qu'on peut rester très abstrait, très artificiel jusque dans le réalisme le plus cru. On croit connaître le monde parce qu'on en a

démonté tous les ressorts, parce qu'on l'a soumis à une dissection impitoyable : on ne le connaît pas encore, on ne l'a pas vu vivre et agir. On se fait une idée inexacte de ses contemporains aussi bien que du passé. On procède comme l'auteur des *Essais critiques :* on grossit ce qui a passé sans laisser de traces; on diminue des choses qui ont eu une importance véritable. De là les lacunes, les disproportions qui se font sentir souvent dans cette énergique et tranchante nature de penseur et d'observateur.

On a vu plus d'une fois sans doute des talens de forte trempe se jouer dans les systèmes sans y périr et se sauver à travers tout par ce qu'ils ont de vivace. C'est un peu, à vrai dire, l'histoire de M. Taine. Chez lui, le talent est visiblement supérieur au système et survit toujours, même dans l'inévitable déroute de quelques-unes des idées qu'il combine, qu'il déroule depuis plus de dix ans, dont il poursuit l'application avec une imperturbable assurance. Jusqu'ici on ne peut pas dire que sa vie d'écrivain ait été une vie de repos. Il a travaillé et produit beaucoup sans s'arrêter, sans prendre haleine en quelque sorte. Il n'a pas seulement multiplié ces *essais critiques* qui sont comme des développpemens fragmentaires de sa pensée; il a éclaboussé de sa verve la philosophie et ses contemporains dans *les Philosophes français au dix-neuvième siècle.* Quand il a voyagé, il a raconté ses voyages avec une fastueuse prodigalité d'images et de couleurs. Il a décrit les Pyrénées, où il était allé chercher la santé; il a décrit aussi l'Italie, où il était allé chercher des impressions, des connaissances nouvelles, et il a déroulé ce vaste tableau, Rome, Naples, Florence, Milan, Sienne et Venise, je n'oserais dire avec un sentiment toujours exact, mais à sa manière, en homme qui crée, qui imagine en même temps qu'il voit, qui interprète fort librement ce qu'il observe. Professeur à l'école des Beaux-Arts, il a fait des cours qu'il reproduit dans tous ces livres qu'il appelle la *Philosophie de l'art*, la *Philosophie de l'art en Italie*, *l'Idéal dans l'art*. Écrivain, il a mis la main à une des œuvres certes les plus complexes et les plus difficiles, celle d'une interprétation nouvelle de la civilisation anglaise par la littérature. Dans l'intervalle, il s'amuse avec la légèreté d'un homme qui vient de soulever des poids énormes et qui est accoutumé à l'effort.

A n'observer que l'apparence, il y a dans toutes ces œuvres qui se succèdent une vraie fougue de talent, une multitude d'idées ingénieuses sur l'histoire littéraire, sur la mystérieuse alchimie de la civilisation, sur la physionomie et le caractère des races ou des époques diverses. L'auteur se promène d'un siècle à l'autre, d'un pays à l'autre en homme aguerri à l'observation et à la réflexion, habitué à tout interroger, à tout scruter, à tout expliquer. Il sème sur son chemin les

pages colorées et fortes, il fait tout ce qu'il peut pour être varié. Au fond, il n'y a qu'une pensée qui se déroule incessamment, qui circule dans ces pages condensées et pressées. M. Taine ne le cache pas, il le laisse voir même avec une naïveté singulière : il a l'ambition d'avoir découvert une philosophie nouvelle, d'avoir arraché son secret à l'humanité pensante et agissante. Il sait désormais à quelles sources s'alimentent les civilisations, comment se forme le caractère d'un siècle ou le génie d'un homme. Il sait tout cela, il le croit du moins, et voilà justement où M. Taine tombe dans l'illusion des novateurs qui s'enivrent de leur propre ouvrage sans se demander si ce qui peut être vrai dans leur découverte est une nouveauté, et si ce qui est nouveau est une vérité. Je ne parle pas de la philosophie générale de M. Taine, qui n'est à tout prendre, on l'a montré plus d'une fois, qu'une résurrection du sensualisme du dernier siècle se combinant avec certaines idées venues d'Allemagne; mais c'est dans l'application de ces théories à la littérature, aux arts, à tout ce qui relève de la pensée et de l'imagination, c'est là qu'on peut voir comment un esprit intrépide, enivré de logique, peut se laisser entraîner sans remarquer que ses explications n'expliquent rien, qu'elles ne sont qu'une poussière nouvelle ajoutée à la poussière des systèmes, une obscurité de plus dans le domaine des interprétations littéraires et philosophiques.

En réalité, que M. Taine s'en doute ou qu'il ne s'en doute pas, ce qu'il y a de vrai dans ses vues de philosophie littéraire, dans toutes ces théories des *milieux*, des *circonstances*, de la *faculté maîtresse*, est découvert depuis longtemps et n'a rien de nouveau; ce qui peut passer pour nouveau au contraire n'est visiblement que la chimère d'un esprit excessif, et, ce qui est un peu plus grave, une altération des lois essentielles du monde moral et intellectuel. Sa critique, dans ce qu'elle a de juste et d'exact, n'est point du tout une aussi grande nouveauté qu'il le pense ou qu'on le dit, et je ne sais par quelle illusion d'optique l'auteur de l'*Essai sur Tite-Live* a pu être considéré comme un novateur parce qu'il suivait avec talent un chemin où bien d'autres l'ont précédé. Lorsque M. Taine s'efforce d'expliquer par ce qu'il appelle la *race*, les *milieux*, les *circonstances*, le caractère d'une littérature ou le génie d'un homme, il est assurément dans la voie qui peut le conduire à la vérité; mais en définitive ce qu'il met dans une formule, c'est ce qui se fait tous les jours depuis longtemps. La critique, même dans le sens moderne et plus large du mot, n'est pas née d'hier. Il y a plus d'un demi-siècle que les esprits les plus divers sont à l'œuvre, explorant toutes les sources de la pensée, étudiant les phases de la vie intellectuelle, et ce qu'ils font justement, c'est cela : rechercher le lien

entre la littérature et la société aux différentes époques de l'histoire, replacer un homme, poète, penseur ou philosophe, dans le pays qui l'a vu naître, au sein des circonstances qui l'ont produit, au milieu de ses contemporains. Et c'est ainsi que la critique, s'armant de tous les instrumens de vérification, interrogeant tour à tour le temps, les mœurs, les caractères, les révolutions, les faits les plus intimes aussi bien que les événemens publics, est devenue une vraie science progressivement élargie. Lorsque M. Villemain, il y a quarante ans, décrivait la marche de la civilisation littéraire, il traçait déjà de véritables tableaux d'histoire. Et M. Sainte-Beuve, qu'a-t-il fait, si ce n'est analyser, observer, étudier les hommes dans tout ce qui peut déterminer leur caractère moral ou la nature de leur esprit? Bien d'autres ont suivi la même carrière en obéissant à la même inspiration. Je pourrais presque dire que ce procédé d'étude plus large et plus compréhensive est devenu à peu près universel, si bien qu'il est impossible aujourd'hui de séparer la critique de l'histoire, de l'analyse morale, d'une certaine philosophie. Et voilà comment ce qui est vrai dans la critique de l'auteur de *Graindorge* n'est point précisément nouveau; mais voici où commence chez M. Taine la nouveauté qui est le cachet de son système, et qui n'est point du tout une vérité.

Le monde, pour M. Taine, n'est qu'un grand composé de forces, d'élémens premiers, qu'il s'agit uniquement de définir pour savoir ce qu'ils produiront nécessairement. Étudiez la race, le milieu, les circonstances, et vous aurez la clé de tout; ce n'est pas plus difficile que cela. C'est « un problème de mécanique » comme un autre. « La seule différence qui sépare les problèmes moraux des problèmes physiques, vous dira l'auteur, c'est que les directions et les grandeurs ne se laissent pas évaluer ni préciser dans les premiers comme dans les seconds; mais quoique les moyens de notation ne soient point les mêmes dans les sciences morales que dans les sciences physiques, néanmoins comme dans les deux la matière est la même et se compose également de forces, de directions et de grandeurs, on peut dire que dans les unes et dans les autres l'effet final se produit d'après la même règle... » Et vous voilà tout à fait en mesure d'étudier les littératures, mieux encore des civilisations tout entières, en évaluant des quantités, en précisant des forces. Le génie est un *effet total*, un produit, de même que « le vice et la vertu sont des produits comme le sucre et le vitriol. » L'œuvre la plus belle de l'esprit humain germera dans certaines circonstances, dans une certaine cervelle, comme la fleur pousse dans certaines conditions de terroir et de climat. C'est la grande nouveauté de M. Taine, et après tout elle n'est guère nouvelle. Qu'est-ce donc

que le monde ainsi fait, si ce n'est une grande proie livrée à une fatalité oppressive qui en dispose souverainement? Qu'est-ce donc que le génie ainsi compris, si ce n'est une végétation improvisée par le hasard « des concordances et des contrariétés intérieures? » Et M. Taine croit tout expliquer! Il n'explique rien, parce que ses théories se fondent sur cette fausse analogie entre le monde moral et le monde physique, parce que, si la nature extérieure a ses lois qui règlent ses mouvemens, ses évolutions et ses transformations, la nature morale a des lois différentes comme elle a sa destination, parce que, si loin que l'auteur pousse l'étude, la décomposition du milieu et des circonstances, il ne peut arriver à saisir cette chose impalpable qui s'appelle le génie, parce qu'enfin, en enfermant tout dans un cercle de nécessités et de forces, il supprime le premier élément du drame humain, l'élément actif et personnel, la liberté, cette grande motrice de la vie et aussi cette grande perturbatrice de toutes les combinaisons de mécanique morale.

C'est la conséquence dernière du système de M. Taine : il supprime dans l'ordre moral la liberté. Je pourrais ajouter que par cela même, dans l'ordre littéraire, il supprime entre autres choses la critique, j'entends la vraie critique, qui ne peut être une simple constatation de forces, une dissection indifférente. Et dans le fait M. Taine en prend facilement son parti. Qu'est-ce que la critique pour lui? Il le dit dans ses *Essais*, il le dit dans son cours. — Le critique sait maintenant qu'il doit faire abstraction de son jugement et de son goût. Quand nous étudions un homme, nous ne voyons en lui qu'un objet de peinture ou de science; nous ne le jugeons pas, nous contentons notre curiosité, rien de plus. « Que Pierre ou Paul soit un coquin, peu nous importe, c'était l'affaire des contemporains... Dans la perspective historique, je ne vois plus en lui qu'une machine spirituelle munie de ressorts donnés, lancée par une impulsion première, heurtée par diverses circonstances; je calcule le jeu de ses moteurs, je ressens avec elle les coups des obstacles, je vois d'avance la courbe que son mouvement va décrire...» C'est là justement ce que j'appelais l'éclipse de la vraie critique, se perdant au sein du plus vaste développement de l'esprit critique appliqué à tout, aboutissant à une froide et impassible analyse de tous les élémens humains : de telle sorte, en fin de compte, que ce qui reste vrai du système de M. Taine, c'est ce que tout le monde sait; ce qu'il y ajoute, c'est un naturalisme géométrique qui au lieu d'éclaircir et de simplifier le problème de la civilisation intellectuelle ne fait que le compliquer, l'altérer et l'obscurcir.

Et ce que je dis de cette partie du système de M. Taine, je le dirai aussi de cette autre théorie qu'il a résumée dans un mot, la

*faculté maîtresse.* Rien n'est plus simple en apparence. Quel sens a cette parole? Signifie-t-elle qu'il y a dans toutes les civilisations un caractère prédominant, dans tous les hommes une faculté essentielle et prépondérante, l'imagination, la raison, l'éloquence, l'aptitude à l'action? Jusque-là, si je ne me trompe, c'est une vérité presque banale qui n'est plus à découvrir, dont se souviennent tous ceux qui ont à étudier les mystères de l'histoire, les secrets de la personnalité humaine. Ceux-là savent bien que le caractère varie avec les époques, avec les civilisations, avec les races, que chaque grand siècle réalise un type différent, comme chaque génie a un trait distinctif qui fait son originalité; mais l'auteur de l'*Histoire de la littérature anglaise* ne se contente pas de cette donnée naturelle et simple : il va plus loin. Ce qu'il veut, c'est mettre une civilisation ou un homme dans une formule sous prétexte que « l'homme est un théorème qui marche; » ce qu'il prétend, c'est découvrir une force originelle et immuable, une propriété première telle qu'elle soit la clé de tout, que tout en découle et s'y coordonne par une sorte d'enchaînement nécessaire, invincible, — et alors ce terrible logicien tombe dans le piége de son propre système. Il n'ignore pas les objections, il sait tout ce qu'on peut lui dire; mais il passe outre avec le dédain superbe de ceux qui vivent dans la solitude de leurs conceptions, et si on le presse trop, il répondra que philosopher n'est pas peindre. Il ne voit pas, il n'admet pas qu'un être humain ou une civilisation, qui est une œuvre humaine, est infiniment complexe, — que de la liberté, justement de cette liberté qu'il supprime, découlent mille nuances, mille combinaisons intimes, mystérieuses, — qu'on ne peut enfermer une époque ou un homme dans une formule sans s'exposer à négliger des côtés essentiels, caractéristiques, ou à être immédiatement contredit par la vérité des choses. Cette faculté maîtresse, elle existe peut-être; mais elle n'explique pas tout, elle ne dit pas tout. Le mot des civilisations, de la destinée des hommes, c'est la luttte entre des élémens également vivaces qui se heurtent, se neutralisent et finissent le plus souvent par se résoudre dans un équilibre d'un jour que de nouvelles révolutions viennent troubler sans cesse. Ici encore l'auteur était parti d'un principe que nul ne conteste; il arrive à des conséquences où l'esprit de système a plus de part que le sentiment de la vraie nature du développement moral et intellectuel. Et, somme toute, que reste-t-il? Toujours ce que je disais, une théorie plus ambitieuse que profonde, sans nouveauté dans ce qu'elle a de vrai, sans fécondité et sans précision sous une apparence de philosophie.

Je ne méconnais point assurément ce que de telles tentatives supposent de vigueur d'esprit, ni même ce qu'elles ont de salutai-

rement excitant, ce qu'elles peuvent produire, ne fût-ce qu'en contraignant ceux qui se sentent surpris et choqués à se replacer en face des mêmes questions, à les interroger avec des connaissances plus étendues, avec une réflexion plus aiguisée; mais il est très vrai aussi qu'elles épaississent sur les idées d'étranges obscurités, et elles laissent dans l'esprit qui les conçoit des empreintes particulières, un pli indélébile. Le talent de M. Taine tombe du côté où il penche, et même il s'y précipite quelquefois. L'habitude de tout condenser en systèmes et en formules laisse en lui une certaine lourdeur, je ne sais quelle apparence de tension et d'effort. Le talent de M. Taine se ressent d'une double façon de ses habitudes systématiques. D'abord, par le genre de ses idées et de ses études, il est porté à tout ce qui est image matérielle et sensible, et, une fois sur ce chemin, il va jusqu'au bout, il arrive à la crudité. Est-ce un critique qui parle? — Je ne sais trop; c'est bien plutôt un mathématicien, un géologue, un anatomiste, un naturaliste, se déployant à l'aise, vous décrivant les fonctions et les organes, vous préparant à l'étude des choses morales par l'analyse minutieuse de l'appareil de l'estomac et de tout ce qui sert à la digestion. Les images matérielles affluent sous sa plume. Veut-il expliquer la hiérarchie des caractères dans l'homme, il vous dira : « ... Le temps gratte et creuse sur nous comme un piocheur sur le sol et manifeste ainsi notre géologie morale. Sous son effort, nos terrains superposés s'en vont tour à tour, les uns plus vite et les autres plus lentement. Les premiers coups de bêche raclent aisément un terrain meuble, une sorte d'alluvion molle et tout extérieure; viennent ensuite des gravois mieux collés, des sables plus épais, qui, pour disparaître, exigent un travail plus long. Plus bas s'étendent des calcaires, des marbres, des schistes étagés, tous résistans et compactes; il faut des âges entiers de labeur continu, de tranchées profondes, d'explosions multipliées, pour en venir à bout. Plus bas encore s'enfonce en des lointains indéfinis le granit primitif, support du reste, et, si puissante que soit l'attaque des siècles, elle ne parvient pas à l'enlever tout entier..... » Et tout cela à propos de *l'idéal dans l'art*, pour dire qu'il y a dans l'homme des choses qui passent et se renouvellent incessamment comme les usages, les mœurs ou les caprices de la mode, d'autres choses plus durables comme les caractères, les inclinations de la race, d'autres choses enfin indélébiles, immuables, parce qu'elles sont dans l'essence de la nature humaine. Les gravois, les calcaires, le schiste, le granit, prodigieux entassement devant lequel on reste plus émerveillé qu'éclairé, — sans compter qu'au bout de la période on a presque perdu le fil.

Une autre conséquence qui résulte pour le talent de M. Taine de

ces habitudes systématiques, c'est une évidente monotonie. Quelque fécond que soit l'esprit, il est sous la tyrannie du système, et il tombe dans ce que j'appelais une sorte de rhétorique nouvelle, moins étroite sans doute que l'ancienne, moins réduite à une phraséologie vaine, mais aussi monotone. Le procédé est invariable, comme la théorie est absolue. La race, le milieu, les circonstances, la faculté maîtresse, tout se meut dans ce cercle. Dès que M. Taine aborde une époque ou un homme, on est certain d'avance du chemin qu'il va suivre, du procédé qu'il va employer, des idées qu'il va mettre en ligne, presque des couleurs et des images qu'il va déployer. On voit défiler le cortége, et ce qui a pu paraître nouveau, original dans les premiers *essais* de M. Taine finit à la longue par manquer de variété, non sans doute par une défaillance de talent, mais par suite d'un système qui conduit au parti-pris, à une monotonie d'autant plus sensible que, le nombre des facultés et des caractères essentiels étant restreint, on se trouve inévitablement amené à enfermer dans la même formule les hommes les plus divers.

De là une multitude d'interprétations à la fois très absolues et très incomplètes, uniformes et bizarres, qui présentent un homme ou une époque avec une précision trompeuse. Qu'a donc expliqué l'auteur quand il a découvert que la faculté maîtresse en Shakspeare est l'imagination? Voici d'un autre côté le défilé de ceux chez qui le caractère prédominant est le don oratoire. Tite-Live est un orateur, Macaulay est un orateur, M. Cousin est un orateur; par contre M. Guizot n'est pas un orateur, ou du moins il n'est pas rangé dans cette catégorie. Il y a mieux, M. Taine, emporté par sa théorie de la faculté maîtresse, vous prouvera que M. Cousin a *forcé son talent* en racontant la vie de M^me^ de Longueville et de M^me^ de Sablé, en traçant tous ces tableaux du XVII^e^ siècle où s'est jouée sa plume; il trouve que le biographe de M^me^ de Chevreuse n'a rien fait autre chose que « verser sur notre tête toute une bibliothèque! » Et c'est M. Taine qui écrit sur M. Cousin cette phrase singulière : « M. Cousin ressemble à un homme qui, après avoir manié des morceaux de plomb de trois cents livres, trouverait une petite masse de deux cents et dirait avec satisfaction : Celle-ci est légère! » C'est pousser bien loin, on en conviendra, la passion de ne voir dans un homme qu'un seul don, une faculté prédominante.

Suivez l'auteur dans son anatomie des civilisations et des époques: comment s'explique la destinée de Rome? Par une circonstance bien simple, par le développement d'une faculté première égoïste et politique, par ce fait que « Rome dès sa naissance fut un asile ennemi de ses voisins, composé de corps ennemis, où chacun était absorbé par la pensée de son intérêt et obligé d'agir en corps. » De

là tout découle. Et le XVII<sup>e</sup> siècle! le XVII<sup>e</sup> siècle, « c'est le développement d'une faculté unique, la raison oratoire, et par conséquent c'est le sommeil des autres. » La renaissance, c'est le développement musculaire et l'exaltation sanguine passant de la société et des mœurs dans l'art et l'imagination. Ce qui frappe cet étrange esprit dans un César Borgia, c'est ce que dit un contemporain assurant que le fils d'Alexandre VI « a tué six taureaux sauvages en combattant à cheval avec la pique, et à l'un de ces taureaux il a fendu la tête du premier coup. » C'est très caractéristique, je n'en disconviens pas; mais si M. Taine s'était arrêté avec un peu moins de préoccupation devant le portrait de César Borgia dont je parlais l'autre jour, que Raphaël a laissé, et qui est, si je me souviens, au palais Borghèse, s'il s'était arrêté devant bien d'autres portraits qui sont à Rome ou à Florence, ceux de Jean de Médicis, de Machiavel, de Vésale, laissés par Titien, il eût découvert peut-être sur ces physionomies autre chose que la fureur sanguine et la tension musculaire. Quand on lit certains jugemens de M. Taine, on se réjouit de n'avoir point de système, d'être tout simplement un être sentant et pensant, se laissant aller à ses impressions naturelles, étudiant les hommes tels qu'ils sont, dans leur ondoyante diversité, non comme des théorèmes qui marchent, goûtant la beauté partout où elle se rencontre, dans un tableau ou dans un livre, au lieu de se faire laborieusement des opinions absolues et arbitraires; on prend son parti, dût-on passer pour ignorant, de ne pas trouver que M. Cousin ait *forcé son talent* en écrivant la biographie de M<sup>me</sup> de Longueville, et de n'être pas frappé tout d'abord de la séparation des orteils du Christ ou de la ressemblance de Moïse et d'Élie avec « des nageurs qui déploient leurs jambes » dans la *Transfiguration* au Vatican.

L'esprit de système éclipse souvent le goût chez M. Taine; la passion de raisonner étouffe le sentiment vrai et mesuré de la vie; l'idée sommaire et violente qu'il se fait des choses déprime l'intelligence ou l'instinct des nuances. Il a plus de penchant à frapper fort qu'à frapper juste. Il n'a pas assez de ce tact que lui demandait un jour finement M. Sainte-Beuve en lui disant : « J'aimerais en littérature à proportionner toujours notre méthode à notre sujet... » Au fond, dans ce talent touffu et massif qui procède à coups de boutoir ou de formules, il y a une certaine sécheresse, et même dans ses paysages des Pyrénées ou d'Italie, même dans ses profusions d'images, on sent un homme qui regarde, qui voit, qui note des particularités ou des combinaisons, qui décompose un spectacle sans éprouver une de ces émotions qui entraînent et font jaillir l'éloquence. Le monde pour lui est trop un laboratoire im-

mense ou une clinique pour qu'il se laisse vivement toucher, et de là vient aussi que dans son ironie, dans les parties ingénieuses de son talent, il y a plus de subtilité froide que de finesse réelle. M. Taine pourrait bien s'être peint un peu lui-même en traçant le portrait d'un philosophe de sa connaissance qu'il place à la pointe de l'île Saint-Louis, et qui passe sa vie à noter des faits sur lesquels il élève l'architecture de ses théories. « Quoique fort bon, dit-il, il n'est point philosophe humanitaire;... il n'a pas envie de sauver le genre humain;... il est gourmet en matière de science et ne raisonne que pour lui seul. Il prend son plaisir où il le trouve et prétend que les autres font comme lui. Il ne croit guère au dévouement et n'aime que médiocrement les gens à principes... Il n'est point du tout poète; très froid et très lucide, ses nerfs s'animent sans que son sang s'échauffe... Son grand besoin est de voir clair, il veut toujours se rendre compte... Un peu sceptique, parfois moqueur, destructeur par occasion, surtout en matière d'illusions poétiques et métaphysiques, il a des habitudes d'algébriste... »

Ce qui manque au fond, c'est la chaleur intérieure, c'est le don de la vive et puissante émotion. Cela, M. Taine ne l'a pas plus que son philosophe; comme son hôte de l'île Saint-Louis, si je ne me trompe, il ne songe nullement à sauver le genre humain, qu'il laisse à ses luttes, à ses passions et à ses vaines poursuites. C'est encore une conséquence de son système. La critique est indifférente, elle n'est faite ni pour prouver, ni pour dire ce qu'on doit croire, ni pour peser les actions au point de vue de la loi morale, ni pour se jeter à la suite d'un drapeau représentant le droit. Actions, sentimens et croyances sont autant d'élémens en fusion au-dessus desquels plane majestueusement la critique sans se demander de quel côté il faut marcher. De là ce que j'appellerai le caractère tout négatif de cette vive organisation intellectuelle à laquelle manque le don suprême des hautes aspirations au nom desquelles on peut agir sur les âmes et sur les esprits. Il y a des talens merveilleusement doués, féconds en ressources, nourris des plus savantes études, rompus à l'escrime de la dialectique : ils sont froids et n'ont aucun lien de sympathie intérieure avec les autres hommes. Il y a d'autres talens, moins savans, si l'on veut, moins logiques peut-être, mais ayant ce don supérieur de l'action sur leurs semblables, sur leurs contemporains, parce qu'il s'inspirent des hautes notions, parce qu'ils ont je ne sais quoi de cordial qui les rend sensibles aux émotions, aux misères ou aux espérances de leur pays et de leur temps. Ce sont les spiritualistes de la vie intellectuelle et de l'action. M. Taine n'est point évidemment de ces derniers, il n'y aspire même pas; c'est un anatomiste, dis-je, un

analyste tout plein de la fascination de ses théories géométriques sur les forces et les nécessités, et à y regarder d'un peu près, avec des qualités certainement supérieures, c'est le penseur d'une époque que les vivacités de l'exaltation morale n'embarrassent pas; c'est le critique d'un mouvement dont le réalisme est l'expression; c'est le philosophe de ce réalisme qui, dans l'art et dans l'imagination, répond à tous ces instincts positifs, matériels, devenus la maladie de notre temps dans ses prospérités apparentes.

Il y a une page où M. Taine défendant son système s'écrie : « Quelle sécheresse, dira-t-on, et quelle laide figure ferait l'histoire réduite à une géométrie de forces! — Peu importe, elle n'a pas pour objet de divertir. D'ailleurs si j'écris froidement, ce sera ma faute; n'accusez pas la méthode, mais l'écrivain. » C'est le mot d'un esprit enivré de ses propres idées. L'erreur n'est pas moins étrange. C'est au contraire le système qui est la faiblesse des livres de M. Taine, c'est l'écrivain qui répare souvent les fautes du théoricien, et on peut dire que ce qu'il y a de vues ingénieuses, de pages vives et fortes, tient à une inconséquence heureuse de l'écrivain oubliant parfois ses doctrines pour n'être plus que lui-même. C'est par le talent que M. Taine se relève, et nulle part ce talent ne se déploie avec plus d'ampleur, avec plus de virilité que dans l'*Histoire de la littérature anglaise*, une de ses dernières œuvres, la plus fortement conçue, la mieux écrite, et qui reste après tout jusqu'ici son œuvre essentielle. Ce n'est point un esprit vulgaire qui, au milieu des excitations et des dispersions de notre temps, a pu se consacrer à une telle étude et composer un tel travail qu'on pourrait appeler une histoire de la civilisation anglaise, du caractère anglais, du génie anglais par toutes les œuvres de la pensée et de l'imagination. Je sais bien que M. Taine n'oublie point ses théories, et qu'il les reproduit plus que jamais dans une introduction placée au frontispice de son livre; mais dans ce vaste cadre de l'histoire intellectuelle d'un peuple qui a connu toutes les révolutions, qui a une civilisation complète, le talent a mille occasions de s'échapper et de se déployer dans son indépendance. « J'ai choisi l'Angleterre, dit l'auteur expliquant son dessein, parce qu'étant vivante encore et soumise à l'observation directe elle peut être mieux étudiée qu'une civilisation détruite dont nous n'avons plus que les lambeaux, et parce qu'étant différente elle présente mieux que la France des caractères tranchés aux yeux d'un Français... »

Époque saxonne, époque normande, moyen âge, renaissance, époque puritaine, restauration des Stuarts, XVIII^e siècle, commencemens de ce siècle, tout se déroule; chaque époque a ses personnifications, Spenser, Shakspeare, Milton, Dryden, Addison, Swift,

Robert Burns, Byron, les uns et les autres se détachant sur un fond continu et animé. J'ajouterai que ce qui fait la nouveauté réelle et l'intérêt sérieux d'un tel livre, c'est que l'auteur, écartant les données d'une érudition banale, va droit aux sources, saisissant par lui-même la pensée anglaise dans sa formation, dans ses métamorphoses, dans ses manifestations spontanées et originales. Il s'est livré à une étude directe sur le vif de cette civilisation étrange et puissante. Il en résulte une série de chapitres quelquefois inégaux et confus, d'autres fois pleins de mouvement et de richesse comme les chapitres sur Spenser, sur Shakspeare et ses contemporains, sur Robert Burns. Il y a seulement une lacune dans ce livre, et elle serait moins sensible, si l'auteur était vraiment l'historien d'une littérature au lieu d'avoir l'ambition d'être l'historien d'une race, d'une civilisation. M. Taine oublie ce mot un peu bizarre, que « l'Anglais est un animal politique, » ou du moins tout ce qui est politique se noie dans la profusion des analyses. La politique a un plus grand rôle en Angleterre, et un Chatam est certes un personnage qui fait une figure dans la civilisation britannique. En fin de compte, c'est là le vrai cadre où le talent de M. Taine se déploie à l'aise, et l'*Histoire de la littérature* anglaise reste une des œuvres les plus sérieuses du moment présent.

Pourquoi donc M. Taine, qui semble fait pour ce genre d'études historiques et littéraires, qui s'y complaît et y apporte du moins une certaine ampleur, pourquoi M. Taine a-t-il eu l'idée singulière de faire des excursions dans le domaine léger? Ce n'est pas que la légèreté, la vraie légèreté de l'esprit et de l'imagination, n'ait son prix; elle est même un des dons les plus rares. M. Taine avait tout près de lui un petit modèle de cette légèreté fine et gracieuse : c'est tout simplement ce petit livre qu'on appelle *Monsieur, Madame et Bébé,* de M. Gustave Droz. Avec rien, avec une scène d'intérieur ou de société, avec un ridicule de mœurs, avec deux jeunes mariés ou une blonde tête d'enfant, il a fait une série d'esquisses où l'observation court sans appuyer, légère, pénétrante, humaine, railleuse sans amertume, précise sans vulgarité, enfin une œuvre aimable et fine. M. Taine, lui, ne donne pas des ailes à la fantaisie; il appuie, et il fait ce livre de la *Vie et opinions de M. Frédéric-Thomas Graindorge,* qui est un modèle de gaîté lourde et de frivolité laborieuse. C'est bien la peine d'être un homme de talent et d'esprit pour se livrer à ces amusemens à bras tendu; en lisant ces pages, je songeais involontairement aux plaisanteries de M. Taine sur M. Cousin, qui, au dire du goguenard critique, *forçait son talent* en écrivant la biographie de M^me^ de Longueville, qui paraissait heureux de n'avoir à soulever que des poids de deux cents livres. C'est

une méprise étrange, qu'on ne s'expliquerait guère, si on ne se souvenait que l'auteur de *Graindorge* a un goût très vif pour Stendhal, qu'il admire pour ses *divinations*, ses *mots profonds*, pour ses *notations* et sa *logique*, car il n'y a rien moins que tout cela dans Stendhal, et son enthousiaste admirateur n'y va pas de main légère. M. Taine se considère quelque peu comme le descendant de cet autre homme d'esprit, qui avec les plus vives qualités du conteur avait gardé les idées les plus crues du XVIIIe siècle, et il a voulu sans doute, lui aussi, avoir son roman, son petit livre d'observations sur les mœurs.

En vérité, avec ses petites notes et ses longues tirades semi-philosophiques, ce M. Graindorge, qui a passé par l'université d'Iéna et par le commerce du porc salé à Cincinnati avant de venir faire figure dans le grand monde parisien, ce M. Graindorge est un personnage bizarre qui ne vit guère, qui ne se tient guère debout, qui marche par un ressort, et qui n'a pas même le mérite d'être un excentrique amusant. C'est un philosophe réaliste assez dépaysé dans le monde, faisant de petits cours de morale pratique à l'usage des gens positifs, décrivant les mœurs qu'il ne connaît pas, et arrivant au bout de son rouleau, qui est long, après avoir semé sur son chemin des notes comme celles-ci : « Hier, aux Italiens, *Cosi fan tutte* avec Frezzolini. J'étais au balcon; sur sept femmes autour de moi, il y avait six lorettes... — Onze heures du soir, j'aurai une soirée agréable. On ne peut s'amuser qu'à Paris... » Et le fait est qu'il ne s'amuse guère. Je ne dis pas que le monde parisien avec ses mobilités et ses nuances soit facile à déchiffrer; mais à coup sûr ce n'est pas M. Graindorge qui vous le fera connaître, qui arrachera son secret à ce terrible sphinx. Je ne dis pas qu'il soit aisé de saisir les mœurs et les caractères d'un temps; mais M. Taine ne s'est pas cru sans doute le La Bruyère du siècle après avoir mis bout à bout tous ces chapitres sur les jeunes filles, les jeunes gens, le bal de l'ambassade, le dîner, et surtout après avoir ciselé son observation en pensées détachées de ce genre : « de vingt à trente ans, l'homme avec beaucoup de peine étrangle son idéal, puis il vit ou croit vivre tranquille; mais c'est la tranquillité d'une fille-mère qui a assassiné son premier enfant. — Le propre d'un esprit de femme, c'est que, sauf les momens vifs, toutes les idées y sont vagues et en train de se fondre l'une dans l'autre; vous y poignez comme une lueur dans un brouillard mouvant et rose. » Ou bien encore : « quand vous voyez à votre future des joues roses et des yeux candides, ne concluez pas qu'elle est un ange, mais qu'on la couche à neuf heures et qu'elle a mangé beaucoup de côtelettes... » En général M. Taine n'est pas tendre pour les

femmes. Il les traite un peu comme des poupées qui parlent trop et qui mentent toujours. C'est d'un philosophe sans illusion; mais il ne faudrait pas abuser de cette supériorité. Ce qui est certain, c'est que M. Graindorge est mort, il y a quelque deux ans, « des suites d'une maladie de foie, » et M. Taine fera bien de ne pas le ressusciter pour continuer ses mémoires sur notre pauvre monde, qui a déjà bien assez d'ennuis sans cela.

M. Taine n'est pas fait pour ces fantaisies; il n'a ni le goût, ni la finesse de l'observation, ni la sagacité juste, ni cet instinct de sympathie humaine qui adoucit et épure l'ironie du moraliste. Au fond, ce que représente M. Taine, c'est l'invasion de l'esprit critique et scientifique, ou, pour mieux dire, du réalisme dans la philosophie littéraire, comme d'autres représentent l'invasion du réalisme dans l'art, au théâtre ou dans le roman, et cette invasion elle-même, je le disais, se rattache par un lien étroit à cet autre mouvement matériel, positif, qui n'a pas gagné sans doute la société tout entière, mais qui la presse, qui l'enveloppe, et dans lequel on voit la plus éclatante manifestation du génie humain. C'est l'œuvre du génie humain, je le sais bien, mais du génie humain dans sa force, dans son intégrité, dans sa dignité et même dans sa grâce. Toutes ces inventions qui sont l'orgueil de notre temps, c'est l'esprit qui les a créées et qui les soutient. Le jour où l'esprit s'abaisse et s'énerve dans des conceptions rétrécies, il y a une sorte d'équilibre qui se rompt. La séve morale, l'énergie créatrice s'épuise, les forces matérielles se déchaînent seules; le progrès n'est plus qu'une dissémination vulgaire du bien-être et de toutes les jouissances, et il est lui-même menacé parce qu'il a perdu son principe et son frein. Contre ce déchaînement, il n'y a qu'une garantie : c'est la force morale par la liberté, qui communique aux âmes la virilité, par le spiritualisme, qui rend à l'intelligence le sentiment de sa supériorité, de sa position et de son rôle dans le monde.

CHARLES DE MAZADE.

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juillet 1867.

La discussion des budgets n'est point encore terminée, mais elle a épuisé ses principaux épisodes. Les manifestations diverses auxquelles elle a donné lieu permettent d'apprécier le curieux moment où nous sommes arrivés dans le développement politique intérieur de la France.

Il n'est point de formule plus vulgaire que le mot d'époque de transition. Si pourtant ce lieu commun a jamais pu être appliqué justement à une situation, c'est bien à celle où nous sommes. Il est évident que la politique intérieure en France est en train de se modifier, et cependant le mouvement demeure encore suspendu par de lentes et lourdes indécisions. Ce sont ces incertitudes que la discussion des budgets a mises en lumière. Les discours prononcés par les orateurs qui savent exprimer les caractères et peuvent marquer les tendances des phases de la vie politique du pays ont bien indiqué la nature de la transition où nous sommes. Il est certain que nous approchons d'une époque où l'action du pouvoir sera modifiée. Le pouvoir doit abandonner une partie de l'initiative absolue dont il s'était emparé il y a quinze ans; le contrôle de l'opinion publique et de l'assemblée représentative ne peut manquer désormais de gagner beaucoup sur l'initiative du pouvoir. Il est incontestable que le gouvernement a le sentiment de la nécessité de cette évolution. Les promesses du 19 janvier en font foi. Comme nous l'avions prévu d'ailleurs, les débats du corps législatif ont démontré par l'exposé et la critique des faits que la sécurité et la dignité du pays imposent au gouvernement le devoir de laisser une action plus libre à l'opinion publique et aux conseils nationaux. Les événemens avaient d'avance rendu cette démonstration bien facile, et le talent des orateurs l'a complétement achevée. Quel suprême enseignement par exemple M. Thiers n'a-t-il point tiré de l'expérience déplorable de l'entreprise mexicaine!

Un affreux dénoûment, une de ces effrayantes infortunes qui donnent

au cœur des hommes la poignante sensation des maux que le raisonnement avait dénoncés à leur intelligence, la fin violente de l'empereur Maximilien, venait de marquer le dernier terme de l'aventure mexicaine. Pourquoi faut-il qu'une erreur politique ait abouti à une conséquence si cruelle? Pourquoi cette explosion de tragédie shakspearienne est-elle venue se mêler aux idées, aux habitudes, aux mœurs de notre siècle, au fond toutes rationalistes et positives? Qui aurait cru qu'à notre époque d'invisibles sorcières pourraient encore entraîner aux abîmes sous l'apparence d'une séduction chevaleresque un Macbeth honnête en lui disant : Tu seras roi? Il est des momens où nous tous qui avons blâmé dans ses diverses phases l'expédition du Mexique, nous sommes forcés de nous reprocher cependant de n'avoir point donné nos avertissemens avec assez d'opportunité et d'énergie. L'imprévoyance a été, depuis ses obscurs commencemens jusqu'à sa fin tragique, la fatalité de cette affaire. Il eût fallu prévoir, quand il fut décidé que l'armée française quitterait le Mexique, qu'il n'était pas permis de livrer Maximilien aux accès d'un désespoir généreux. Il fallait le sauver malgré lui-même. Nous n'avions pas le droit de croire que, nous partis, il pourrait conserver l'empire. Nous n'avions pas le droit, en nous retirant du Mexique, d'y tout laisser dans la confusion et la violence. Le devoir de protéger l'existence des nombreux nationaux qui restaient derrière nous nous donnait le droit d'exiger de Maximilien l'abdication qui l'eût sauvé. Nous ne devions point sortir du Mexique sans y laisser un gouvernement vraiment autonome avec lequel nous aurions traité : un arrangement semblable eût été pénible sans doute pour l'amour-propre de ceux qui avaient entrepris l'expédition; mais qu'est-ce qu'une blessure d'amour-propre quand il s'agit de réparer une faute, de protéger et de sauver des existences précieuses, d'assurer des intérêts d'humanité qu'on a compromis? Nous nous étions figuré, quand la résolution de l'évacuation fut arrêtée, que ces précautions élémentaires seraient prises, que le gouvernement français ne pourrait croire à la fiction d'un empire de Maximilien privé de la protection militaire de la France, que le sort de nos compatriotes établis au Mexique et de nos alliés indigènes serait réglé avec un gouvernement mexicain vraiment régulier. Quand nous avons vu nos troupes quitter le Mexique sans qu'aucune de ces mesures de prévoyance eût été prise, notre étonnement a été profond. Nous n'avions pas songé qu'il fût nécessaire de pousser auprès d'un gouvernement jusqu'à des détails aussi élémentaires les avertissemens et les conseils de la prudence. La fin tragique de Maximilien et de ses amis fidèles, le sort incertain de nos compatriotes demeurés au Mexique, nous apportent un désillusionnement mêlé de remords.

Sous le coup d'une émotion si violente, la tâche de critique que M. Thiers avait embrassée devenait des plus difficiles. Il l'a pourtant rem-

plie de telle façon qu'on peut dire que jamais sa parole n'a rendu à la France un plus grand service. Il fallait un prodige de modération pour exposer ce grand enseignement sans y mêler des récriminations personnelles et des vivacités de langage qui en auraient troublé la lumière. Si dans l'avenir on tient jamais compte aux écrivains et aux orateurs libéraux de notre époque des efforts qu'ils ont faits pour réparer les fautes ou conjurer les dangers d'un système de gouvernement personnel, la qualité qui devra être le plus admirée en eux, c'est la modération. Pour donner à la critique toute son efficacité, l'orateur et l'écrivain sont obligés à notre époque de remporter à chaque instant des victoires sur eux-mêmes. Il faut se vaincre pour ne point se heurter aux obstructions de la légalité politique contemporaine; il faut se vaincre pour ménager les timides susceptibilités de l'opinion; il faut sacrifier aux formes atténuées l'expression littéraire, qui est toujours l'expression directe et forte. Ce sont ces miracles de modération que M. Thiers vient d'accomplir dans sa magistrale discussion des affaires mexicaines. Son désintéressement patriotique se montre avec une telle sérénité que personne ne peut plus lui attribuer de vues personnelles. Tout le monde sent que sa seule et suprême ambition est de faire l'éducation politique du pays et de mettre la France en garde contre les périls des systèmes de gouvernement erronés. Quelle ample matière à redressement d'erreurs inexorablement démontrées par les événemens il a trouvée dans les vicissitudes mexicaines! Il a suivi pas à pas les fautes sans s'attaquer aux hommes. A aucune des étapes de cette malheureuse expédition, personne en France ne s'est laissé entraîner aux illusions par la passion, par l'engouement; personne n'a exercé sur le gouvernement de pression favorable au développement de cette aventure. Aucun ministre, si l'on en juge par leurs déclarations publiques et par les documens, n'en a fait sa conception et son œuvre personnelles. La chambre, en dépit de la docilité de ses votes, ne l'a jamais vue avec faveur; elle ne l'a connue que par les faits accomplis; les phases en ont été marquées pour elle par des surprises. Personne n'a voulu ce qui est arrivé. On parvient au terme de cette série d'accidens qui ont coûté à la France une dépense de 300 millions suivant le gouvernement, de 600 suivant M. Thiers, le sacrifice d'un nombre de vies humaines dont personne ne dit le chiffre, enfin la grande infortune de l'archiduc Maximilien, et alors se dresse la question fatale : à qui la faute? La faute est avant tout dans les choses; elle est dans le système de gouvernement; cette grande calamité a pu s'accomplir jusqu'à ses plus funestes conséquences, parce qu'aucune résistance efficace n'a pu se produire ni de la part des ministres, ni de la part de la chambre, ni de la part de la presse, parce que l'initiative du pouvoir n'a pu être contrôlée et contenue par des libertés combinées et solidaires. Voilà l'enseignement que nous donne l'expérience mexicaine, et tel a été

le dernier mot du discours de M. Thiers, dont le sens profond avait pénétré d'avance l'esprit de son auditoire, et a désormais envahi l'intelligence du pays.

La majorité de la chambre a écouté avec tristesse sans doute, mais avec une respectueuse sympathie la belle et forte harangue de M. Thiers. L'accueil qu'elle a fait à l'orateur et au patriote est un symptôme intéressant de la situation présente. Cette fois-ci, le grand défenseur des libertés nécessaires a pu conduire sa démonstration jusqu'au bout; aucune interruption n'est venue troubler le large développement de sa pensée. Nous connaissons la mobilité des assemblées; il est cependant probable que les impressions qui semblent avoir atteint la majorité ne seront point éphémères. Beaucoup de bons esprits, dans ses rangs, commencent à comprendre que le moment est venu où les procédés de gouvernement en France doivent être renouvelés. On sent la nécessité d'élever des garanties contre l'initiative trop absolue du pouvoir. Le discours remarquable d'un des membres les plus avisés de la majorité, M. Larrabure, est une révélation de ces dispositions nouvelles de la chambre. M. Larrabure a voté les crédits extraordinaires de 1867, et annonce son adhésion formelle à la nouvelle loi militaire; mais il appuie ces actes sur une critique de la politique étrangère du gouvernement qui ne diffère point des sévères objections de l'opposition. Quand M. Jules Favre, que la hauteur de sa pensée et la gravité de son éloquence rendent peu sensible aux ménagemens de circonstance, qualifie les faits contemporains dans le langage direct que parlera l'histoire, la majorité, il est vrai, touchée au vif, se récrie avec emportement; mais il ne faut point exagérer l'importance de ces explosions passionnées. Il y a une sorte d'ébranlement dans la majorité; lors même que l'expérience et la prévoyance n'auraient point suffi pour susciter ces incertitudes et ces agitations d'esprit, le caractère de provisoire qu'on laisse depuis six mois à la situation politique en serait encore l'explication toute naturelle.

Les retards mis à la réalisation du programme du 19 janvier ont produit dans la politique intérieure un état fort singulier de suspension et d'indécision. Le laissera-t-on se prolonger toute cette année? Ce serait un incident curieux de l'histoire contemporaine. L'esprit français n'est point propre à ces conditions indécises. Il a des instincts de logique et des besoins de netteté qui doivent être promptement satisfaits. Il faut lui présenter des systèmes de conduite clairs et intelligibles. Nous ne savons guère, à vrai dire, sous quel régime nous sommes en ce moment. L'opinion a de nouvelles exigences : elle commence, par exemple, à donner de l'importance aux questions de personnes dans la composition du cabinet. On se met à chercher des systèmes dans des noms propres. Un discours très net et très direct de M. Latour-Dumoulin, prononcé au début de la discussion générale du budget, a posé la question ministérielle.

M. Émile Olivier, s'attachant aux idées plus qu'aux personnes, vient de tracer un plan de politique libérale qui s'adapte naturellement aux combinaisons de tiers-parti mises en avant par M. Latour-Dumoulin. Au milieu de ces aspirations, qui se révèlent avec une certaine vigueur, le membre le plus éminent du présent ministère, M. Rouher, se montre infatigable et dédaigneux en continuant de porter toutes les charges oratoires du pouvoir avec une robuste assiduité. Sa forte santé politique, encouragée, dit-on, par le don impérial de la plaque en diamans de la Légion d'honneur, n'empêche point les nouvellistes de lui prédire des successeurs prochains. Il y a, on en conviendra, des élémens bien contradictoires dans la situation. La nature des choses aurait voulu que les réformes annoncées le 19 janvier fussent considérées comme un système devenant le point de départ décisif d'une nouvelle politique. La même tendance logique indiquait que ce système devait être mis en œuvre par des hommes qui se seraient montrés disposés à le réaliser avec une conviction chaleureuse et féconde. Il ne s'est passé rien de semblable. Les mêmes personnes sont restées au pouvoir; elles n'ont point donné de caractère systématique aux mesures de réforme, elles n'en ont point fait la condition d'un renouvellement politique, elles n'ont mis aucune hâte à en assurer la réalisation. On est resté dans un état provisoire inconcevable. D'une part, la majorité de la chambre, accoutumée aux théories et aux pratiques du pouvoir fort, a été étonnée des réformes du 19 janvier; de l'autre, les anciens ministres, ayant gardé leur portefeuille, n'ont pas déployé un grand zèle ni un vif empressement dans l'accomplissement de ces réformes. Ils laissent trop voir qu'ils croient peu à un changement de système, ou, si l'on veut, ils semblent s'efforcer d'unir la nouvelle phase politique à l'ancienne par une transition insensible. En persistant trop longtemps dans cette contradiction entre les idées et les personnes, on perdrait les avantages des deux théories de gouvernement, de celle à laquelle on a fait mine de renoncer, et de celle qu'on a fait mine d'adopter. La durée d'une pareille confusion serait une cause inévitable d'affaiblissement. Elle serait dangereuse pour le pays, qui, incertain, hésitant, ne saurait plus à qui et à quoi attacher sa confiance.

Un homme du mérite de M. Rouher doit comprendre mieux que personne les incohérences et les inconséquences dangereuses d'un tel état de choses. La vie au jour le jour, le recours aux expédiens pratiques, l'emploi continu d'une puissance oratoire qui ne connaît pas la lassitude, ne sauraient dominer longtemps les difficultés d'une situation aussi embrouillée. Quoique M. Rouher n'ait point montré une grande tendresse pour les libertés publiques, tout le monde sent que rien ne l'empêche de devenir un homme d'état franchement libéral. Personne, quand il le voudra, n'en aura plus que lui l'étoffe. Entrant dans une voie décidément libérale, M. Rouher rallierait aisément les meilleurs esprits de la majo-

rité, et accroîtrait leur force en leur permettant d'accentuer davantage leurs dispositions progressives. L'idée qu'un gouvernement représentatif peut vivre sans partis et sans chefs de partis est une des chimères qu'on a caressées il y a quinze ans, et qui s'évanouira comme les autres avec le régime du silence et de l'inertie. Dans les rangs des partisans les plus dévoués du gouvernement, on doit commencer à sentir que la tutelle administrative ne suffira bientôt plus à l'action de la machine représentative, et que le moment est proche où les opinions en France devront s'organiser en partis. Si cette considération était négligée par les ministres actuels, elle ne laisserait point oisifs ceux qu'on leur donne comme rivaux. Les changemens de ministère deviendraient alors probables, et la confusion des personnes s'ajouterait à celle des choses.

En attendant le débrouillement de la politique gouvernementale, il faut accompagner d'éloges les constans efforts des députés de l'opposition dans la discussion des budgets. Leur vigilance n'est jamais en défaut. MM. Picard, Lanjuinais, Jules Simon, Pelletan et bien d'autres se portent sur tous les points, produisent les justes griefs des intérêts libéraux du pays, et font face avec énergie et honneur aux inépuisables phalanges de commissaires que le gouvernement peut mettre en campagne. Quand on rapproche l'activité et l'autorité d'éloquence de l'opposition du petit nombre de ses membres, on est frappé de la vitalité et de la fécondité des principes qu'elle représente. N'est-il point remarquable qu'il suffise d'une trentaine de représentans libéraux pour soutenir la contradiction contre le gouvernement avec une supériorité oratoire reconnue de tous. Parmi les nombreuses revendications que l'opposition est obligée de soutenir contre les mesures administratives, il lui arrive d'en rencontrer où sont en jeu des principes de premier ordre. De cette nature a été la protestation motivée par la saisie administrative de l'*Histoire des Condés au seizième et au dix-septième siècle* par M. le duc d'Aumale. Cette saisie fut, on le sait, ordonnée, il y a plusieurs années, par M. de Persigny. Comme elle ne pouvait être justifiée par aucune loi, on lui donna la dénomination de mesure administrative ou d'acte de haute police. Les qualifications de fantaisie ne pouvant être considérées comme supérieures aux lois qui protègent les droits, l'annulation de la saisie administrative a été demandée par l'auteur et l'éditeur à toutes les juridictions. Or les juridictions s'avouent placées dans une impasse par l'acte discrétionnaire du ministre. Les tribunaux civils se déclarent incompétens, et, se fondant sur le fameux article 75 de la constitution de l'an VIII, renvoient les plaideurs au conseil d'état pour obtenir l'autorisation de poursuivre le fonctionnaire auteur de la saisie. Le conseil d'état se déclare incompétent, parce que le ministre de l'intérieur a défini la saisie comme une mesure de haute police; son arrêt ne semble pas cependant supprimer tout nouveau recours à l'autorité judiciaire, car il déclare « que

les questions relatives à la validité de la saisie d'un livre ne sont pas au nombre de celles dont il appartient au conseil de connaître au contentieux. » Ainsi la juridiction civile et la juridiction administrative se renvoient l'une à l'autre la décision d'une question où le principe de la propriété est si manifestement impliqué. Entre les deux juridictions, une confiscation de propriété mobilière qui n'atteint pas seulement un banni, mais qui frappe un éditeur français, est maintenue. Un avocat distingué, M. Reverchon, ancien maître des requêtes au conseil d'état, vient de traiter cette question de compétence dans une étude approfondie sur la saisie administrative. Nous y lisons le passage suivant, qui frappera tous ceux qui s'inquiètent des intérêts supérieurs de la justice. « Deux des membres les plus éminens du conseil d'état, que je ne nomme pas ici, mais que j'espère pouvoir nommer ailleurs, m'ont dit que cette jurisprudence constituait la plus énorme aberration juridique qu'ils eussent jamais rencontrée, en ce qu'elle avait fait d'une garantie personnelle (l'article 75 de la constitution de l'an VIII, qui couvre les fonctionnaires) une garantie réelle, et en ce qu'elle avait appliqué aux actes une protection qui n'était établie que pour les personnes. » L'intérêt que défendent le duc d'Aumale et M. Michel Lévy est bien grand, puisque c'est un droit de propriété méconnu par un acte de pouvoir extra-légal; mais dans l'état du monde, dans l'état de l'opinion publique française, il est impossible de ne pas trouver étroites et mesquines les préoccupations auxquelles ont cédé ceux qui ont ordonné et qui maintiennent encore la saisie de l'*Histoire des princes de Condé*.

Nous n'aurions pas grand sujet de nous féliciter des visites princières reçues par la France, si elles étaient précédées, et suivies d'actes semblables à ceux au milieu desquels le roi de Prusse et M. de Bismark ont placé leur voyage à Paris. La veille de son départ de Berlin, M. de Bismark avait arrêté avec les états allemands du sud les arrangemens relatifs au nouveau Zollverein, qui font entrer les représentans de ces états dans le parlement fédéral du nord; le lendemain de son retour, il signait une autre convention avec la Bavière resserrant encore l'alliance économique. Loin de nous la pensée de chercher des prétextes de récrimination contre la politique prussienne : on en trouverait assez, si par malheur un antagonisme naissait entre la France et la Prusse. On ne peut cependant s'empêcher de remarquer que M. de Bismark dans les progrès de son influence n'observe aucun ménagement envers la France. Les prodigieux avantages qu'il a obtenus auraient dû, ce semble, lui inspirer quelque modération. Il y a un an, on nous annonçait une confédération allemande du midi, dont la perspective a provoqué chez nous la théorie plus ingénieuse que durable des trois tronçons. Qu'est devenue la confédération du sud? Un mois après Kœniggraëtz, tous les états du sud concluaient avec la Prusse une alliance militaire perma-

nente. A l'union militaire a succédé l'union douanière, puis l'entrée pour la décision des questions économiques des représentans du sud dans les chambres du nord. Tout ceci a été bien rapide, bien provoquant pour les spectateurs. La France y prend garde, quoiqu'elle ait l'air de n'y point faire attention. Il reste maintenant à la Prusse à terminer la difficulté relative au Slesvig. Le cabinet de Berlin avait là une occasion de montrer quelque générosité, et de témoigner quelques égards à la politique française. Il ne s'en est point soucié. L'invitation qu'il adresse au Danemark de donner des garanties à la Prusse sur la condition des Allemands qui resteraient dans le Slesvig est incroyable. On dirait que M. de Bismark voudrait perpétuer dans la monarchie danoise des sujets de conflit qui fourniraient au besoin à la Prusse de constantes occasions d'intervenir, de dévorer le Danemark et d'absorber enfin ce noble petit pays dans l'agglomération germanique. Le cabinet de Berlin vient de donner un témoignage indirect de son attitude complaisante et docile envers la Russie. On assure que le sultan aurait montré le désir de faire une visite à Berlin avant de se rendre à Vienne. Le gouvernement prussien est trop ami de la cour de Russie pour rechercher les courtoisies de l'empereur de Turquie. Il n'y a aucune personne royale à Berlin; il n'est donc pas possible d'être hospitalier pour les Turcs : la curiosité polie du sultan ne sera point satisfaite. Le souverain ottoman a reçu en France et reçoit maintenant en Angleterre un traitement plus courtois. Les Anglais sont remplis de prévenances pour Abdul-Aziz et le prince Ismaïl d'Égypte. Les intérêts britanniques en Orient excitent à Londres une sollicitude si éveillée que l'opinion publique s'est chargée elle-même de la réception du vice-roi d'Égypte. La Cité, qui comprend l'importance de l'Égypte pour le commerce et l'industrie de l'Angleterre, s'est indignée de la médiocrité des arrangemens que le cabinet avait pris pour la réception du prince égyptien. On lui louait des appartemens dans un hôtel. La presse anglaise a protesté contre ces lésineries avec une indignation extraordinaire. Lord Stanley a dû s'excuser de n'avoir point à sa disposition de palais royaux où le pacha pût être convenablement hébergé. Lord Dudley, un des plus riches seigneurs d'Angleterre, s'est chargé avec empressement de remplir envers Ismaïl-Pacha les devoirs de l'hospitalité nationale et lui a prêté son palais : on dirait un de ces splendides patriciens romains qui avaient pour cliens des rois d'Asie. Ismaïl-Pacha a eu les honneurs d'un banquet du lord-maire où assistaient le prince de Galles et le duc de Cambridge, où la chambre des communes, représentée par ses chefs les plus distingués, a eu pour orateur dans la série des santés M. Disraeli. Cet empressement du public anglais vers le souverain égyptien est un exemple singulier de popularité commerciale.

Il est bien permis d'ailleurs au monde polititique de Londres de s'amuser des visites princières, d'assister aux revues et aux fêtes; le monde

politique a fait cette année en Angleterre une difficile et importante besogne : il a droit au repos et au plaisir. On peut considérer aujourd'hui comme achevées les épreuves du bill de réforme dans la chambre des communes. Le bill a été voté en comité; il ne reste plus que la formalité du rapport et de la troisième lecture. On n'a jamais vu peut-être d'œuvre législative élaborée à la façon dont cette réforme constitutionnelle a été conçue et accomplie. On peut dire qu'elle est dans son ensemble l'œuvre de la chambre des communes. On voit ici un des plus heureux effets de l'initiative parlementaire. Tout ministère représentant obstiné d'un parti et d'une idée qui eût voulu imposer à la chambre la formule toute faite d'une loi électorale eût inévitablement échoué, comme échoua l'an dernier le parti libéral sous la conduite de M. Gladstone. Il n'était point possible de former dans la chambre des communes actuelle une majorité compacte et persévérante sur un plan de réforme systématique et exclusif. C'était un cas curieux de l'impuissance de l'initiative du pouvoir exécutif; on n'aurait réussi à rien, si les représentans du peuple eussent été, comme chez nous, étroitement gênés par les restrictions imposées à leur initiative. La grande sagacité de M. Disraeli a été de comprendre une situation si étonnante, et son habileté a été de savoir s'y conformer. Le spirituel et prudent tacticien parlementaire a vu qu'il n'avait pour réussir d'autre rôle à remplir que celui d'intermédiaire entre les opinions et les intérêts contraires qu'il s'agissait de concilier par des transactions. Le *leader* des communes a persuadé à la chambre que c'est elle-même qui allait faire la loi électorale; la présence du parti tory au pouvoir le rendant plus modéré et plus pratique, il fallait profiter de cette circonstance pour obtenir de lui des concessions qu'il aurait refusées dans la mauvaise humeur de l'opposition. Les grandes lignes du bill furent donc tracées par M. Disraeli sous une forme d'abord un peu restrictive et avare qui rassurait les timidités de son parti, et lui promettait d'ailleurs de larges ressources où puiser les concessions qu'il y aurait à faire au parti libéral. C'est donc à force d'amendemens où l'esprit libéral et l'esprit conservateur ont trouvé en tâtonnant leur équilibre, que le bill s'est formé, s'est étendu et a grandi. Ce caractère d'inspiration collective et de transaction équitable a produit une paix imprévue parmi les opinions. Jamais discussion parlementaire n'a été moins troublée de critiques amères et passionnées. M. Bright s'est apprivoisé de bonne heure et a trouvé son compte dans les principaux arrangemens accordés par M. Disraeli. M. Gladstone a été belliqueux à l'origine, mais il s'est rasséréné avec cette candeur qui est un des beaux traits de son caractère, dès qu'il a vu qu'au fond le cabinet ne faisait qu'inviter la chambre à composer avec impartialité la meilleure loi qui fût possible dans les circonstances présentes. Chacun des membres importans des communes avait le sentiment qu'il était nécessaire de mettre fin le plus tôt pos-

sible à l'agitation électorale, que la chambre était tenue par un impérieux devoir de donner cette année même au pays une bonne loi électorale. La présence du parti tory au pouvoir était une occasion d'en finir, et il fallait se garder de la laisser échapper. C'était aussi une bonne chance que la chambre fût placée sous la conduite d'un *leader* comme M. Disraeli, tacticien consommé, très rompu aux questions électorales qui l'occupent depuis longtemps, toujours maître de lui-même, d'une rare présence d'esprit, égayant les affaires par une aimable ironie, et conciliant les personnes par une modération sympathique. Le vote du bill de réforme est donc un grand succès pour celui qui en a dirigé l'élaboration ; il satisfait la grande majorité du peuple anglais; il met un terme aux tumultes d'une agitation qui n'eût point continué sans devenir âcre et violente. L'Angleterre est ainsi débarrassée d'un grave souci intérieur. Elle peut avec sécurité s'appliquer aux progrès de toutes ses libertés. Elle peut applaudir à des harangues aussi élevées par l'idée, aussi pénétrées de probité d'esprit et de chaleur d'âme que celle où M. Gladstone vient de proclamer les services éminens que la presse libre rend à la civilisation contemporaine.

Les malheurs de famille se sont unis aux échecs politiques pour accabler la maison d'Autriche. Une jeune princesse périssant dans les flammes au moment où un frère de l'empereur tombait sous les balles mexicaines, voilà les derniers coups qui ont frappé cette famille souveraine. Cet acharnement d'infortune dépasse le cercle des douleurs privées et appelle un mouvement de sympathie générale autour de la maison de Habsbourg. Le sort l'a regardée d'un bien mauvais œil depuis quelques années. Il lui doit des adoucissemens. Les trouvera-t-elle dans l'œuvre entamée de la réorganisation de l'empire sous une constitution quasi fédérale? Les informations d'observateurs sympathiques à l'Autriche encouragent peu cette espérance. La folie de l'esprit de nationalité, excitée par des propagandes russes, s'empare des populations slaves de l'empire autrichien. Les différences de rite, la diversité des dialectes, les antagonismes fondés sur les dissidences religieuses ne seraient plus, dit-on, des obstacles au rapprochement des familles de la race slave. Cet obscur Orient, échauffé par la civilisation artificielle de la Russie, pleine de rêves et d'ambitions, semble nous préparer par momens des menaces mystérieuses. L'Autriche est la première exposée au débordement du génie slave; elle n'a point cessé son œuvre militante. Que fait cependant l'indolente et subtile Italie, qui s'est formée des premiers désastres de l'empire autrichien? Elle dort, elle discute du partage et de la réalisation des domaines ecclésiastiques. Elle rouvre la vieille controverse sur les biens de mainmorte. C'est un grave problème social et politique qu'on agite ainsi dans le parlement italien. On met là en présence les théories contraires du droit civil et du droit canon sur le domaine tem-

porel de l'église; mais ce qu'il y a de surprenant dans le choc de ces dissertations italiennes, c'est le résultat pratique et immédiat qu'on cherche dans les conclusions du débat. Au fait, d'ici à la fin de 1868, le royaume d'italie aura une succession de déficits s'élevant à 600 millions, et l'on croit que l'on battra monnaie assez amplement pour couvrir ces échéances avec un débat et un vote sur les biens ecclésiastiques! L'illusion est grande. Que l'Italie sécularise le domaine ecclésiastique en donnant aux membres du clergé les compensations équitables auxquels ils ont droit, rien de mieux; mais ils marchent et la conduisent à une déception, ceux qui croient à la possibilité d'une mobilisation immédiate des biens d'église, et qui comptent y trouver la somme réclamée pour fermer le déficit.

E. FORCADE.

---

La *Revue* s'est empressée de publier dans son numéro du 1er juillet la lettre du prince Napoléon; voici la lettre qu'à son tour nous envoie M. le comte d'Haussonville.

Monsieur,

Je m'explique et je respecte le mouvement de piété filiale qui a dicté les observations de son altesse impériale le prince Napoléon insérées dans la dernière livraison de la *Revue des Deux Mondes*. Je suis aise de pouvoir rendre hommage aux opinions qu'il exprime sur la liberté de la presse; ces opinions sont les miennes; justes en elles-mêmes, elles deviennent véritablement méritoires chez les princes, surtout quand ils y conforment leurs actes dans la bonne fortune; elles me semblent aussi, par comparaison peut-être et par je ne sais quel contraste, dignes d'être remarquées dans la bouche de celui qui occupe sur les marches du trône impérial une position si élevée.

A présent que j'ai rendu justice aux sentimens de son altesse impériale, vous trouverez simple, monsieur le directeur, qu'avec ce même esprit d'indépendance que le prince veut bien me reconnaître, sans m'écarter des égards qui lui sont dus et des règles ordinaires d'une polémique courtoise, je désire discuter non toutes les assertions contenues dans la lettre qui vous a été adressée, mais seulement celles qui me concernent personnellement, et semblent prendre la forme d'un reproche d'inexactitude et de malveillance préméditée envers la famille impériale. J'espère démontrer que ces assertions sont dénuées de fondement.

Il m'arrive ici ce qui est arrivé à l'historien du consulat et de l'empire,

lorsque par le cours naturel de son récit il fut amené à parler du mariage contracté en Amérique par le prince Jérôme Bonaparte. Il reçut alors, ou plutôt ses éditeurs reçurent pour lui du fils du prince Jérôme et d'Élisabeth Patterson une protestation qui est insérée au dix-septième volume de ce bel ouvrage. Aujourd'hui, et c'est, hélas! le seul rapport que j'aie avec M. Thiers, je reçois, ou plutôt vous recevez, monsieur le directeur, une réclamation du fils né du mariage du même prince Jérôme avec son altesse la princesse Catherine de Wurtemberg. Ces réclamations ne prouveraient-elles point qu'il y a parfois dans l'étude de nos temps modernes des sujets d'une nature si délicate, qu'il est impossible, quelque soin qu'on y apporte, de les relater même brièvement et en toute conscience sans exciter bien malgré soi de vives et honorables susceptibilités. Je m'étais presque flatté de n'en provoquer aucune, et pour mieux y parvenir je m'étais abstenu d'exprimer aucune opinion quelconque sur la validité ou la non-validité du mariage contracté à Baltimore par le prince Jérôme. Je n'ai fait que transcrire le jugement qu'en avait alors porté le pape Pie VII. D'appréciations personnelles, il n'y en a nulle trace dans mon étude; je me suis volontairement borné à exposer les faits tels qu'ils sont énoncés dans les lettres de l'empereur, dans celles du roi Jérôme et dans le mémoire si habilement rédigé par l'éminent conseil du prince, M. Allou. De ces faits, son altesse impériale n'en contredit d'ailleurs aucun. Elle m'accuse uniquement d'avoir omis, dans un chapitre consacré aux événemens de 1805, les événemens qui se seraient produits deux ans plus tard, en 1807, au moment du mariage du roi de Westphalie avec la princesse Catherine de Wurtemberg. Un tel reproche est fait pour étonner tous les historiens de l'Europe. L'article contenu dans la *Revue* de ce jour ne va lui-même que jusqu'à la moitié de l'année 1806. Je demande à son altesse impériale un peu de patience, et, si elle veut bien me suivre jusqu'au bout de ce trop long travail, nous arriverons à cette année 1807; mais peut-être ne serai-je pas assez heureux pour me trouver alors parfaitement d'accord avec elle. Le prince Napoléon dit positivement qu'à cette époque « le saint-père avait reconnu le peu de fondement de ses premiers scrupules, et qu'il avait donné la bénédiction religieuse au second mariage du roi Jérôme. »

Voilà, je l'avoue, la première nouvelle qui m'en parvienne. Si les choses se sont en effet ainsi passées, nul doute que je ne sois fort empressé de le reconnaître et de le bien constater quand le moment sera venu; mais pour cela il est absolument nécessaire que son altesse impériale veuille bien avoir la bonté de me venir efficacement en aide, car le malheur veut que les documens qui sont actuellement en ma possession ne s'accordent point avec la version du prince. Je sais bien, et le prince en cela ne m'a rien appris, que, lors du mariage du roi Jérôme, sa sainteté s'empressa d'écrire à l'empereur des Français pour lui adres-

ser ses complimens et lui exprimer ses vœux pour le bonheur des jeunes époux; mais je sais aussi qu'il faisait en même temps ses réserves en exprimant l'espoir que des théologiens plus heureux que lui avaient sans doute trouvé pour invalider le premier mariage des motifs qu'il n'avait pas pu découvrir. Voici d'ailleurs le texte de cette lettre du pape Pie VII à Napoléon Ier :

« Nous remercions bien affectueusement votre majesté pour la lettre très gracieuse et pleine des plus vives expressions de sa pitié filiale et de son attachement pour nous, par laquelle elle nous fait part du mariage célébré entre S. A. I. le prince Jérôme Napoléon, notre très cher fils et son très aimé frère, avec la princesse royale Catherine de Wurtemberg. Nous leur souhaitons de tout notre cœur non-seulement les plus grandes, mais encore les plus pures consolations. Tandis que nous louons le Seigneur pour tout le bien qu'il lui a plu de départir à votre majesté et à son auguste famille, nous espérons encore qu'après l'examen que nous avons fait des motifs qui ont été produits relativement à la nullité de l'autre mariage contracté par le prince impérial susdit, il peut s'être présenté de nouvelles et valables raisons qui, ne nous ayant pas été exposées alors, nous sont entièrement inconnues, ensuite desquelles s'en est suivie la célébration à laquelle votre majesté a participé. J'ai la confiance que ce sera une consolation pour cette amertume et cette inquiétude que devant Dieu et dans l'intimité de notre cœur nous ne pouvons nous empêcher de nous rappeler lorsque sur cette proposition nous avons écrit autrefois à votre majesté (1)..... »

Ce n'est pas cette démarche purement courtoise de Pie VII que son altesse impériale entend représenter comme l'équivalent d'un démenti donné à son jugement antérieur. Si le prince Napoléon pensait qu'il a prouvé l'assentiment définitif du souverain pontife parce qu'il a rappelé que le mariage du roi son père a été célébré en grande pompe aux Tuileries par le prince primat, assisté de plusieurs évêques, je l'engagerais, pour toute réponse, à se faire présenter la correspondance du cardinal Caprara, légat du saint-siége à Paris. Il y verra que ce membre du sacré-collége a été très vertement réprimandé par Pie VII pour avoir, justement à cette même époque, osé prendre sur lui d'officier au mariage de son altesse impériale la princesse de Beauharnais, qui était catholique, avec le grand duc de Baden, qui était protestant. La lettre du pape est longue, rédigée en termes clairs et très sévères pour son représentant à Paris. La raison principale qu'il donne de son mécontentement, c'est que la présence du légat a pu faire croire à des personnes mal informées qu'il approuvait de sembla-

(1) Cette lettre a été écrite par Pie VII en italien; nous donnons la traduction telle qu'elle existe dans les documens officiels français. La lettre est sans date, mais elle doit être du mois d'août ou de septembre 1807.

bles unions. L'approbation du souverain pontife ne résulte donc en aucune façon du fait qu'un ecclésiastique quelconque, voire un légat, et le primat ne l'était pas, aurait assisté de sa personne ou donné la consécration à un mariage non reconnu par le saint-père. Le passage suivant, emprunté aux mémoires du cardinal Consalvi (t. II, p. 452) ne laisse à cet égard aucun doute. « Le pape, dit le cardinal, reconnut donc les nouveaux rois de Bavière et de Wurtemberg, le grand-duc de Berg, le duc de Baden, et d'autres princes semblables; mais il ne consentit point à agir de la sorte vis-à-vis des nouveaux rois de Naples et de Westphalie. *S'il eût donné son adhésion à ce dernier, et s'il eût entamé des négociations avec lui, il se serait trouvé fort embarrassé par rapport à la nouvelle compagne du prince Jérôme, car, tant que le premier mariage contracté en Amérique n'était pas légitimement annulé, sa sainteté ne pouvait accorder à cette princesse le titre de reine.* » Voilà ce que Consalvi, ministre bien informé s'il en fut des intentions de son souverain, écrivait en 1811 pendant sa séquestration à Reims.

Quant aux témoignages d'estime et d'affection que Pie VII aurait prodigués, pendant leur exil, au roi Jérôme et à sa femme protestante, il est bien évident que ces marques d'hospitalité ne sauraient avoir à aucun degré le caractère d'une décision canonique impliquant l'approbation des faits accomplis. Y a-t-il une pièce qui corrobore l'affirmation toute nouvelle pour moi « que le pape aurait reconnu le peu de fondement de ses premiers scrupules? » Voilà toute la question. Si ce document existe, je serais heureux, monsieur le directeur, que son altesse impériale voulût bien le produire.

Le jour où cette pièce inédite me serait communiquée, je n'aurais cependant rien à rectifier, car, n'ayant pas eu occasion de raconter le second mariage du roi Jérôme, je n'ai rien avancé ni rien préjugé à ce sujet. Pour anticiper ainsi sans nulle nécessité sur l'ordre des temps, je sentais trop ce qu'il y a de scabreux à soulever seulement de pareilles controverses, qui, par leur nature, échappent à la compétence de l'historien et ne relèvent que de la théologie. Aujourd'hui, même en présence de la lettre du prince Napoléon, je me refuse absolument à les aborder; qu'il soit seulement assuré que je suis, comme toutes les personnes versées dans l'étude de la première moitié de ce siècle, plein de respect pour la mémoire de l'ancienne reine de Westphalie, sa mère. Elle a été sur le trône et dans l'adversité une princesse entourée de l'estime publique, et pendant tout le cours d'une union qu'elle n'avait pas recherchée on a pu la citer comme une épouse parfaitement noble, douce et résignée à toutes les épreuves.

La seconde partie des observations de son altesse impériale porte sur les mémoires du comte Miot de Mélito. Sans le dire formellement, le prince paraît vouloir contester l'authenticité et l'autorité de cet ouvrage.

« Je soutiens, dit-il, que, si un écrivain a le droit de citer des documens, j'ai celui de signaler leur origine et leur valeur. » Cela est parfaitement juste; ce droit appartient incontestablement à son altesse impériale. Je regrette qu'elle n'en ait pas usé plus tôt, et je vous demanderai la permission, monsieur le directeur, de faire remarquer que ces mémoires ont été publiés en 1858, il y a neuf ans, par M. le général de Fleischmann, gendre de l'auteur. Il me semble que c'est au général de Fleischmann lui-même que les réclamations du prince auraient dû être directement adressées. Pour ce qui me concerne, d'après les propres paroles de son altesse, je ne serais à blâmer que si je m'étais légèrement servi de ces mémoires sans me renseigner sur leur valeur et sur leur origine. Telle n'est pas mon habitude. M. de Fleischmann dit positivement dans la préface mise en tête des mémoires de son beau-père qu'il les publie intégralement, « en retranchant seulement ce qui ne pouvait avoir d'intérêt que pour la famille du comte Miot de Mélito, et qu'il s'est bien gardé d'y rien ajouter qui pût altérer la nature des impressions que les événemens ont produites sur l'esprit de l'auteur. » C'est bien là la tâche d'un éditeur consciencieux.

Pour garantie de la façon dont cette tâche a été accomplie, nous avons donc les propres affirmations du général de Fleischmann; quelle valeur ont-elles? Les hommes que j'ai consultés, les hommes les plus haut placés dans l'opinion publique, connaissant personnellement le général de Fleischmann, m'ont assuré que ses paroles avaient une valeur extrême, et que c'était un officier plein de droiture, aussi éclairé qu'indépendant, et vivant aujourd'hui dans ses terres près de Stuttgard, où il lira sans doute avec surprise les assertions de son altesse impériale. M. de Fleischmann est un Wurtembergeois, dit le prince; cela est vrai; mais je ne vois pas pourquoi, aux yeux du fils d'une princesse de Wurtemberg et d'un ancien roi de Westphalie, la parole d'un Wurtembergeois ne vaudrait pas celle d'un autre, jusqu'à preuve contraire, bien entendu; cette preuve, le prince ne la donne pas. M. de Fleischmann a combattu contre nous, dit encore son altesse. Je ne sais. Les Wurtembergeois de sa génération se sont presque tous battus en effet avec et contre nous. Cela non plus n'est pas en soi une démonstration de la fausseté des mémoires du comte Miot de Mélito. Dans la préface que je citais tout à l'heure, le général de Fleischmann nous apprend que le comte Miot de Mélito, son beau-père, avait l'habitude d'écrire tous les soirs ce qu'il avait appris ou observé dans la journée. Les extraits de conversation que j'ai cités paraissent avoir été en effet consignés par écrit par quelqu'un qui en avait l'esprit encore tout fraîchement rempli, et qui reproduit textuellement les expressions mêmes qui l'ont le plus frappé. Faut-il mettre en suspicion le comte Miot de Mélito lui-même? C'était un membre de l'Institut estimé de ses collègues; il a été conseiller

d'état, ambassadeur et ministre sous l'empire. Il devait tout à la révolution et à l'empereur. Que faut-il de plus à un auteur de mémoires historiques pour avoir droit à la confiance du public? Que dans la dernière partie de sa carrière celui-ci eût « rompu les liens politiques » qui l'attachaient à la famille impériale, ce n'est pas là une circonstance faite pour enlever à un honnête homme le droit d'être cru sur les choses qu'il avance. Après tout, l'unique raison que donne le prince Napoléon de la méfiance que lui inspirent les mémoires du comte Miot de Mélito, c'est qu'ils représentent l'empereur et ses frères comme ayant souvent été divisés entre eux et s'étant sévèrement et désagréablement exprimés sur le compte les uns des autres. A ce titre, tous les mémoires sérieux de cette époque seraient à peu près également suspects. On aurait beaucoup à faire, si l'on voulait démentir, non pas tous ces écrits, mais seulement ceux qui nous viennent des serviteurs les plus éprouvés de la dynastie impériale. A s'en tenir aux plus authentiques, il faudrait contredire M. de Meneval, le duc de Rovigo et le comte Rœderer, dont les souvenirs, très curieux et très recherchés, ont été récemment mis en circulation à un trop petit nombre d'exemplaires. Il faudra aussi se préparer à réfuter les papiers laissés par les fonctionnaires de l'empire les plus haut placés, par l'archichancelier Cambacérès, par M. de Talleyrand, par M. Pasquier, ouvrages qui n'ont point encore paru, mais dont l'existence n'est pas ignorée des personnes bien informées. Il faudra que l'on réfute les mémoires du roi Joseph publiés par M. Ducasse et l'ouvrage du roi Louis sur les affaires de Hollande; il faudra enfin nier tout ce que nous ont raconté nos pères, tout ce qu'ils ont vu de leurs yeux et entendu de leurs oreilles. Il y a plus, il faudra que le prince s'inscrive en faux contre la correspondance de l'empereur Napoléon Ier, publiée officiellement par une commission dont il est lui-même aujourd'hui le président. Plus la publication de cette correspondance avancera, plus éclateront en effet, si on nous la donne entière, les preuves de la division qui par moment a été si vive entre les membres de la famille impériale.

Il est vrai qu'une précaution a été prise récemment pour en soustraire désormais au public les symptômes les plus fâcheux. La commission de 1854, qui avait si scrupuleusement édité les quinze premiers volumes de la correspondance, a été dissoute. C'est encore son altesse le prince Napoléon qui préside la nouvelle commission, et il a eu la bonne foi de nous avertir lui-même, dans le rapport qui précède le seizième volume, que les lettres de l'empereur ne seraient plus intégralement publiées. « En général, nous avons pris pour guide cette idée bien simple, dit son altesse impériale, à savoir que nous étions appelés à publier ce que l'empereur aurait livré à la publicité, si, se survivant à lui-même et devançant la justice des âges, il avait voulu montrer à la postérité sa personne et son

système. » Le nouveau plan est en effet bien simple, et peut-être en saisit-on mieux la portée en lisant la reflexion qui se trouve quelques lignes plus haut dans ce même rapport. « Quel est le gouvernement, quelle est la famille même qui, ayant eu un de ses membres mêlé aux grandes affaires du monde, voudrait prendre l'opinion publique pour confidente, non-seulement de ses actions, mais de ses pensées les plus intimes. » Le prince a peut-être raison; mais cela mènerait loin : après avoir expurgé les lettres de l'empereur, il faudra sans doute biffer les clauses de son testament, puisqu'à son lit de mort il a écrit : « Je pardonne à Louis le libelle qu'il a publié en 1820; il est plein d'assertions fausses et de pièces falsifiées. » Cependant, si d'un côté les mémoires du comte Miot de Mélito doivent être tenus en suspicion parce qu'ils accusent les divisions qui ont existé parmi les membres de la famille impériale, si d'un autre côté les lettres qui constatent ces mêmes divisions doivent être éliminées de la correspondance de l'empereur parce qu'elles le feraient apparaître au milieu des siens autrement qu'il n'aurait souhaité de se montrer à la postérité, si pour la même raison il faut cacher son testament, il est permis de se demander ce que devient l'histoire ainsi entendue. Je la conçois, je l'avoue, tout autrement. J'ai le culte passionné de la vérité; je la cherche consciencieusement partout, et lorsque je crois l'avoir rencontrée, je m'efforce de la dire telle que je l'entrevois et sans aucun esprit de parti; c'est mon intention du moins. M'est-il donné d'y réussir? Le public en décidera mieux que son altesse impériale, qui n'est peut-être pas, malgré ses lumières, le juge le plus désintéressé en cette matière. Je tâche de faire en ce moment passer sous les yeux des lecteurs de la *Revue* un des épisodes les plus curieux et les moins connus de nos annales presque contemporaines. L'étude à laquelle je me livre avec toute l'attention et tout le scrupule dont je suis capable n'est pas, à coup sûr, le panégyrique enthousiaste de l'empire, elle n'en est pas non plus, ce me semble, la critique amère et malveillante. Si je commets quelque erreur, je ne demande pas mieux que d'être redressé; mais je voudrais qu'on m'opposât des témoignages de nature à infirmer ceux que j'invoque. En attendant, je poursuivrai mon travail de la manière la plus impartiale, en indiquant toujours les sources où je puise et les documens dont je m'appuie. Ce ne sera pas ma faute si l'histoire ainsi rendue ne concorde pas tout à fait avec les légendes que plusieurs s'attachent à propager en France, et qui semblent avoir surtout cours à Ajaccio.

Agréez, monsieur le directeur, l'assurance de mes sentimens de considération les plus distingués.

D'HAUSSONVILLE.

# ESSAIS ET NOTICES.

## UN MOT SUR LA MUSIQUE GRECQUE.

*Études sur la Musique grecque, le Plain-chant et la Tonalité moderne,* par M. Alix Tiron, 1 vol. Imprimerie impériale, 1866.

S'il n'existait aucun vestige de l'ancienne architecture grecque, pas un fût de colonne, pas un tronçon de chapiteau, pas la moindre moulure, nous aurions beau lire et relire tous les auteurs anciens qui parlent d'elle, nous n'en aurions aucune idée; personne aujourd'hui ne saurait et n'aurait droit de dire ce qu'était un monument grec. L'architecture pourtant est quelque chose de matériel qu'on peut à la rigueur faire comprendre en le décrivant, et nous possédons sur cette architecture de la Grèce des documens écrits plus nombreux et moins incomplets que sur la plupart des autres arts. Il n'en est pas moins vrai que, sans les débris encore debout, sans les fragmens visibles qui nous expliquent ce grand art, il faudrait en faire notre deuil; Vitruve à lui tout seul serait inintelligible. Les interprétations les plus contradictoires, les conjectures les plus opposées, se produiraient impunément sous l'apparente autorité de textes tantôt divers, tantôt diversement compris, et nous serions sur ce problème condamnés, quoi que nous puissions faire, à un doute éternel.

Voilà pourquoi l'espoir d'expliquer à des esprits modernes, à des lecteurs français, les idées musicales de la Grèce n'est, à vrai dire, et ne peut être qu'une utopie. Eussions-nous, en matière de musique, dix Vitruve au lieu d'un, ils seraient impuissans à nous donner l'intelligence de cet art fugitif, impalpable, dont les derniers échos sont à jamais évanouis. Là, pas la moindre ruine, ni fragmens ni débris; le sol est nu, rasé, et nous n'avons pas même pour nous servir de guide l'équivalent des notions et des règles que, dans le champ de l'architecture, Vitruve nous a conservées. Il est bien question de musique et à maintes reprises dans les auteurs grecs et latins, mais plutôt pour en dire les effets, pour en célébrer la puissance, pour y signaler des beautés inconnues à tous les autres arts, que pour en divulguer les conditions et les lois. Si quelques philosophes, quelques mathématiciens, ont écrit des traités de musique, nous avons la mauvaise chance que ces œuvres techniques n'aient survécu que mutilées et par lambeaux. On peut donc dire que tout conspire à rendre inaccessible à notre esprit non moins qu'à nos oreilles

cette musique de la Grèce; une sorte d'interdit nous défend d'aspirer à la solide et claire intelligence de ce mystérieux sujet.

Eh bien! tel est l'attrait de tout fruit défendu que depuis le XVIe siècle, depuis que l'étude approfondie de l'antiquité est en honneur dans l'Europe savante, cette énigme de la musique grecque n'a cessé d'exciter de laborieuses ambitions. Les érudits les plus sérieux, les plus sincères, en ont cherché le mot avec autant de constance et d'ardeur que si un succès complet avait pu couronner leurs efforts. Ouvrez la collection des mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres pendant le dernier siècle, vous trouverez presque à chaque volume quelque dissertation nouvelle sur le système musical des anciens. Et de nos jours dans ce même recueil la tradition n'est pas interrompue : de temps en temps M. Vincent l'enrichit de ses savans travaux, et soutient vaillamment sur ces mêmes questions des conjectures toujours ingénieuses, sinon toujours incontestées.

Jusqu'ici toutefois cette sorte d'entreprise n'appartenait de droit qu'à des savans de profession. Ceux-là seuls qui savaient du grec presque en surabondance s'avisaient d'essayer à mieux comprendre que leurs prédécesseurs tel mot, telle phrase, tel fragment réputé la clé du problème. Sous ce rapport, le livre dont nous parlons en ce moment sort de la voie commune. Ce qu'il a de vraiment neuf, de tout à fait original, c'est que l'auteur n'affiche aucune prétention. Il n'est et ne veut paraître ni philologue, ni antiquaire, ni helléniste, ni même philosophe, encore moins mathématicien. C'est un lettré, il en donne la preuve; c'est de plus un musicien, mais un homme du monde avant tout. Les affaires et la vie des salons ont semblé si longtemps l'absorber tout entier que ses amis ne l'ont pas vu sans surprise, une fois dans la retraite et loin du bruit, se prendre de passion pour l'étude. Rien cependant n'est moins extraordinaire que de telles métamorphoses; ce qui est plus rare, plus étonnant, c'est qu'en prenant ce grand parti d'employer sérieusement ses loisirs, on affronte sans y être contraint, et, qui plus est, pour son début, le plus scabreux, le plus abrupt, le plus impénétrable des sujets.

Et ne croyez pas que l'auteur se borne à le côtoyer, qu'il n'en effleure que la surface et n'en cherche que les sommités; c'est au cœur même des questions qu'il se place et comme un homme qui les possède à fond. Disons-le même, il en est presque trop pénétré et aborde un peu trop son lecteur comme s'il reprenait avec lui une conversation interrompue, c'est-à-dire sans le mettre au courant par quelques explications préalables des matières dont il va parler et de la valeur des mots qu'il emploiera. Rien en lui ne trahit un homme qui sortirait d'apprendre ce qu'il enseigne : loin de conduire les autres, en quelque sorte malgré lui, par les sentiers où tout à l'heure lui-même a dû passer, on le voit, dès les premières pages, entrer droit en matière, ne s'adressant qu'aux initiés et se

lançant sans le moindre embarras dans la mêlée des mots techniques. Il en résulte, comme on pense, pour la moyenne des lecteurs, une certaine obscurité toujours fâcheuse et regrettable. Si quelques-uns admirent sur parole ce qui leur semble obscur, combien s'en blessent et s'en irritent, ne pardonnant pas qu'on leur inflige la fatigue de chercher leur chemin! Ici pourtant l'obscurité est presque toujours transparente. L'auteur aurait mieux fait de ne pas troubler son lecteur par tous ces mots énigmatiques sans en donner la clé; mais, pour peu qu'on en prenne la peine, on n'en saisit pas moins nettement sa pensée. Ce n'est pas sa faute si son sujet le force à marcher quelquefois à tâtons. Lui-même en explique la cause par une observation d'une rare sagacité. Tous ces textes, dit-il, qui seuls servent de base aux hypothèses, quelles qu'elles soient, relatives à la musique grecque, ne sont pas seulement mutilés, incomplets, ils sont d'époques différentes. Or que fait-on depuis trois siècles? On complète les uns par les autres, on emprunte à ceux-ci ce qui manque à ceux-là, sans tenir compte et des années qui les séparent et des changemens considérables que l'art musical a subis dans ce long intervalle. Dès lors quelle bigarrure et quelle incohérence! Plutarque, Aristide, Quintilien, Ptolémée, Nicomaque, tous postérieurs à l'ère chrétienne, appelés à compléter, à commenter, à suppléer Aristote, Platon, Aristoxène et autres coryphées du grand siècle, est-ce un moyen sérieux de servir la science? Ne vaudrait-il pas mieux se résigner à des lacunes que d'essayer de les combler ainsi? L'auteur le reconnaît de bonne grâce. — On ne peut que glaner, dit-il, parmi ces fragmens si divers. Prétendre les coordonner, c'est folie. Il faut saisir quelques données premières, quelques points d'une évidence incontestable et en tirer les conséquences bien plus par déduction logique qu'en vertu de témoignages écrits. — Nous admettons ce pis aller, mais par là même, on doit en convenir, l'auteur confesse clairement l'insoluble difficulté de sa propre tentative.

S'ensuit-il que son œuvre soit oiseuse et stérile, et qu'il eût fait plus sagement de choisir un autre sujet? Non; dans la mesure qu'il sait garder, au point de vue où il se place, on peut sans le flatter lui donner l'assurance que sa peine n'est pas perdue. Il ne tente pas l'impossible: ce qui le sauve, c'est de n'être qu'amateur, car en cette matière les plus savans sont les plus exposés. Le vrai danger est de trop prendre au sérieux ces sortes de recherches, de vouloir avec quelques lambeaux de textes didactiques recomposer, ressusciter un art à jamais éteint; c'est un genre d'ambition que n'a pas notre auteur. Il sait que, trouvât-on par miracle dans quelque palimpseste un traité de musique grecque, même complet et de la meilleure époque, il ne faudrait pas encore crier victoire: ce ne serait qu'une demi-conquête, une satisfaction d'esprit, pas autre chose. Nous aurions une idée plus nette des conditions théoriques de cet art tant admiré; mais quant à l'art lui-même, n'en posse-

dant toujours qu'une abstraite notion et n'en pouvant goûter ni sentir les effets, il nous serait encore, à vrai dire, inconnu. On ne peut aujourd'hui connaître et clairement exprimer qu'une chose, la différence essentielle et absolue entre la musique grecque et la nôtre. Sur ce point, nous en savons assez pour que la démonstration soit vraiment péremptoire. Or c'est précisément à ce point que l'auteur s'attache avec prédilection. Cette différence fondamentale ressort à chaque page de son livre.

Ne faut-il pas que nous tentions d'en dire nous-même quelque chose? Ce n'était pas notre dessein, nous voulions nous borner aux plus brèves paroles, n'entrer dans aucun détail, éviter tout problème, toute phraséologie technique, épargner en un mot toute fatigue à nos lecteurs; mais nous sommes en face d'un fait si rare et si étrange, d'une si notable anomalie dans l'histoire de l'art, c'est d'ailleurs une séduction si grande que de parler de l'art grec, même pour en signaler les mystères et les obscurités! on nous pardonnera d'en courir l'aventure.

Voyons donc en quoi ces deux musiques diffèrent essentiellement. Si ce n'était qu'une diversité de style, de caractère ou d'expression, il n'en faudrait rien dire. Que de siècle à siècle, de pays à pays, la manière de sentir et d'exprimer le sentiment varie, il n'y a rien là que de simple et de naturel. Ce n'est qu'une question de nuance. La différence dont nous voulons parler est autrement profonde. Depuis le moyen âge et plus particulièrement depuis trois siècles, il s'est formé dans l'Occident un système de musique fondé sur des conditions tellement impérieuses et devenues pour nos oreilles à ce point tyranniques que nous cessons de reconnaître et d'accepter comme musical tout système qui s'en affranchit. Quelles sont ces conditions? Ce n'est pas seulement l'émission simultanée de sons divers et concordans, c'est-à-dire l'harmonie. Si important que soit le rôle de l'harmonie dans la musique moderne, on ne peut pas dire qu'elle en soit la condition nécessaire. Nous en usons souvent, presque partout, à tout propos, mais nous pouvons nous en passer. Le chant non accompagné, la mélodie toute nue, sans vêtement harmonique, sans accessoire concertant, existe encore et se produit parfois, tandis que la condition vraiment indispensable sans laquelle il n'est plus pour nous ni chant, ni mélodie, ni musique par conséquent, c'est un certain système de tonalité qui, à proprement parler, constitue la musique moderne.

Ce système, quel est-il? et d'abord qu'est-ce qu'un *système de tonalité?* comment traduire ce mot barbare en langue intelligible, surtout quand on ne parle pas seulement à des musiciens, ou qu'on n'a pas un clavier devant soi comme moyen de démonstration. En un clin d'œil, les touches blanches et noires, par leur position respective, feraient comprendre même aux plus inhabiles le mécanisme de nos gammes mo-

dernes : or notez bien que le secret de notre tonalité n'est autre chose que celui de nos gammes ; mais quand on n'a que des mots à son service, que peut-on faire et comment s'expliquer ? Indiquons seulement les traits les plus saillans, les données les moins inaccessibles. Ce qui caractérise avant tout ce système moderne, c'est qu'il ne respecte pas ce qu'on peut appeler les gammes naturelles, c'est-à-dire l'ordre et la répartition des tons et des demi-tons dont se compose toute octave, ou, ce qui revient au même, tout intervalle entre deux sons équivalens au grave et à l'aigu. Les vibrations du monocorde donnent pour la première gamme, celle dont le point de départ est le premier degré de l'échelle sonore, une certaine succession de tons et de demi-tons, il s'ensuit que la seconde, celle qui part du second degré, ne peut manquer d'être autrement constituée que la première. Dans cette seconde gamme, vous n'avez plus deux tons d'abord, puis un demi-ton ; le demi-ton n'est précédé que d'un seul ton, et quant à la troisième elle diffère encore des deux autres, la quatrième également, et ainsi de suite jusqu'au bout de l'octave : de sorte que vous avez autant de gammes qu'il y a de degrés de l'échelle, gammes entièrement distinctes et dissemblables, gammes indépendantes, n'ayant entre elles aucun rapport, aucune relation, aucune porte d'entrée ni de sortie. Tel est le système antique dans sa généralité la plus haute.

Or le système moderne est diamétralement opposé. Il ne reconnaît pas l'indépendance, il n'admet pas même l'existence de toutes ces gammes se gouvernant elles-mêmes, chacune à sa façon. Pour lui, une seule gamme existe, un seul ordre, une seule distribution des tons et des demi-tons compris dans l'étendue de toute octave, et cette gamme type, méthodique, toujours la même, il la reproduit et la transporte sur chaque degré de l'échelle en modifiant à volonté les notes qui font obstacle, ou, pour mieux dire, en détruisant les intervalles naturels des sons entre eux et en leur substituant des intervalles artificiels au moyen d'accidens, de dièses et de bémols, pour les appeler par leur nom, signes conventionnels réglant dans une certaine proportion l'élévation et l'abaissement du son. De cette manière la première gamme, la seconde, la troisième, et successivement toutes celles qu'on peut placer sur chaque degré de l'échelle non-seulement diatonique, mais chromatique, sont identiques entre elles, mathématiquement parlant, c'est-à-dire composées de tons et de demi-tons placés dans le même ordre. En même temps, comme elles procèdent sur des sons différens, elles procurent nécessairement à l'oreille une certaine variété de sensations. Ajoutez qu'entre toutes ces gammes à la fois semblables et distinctes il existe des voies de libre communication qui leur permettent de pénétrer l'une dans l'autre, de s'entrelacer, de se marier, de se fondre, de *moduler* en un mot, art impossible dans le système antique, quelles que fussent, sous un autre rapport, ses innombrables et imperceptibles nuances. Cette communica-

tion de nos gammes entre elles s'établit par une loi physique d'une irrésistible puissance, l'attraction de la note *sensible* à se résoudre sur la *tonique*, c'est-à-dire l'espèce de nécessité qu'éprouve notre oreille d'accepter au besoin, comme tonique, comme base d'une gamme nouvelle, toute note précédée d'un simple demi-ton.

Tel est en abrégé ce système moderne, né peu à peu, sans qu'on sache comment, si compliqué en apparence, si net au fond, si logique, si conséquent, comptant à peine trois siècles d'existence depuis son établissement complet et définitif, mais si bien établi et fondant son empire sur un assentiment tellement unanime, qu'on le dirait sorti de la nature des choses et du principe même de la sonorité. Il n'en est rien, comme on vient de le voir : c'est une convention, mais une convention que les nations de l'Europe moderne ont toutes acceptée, quelque diverses que soient d'ailleurs leurs aptitudes musicales. Aussi vous avez beau distinguer, et avec grande raison, la musique italienne de la musique allemande, l'espagnole, la russe, l'anglaise, la française, vous avez beau trouver entre elles d'incontestables différences, dès qu'il s'agit de tonalité, ces différences disparaissent; vous n'avez plus qu'un seul peuple en Europe : la même loi tonale y commande partout (1).

Or, comme la Grèce aussi avait sa loi tonale, non moins impérative, non moins asservissante que la nôtre, on comprend qu'en matière de musique une sorte d'abîme se soit creusé entre elle et nous. Les Grecs crieraient au sacrilége, ils se boucheraient les oreilles, s'ils entendaient, non pas même nos accords, nos dissonances, notre harmonie, mais les formes de notre mélodie, cette gamme toujours la même sur tous les degrés de l'échelle et variée tout au plus par des nuances de sonorité, ce continuel retour de phrases arrêtées, de conclusions et de cadences, cet intervalle de quinte par eux presque proscrit et devenu pour nous le lien nécessaire de nos pensées et de nos phrases, tandis que chez eux la quarte, dont nous n'usons qu'avec réserve, était l'intervalle favori et

(1) Nous ne parlons ici que de la musique proprement dite, de la musique mondaine et de la musique religieuse traitée à la moderne, car le *plain-chant*, l'ancienne musique religieuse, a sa tonalité propre ou plutôt une tonalité qui semble se rapprocher plus ou moins du système grec, et qui en est à coup sûr un débris. Seulement on se tromperait gravement, si, pour comprendre la musique grecque, on cherchait un enseignement et un exemple dans le plain-chant tel qu'il est aujourd'hui, c'est-à-dire altéré, alourdi, pétrifié en quelque sorte par les barbaries du bas-empire, l'ignorance du moyen âge et notre propre inexpérience. Les bases principales du système ont beau être les mêmes, les résultats différeront essentiellement. Notre plain-chant est la monotonie même, la musique grecque était une merveille de variété, elle abondait en nuances, tandis que notre plain-chant en est totalement dépourvu; mais, à tout prendre cependant, ces deux musiques sont de même famille, et certaines lois leur sont communes, notamment la diversité et l'indépendance des gammes. L'examen de ces analogies serait toute une étude qui sortirait du cadre qu'aujourd'hui nous nous sommes tracé.

presque l'âme de la musique. Ils nous trouveraient grossiers, secs, arides, barbares, et nous, de notre côté, s'il nous fallait entrer dans le dédale de leurs modes indépendans, en accepter les étranges allures, les innombrables particularités, suivre leurs voix et leurs instrumens dans des subdivisions infinies de l'échelle sonore, distinguer nettement, au passage et comme au vol, des quarts de tons et autres intervalles encore plus réduits, nous ne saurions ce que voudraient dire ces subtiles dégradations, ces inflexions inappréciables, nous n'aurions que la sensation d'un bruit confus, vague, indéterminé, et nous refuserions le nom de musique à cette psalmodie, le nom de musiciens même aux Terpandre et aux Timothée.

Les lois de l'acoustique changent-elles donc avec les mœurs et les civilisations? La qualité des sons est-elle autre aujourd'hui qu'autrefois? Non, pas plus l'acoustique que l'optique, pas plus les sons que les couleurs, pas plus les oreilles que les yeux ne se transforment avec le cours des ans. Les sept notes de la gamme, les sept couleurs du prisme sont et seront, tant que vivra ce monde, ce qu'elles furent pour les Grecs, ce qu'elles sont aujourd'hui pour nous. Seulement, entre les sept notes naturelles, comme entre les sept couleurs de l'arc-en-ciel, il n'est pas de limite fixe et bien déterminée. Chaque note, comme chaque couleur, se fond et se répand plus ou moins sur les notes voisines; il n'y a d'arrêté nettement par la nature elle-même que le nombre et l'ordre des sons, comme l'ordre et le nombre des couleurs. Personne ne peut étendre les limites de la gamme, pas plus qu'on ne pourrait élargir l'arc-en-ciel; mais en dedans de ces limites infranchissables, dans l'intérieur de toute gamme, la liberté reprend ses droits. Chaque son primordial peut, au gré de chaque individu et par la même raison au gré de chaque époque ou de chaque pays, se nuancer comme les couleurs, c'est-à-dire se subdiviser en fractions plus ou moins exiguës, plus ou moins délicates, ou bien se concentrer, prendre aux dépens de ses voisins une importance dominante et modifier en apparence d'une manière plus ou moins profonde l'économie même de la gamme. C'est là ce qui explique comment, tout en usant d'élémens identiques et d'organes qui n'ont pas changé, la même race humaine peut produire des systèmes de musique tellement dissemblables, tellement contradictoires, qu'ils semblent appartenir à deux races et à deux mondes entièrement différens.

Mais ce qui est plus extraordinaire, ce qui mérite réflexion, ce qui constitue cette sorte d'anomalie dans l'histoire de l'art que nous annoncions tout à l'heure, c'est que, lorsqu'au lieu de sons c'est de couleurs ou de lignes qu'il s'agit, lorsque c'est avec les yeux et non par les oreilles que s'opère la perception, le malentendu cesse, nous comprenons sans efforts les anciens. Si peu nombreux que soient les fragmens de peinture grecque parvenus jusqu'à nous, si inférieurs qu'ils puissent être aux

chefs-d'œuvre que les contemporains nous vantent avec tant d'enthousiasme, le peu que nous en avons suffit à nous apprendre que les peintres de la Grèce comprenaient à peu près le coloris comme nous. Entre ces fragmens de stuc coloriés et la plupart de nos tableaux pris au hasard, il y a peut-être, en ce qui concerne la technique de la peinture, de moindres disparates et un désaccord moins complet qu'entre certaines toiles de nos jours, toutes également modernes, mais provenant d'écoles différentes. A plus forte raison, lorsqu'il s'agit des lignes, nous sentons-nous d'accord et en intelligence avec l'antiquité. Nous pouvons bien ne pas saisir d'un œil aussi subtil, aussi prompt, aussi pénétrant que de véritables Grecs soit certaines proportions, certaines finesses de contours, certains mystères de la figure humaine, soit le nombre, l'harmonie, la justesse, le rhythme architectural : il nous faut un cordeau, des instrumens de précision, le témoignage d'hommes de l'art pour découvrir ce qu'à l'œil nu ces délicats pouvaient apercevoir, et par exemple la légère courbure, l'insensible inflexion ménagée volontairement dans le soubassement et dans toutes les parties horizontales du Parthénon et d'autres monumens de la grande époque, pour les mieux mettre en perspective, pour en rendre l'effet moins sec, plus souple et en quelque sorte plus vivant. Ces raffinemens suprêmes ont beau nous échapper, ce n'est de notre part qu'une infériorité relative, une question de degrés entre les Grecs et nous; ils nous devancent, ils sont nos maîtres, mais nous sommes de leur école, nous acceptons leurs voies, nous suivons leurs préceptes, et quand je dis nous, je veux parler non-seulement des artistes soumis aux idées classiques, mais des fervens disciples du moyen âge. Si révoltés qu'ils croient être contre les lois de la plastique grecque, ils n'en suivent pas moins malgré eux, et comme à leur insu, les principales traditions. Le divorce n'est qu'apparent même entre les deux architectures : sous des effets antipathiques, vous retrouvez un fonds commun, et quant à la sculpture, les statues d'une vraie valeur que le moyen âge a produites sont conçues et exécutées, toute proportion gardée, de la même manière, dans le même sentiment de simplicité, de sobriété, de naturel, dans le même esprit, en un mot, que les chefs-d'œuvre du temps de Périclès. Il n'y a donc pas entre nos arts du dessin et ceux de l'école hellénique cette différence fondamentale et essentielle, cette contradiction de principe et de but, de moyen et d'effet, qui éclate entre certains peuples de race vraiment diverse, par exemple entre les Chinois et nous. Aussi n'est-ce pas merveille que la musique de la Chine soit l'antipode de la nôtre, qu'il y ait pour nous impuissance absolue d'en goûter, d'en comprendre une note; les arts du dessin eux-mêmes participent, chez les Chinois, de cette dissemblance. Le prodigieux fini, la perfection désespérante qui nous étonnent et nous charment dans un grand nombre de leurs produits, la grâce toute particulière qui préside parfois à la com-

binaison de leurs lignes, leurs merveilleux instincts dans l'association des couleurs, n'empêchent pas que ces couleurs et ces lignes, que tout enfin chez eux, arts, métiers, sculpture, architecture, peinture, modelé, perspective, ne dérive de principes qui renversent les nôtres, n'obéissent à des lois contraires à nos penchans comme à nos habitudes, à notre nature non moins qu'à notre éducation. Dès lors il est tout naturel que leur musique soit pour nous lettre close, mais que les Grecs, qui nous semblent si clairs, si ouverts, si lumineux, ces maîtres de notre race, dont nous croyons si bien comprendre les pensées, si bien suivre les enseignemens, si bien goûter les œuvres, prose ou vers, lignes ou couleurs, que les Grecs nous soient en quelque chose non-seulement inintelligibles, mais absolument étrangers, qu'une sorte de muraille s'élève entre eux et nous, qu'ils professent, eux aussi, des principes destructeurs des nôtres, que des lois qui nous révoltent les trouvent obéissans, que dans tout un côté du domaine de l'art ils ne soient pour nous, à vrai dire, que des Japonais ou des Chinois, c'est là plus qu'un sujet d'étonnement et de réflexion, plus qu'une leçon de modestie; c'est une occasion de doutes sérieux, d'aperçus pleins de trouble.

Notez qu'en Grèce la musique n'était pas un simple passe-temps, une bagatelle, un jeu. C'était, au dire des témoins les plus graves, l'art dominant, l'art supérieur, le roi des arts. Le génie grec, ces témoins nous l'affirment, ne s'est élevé à toute sa hauteur, ne s'est produit dans toute sa richesse, dans son infinie variété que sous la forme musicale. S'ils disent vrai, que faut-il en conclure? Quelle lacune dans notre intelligence du génie grec que l'impuissance à nous représenter ses œuvres musicales! et quel sujet de défiance que la certitude où nous sommes que les Grecs n'avaient pas l'oreille organisée comme nous! L'oreille est, il est vrai, la grande inspiratrice des erreurs, des surprises, des malentendus de ce monde. Si les hommes n'avaient eu que des yeux et n'avaient pu se parler que par signes, quelque pauvre qu'eût été leur langue, elle fût au moins restée commune à tous. Ils auraient échappé aux confusions et aux désordres de la tour de Babel; avec l'unité de langage, un peu plus de concorde aurait peut-être régné sur terre; mais si dans la sphère musicale il faut nous résigner au désaccord le plus complet avec les Grecs, nos initiateurs, nos mentors, nos modèles, sommes-nous au moins assurés que pour les œuvres dont l'oreille n'est pas le trucheman nécessaire, pour tout ce qui n'est pas musique, tout ce qui ne parle qu'aux yeux, nous les connaissions bien? Ne leur prêtons-nous pas sans cesse quelque chose de nos propres idées? Ne les voyons-nous pas comme nous les voulons voir; la fréquence de nos variations dans la manière de les juger ne confirme-t-elle pas ce doute? De siècle en siècle, on pourrait presque dire de génération en génération, nous nous trouvons envisager l'art grec sous un aspect nouveau, et n'est-il pas probable qu'il

en sera toujours ainsi, que d'heureux hasards, des révélations imprévues se succéderont sans fin, tantôt pour modifier, tantôt pour renverser de fond en comble nos jugemens et nos théories sur cet intarissable sujet? Après tout, cela même est un bien. Cette instabilité, cette recherche continue aiguise nos esprits. On peut dire que c'est pour la Grèce un rôle providentiel que de stimuler le genre humain à la recherche du beau en ne lui disant jamais son dernier mot en matière d'art. Si ses chefs-d'œuvre se ressemblaient tous, s'il étaient admirés et compris toujours de la même façon, ils ne rendraient pas les services que l'art et la poésie sont en droit d'en attendre. L'espèce de mystère qui en enveloppe les beautés, même les plus manifestes, les rend plus profitables en même temps qu'il leur donne comme un attrait de plus.

Dès lors on doit comprendre que, malgré l'impossibilité de jamais le résoudre, le problème de la musique grecque soit de ceux qu'il importe de ne jamais abandonner. Ne fût-ce que par amour des idées qu'il réveille et des questions qui s'y rattachent, il faut souhaiter qu'on se dévoue de temps en temps à l'agiter encore. Aussi l'auteur de ce nouvel essai a-t-il droit à des remercîmens sincères. On ne peut trop le féliciter de sa courageuse tentative, et lui tenir un trop large compte de ses veilles et de ses efforts.

L. VITET.

---

*Causeries sur l'Art*, par M. BEULÉ (1).

Le mouvement étroitement archéologique qui depuis quelques années tendait à refouler l'histoire de l'art dans les limites de l'inventaire et du procès-verbal semble fort heureusement se ralentir. Ce n'est pas que l'on en soit venu partout à se corriger de la manie des petites recherches et des découvertes stériles; mais à côté ou plutôt fort au-dessus des régions où l'on recueille ces menus souvenirs, des questions plus dignes d'examen sont soulevées, des faits plus considérables à tous égards sont proposés en exemple.

C'est parmi les écrits qui auront le plus sûrement contribué de notre temps à déterminer ce progrès que les travaux de M. Beulé sur les arts doivent être classés. Nous n'avons pas d'ailleurs, au point de vue de l'érudition et du talent littéraire, à signaler les mérites de ces travaux, qui sont déjà connus des lecteurs de la *Revue*. Ce que nous voulons indiquer seulement, c'est l'unité que des morceaux ainsi rapportés après coup, ainsi groupés sans lien extérieur, empruntent au fond de la fixité des principes. Rien de moins rare, quant au mode de composition, que des volumes formés à la façon de celui-ci; mais ces sortes de mosaïques lit-

(1) 1 vol. in-8°; librairie Didier.

téraires ont eu souvent l'inconvénient de paraître justifier l'absence d'un plan, d'un dessin d'ensemble, et de dispenser jusqu'à un certain point l'auteur de doctrines et de vues générales. Les *Causeries sur l'art* de M. Beulé expriment au contraire et conseillent une fidélité opiniâtre à certaines vérités préalablement reconnues, à certaines croyances une fois adoptées. Si divers que soient ici les sujets traités, les développemens qu'ils ont reçus tendent tous à populariser des idées du même ordre, à faire prévaloir la même esthétique.

En matière de beau, l'auteur des *Causeries sur l'art* tient ouvertement et constamment pour les doctrines de l'antiquité, pour le parti classique, — à prendre ce mot dans une acception conforme aux opinions que représente Winckelmann, et non dans le sens étroit ou détourné qu'on lui attribuait il y a quarante ans. Rien de mieux fondé en fait ni de plus sain en principe; mais peut-être les prédilections si légitimes qu'inspirent au savant écrivain les monumens ou les souvenirs de l'art antique ne laissent-elles pas de le prémunir un peu trop contre les séductions qu'il rencontrerait ailleurs; peut-être en ne consentant à étudier les lois du beau que dans une série d'exemplaires à peu près uniformes, se donne-t-il parfois le tort apparent d'oublier d'autres témoignages qui, loin de compliquer la thèse qu'il soutient, achèveraient d'en appuyer les argumens et d'en démontrer la justesse.

N'insistons pas au surplus. Lors même que la méthode un peu absolue de M. Beulé autoriserait çà et là quelques objections, elle atteste en général un sentiment trop judicieux de l'art et de sa fonction pour que l'on prenne à tâche d'en souligner, d'en discuter minutieusement certains termes. Mieux vaut, aujourd'hui surtout, rendre hommage à ce qu'un pareil système a de noble en soi et de foncièrement profitable. S'il est bon en effet, à toute époque, de rappeler, comme le fait M. Beulé, que l'art « doit avoir un but moral, c'est-à-dire s'adresser à l'intelligence pour l'instruire, et au cœur pour éveiller ses plus généreux sentimens, » l'avis, à l'heure où nous sommes, semble moins inopportun, moins superflu que jamais. On sait les récentes théories professées par ceux qui ne veulent voir dans la peinture que l'effigie de l'animal humain, dans les inspirations des grands maîtres que les preuves de leur clairvoyance matérialiste, dans l'idéal enfin que la glorification du sensuel. Nous ne nous exagérons pas toutefois les dangers de ces sophismes. Le bon sens public, nous n'en doutons pas, vengera une fois de plus en ceci la cause de la vérité. Néanmoins, par les avertissemens implicites qu'il contient, le livre de M. Beulé est de ceux qui peuvent hâter le moment où s'accomplira cet acte nécessaire de justice.

Faut-il conclure de ce qui précède que, sur les questions intéressant directement les affaires de l'art contemporain, l'auteur des nouvelles *Causeries* s'exprime de préférence en termes généraux ou par de simples

allusions? Rien ne serait moins conforme aux inclinations et aux habitudes de son esprit net, très pratique, très peu disposé à se laisser intimider par les difficultés d'une controverse ou par la perspective d'une lutte. Si, pour nous détourner des tristes théories dont nous parlions tout à l'heure, M. Beulé juge suffisant d'exposer sans commentaires des principes tout différens, il n'hésite nullement dans d'autres occasions à préciser les opinions qu'il veut combattre ou les mesures qu'il entend accuser. C'est ce que prouvent de reste les pages consacrées par lui à *L'École de Rome au dix-neuvième siècle* et à l'examen des innovations introduites il y a quelques années dans le régime de l'Académie et de l'École des Beaux-Arts. Depuis que ces pages ont été publiées pour la première fois, l'épreuve dont elles signalaient les dangers s'est continuée, les bons résultats que l'on pouvait d'autre part attendre de cet essai de réforme ont eu le temps de se produire : qu'a-t-on obtenu en réalité et quels progrès dans les tendances, dans la marche, dans la discipline des jeunes talens, sont venus démentir les craintes ou condamner les regrets exprimés au début? Nous n'avons garde de prétendre ranimer à ce sujet une polémique désormais inutile, puisque l'expérience, en instruisant tout le monde, a mis, nous l'espérons, tous les partis d'accord; mais si un reste de doute subsistait encore dans quelques esprits, si un retour à la plupart des traditions abandonnées paraissait aux premiers partisans de la réforme un désaveu compromettant ou une concession à la routine, ils feraient bien, pour calmer leurs scrupules, de relire le chapitre dans lequel M. Beulé établit, preuves en main, l'autorité de ces traditions et en énumère les bienfaits. Il y a là d'ailleurs quelque chose de plus qu'un travail et des argumens tout de circonstance : il y a sur les conditions essentielles, sur la vie et la dignité de l'art dans notre pays, des enseignemens appropriés aux besoins de l'avenir aussi bien qu'aux nécessités du présent, et comme dans les autres parties du livre des considérations d'un ordre trop élevé, d'une signification trop générale, pour ne révéler chez l'écrivain qu'une tactique momentanément habile, ou pour n'exciter chez le lecteur qu'un intérêt de curiosité.

HENRI DELABORDE.

---

La *Revue* vient de perdre un de ses plus anciens et meilleurs serviteurs, M. P. Gerdès, qui avait assisté à la fondation de ce recueil en 1831 et qui ne l'avait jamais quitté. Une mort prématurée cependant a enlevé M. P. Gerdès le 6 juillet; ceux de nos abonnés et correspondans qui étaient depuis si longtemps en relation avec lui partageront les regrets que nous inspire la perte de ce modeste et constant collaborateur.

---

L. BULOZ.

